8
2-C
12

6 12
C
12

Ex Bibliotheca
ajori Coll. Rom.
Societ. Jesu

8.2.C.12
8.2.C.12

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES
DU SIEUR
DE PONTIS
OFFICIER
DES ARMEES DU ROY.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Contenant plusieurs circonstances des Guerres & du Gouvernement, sous les regnes des Roys Henry IV. Louys XIII. & Louys XIV.

Divisez en deux Tomes.

TOME PREMIER.

COLLEGII SOCIET. JESU BIBLIOTHECA

A PARIS,
Chez GUILLAUME DESPREZ, vis-à-vis le pied de la Tour Nôtre-Dame, du côté de l'Archevesché.

M. DC. LXXVI.
Avec Privilege du Roy.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT SUR CES MEMOIRES.

LE Sieur de Pontis fut assez connu de tous les Grands de la Cour, principalement sous le Regne du feu Roy Louys XIII. Il étoit de Provence, & il nâquit vers l'an 1580. *Son Pere étoit un Gentilhomme de bonne Maison, qui auoit servi longtemps dans les Armées. Il avoit pour principal bien la Terre de Pontis, qui est située sur les confins de la Provence & de Dauphiné, & qui a donné le nom à sa Famille, ce qui est, ainsi que l'on sçait, une marque d'ancienne Noblesse. Comme il eut plu-*

Digitized by Google

ſieurs enfans, & que celuy dont on donne icy les Memoires n'étoit pas l'aîné de la Maiſon, il ſe trouva obligé à travailler par luy même à l'établiſſement de ſa fortune. Aprés donc la mort de ſon Pere & de ſa Mere, il s'engagea étant encore fort jeune dans le Regiment des Gardes; & paſſant enſuite par divers emplois, il commença à être connu du feu Roy, qui remarqua & eſtima dans luy ſur toutes choſes, une fidelité inviolable, jointe à une conduite & à un courage extraordinaires. Il luy donna une Lieutenance dans ſes Gardes, & enſuite une Compagnie; & l'obligea d'achepter la Charge de Commiſſaire general des Suiſſes, à laquelle même il attacha de tres beaux Privileges en ſa faveur. Mais il arriva toûjours par je ne ſçay quelle diſgrace de la fortune, ou pour parler plus chrétiennement, par un effet ſingulier de la miſericorde de Dieu ſur luy, qu'il ſe

rencontroit à toute heure de nouueaux obſtacles à ſon établiſſement dans le monde. Car tantoſt quelque ennemi ſecret le ſupplantoit, & luy enlevoit, ſans même qu'il le ſçeût, les graces du Roy; tantoſt le manque de bien, & ſa generoſité naturelle qui ne pouvoit luy permettre d'être à charge à ſes amis, l'empêchoit de joüir longtemps des grandes Charges où ce Prince vouloit l'élever; tantoſt la puiſſance redoutable d'un Miniſtre, qui ne pouvoit ſouffrir dans un ſimple Officier comme luy, une fidelité à l'épreuve de ſes promeſſes & de ſes menaces, le reduiſoit dans la derniere extremité. Ainſi toute ſa vie n'a été qu'un enchaînement & une viciſſitude continuelle de biens & de maux, de proſperitez & de diſgraces.

La derniere occaſion où il ſemble que Dieu ait voulu le convaincre plus fortement par ſa propre experience, du neant de la fortune du monde, fut

celle de ſa priſon d'Allemagne. Car aprés avoir ſervy ſi longtemps ſous trois Roys ; aprés avoir eſſuyé mille perils dans les armées de tous ces Princes ; aprés avoir eu aſſez de reſolution pour tenir teſte durant plus de trois jours, avec quinze ou ſeize cens hommes ſeulement, à trois armées dans un méchant Bourg, juſque là que Monſieur de Vitry qui commandoit le Corps, mais qui n'agiſſoit que par ſon conſeil, à cauſe qu'il étoit encore fort jeune, a dit depuis qu'il ne vit jamais un plus grand courage dãs une occaſion où preſque tous les autres Officiers paliſſoient ; aprés avoir procuré par ce moyen une capitulation avantageuſe aux Troupes du Roy ; il fut enfin oublié dans la priſon, & oublié juſqu'à un point qu'on s'efforça même d'étouffer l'action du monde la plus glorieuſe, & qu'il ſe vit obligé de payer par deux fois ſa rançon, ſans qu'en France l'on penſaſt ſeulement à luy.

'ant de ſervices ſi mal recompen-
commencerent à le dégoûter du
de. Et Dieu ayant achevé de le
her par quelques autres evene-
s que l'on verra dans ces Memoi-
il reſolut de ne plus penſer qu'à
ſalut. Il renonça donc enfin au
le en un âge déja avancé, aprés
ir paſſé cinquante ſix ans dans les
nées & à la Cour, & il ſe retira
ne Maiſon de campagne, pour ne
plus occuper que de la penſée de
nort.

Comme il s'entretenoit ſouvent
ec un de ſes amis, à qui Dieu avoit
it la même grace qu'à luy, de quit-
r le monde; cét amy qui avoit une
tention particuliere à remarquer
s voyes differentes par leſquelles
ieu ſe plaiſt de conduire ceux qu'il
ut enfin attirer à ſon ſervice, trou-
a quelque choſe de fort extraordi-
ire dans les divers évenemens de
vie qu'il luy racontoit. Il crut qu'il

ne ſeroit pas inutile de les mettre par écrit ; & que même ayant eû part à beaucoup de grandes affaires, où le Roy & les Generaux l'employoient ſouvent à cauſe de ſon courage, & de ſa conduite tant de fois éprouvée, le recit de tous ces évenemens ſoit particuliers ou publics, pourroit étre favorablement reçeu de ceux qui ſçavent eſtimer les hiſtoires particulieres. Ce fut donc ce qui le porta à l'engager inſenſiblement à dire les principales circonſtances de ſa vie, dont il pouvoit ſe ſouvenir. Le Sieur de Pontis le fit d'abord fort ſimplement & ſans penſer au deſſein qu'avoit ſon amy. Mais s'en étant enſuite douté, il ne vouloit plus parler, regardant tout ce qui étoit paſſé comme mort pour luy, & comme devant l'étre auſſi pour tous les autres. Mais enfin il conſentit avec peine au deſir de cette perſonne à qui il ne pouvoit rien refuſer, laiſſant en ſa diſpoſition

Digitized by Google

aire de ces Memoires ce qu'il roit à propos. Auſſi n'en a t'il vis parlé depuis qu'on les eut vez.

'on eſpere que ceux qui prendront eine de les lire pourront en porter igement ſemblable à celuy qui a gé à les donner au public. Car il ble qu'on peut aſſurer qu'il eſt dif- e de trouver dans la vie d'un ſeul me tant d'exemples de ſageſſe, onduite, de generoſité, & de vray rage. Auſſi l'on a regardé ces Me- ires comme pouvant ſervir beau- p à tous les jeunes Gentilshommes, ſur tout à ceux qui s'engagent ns la Cour & dans les Armées. n ſçait combien il eſt difficile de maintenir dans ces poſtes, au milieu une multitude de gens qui étant eſque tous d'humeurs aſſez diffe- ntes, n'ont tous neanmoins qu'un ul & même but, qui eſt d'avancer ur fortune aux dépens de celle des

autres. Cinquante ſix ans que cét Officier à paſſez dans un métier ſi penible, l'ont rendu habile & luy ont acquis le droit de donner quelques leçons à ceux qui n'ont pas encore l'experience qui ſert à former l'eſprit, & à perfectionner le jugement. Ils apprendront par pluſieurs exemples qui ſont comme autant de maximes reduites en pratique, en quoy conſiſte le vray courage d'un Gentilhomme, & qu'il eſt autant éloigné de cét excez de brutalité ſi ordinaire à la jeuneſſe, que de cét autre excez de foibleſſe & de lâcheté. Ils verront qu'il y a une generoſité qui ſçait ſe vanger d'une maniere beaucoup plus avantageuſe & plus honorable, que n'eſt celle de la paſſion & de la fureur; que la ſageſſe jointe à la fermeté acquiert ſouvent plus d'honneur & gagne plus de victoires, que l'emportement de la colere & de la vengeance; que c'eſt même ordinairemẽt une preuve d'une

Digitized by Google

grande foibleſſe de ne ſçavoir
dans les rencontres moderer quel-
leger reſſentiment ; & que le ca-
ere d'un cœur vrayment genereux
le tendre à ſurmonter plutoſt ſon
emy par la bonté que par la vio-
:e. Ce n'eſt pas qu'ils n'y rencon-
it auſſi pluſieurs fautes qu'il a fai-
; mais ces fautes mêmes qui luy
beaucoup ſervy, pourront ne leur
: pas moins utiles s'ils ont ſoin d'en
r le même fruit qu'il en a tiré.

Quant à ce qui regarde la guerre,
peut aſſurer qu'il y trouveroit de-
y s'inſtruire beaucoup ; puiſque de
nds Generaux de ſon temps ont
miré ce qu'il a fait en diverſes oc-
ſions, où n'étant que ſimple Officier,
agy d'une maniere qui faiſoit con-
ître que s'il n'avoit pas la qualité
General d'armée il en avoit toute
capacité, & qu'il étoit en état de
ire pour le moins autant d'honneur
:ette Charge qued 'en recevoir.

Digitized by Google

Au reſte on eſpere que les Lecteurs auront la bonté d'excuſer ce qu'ils pourront remarquer de moins exact & de moins propres dans les expreſſions qui regardent principalement la Guerre. On ne doute point qu'il ne s'y rencontre pluſieurs fautes, que les gens du métier attribueront s'il leur plaiſt plutoſt à celuy qui a recueilli ces Memoires & qui les donne au Public, qu'à leur autheur.

MEMOIRES

[EMOIRES
DU SIEUR
DE PONTIS.

STANT âgé de quatorze ans, & ayant perdu mon pere & ma mere, ie ſentis une inclination extraordinaire pour la guerre, & réſolus de commencer à en apprendre le métier. Je ſervis d'abord année dans le Regiment de Bonoù ie portay la carabine, le mouſquet n'y étant point en uſage. Je remay enſuite à Pontis pour voir ſi n frere aîné, qui avoit ſelon la tume du pays tout le bien de la iſon, ſeroit dans la diſpoſition de e quelque choſe pour moy ; & ie ay quelques mois avec luy. Mais ant qu'il ne me vouloit employer aux ſoins du ménage, dont ie me

Digitized by Google

ſentois fort éloigné, je pris reſolution de m'en aller à Paris, & de pouſſer moy-même ma fortune auſſi loin que je pourrois. Je demanday à mon frere l'argent dont j'avois beſoin pour cela ; mais la dureté qu'il me témoigna en ne me donnant qu'une réale, que j'ay toûjours gardée depuis pour marque de ſa generoſité, m'obligea d'aller trouver mes autres parens & de m'adreſſer particulierement à une tante que j'avois qui m'aimoit beaucoup. Elle me donna les habits dont j'avois beſoin & vingt-cinq écus, pour faire mon voyage. J'avois un oncle qui m'affectionnoit auſſi beaucoup, lequel me donna un petit cheval, & avec cet équipage de cadet, je partis aprés avoir pris congé de mes parens pour m'en aller à Paris, en la compagnie d'un Avocat de la Province qui y venoit auſſi. Paſſant par Grenoble qui eſt à deux journées du village de Pontis, je me crus obligé d'aller ſalüer Monſieur de l'Ediguieres, de qui j'avois l'honneur d'être parent. Il me reçut avec beaucoup de bonté, & me demanda ce que j'avois deſſein de faire allant ainſi à Paris

uy répondis que j'y allois pour
endre à devenir honnête homme,
ıe rendre digne de luy offrir mon
ice. Il fut ſatisfait de ma réponſe
le mon deſſein ; & me donna un
de ſa main pour me recommander
ſonſieur de Crequy ſon fils qui
t alors en traité du Regiment des
des, luy mandant de m'y recevoir
ıme un allié, & comme un jeune
ıtilhomme qu'il conſideroit parti-
erement : Mais Monſieur de Cre-
ne conclut pas ſitoſt ſon marché,
qui l'empeſcha d'executer l'ordre
Monſieur ſon Pere. Cependant la
ıde paſſion que j'avois d'entrer
ıs le Regiment des Gardes, com-
êtant la meilleure école du métier
e je deſirois d'apprendre, me porta
ıller me preſenter à Monſieur de
illon qui en étoit Meſtre de Camp,
ır luy demander la grace d'être reçu
ıs le Regiment. Mais Monſieur de
illon qui ne ſouffroit point que l'on
ıntraſt ſi jeune, me dit qu'il ne pou-
it pas m'y recevoir. Il accompagna
ıntmoins ce refus du plus grand té-
ıignage d'amitié qu'il pouvoit ja-
ıis me donner, me promettant de me

garder un an chez luy, iuſqu'à ce que je fuſſe aſſez fort pour pouvoir entrer dans le corps.

Il ne laiſſa pas quelque temps aprés de me faire entrer dans le Regiment avec une affection particuliere, qu'il me continua toûjours depuis, ainſi que je le feray voir dans la ſuite.

Comme les actions de generoſité doivent être propoſées pour ſervir d'exemple, je ſuis obligé de rapporter en ce lieu celle dont M. de Vitry Capitaine des Gardes du Corps uſa à mon égard dans ce temps que j'eſtois Cadet au Regiment des Gardes ſous le Roy Henry IV. Etant un jour à Melun j'allay à la chaſſe avec trois de mes Camarades dans la Foreſt de Fontainebleau. A l'entrée de cette Foreſt nous apperçumes un grand Cerf qui venoit à nous. L'ardeur de la Chaſſe m'emporta à l'heure méme, & ſans me mettre trop en peine ſi cette beſte étoit privilegiée, je luy déchargeay un grand coup de fuſil dont je l'abbatis. Je rechargeay auſſitoſt aprés mon fuſil de peur de ſurpriſe, & preſque dans le moment nous entendîmes les chiens qui le ſuivoiét,

Digitized by Google

mes piquer à nous un Cavalier
toit Monſieur de Vitry, lequel
nença à nous crier : Allons Ca-
; armes bas. Sur ce qu'il vit que
n'eſtions pas diſpoſez à le faire,
t la main au piſtolet ; & moy le
hant en jouë avec mon fuſil en
ne temps, je luy criay de ne ſe pas
ocher, & de ne me pas obliger de
ſur luy. Comme il y eût eû de la
erité à luy de s'avancer, il prit le
ſage party, qui fut de tourner bri-
& d'aller s'en plaindre au Roy.
pendant comme il ne faiſoit pas
pour nous de demeurer là davan-
e, nous nous retirâmes à petit bruit
Melun ; & jugeant bien que cette
ire pourroit avoir quelques ſuites,
lemanday à Monſieur de Briſſac
n Capitaine, congé d'aller faire un
it voyage à Paris où je luy témoi-
ay que j'avois à faire. Mes trois
res Camarades trouverent moyen
ſi de s'abſenter de la Compagnie.
nſi le Roy ayant donné ordre aux
ficiers du Regiment d'en faire la
euë en preſence de Monſieur de
try, afin qu'il puſt remarquer les
upables, il n'en put reconnoiſtre

aucun. On ne laiſſa pas neanmoins de m'en ſoupçonner, à cauſe qu'on ſçavoit que i'eſtois ardent à la Chaſſe. Mais comme j'avois demandé mon congé dans les formes on eut peine à me iuger tout à fait coupable. Cela ſe paſſa ainſi ſans que l'on en parlât beaucoup davantage.

Au bout de deux ou trois mois, il arriva que lors que j'eſtois en faction devant la porte du Louvre, M. de Vitry en paſſant me reconnut. Ho ho Cadet, me dit-il, ie vous reconnois: c'eſt donc vous! vous ſouvenez-vous du cerf de Fontainebleau? Je me trouvay à la verité fort embarraſſé de ſon compliment ſur tout dans le poſte où ie me trouvois, qu'il ne m'eſtoit pas permis de quitter. Ne me reſtant que la voye de ſoumiſſion & de priere, ie luy dis de la maniere la plus humble & la plus touchante. Ah, Monſieur, voudriez-vous me perdre! Ayez pitié d'un pauvre Cadet comme ie ſuis. Il me répondit auſſitoſt le plus genereuſement du monde: C'eſt aſſez que ie vous connoiſſe: & bien loin de vous perdre, ie veux vous ſervir, & vous témoigner l'eſtime que

is de vous. Venez me voir. Je
s donne ma parole, foy de Gen-
omme, qu'il ne vous arrivera au-
mal. Cependant lorſqu'il fut paſ-
ne m'aſſurant pas encore trop ſur
arole, ie fis témoigner à mon Ca-
l que j'avois quelque incommodi-
ui m'empeſchoit de pouvoir gar-
plus long-temps ce poſte, & le
y d'en mettre un autre à ma place;
u'il fit à l'heure même, ſans qu'il
outaſt de rien, & ie me tins enſuite
mes gardes. Je differay deux ou
s iours à aller voir M. de Vitry,
gnant toûjours, & ne le connoiſ-
pas encore pour auſſi genereux
il êtoit. Mais enfin ie reſolus d'y
r un matin avec deux ou trois de
s Camarades. Nous le trouvâmes
ore au lit; & étant entré ie luy fis
n compliment avec mille excuſes
malheur qui m'eſtoit arrivé, & luy
oignay mon extréme déplaiſir de
que j'en avois uſé ſi brutalement
ers une perſonne de ſa qualité, à
generoſité duquel j'eſtois obligé de
vie. Il me reçut avec de grands
oignages d'affection, & m'em-
ſſa en me diſant qu'il êtoit ravy

de connoître mon cœur, & qu'il ſe ſerviroit de moy dans les occaſions. Comme il jugea même que je pouvois avoir beſoin de quelque argent, il me preſenta quelques piſtoles avec beaucoup d'honneſteté, & me força de les recevoir en me diſant qu'un ſoldat ne devoit rien refuſer.

Je ne dois pas non plus oublier ce qui ſe paſſa vers ce méme temps entre moy & un de mes amis, & le malheur que je penſay m'attirer pour m'étre piqué d'agir avec amitié & generoſité à ſon égard. Il s'appelloit Eſperance, & étoit bâtard du fameux Monſieur de Grillon. S'eſtant battu en duel aprés un Edit tres-ſevere par lequel le Roy deffendoit les duels, il fut arreſté & condamné à être tiré par les armes. Il me conjura ſelon la coûtume, étant mon amy intime, de vouloir luy ſervir de parrein & de luy tirer le premier coup. Mais pour moy qui ne pouvois pas regler mon amitié ſur cette cruelle & fauſſe coûtume, je luy dis tout net que c'étoit à cauſe de cela méme que j'eſtois ſon intime amy, que je ne voulois pas être ſon bourreau, & qu'abſolument je ne pouvois pas tuer

y que j'aimois. Il me preſſa & me
le nouvelles inſtances pour me
er à luy rendre ce témoignage de
amitié, me diſant toûjours que
oit une coûtume pratiquée par les
fidelles amis. Je luy repartis avec
neté que je ne ſuivois pas la coû-
e ny la mode dans mon amitié, &
l étoit inutile qu'il me preſſaſt ſur
choſe dont j'avois horreur & que
e ferois jamais. Nôtre Lieutenant
onnel nommé de Sainte Colom-
, & Monſieur de Briſſac mon Ca-
ine m'ordonnerent tous deux de
e ce que mon amy me demandoit.
leur répondis ſans heſiter que l'a-
ié que je luy portois me le deffen-
. On en vint enſuite aux menaces,
on me dit que ſi je n'obeïſſois à la
tice, je ſerois mis à la place du cri-
nel. Je repartis avec la méme con-
nce que je ne pouvois point obeïr
cela, & que j'eſtois preſt de mou-
en la place de mon amy, plutoſt
e de le faire mourir. On me mena
ſitoſt en priſon, où j'allay ſans
ne pour une ſi bonne cauſe. Mais
reconnut enfin que ma reſiſtãce en
point ne venoit pas d'enteſtement

ny de caprice, mais d'un vray fonds d'amitié qui ne permet pas à un amy genereux d'ôter la vie à ſon amy pour ſe conformer à une fauſſe & ridicule coutume. Ainſi on me fit ſortir bientoſt aprés : Et quoy que les regles de la diſcipline militaire fuſſent cauſe que l'on me fit une reprimande, les Officiers m'en eſtimerent davantage, & loüerent la fermeté que j'avois fait paroître en cette rencontre.

J'eus enſuite occaſion de me faire connoître de quelques-uns des principaux de la Cour, par une rencontre qui bien que peu conſiderable en elle-même ne fut pas deſavantageuſe à un ieune cadet comme i'eſtois. Le Roy Henry IV. étant à Fontainebleau, eut quelque ſoupçon contre un des premiers Seigneurs de ſa Cour ſur le ſujet d'une Dame qui étoit dans le Château, & ſe douta qu'il l'alloit voir en ſecret. Mais comme il le faiſoit ſi adroitement qu'on ne pouvoit le découvrir, aprés que le Roy eut penſé aux moyens qu'il pourroit trouver de le ſurprendre, il crut enfin devoir choiſir une perſonne fidelle, adroite, & hardie pour executer ſon deſſein, & le tirer de l'inquie-

Digitized by Google

où il êtoit. Il dit donc à Monſieur Belingan un de ſes premiers Vade Chambre, qui êtoit dans tous ecrets, de luy trouver deux hom- tels qu'il les demandoit pour les er à deux avenuës, où ils puſſent rver celuy contre qui il avoit eu oupçon. Monſieur de Belingan ayant parlé à Monſieur de Sainte ombe Lieutenant de la Meſtre de np du Regiment des Gardes, ce- cy alla commander au premier Ca- l de ſa Compagnie de luy choiſir x Soldats qui euſſent de l'eſprit & cœur autant qu'il en êtoit beſoin r cette affaire. Le ſort tomba ſur y, & le Caporal ayant crû pouvoir choiſir pour être un de ceux que devoit preſenter au Roy, me na à ſon Lieutenant qui me fit par- à Monſieur de Belingan; lequel dit qu'il ſe preſentoit une occaſion s-avantageuſe pour moy; qu'il y oit de faire ma fortune, & en me ſant connoître au Roy luy rendre ſervice conſiderable. On a crû, ûta-t'il que vous ne manqueriez ny cœur ny de conduite pour cette af- re. Il vous eſt tres-important de

faire connoître que l'on ne s'eſt pas trompé dans le choix que l'on a fait : il y va de tout pour vous. Je laiſſe à juger de la diſpoſition où pouvoit être un jeune Cadet comme j'étois, lorſque j'entendis parler du ſervice du Roy & de ma fortune. Je remerciay Monſieur de Belingan en luy témoignant que je n'oublierois de ma vie la grace qu'il me faiſoit de me procurer une occaſion ſi avantageuſe, & je l'aſſuray en méme temps que je m'acquitterois fidellement de la commiſſion qu'il me donneroit. Il me declara la volonté du Roy, qui étoit que je me miſſe la nuit en ſentinelle dans quelque endroit de la Galerie où je ne puſſe être vû, & d'où je puſſe voir celuy que Sa Majeſté ſoupçonnoit d'entrer vers les onze heures dans une certaine Chambre du Château ; que je le ſuiviſſe par tout juſqu'à ce qu'il fuſt rentré dans la chambre où il couchoit, afin qu'on pût être aſſuré qui il étoit ; mais comme il pourroit ouvrir & fermer diverſes portes pour empeſcher qu'on ne le ſuiviſt, il me donna une clef qui les ouvroit toutes ; & ajouta, que je devois me contenter, de le ſuivre, ſans

rien dire, prenant garde seule-
t à ne le point perdre de vûë jus-
ce qu'il fust rentré dans sa cham-

J'assuray de nouveau Monsieur
Selingan qu'il se pouvoit repoſer
noy de cette affaire, & que j'espe-
qu'il en auroit bientoſt éclairciſ-
ent. J'allay auſſi-toſt remarquer le
e le plus propre pour mon deſſein;
prés l'avoir choiſi, je m'en retour-
en attendant l'heure qu'il y fallut
r qui étoit celle du coucher du
y, où l'on m'avoit dit que cette per-
ne étoit d'ordinaire, je revins donc
les unze heures dans la Galerie,
ne plaçay en un lieu obſcur, & où
ie pouvois étre veu. Au bout d'une
ire j'entendis venir celuy dont on
ivoit parlé: Mais comme il n'avoit
nt de lumiere on ne pouvoit le cõ-
ître. Je ne luy donnay pas le loiſir
ntrer dans la Chambre où il alloit,
ce que je le ſuivis; & luy m'ayant
tendu tourna à coſté dans une autre
lerie, où il ſe coula ſi doucement
ſi viſte qu'il s'en fallut peu qu'il ne
échappaſt dans l'obſcurité. Cela
obligea de doubler le pas pour le
ivre de plus prés. Il ſe douta auſſi-

Digitized by Google

toſt qu'on le ſuivoit & étant entré dans la Galerie des Cerfs il tira la porte ſur luy eſperant de m'arreſter tout court. Mais il fut bien étonné d'entendre ouvrir la porte aprés luy, & de ſe voir ſuiuy comme auparavant. Alors pour ſe delivrer de celuy qui le ſuivoit ſi fidelement, il fit cent tours dans les Cours & Baſſe-Cours, & enfin il ſe ſauva tout d'un coup dans le Jardin dont il ferma bruſquement la porte croyant m'échapper par ce moyen, & ſe cacher en quelque lieu. Son deſſein luy reuſſit aſſez heureuſement d'abord ; Car s'étant jetté dans une grande & épaiſſe Paliſſade qui faiſoit un grand ombrage & le mettoit à couvert de la clarté de la Lune, je ne vis perſonne lorſque j'entray dans le Jardin. Je commençay à entrer dans une grande apprehenſion; je courus & fis divers tours dans ce Jardin ſans pouvoir rien découvrir : mais lorſque j'étois comme au deſeſpoir & outre contre moy-même de l'avoir ainſi laiſſé échapper, retournant vers la porte & regardant dans l'épaiſſeur des plus proches Paliſſades je l'y apperceus, & me reſolus

ne le plus perdre, de le ſuivre de
prés. Luy ſe voyant ainſi décou-
ſortit de la Paliſſade tout en co-
faiſant mine de vouloir s'en aller
viſte : mais tout d'un coup il ſe
urna, & dit tout haut. Ha ! c'eſt
, & il fit ſemblant de mettre l'é-
à la main. Je m'arreſtay & demeu-
ferme ſans dire un ſeul mot, ainſi
l m'étoit ordonné. Comme je fis
e de me vouloir deffendre, reſolu
e faire ſi on m'y euſt obligé, ce
gneur jugeant à ma mine que je
ois pas d'humeur à me laiſſer
iſſer fit encore quelques tours, &
tra enſuitte dans la Galerie, d'où il
retira dans ſa chambre, à la porte
laquelle je demeuray comme en
tiõ. Mais je n'y fus pas long-temps
l parce que vers les deux heures
ſieur de Belingan vint me trouver
ur ſçavoir ce que j'avois remarqué.
commençois à luy conter tout ce
i s'étoit paſſé lorſque le Roy luy
me parut au bout de la Gallerie en
obe de chambre avec une petite
terne à ſa main. Nous allaſmes au
vant de luy, & je luy rendis compte
ma commiſſion le mieux qu'il

me fut poſſible. Quoyque je n'euſſe jamais parlé au Roy, je luy racontay ſans m'étonner tous les tours & retours que j'avois fait faire à ce Seigneur. Et lorſque je luy repreſentois aſſez naïvement la colere avec laquelle il êtoit ſorty tout d'un coup de la Paliſſade, & avoit fait mine enſuitte de mettre l'êpée à la main, Sa Majeſté m'interrompant me demanda : mais qu'aurois tu fait, Cadet, s'il êtoit venu iuſqu'à toy ? je me ſerois deffendu, Sire, luy dis-ie ; Car vôtre Majeſté m'avoit bien fait dire de ne point parler, mais non pas de ne me point deffendre. Le Roy s'éclattant de rire, ajouſta : ie le juge bien à ta mine. Il voulut enſuitte que ie luy repreſentaſſe plus particulierement la poſture & l'action de ce Seigneur, ce que je taſchay d'exprimer de la maniere la plus vive & la plus agreable qui me fut poſſible & que ie jugeois devoir davantage luy plaire. Et toute cette petite comedie êtant ainſi achevée, il me dit ; Qu'il êtoit parfaittement ſatisfait de mon ſervice, & me promit de ſe ſouvenir de moy. Monſieur de Belingan me prit dés lors en une particuliere

ere affection à cauſe de la manie-
nt i'avois reçeu & executé la
ſition qu'il m'avoit faite ; &
nt avoir plus de lieu de me ſer-
prés du Roy, il me demanda ſi ie
is point eu de parens qui euſſent
quelques ſervices conſiderables
Majeſté. Je luy nommay entre
utres un oncle que i'avois qui
elloit d'Eſtoublon & qui s'étoit
ſignalé dans les guerres de Pro-
e. Il en prit occaſion depuis de
au Roy en parlant de moy, que
adet ſuivoit les traces d'un de ſes
s qui avoit conſiderablement
Sa Majeſté, & qui ſe nommoit
oublon. Le Roy témoigna s'en
ſouvenir ; & ajouſtant qu'il étoit
ort brave homme, & luy avoit
u de grands ſervices; il donna or-
M. de Belingan de me faire tou-
cent écus, Monſieur de Belingan
t dit au Roy ; que ie meritois de
oucher tous les ans à cauſe des
s ſervices de mes parens, & de ce-
que j'avois moy-même rendu à Sa
eſté, il y conſentit ; & ainſi ie me
vay tout d'un coup coucché ſur
at ayant penſion du Roy. Eſtant

allé dés le lendemain chez Monsieur de Bellingan, j'y trouvay les cent écus tout comptez en quars-d'écus, & il me promit de solliciter le brevet de la pension qu'il obtint quelques iours aprés. J'avouë que je me sentis si fort obligé de la maniere si genereuse dont il me servit en cette rencõtre que j'ay recherché toute ma vie les occasions de luy témoigner ma parfaitte reconnoissance tant en sa personne qu'à l'égard de Messieurs ses enfans : Car je peux dire que l'ingratitude n'a iamais été mon vice, & que j'en étois autant éloigné par mon naturel, que j'ay reconnu depuis qu'on le devoit être par un sentiment élevé au dessus de la nature & plus digne d'un Chrêtien. Je me trouvay si surpris de voir tout d'un coup devant moy tant d'argent, que suivant mon inclination naturelle, j'en donnay au Caporal qui me l'avoit procuré par la bonne opinion qu'il avoit euë de moy, & en prétay encore à quelques autres de mes Camarades qui en avoient autant de besoin que moy. Ce qui fut cause qu'il ne m'en resta que fort peu.

Je demeuray encore quelques années

les Gardes juſqu'à ce que je me
›bligé d'en ſortir pour une miſe-
e affaire dont je parleray icy, afin
ire voir avec combien de ſageſſe
.oy a fletry d'une tache honteuſe
combats qui paſſoient auparavant
r honorables,& qui êtoient la ruï-
le ſa Nobleſſe.

In jeune Cadet comme moy nom-
Vernetel, reçut vn ſoufflet d'vn
:e Gentilhomme nommé du Mas
êtoit dans la même compagnie,&
l'ayant de ce coup jetté par terre,
marcha ſur le ventre. Cet affront
ſible le mit au deſeſpoir; & dans la
:eſſité malheureuſe où il ſe vit en-
gé par l'honneur du monde de perir
de s'en vanger, ne voyant point
ccommodement pour luy en cette
ncontre, il s'addreſſa à moy qui
›is ſon amy particulier, & me pria
l'aider à recouvrer ſon honneur.
:us grande peine à m'aboucher avec
. Mas, à cauſe que ſon action ayant
laté, ils êtoient beaucoup veillez.
ais enfin au bout de quinze jours ou
viron, lorſque tout le Regiment
oit à Argenteüil,& que les Officiers
oient aſſemblez au Conſeil de Guer-

re pour iuger un Soldat qui avoit volé, ie le fus joindre, & luy dis que Vernetel l'attendoit pour ce qu'il ſçavoit. Il me reſpondit qu'il avoit deux amis dont il ne ſe pouvoit deffaire. Je le priay de ſe contenter d'en expoſer un pour le ſervir, parce que j'étois ſeul avec mon amy. Mais comme ie vis qu'il n'y vouloit point entendre, ie le quittay en luy diſant que ie luy en raporterois bientoſt des nouvelles. Un Cadet qui nous entendit, me vint dire qu'il voyoit bien de quoy il s'agiſſoit, & me menaça en même temps de me découvrir s'il n'étoit de la partie, tant la fureur de ces ſortes de combats paſſoit alors pour une action heroïque. Je fis d'abord ce que ie pus pour le détromper du ſoupçon qu'il avoit eu : Mais ne l'ayant pû perſuader, ie me vis contraint de luy avouër l'état de la choſe : A quoy il me repartit froidement ; la cauſe eſt trop bonne, on ne ſçauroit y perir. La partie étant ainſi liée de part & d'autre, nous paſsâmes en batteau dans une Iſle où le rendez-vous étoit donné, & nous liâme le bâtelier pour empeſcher qu'on ne vint à nous, & pour pouvoir repaſſer aprés

combat, qui fut si sanglant que de
, il y en eut cinq de fort blessez,
nt un demeura sur le Champ, &
ourut vingt-quatre heures aprés;&
autre au bout de trois semaines. Il
riva sur la fin que nous fûmes ap-
rçûs par les Officiers du Regiment
ui étoient le long de l'eau; Il se mirét
même temps dans des bâteaux pour
ourir à nous. Mais ayant eu le loisir
e nous remettre dans le nôtre, nous
agnâmes l'autre bord, d'où chacun
t ce qu'il put pour se sauver. Pour
oy, comme j'avois été fort blessé de
eluy sur qui j'avois eu l'avantage, ie
us pris avant que de pouvoir gagner
e lieu où j'esperois de me retirer, &
n me conduisit en prison au Faux-
ourg saint Jacques, au même lieu où
st presentement l'Abbaye Royale du
Val-de-Grace, qui étoit alors la prison
les Soldats du Regiment. Il y en eut
encore quelques autres d'arrêtez; mais
ie fus seul mené en prison, n'ayant
point trouvé de faveur comme eux.
On travailla peu de jours aprés à me
faire mon Procez, dont la fin ne pou-
voit sans doute m'être avantageuse.
Mais le propre jour de la Pentecoste,

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

pendant que le Geolier & ſa femme étoient en devotion à l'Egliſe, quelques-unx de mes camarades ſongeant à me ſauver la vie, tant par leur inclination particuliere que par celle de M. de Grillon qui leur avoit témoigné qu'il ſeroit bien aiſe qu'on pût le faire, trouverent moyen de me jetter par une cheminée, une corde avec laquelle je montay juſques au haut, & me ſauvay par deſſus les toits. Je fus découvert, & on courut aprés moy; mais je gagnay une cave du Château de Biſſétre où je demeuray caché. Ainſi Dieu me ſauva doublement la vie, tant du côté de celuy contre qui j'avois eu affaire, que du côté de la Juſtice que je ne pouvois pas éviter. Me voyant alors hors d'état de paroître, & contraint d'attendre que cette affaire fût aſſoupie, je reſolus en 1602. d'aller joindre pluſieurs jeunes Gentilshommes qui s'en alloient en Hollande, & d'y paſſer tout le temps de ma diſgraces. Nous y fûmes donc tous enſemble, & y demeurâmes environ dix mois; au bout deſquels nous voulumes paſſer en Allemagne, & pouſſer enſuite juſques en Moſcovie. Mais nô-

voyage fut bien abregé. Car étant eux ou trois journées de la Haye, us fûmes pris par des coureurs du nce d'Orange qui nous traitterent deſerteurs,& nous cõduiſirent dans Ville voiſine où nous fûmes tous s en priſon. Cõme la juſtice qu'on t d'ordinaire aux deſerteurs eſt fort urte,l'on ne délibera gueres à nous ndamner.Mais ont eut égard à nôtre and nombre; & ainſi il fut ordonné ie nous ſerions decimez, afin que ux ſur qui le ſort tomberoit fuſſent ndus. Cependant, le ſort étant in-rtain, chacun craignoit également our ſoy, & tous prenoient le même ıtereſt à un malheur qui ne pouvoit eantmoins tomber que ſur une par-e.Un Religieux vint nous voir dans ı priſon pour nous conſoler, & nous réparer à la mort. Ce qui en porta uelques-uns à ſe confeſſer à ce bon ere : mais pour moy, j'avouë que je ne trouvay tellement étourdy, & ſi ffrayé de ce genre de mort ſi indigne l'un homme d'honneur,que je ne pus oint penſer à ma conſcience. Enfin le peril preſſant où nous nous vîmes nous ouvrit l'eſprit, & nous priâmes

l'un d'entre nous qui avoit beaucoup d'esprit, qui étoit sçavant, & qui surtout sçavoit fort bien parler Latin, d'écrire au Prince d'Orenge une lettre en forme d'Apologie pour tacher de le fléchir & d'obtenir nôtre grace. La facilité qu'il avoit à écrire, & la necessité presente le firent acquitter diligemment de cette commission. Il representa à son Alteſſe que nous êtions des Gentilshommes François, & qu'aprés que la curiosité & l'ardeur que nous avions euë pour la guerre nous avoit fait quitter nôtre pays pour venir porter les armes en un pays étranger & y apprendre les exercices Militaires qui s'y prattiquoient, nous êtions en quelque sorte excusables de ce que la même curiosité nous avoit poussez de nouveau à vouloir passer outre dans les autres Pays, afin de connoître les differentes coutumes de chaque nation, & de prendre ainsi de chaque Pays ce qu'il avoit de plus excellent : Que ce desir étoit naturel aux François plus qu'à tous les autres peuples; Et que si nous avions fait une faute en cette rencontre, en ne demandant pas nôtre congé, nous esperions

que

e ſon Alteſſe auroit la bonté de
ıs pardonner & d'excuſer l'humeur
üillante de la jeuneſſe Françoiſe;
'il n'y avoit point eu de malice de
tre part, mais un peu de cette legere-
naturelle à la nation : Qu'il étoit de
Grandeur de faire des exceptions des
upables & de diſcerner la qualité
s fautes par la diſpoſition naturelle
ceux qui les commettoient. Enfin
compoſa cette petite Apologie en ſi
:au Latin, & y employa tant de rai-
ns priſes d'une rethorique militaire
ıe la crainte d'une mort preſente ani-
oit beaucoup, qu'il fut impoſſible
ı Prince d'Orange de reſiſter à une
juſte & ſi douce violence, & qu'il
ous accorda ſur le champ nôtre gra-
:, à condition neantmoins que nous
:s ſervirions encore quelque temps.
ıinſi contre toute eſperance nous
chappâmes d'un ſi grand peril. Je me
ouvins ſur cela de ce que m'avoit pre-
ıit quelque temps auparavant un hom-
ne qui m'avoit declaré que je cour-
ois grand riſque de ma vie, mais que
'en ſortirois heureuſement. Avant
lonc que je partiſſe pour m'en aller
ın Hollande, comme j'ay dit, je re-

ſolus d'aller, ou plutoſt je fus entraîné par deux de mes amis chez un fameux Aſtrologue nommé Hieronimo qui demeuroit en la place Maubert à Paris. L'un êtoit Procureur General au Parlement d'Aix en Provence, & l'autre êtoit Enſeigne aux Gardes. Le Procureur General s'habilla en homme d'épée, & afin de mieux tromper l'Aſtrologue, il nous dit de faire mine d'être ſes Gentilshommes ſuivans. Lorſque nous fûmes entrez dans ſa chambre qui étoit fort propre & bien meublée, & où l'on voyoit ſur la table quantité de beaux Globes & de Spheres qui faiſoient le ſujet de ſon étude, noſtre homme de Robbe traveſty en Cavalier luy fit le compliment ordinaire en luy diſant, que la reputation qu'il avoit de s'être rendu habile dans la connoiſſance de l'avenir, l'avoit porté à venir chez luy pour connoître par ſon moyen ce qui luy arriveroit dans la ſuitte de ſa vie, & il le pria de vouloir bien ſatisfaire ſa curioſité en cela, l'aſſurant auſſi de luy donner toute ſorte de ſatisfaction de ſon côté, c'eſt-à-dire, qu'il luy ouvrit en même temps ſa bourſe pour le porter davan-

ge à luy découvrir les ſecrets de ſa ience. L'Aſtrologue luy répondit ec beaucoup de gravité, que la repu-tion d'un homme êtant ſouvent fort ompeuſe, il vouloit luy donner d'au-es aſſurances pour le porter à le roire. Ainſi, Monſieur, ajouta-t'il, vant que de vous dire ce qui vous doit rriver, je vous diray ce qui vous eſt éja arrivé, afin que vous ſoyez aſſuré de la verité de l'advenir par la verité du paſſé. Je n'ay pas l'honneur de vous connoître ny ces deux Meſſieurs auſſi que je n'ay jamais veus, & dont je n'ay jamais ouy parler non plus que de vous. Cependant je vous diray, qu'ils ne ſont pas de voſtre ſuite. L'un eſt Enſeigne au Regiment des Gardes, & l'autre eſt Soldat dans le méme Regiment. Pour vous; Monſieur, il me ſemble qu'une robbe conviendroit mieux à une perſonne de voſtre condition. Cette épée n'eſt pas ſans doute de voſtre métier. Il ne ſemble pas non plus que vous ſoyez de ce pays; vous tirez plûtoſt ſur la Provence. Il le ſupplia enſuitte de l'excuſer, s'il ne pouvoit pas luy en dire davantage en noſtre preſence, & le pria de prendre

la peine d'entrer avec luy dans ſon cabinet, là il commença à luy découvrir le ſecret de ſa conſcience, en luy diſant ce qui ſe paſſoit entre luy & la fille d'un Preſident du Parlement d'Aix, & ajoutant qu'on pourroit bien l'obliger par la Juſtice de l'épouſer; mais que comme ſon pere ne voudroit pas y conſentir, il ſeroit contraint de ſortir de ſon pays & de ſe retirer à Veniſe, d'où il ne pourroit revenir qu'au bout de pluſieurs années, & par le moyen d'une grande ſomme d'argent. La curioſité du Procureur General étant plus que ſatisfaite d'en avoir tant ſçû, il ne voulut point approfondir davantage les ſecrets de l'avenir, & il pria l'Aſtrologue d'en demeurer là. Ils ſortirent ainſi du cabinet. Et l'Enſeigne l'ayans enſuitte queſtionné ſur ce qui le regardoit, il mit tout d'un coup la main ſur ſa playe, & luy découvrit une choſe dont luy-méme ne s'eſtoit pas encore apperçû. Il ajoûta que dans un tel mois qu'il luy marqua, il auroit un different pour lequel il ſeroit caſſé & perdroit ſa charge. Pour moy, comme je n'eſtois venu chez cet Aſtrologue que par compagnie, & que

leurs ce qu'il avoit dit aux autres, me donnoit pas une grande curiosi- de connoistre ce qui me touchoit, luy témoignay peu d'empressement ar le sçavoir. Luy de son côté trou- it quelque chose de plus embroüillé r mon sujet, & ne pouvant à ce qu'il us parut penetrer tout d'un coup ns l'obscurité de mes avantures, il e dit méme, ce qui est assez remar- uable, qu'il vouloit prendre plus de emps pour penser à moy. Il me decla- a neanmoins en attendant, que je cour- ois grand risque de ma vie dans quel- que temps, mais que j'échapperois de ce danger. Toutes ces choses qu'il nous avoit dites nous arriverent à tous trois ponctuellement, comme il nous les avoit declarées. Le Procureur Ge- neral ayant été poussé par le Presidẽt dont il avoit abusé la fille, fut condam- né à l'épouser : & son pere n'ayant pas voulu y consentir, peut-être à cause que cette fille n'estoit pas assez riche pour luy, il se vit contraint de se refu- gier à Venise, d'où il eut toutes les peines du monde à revenir aprés plu- sieurs années, ayant été obligé de ra- chepter sa liberté & son retour à force

d'argent. L'Enseigne aux Gardes fut cassé & chassé de sa Compagnie environ trois mois aprés, qui étoit justement le temps qu'on luy avoit declaré. Et pour moy, comme j'ay dit, j'essuyay ensuite un assez grand peril ayant été condamné en Hollande à être pendu comme deserteur.

Quoy que je sçache qu'on ne doit point ajoûter de foy à ces sortes de predictions, que ceux qui y ont recours offensent Dieu par une curiosité criminelle; & que * *la pieté Chrétienne*, selon que nous l'ont appris les Saints, *rejette & condamne cette science, comme trompeuse & impie*, j'ay cru neanmoins pouvoir rapporter cette histoire qui me regarde, non pour donner aucune creance à tous ces faiseurs d'Horoscopes, mais pour avoir lieu au contraire de faire connoître icy à ceux qui y ajoutent foy qu'ils sont miserablement trompez par le demon. Car premierement, il semble que nous devons établir comme un principe constant de nôtre foy, que c'est Dieu seul qui preside sur le sort des hommes, & que rien ne dépend plus immediatement de son pouvoir que leur vie; puisque com-

* *Aug. Confess. lib. 4. c. 3. lib. 7. c. 7.*

il les a tirez du neant par ſa main
ıte-puiſſante, ils y tomberoient
'ailliblement ſi cette méme main ne
; ſoûtenoit. Il eſt donc indigne de
›tre Religion d'attribuer à des aſtres
: pouvoir qui ne peut appartenir qu'à
›ieu comme au Createur & au Souve-
ain ; & c'eſt retomber en quelque
orte dans l'idolatrie, & reconnoiſtre
:es aſtres comme des Dieux de les re-
garder comme dominant & comme
tout-puiſſant, non ſeulement ſur nô-
tre vie, mais encore ſur nôtre volonté,
& ſur nôtre bonne ou mauvaiſe fortu-
ne. Que ſi l'on demande comment
donc il peut arriver que ceux qui s'at-
tachent à cette ſcience, ſemblent ſou-
vent voir ſi clair dans l'avenir, & dé-
couvrent tant de choſes qu'il paroiſt
humainement impoſſible qu'ils puſ-
ſent ſçavoir ; je répons premierement
que j'ay vû dans le Livre François des
Confeſſions de S. Auguſtin, *Que Dieu
fait ſouvent par de ſecrets mouvemens que
ſans que ces Aſtrologues ny ceux qui les cõ-
ſultent, ſçachent ce qui ſe paſſe dans eux,
les uns rendent des réponſes, & les autres
les reçoivent telles qu'ils meritent ſelon la
corruption qui eſt cachée au fonds de leurs*

Digitized by Google

ames, & ſelon l'abîme impenetrable de ſes juſtes jugemens. J'ay vû encore dans le même livre que *les conjectures des hommes rencontrent quelquefois par hazard la verité, & que dans la multitude des choſes qu'ils prédiſent il en arrive quelques-unes, non que ceux qui les aſſurent en ayent aucune connoiſſance, mais parce qu'entre tant d'évenemens imaginaires qu'ils prédiſent en l'air, il eſt preſque impoſſible que dans le cours des choſes du monde, il ne s'en trouve quelqu'un de veritable.* D'ailleurs la communication que peuvent avoir quelques-uns de ces Aſtrologues avec le Demon leur procure la connoiſſance de pluſieurs choſes qu'ils ignorent; & Dieu luy donnant ſouvent par un effet de ſa juſtice le pouvoir de faire du mal ou du bien à ceux qui ſe confient en luy, il ne luy eſt pas fort difficile de leur predire ce qu'il a reſolu d'executer. Il eſt donc tout à fait ridicule d'attribuer à une certaine conſtellation la bonne ou la mauvaiſe fortune d'un homme, puiſque comme il eſt fort bien prouvé dans le même livre dont j'ay parlé de deux perſonnes nées dans un même moment & ſous un même regard de planettes, l'une eſt heureuſe & élevée dans les charges les plus ho-

:ables, & l'autre vit dans la ſervi-
le & dans la derniere miſere ; &
e de deux jumeaux comme étoient
iü & Jacob qui ſe ſuivirent de ſi
ès en venant au monde, qu'il étoit
poſſible à un Aſtrologue d'en re-
ırquer la difference dans les aſtres,
n fut d'une inclination ſi differente
l'autre, que bien loin de ſe reſſem-
er comme jumeaux, à peine avoient
même la reſſemblance ordinaire des
)mmes. Ainſi tout cet appareil de
lobes & de Spheres dont ſe ſervent
s Mathematiciens ne me paroiſt pro-
:ement qu'un fantôme, & qu'une
iimere dont ces ſortes de gens pren-
ent plaiſir à leurrer le monde.

Je ſçay qu'on a voulu faire paſſer les
:edictions de Noſtradamus, pour de
eritables propheties. Mais ſans m'en-
ager à examiner une choſe que je re-
onnois être au deſſus de moy, j'aſſu-
eray hardiment ou que cet homme a
u l'eſprit de prophetie qui ne peut-
:tre qu'un don de Dieu, & qu'en ce
:as on ne doit pas faire difficulté de
:egarder ſes prédictions comme divi-
nes ; ou qu'il a ſuivy l'art des Mathe-
maticiens qui ne diſent rien qu'avec

Digitized by Google

incertitude, & plûtoſt en déclinant au hazard qu'en prévoyant l'avenir, & ſouvent méme en ſuivant l'eſprit d'illuſion qui les trompe, & qui les fait d'autant plus tromper, que Dieu permet quelquefois qu'il leur prediſe des choſes veritables pour les aveugler davantage. Je ne pretends point, comme j'ay dit, rien decider ſur le ſujet de Noſtradamus ; mais je rapporteray ſeulement icy une hiſtoire que j'ay appriſe de la propre bouche de ſon neveu; dont le monde jugera.

Comme je connoiſſois fort particulierement ce neveu de Noſtradamus, il me contoit diverſes choſes ſurprenantes de ſon oncle : mais entre les autres, il me rapporta celle-cy qui me paroît aſſez conſiderable touchant un Gouverneur d'Aiguemortes. La femme de ce Gouverneur ne ſe conduiſoit pas avec la fidelité qu'elle devoit à ſon mary, & ayant eu le malheur de plaire au Conneſtable de France, elle ſouffrit qu'il la vint voir un peu trop ſouvent pour ſon honneur. Le Gouverneur l'ayant ſçû voulut ſe vanger du Conneſtable aux dépens du Roy, & reſolut de traitter avec l'Eſpagnol

ur luy remettre ſa place entre les ains. Il en écrivit en effet au Roy Eſpagne, & entra en quelque trait- avec luy. Dans ce même temps & vant que d'executer ſon deſſein, com- ne le ſieur Noſtradamus étoit celebre ar toute la France pour ſes predi- ctions, il voulut l'aller conſulter chez luy à Selon-de-Craux qui eſt un villa- ge de Provence où il demeuroit, & il dit à ſa femme avant que partir, qu'il s'en alloit faire un voyage de quinze jours. Montant à Cheval & ayant déja le pied dans l'étrié, il ſe retourna pour luy dire à Dieu ; mais comme il voulut enſuitte s'élever ſur l'étrié, l'étriviere ſe rompit, & il penſa luy- même ſe rompre le cou en tombant. Lorſqu'il fut proche de la Durance pe- tite Riviere fameuſe pour ſes grandes inondations, voulant entrer dans le bâteau pour la paſſer, il fit un faux pas ; & étant tombé dans l'eau, il s'en fallut peu qu'il ne fut noyé. A deux ou trois poſtes du village de Selon-de- Craux le Cheval de poſte qu'il mon- toit étant en pleine campagne, ſe mit tout d'un coup à ruer, à ſe cabrer, & à faire le furieux ſans vouloir ny avan-

Digitized by Google

cer ny reculer. Le nouvel accidant le fit crier contre le Postillon de ce qu'il luy avoit donné une si méchante beste. Le Postillon luy répondit que c'estoit le meilleur Cheval de l'Ecurie. Il le prit ensuitte par les reines de la bride, arréta sa fougue, & le remit en son êtat ordinaire. Le Gouverneur êtant enfin arrivé à la porte de la maison du sieur Nostradamus, il y trouva un valet qui l'attendoit, & qui luy dit que son Maître l'avoit envoyé pour le prier de monter. Il demeura fort surpris, & luy repartit que son Maistre ne pouvoit pas sçavoir s'il êtoit venu, ny qui il êtoit. Le garçon luy repliqua que son Maistre luy avoit commandé de venir attendre à la porte un Gentilhomme qui venoit le voir, & de le faire monter. Luy fort êtonné, monta à la chambre, & ayant salué Nostradamus, il luy dit que sa grande reputation l'avoit porté à venir d'assez loin pour le prier de luy découvrir quelque chose de l'avenir en ce qui le regardoit. Le sieur Nostradamus luy répondit qu'il avoit un extréme deplaisir de la peine qu'il avoit prise : Et Dieu même, ajoûta-t'il, a voulu vous

n détourner par trois fois. Vous auiez, Monſieur, beaucoup mieux fait le demeurer au lieu d'où vous venez. Vous vous ſouvenez bien ſans doute de ce qui vous eſt arrivé montant à cheval, du peril où vous avez été enſuitte de vous noyer en voulant paſſer la Durance, & du dernier avertiſſement que Dieu vous a donné lorſque ce Cheval vicieux vous a penſé tuer en pleine campagne. Tout cela, Monſieur, a dû vous empeſcher de venir icy ; & vous ne deviez pas mépriſer ces avis du Ciel. Le Gouverneur étrangement ſurpris luy avoüa la verité de tout ce qu'il venoit de luy dire, Le ſieur Noſtradamus tira en même temps un rideau de deſſus un Globe d'acier qui étoit ſur ſa table, & luy dit de regarder ſur ce Globe. Le Gouverneur y ayant jetté les yeux vit comme en un miroir ou en un tableau tous les differens accidens de ſon voyage : & l'étonnement extraordinaire que cette veuë luy cauſa ne ſervit qu'à allumer encore davantage ſa curioſité. Ne penſant donc plus au paſſé, mais craignant ſeulement pour l'avenir, il luy dit que la verité du paſſé luy faiſoit deſirer

plus ardemment de connoître l'avenir. Noſtradamus luy témoigna qu'il ne pouvoit pas le luy dire ; & qu'aprés qu'il avoit pris tant de peines pour le venir voir, il ſe ſentoit obligé de l'épargner pour ne luy declarer pas des choſes qui l'affligeroient. Il ne ſe rebutta pas neantmoins pour cela, & il le preſſa ſi fort de luy accorder ce qu'il demandoit, que Noſtradamus vaincu enfin par ſes importunitez luy declara qu'encore qu'il ne pût pas luy dire la choſe, il l'avertiſſoit ſeulement qu'il avoit des ennemis puiſſans dont il devoit ſe garder. Madame vôtre femme, ajoûta-t'il, ſera cauſe de vôtre malheur, ſi vous ne penſez à vous. Deffiez-vous plus que jamais, lorſqu'elle vous témoignera plus d'amitié : car ce ſera alors que vous aurez beaucoup de ſujet de craindre. Sur ce que le Gouverneur le conjura de luy dire, s'il n'y avoit donc pas moyen d'éviter le malheur qui le menaçoit, il luy repartit qu'il ne faudroit pas pour cela qu'il s'en retournaſt ſi toſt. Luy cependant étant en partie dépité de ſon malheur, & en partie fâché de ce qu'on ne vouloit pas luy en dire davantage témoi-

Digitized by Google

a n'avoir pas beaucoup de creance
ce que Noſtradamus venoit de luy
:e , & le quittant bruſquement il
n retourna de fort mauvaiſe hu-
:ur. Etant de retour chez luy à Ai-
emortes , lorſqu'il frappa à la porte
ſa maiſon , le Conneſtable qui y
)it ſe retira par une porte de derrie-
: & ſa femme deſcendant auſſi-toſt
bas au devant de luy , le reçût avec
lle témoignages d'amitié pour mieux
:her ſa mauvaiſe conduite , & avec
s empreſſemens extraordinaires, s'étu-
ı à faire paroître au dehors ce qu'el-
n'avoit pas au dedans. Comme il
)it un peu fatigué elle le fit cou-
er promptement afin qu'il pût ſe
)oſer. Mais il fut bien-toſt troublé
interrompu dans ſon repos. Car ſur
minuit le Prevoſt des Mareſchaux
nt frapper à la porte de la mai-
n , & étant entré avec ſes Archers
ns ſa chambre , il le fit priſonnier de
part du Roy. Il ſe ſouvint à l'in-
ınt de ce que Noſtradamus luy avoit
t , qu'il ſe defiaſt des careſſes de ſa
mme , & il jugea qu'il étoit perdu.
)n Procez fut en effet informé. L'in-
ligence qu'il avoit avec l'Eſpagne

Digitized by Google

fut verifiée par les lettres mêmes qu'il avoit écrittes & qu'on avoit interceptées ; & ayant été condamné comme criminel d'Etat, il eut la teſte tranchée. Ainſi le Conneſtable menagea les intereſts du Roy en travaillant pour les ſiens particuliers, en même temps qu'en trahiſſant les intereſts du Roy, ce pauvre miſerable penſoit à vanger un outrage fait à ſa perſonne.

Pour ne m'arrêter pas davantage à cette digreſſion que j'ay faite au ſujet de ce qui nous arriva en Hollande, je diray qu'aprés que nous eûmes encore paſſé quelques mois auprés du Prince d'Orange ſelon l'ordre qu'il nous en avoit donné en nous accordant nôtre grace, nous reſolûmes de nous en retourner en France. Nous vinmes donc tous enſemble chez un parent de l'un de ceux avec qui j'êtois, nommé Langliſe qui êtoit de Picardie, où je fus traitté comme un enfant de la maiſon par un effet tout particulier de la generoſité de Monſieur & de Madame Langliſe. Et aprés avoir paſſé un mois chez eux, je reſolus de m'en revenir aux Gardes, n'y ayant point de Guerre en ce temps-là, & ce Regiment

étant

it l'écolle la plus ordinaire pour les
nes Gentilshommes qui ſuivoyent
ercice des armes. Mais comme le
t pour lequel j'en étois ſorty ne
voit pas me permettre d'y rentrer,
qu'on n'avoit pas parlé de mon af-
e depuis mon abſence, il fallut que
me tinſe caché durant quelques
rs, pendant leſquels Monſieur de
illon qui m'aimoit avec une ten-
eſſe de pere obtint ma grace, à con-
ion neantmoins que je me rendrois
iſonnier pour deux ou trois heures
ulement afin d'obſerver les formes
dinaires. La Juſtice de la Prevoſté
l'Hoſtel où je devois être abſous
'ayant pû ſe tenir ce jour-là, je
s bien ſurpris de me voir enfermé
lus de vingt-quatre heures, ſans en-
endre parler de rien. Je crus que l'on
ne manquoit de parole, & craignant
les ſuittes fâcheuſes de ce long re-
ardement, je commençay à entrer
lans une des plus grandes inquietu-
des que j'aye euë de ma vie, me
regardant à tous moments comme un
homme condamné à mort. Je fis dés
lors une ferme reſolution de ne plus
commettre ainſi ma vie à une priſon.

volontaire d'où l'on ne ſort pas quand on veut, & d'où l'on craint à toute heure de ſortir pour aller où l'on ne voudroit pas. Je fus tiré neantmoins bien-toſt aprés de cette peine étant ſorty le lendemain de priſon, & rentré en même temps dans les Gardes, comme ie le ſouhaittois. J'y demeuray quelques années, au bout deſquelles ie commençay à m'ennuyer de ce qu'on ne faiſoit rien en France, à cauſe qu'il n'y avoit point de Guerre, & ie reſolus d'aller en Savoye avec un de mes camarades mon amy intime nommé Saint Maury. La guerre commençoit en ce pays-là vers l'an 1604. Et un des Sujets du Duc de Savoye, qui étoit l'Ambaſſadeur Roſe levoit ſous main des ſoldats à Paris. J'allay le trouver & luy promis que mon camarade & moy luy fournirions quarante hommes, s'il nous promettoit les Charges de Capitaine & de Lieutenant, & l'argent qui nous étoit neceſſaire pour les lever & les conduire ſur les confins de Savoye. Il nous l'accorda, & ie luy tins ma parole. Mais n'oſant faire marcher nos Soldats enſemble, par ce que le Roy ne vou-

pas qu'on levât de ſes Sujets pour
ſervir un autre Prince, je les
oyay par des chemins differens,
tenant bien aſſuré, qu'ils ne me
queroient pas, parce que la pluſ-
êtoient Soldats du Regiment des
des que ie connoiſſois & en qui ie
confiois entierement. Quelques
furent par la Suiſſe, & les au-
par où ils purent. Pour moy &
Lieutenant, ſçavoir Saint Maury
avoit bien voulu prendre cette
lité, nous nous en allaſmes par
n où l'on faiſoit garde pour em-
her de ſemblables gens de paſſer.
garde de la porte nous ayant arrê-
, je dis que c'êtoit un Gentilhom-
qui paſſoit, & que j'êtois à luy :
comme j'êtois plus connu que S.
ury j'aimay mieux paſſer pour ſon
eſtique afin d'être moins remar-
. On ne laiſſa pas de nous condui-
hez le Gouverneur qui êtoit M.
lincourt afin d'avoir un paſſeport.
e trouva là pluſieurs perſonnes de
our, dont un m'ayant reconnu me
anda s'il ne m'avoit pas veu aux
des. Je luy répondis de telle ſorte
il crut me prendre pour un autre :

Nous fûmes neantmoins un peu veillez. Mais ceux de qui j'avois été reconnu étant employez dans une querelle ne ſongerent pas davantage à nous ; & ainſi nous échapâmes, & allâmes joindre nos Soldats qui nous attendoient au rendez-vous qui leur avoit été donné à N. Nous les y trouvâmes en plus grand nombre, s'y en étant joint d'autres par les chemins : ce qui fit nôtre Compagnie d'environ cinquante hommes, leſquels furent reçus du Commiſſaire de Monſieur d'Albigny, qui étoit nôtre Meſtre de Camp. On leur donna quelques armes & un lieu de rafraichiſſement, juſqu'à ce qu'on leur envoyât leurs ordres pour l'armée. Mais ces ordres furent tres-longs à venir ; & le pays où nous étions eut le temps de ſe laſſer de nous. On nous fit dire de nous retirer, & qu'autrement on nous chargeroit. Ainſi nous nous vîmes tout d'un coup obligez ou de caſſer nôtre Compagnie, ou de nous maintenir hautement par les voyes d'une deffenſe legitime. Nous embraſsâmes ce dernier party comme étant le plus honneſtes ; & nous commençâmes à faire la guerre pour

rs mêmes, en attendant que nous
fissions pour ſon Alteſſe de Savoye.
ns ce deſſein nous jugeâmes devoir
oir quelques Cavalliers pour ſoûte-
nos Gens de pied : & pour ce ſujet
us nous accommodâmes de quel-
ies chevaux d'un Bourg dont les ha-
tans nous voulurent charger. Avec
petit nombre de ſoldats qui étoit de
uarante Mouſquetaire & vingt Ca-
aliers ou environ nous tinſmes la
:ampagne, & nous trouvâmes en état
e nous deffendre contre tous ceux
ui nous attaquerent. Le premier de
ous fut M. Debois-Pardaillan Gou-
verneur de Bourg en Breſſe ſur les con-
ins de France & de Savoye. Il nous
obligea de nous retirer de ſes terres
pour rentrer dans celles des Genevois,
où nous vécûmes aſſez long-temps, &
fîmes quelque butin, juſqu'à ce que
le bruit en étant venu à Geneve, la
Republique envoya contre nous des
troupes en ſi grand nombre que nous
fûmes obligez de reculer ſur les con-
fins de la Breſſe. Monſieur de Saint
Chaumont qui en étoit Gouverneur,
étant averty de nôtre marche voulut
nous deffendre l'entrée du pays. Il aſ-

ſembla pour cét effet plus de cinq cens Gentilshommes avec leſquels il vint au devant de nous. J'en eus avis, & me trouvay fort embarraſſé avec le peu de monde que j'avois, n'ayant en tout que quatre-vingt hommes au plus, dont les Cavaliers étoient aſſez mal montez. Ne me voyant pas en état de reſiſter à un ſi grand Corps, ie crus devoir penſer à la retraitte & au plûtoſt. Il n'y avoit point de pays plus ſeur pour nous que la Savoye, puiſque nous marchions ſous ſon étendart; mais la grande difficulté étoit d'y paſſer. Car il falloit traverſer le Rhône qui étoit à plus de deux grandes lieuës de là; ce qui paroiſſoit impoſſible n'y ayant point là de bâteaux. Ainſi n'oſant nous découvrir dans l'aſſurance que nous avions d'étre chargez, ie m'aviſay de mettre nos gens à couvert dans un bois, & d'envoyer cependant chercher un bâteau le long de la riviere pour l'amener au lieu où j'avois deſſein de paſſer. Mais comme il falloit beaucoup de temps pour cela, ie crus devoir amuſer M. de Saint Chaumont en luy dreſſant une embuſcade avec nôtre ſeule Cavalerie, afin de pouvoir

filer cependant l'Infanterie vers iviere, & la tenir toute prête pour r. Et voulant fortifier cette emade je retins les Tambours avec rompettes afin de faire davantage ruit. La connoiſſance que j'avois Carte du pays me fit juger que de Saint Chaumont qui ne crait rien paſſeroit aſſurement par un Bois qui étoit entre luy & nous. ſi je me poſtay dans ce Bois avec Gens de Cheval, les deux Tromes & les deux Tambours, & j'atis que les coureurs des ennemis ent à paſſer. Sur la minuit ils ne querent point de venir donner t dans l'embuſcade : Et étant forufſi-toſt ſur eux avec grand bruit Trompettes & des Tambours, lorſls ne s'attendoient à rien moins, s leur donnâmes ſi bien l'époute, qu'ils s'enfuirent ſans tirer un p de piſtolet, & allerent rapporter ſonſieur de Sain Chaumont que ennemis étoient dans le Bois, & ient fait un ſi grand bruit de Tromes & de Tambours, qu'il falqu'ils fuſſent beaucoup plus forts on ne luy avoit dit. Cette nouvelle

luy donna un peu l'alarme auſſi bien qu'à toute ſa Compagnie : ils delibererent long-temps ce qu'ils feroient, & reſolurent à la fin d'attendre le jour, pour ne ſe pas engager temerairement, ſans ſçavoir le poſte & la force des ennemis. C'étoit juſtement tout ce que je pretendois. Car nous eûmes par ce moyen tout le temps de gagner la riviere, où nous trouvâmes le bâteau qui revenoit de paſſer nos Gens. J'y fis entrer ceux de nos Cavaliers qui devoient paſſer les premiers ; & j'attendis le retour du Bâteau, dans lequel je me mis enſuitte avec le reſte de nos gens. A peine étions nous à la moitié du paſſage qu'on vit paroître toute la Cavalerie de Monſieur de Saint Chaumont & luy à la teſte marchant tous au petit trot de peur de trop s'engager. Je laiſſe à juger de la ſatisfaction qu'il eut de nous voir en ſi petit nombre, & de ne pouvoir nous approcher, ſur tout aprés s'étre veu ainſi arreſté par un ſtratageme, aſſez ordinaire dont avoient vſé de jeunes gens comme nous ; & qu'il avoit quelque confuſion de n'avoir pû découvrir. Auſſi-toſt que nous

s eûmes pris terre, je le ſalnay
loin & pris congé de luy en gar-
: bien le Bâtelier de noſtre côté,
eur qu'il ne remenât ſon bâteau;
nous allâmes nous poſter ſous la
miere Coulevrine de l'Eſtat du
: de Savoye. J'envoyay de là don-
avis de toutes choſes à noſtre Me-
de Camp, & luy demander ſes
lres que j'attendois avec impatien-
, ne me trouvant plus en état de
e ainſi la guerre à mes dépens.
is je fus bien étonné de ſa réponſe,
fut que la paix étant déja faite, il
voit plus beſoin de nos trouppes.
r il en avoit tiré tout l'avantage
il prétendoit, qui étoit de ſe ren-
auſſi conſiderable par ſon autho-
: auprés du Duc, comme il l'eſtoit
ſa generoſité dans le deſſein qu'il
it d'épouſer une des proches paren-
de ſon Alteſſe, qui luy avoit été
ordée depuis peu. Il conſentit
ic facilement à l'ordre que le Duc
donna de licentier ſon Regiment :
m'eſtant venu enſuitte trouver
ur me témoigner l'extréme obliga-
n qu'il m'avoit ; il me dit voulant
; donner une marque plus particu-

liere de ſa gratitude que ſi je ne penſois point à m'en retourner en France, je l'obligerois de demeurer avec luy & de ne point chercher d'autre établiſſement que le ſien. Je reçeus cét offre comme je devois, l'aſſurant que j'eſtois fâché qu'il ne s'eſtoit pas rencontré d'occaſion, où je puſſe luy témoigner que je n'eſtois pas indigne de l'honneur qu'il m'avoit fait ; & je pris enſuitte congé de luy. Je donnay de l'argent à mes Soldats pour s'en retourner à Paris de la méme maniere qu'il étoient venus : Et je pris la poſte pour m'y en retourner auſſi. Mon chemin étoit de repaſſer par Lyon, ou j'avois une affaire aſſez importante, qui étoit de me faire payer du reſte de mes appointemens à cauſe de ma Compagnie. Mais quoy que deux Treſoriers de la ville s'y fuſſent conjointement obligez, j'eus beaucoup de peine à toucher ce payement, n'ayant point reçeu d'abord d'autre réponſe, ſinon que j'eſtois venu trop tard, & qu'ils avoient ordre de ne plus rien payer, parce que toutes les Troupes étoient licentiées. Lorſque je croyois mon argent perdu, je fus plus heureux

je ne penſois,& obtint par l'entre-
: d'un Commis ce que je n'avois
en m'adreſſant aux Treſoriers. Je
inuay mon voyage avec ſaint
ıry mon Lieutenant. Et lorſque
ıs arrivé à Paris, de Capitaine que
ois ie me vis reduit à être encore
fois Soldat. J'avois un parent
ımé Monſieur de Boulogne qui
t de Provence,& qui avoit le Gou-
ıement de Nogent en Baſſigny
: une Compagnie dans le Regi-
t de Champagne. Il euſt bien vou-
e procurer quelque charge dans ſa
ıpagnie ou dans ſon Gouverne-
t;mais comme il n'y en avoit point
: lors de vacante, ie ne puis point
:eſoudre de demeurer ſans rien fai-
& j'aimay mieux, comme j'ay dit,
rer encore pour quelques mois
: les Gardes, où M. de Crequy
en êtoit alors Meſtre de Camp,
:eçût avec bien de la ioie. A peine
ois-ie entré qu'il m'employa dans
tres perilleuſe affaire d'où j'eus
de la peine de me tirer. Monſieur
Mornes avoit épouſé une ſœur
Monſieur de Crequy, laquelle
: ſon partage devoit avoir une

terre que l'on appelle Savigny proche de Juviſy, que Monſieur de Crequy luy diſputoit, & dont il étoit en poſſeſſion, Monſieur de Mornes tâcha de ſurprendre le Concierge, & l'en mit effectivement dehors, quoy qu'avec bien de la peine. Pour conſerver ce Château dont il s'eſtoit ainſi rendu maiſtre, il choiſit trois Soldats qu'il avoit commandez, & leur donna charge de garder cette maiſon comme une place de Guerre, & de n'y laiſſer entrer perſonne ſans les bien connoiſtre. Monſieur de Crequy étant vivement picqué de cet affront, reſolut à quelque prix que ce fuſt de ſe remettre en poſſeſſion de ſon Château. Il jugea pouvoir m'employer à cette entrepriſe, & m'ayant communiqué l'affaire, il me pria de le ſervir de tout l'eſprit & de tout le courage dont j'avois beſoin en cette rencontre. Il ne me parla point des moyens de l'executer, & s'en repoſa entierement ſur moy, m'aſſurant qu'il me donneroit tout ce qui me ſeroit neceſſaire pour cela ; & ce qui étoit beaucoup plus important, qu'il me ſoutiendroit puiſſamment en tout, comme il étoit obligé. Je luy

qu'il me faiſoit honneur de me iſir entre tant d'autres pour luy dre ce ſervice, mais que l'affaire paroiſſoit un peu difficile, puiſque noiſſant cette maiſon, je ſçavois elle êtoit entourée de foſſez rem- d'eau, qu'on ne pouvoit paſſer que un pont, qui ne ſeroit pas abbatu nt gardé par des gens de Guerre, s que toutefois je tenterois l'en- priſe; que comme il ne vouloit pas je fiſſe un ſiege en forme, je n'a- s pas beſoin de beaucoup de gens, is ſeulement de deux ou trois hom- s que je choiſirois dans le Regi- nt, & que je luy demandois la grace 'il me ſoutint dans la ſuitte, comme me faiſoit l'honneur de me le pro- ttre. Il m'en aſſura de nouveau; & partis avec cette aſſurance, ayant s trois bons Soldats avec moy. ant arrivé à Savigny, je fis ſemblant chaſſer avec un de mes camarades; connoiſſant le premier des trois ldats qui demeuroient dans le Châ- au, je l'appellay deſſus le bord du nt qui êtoit fermé. Comme il ſe t approché, je luy dis qu'eſtant venu ſques-là en chaſſant, j'eſtois bien

aiſe auparavant que de m'en retourner, de joüer au mail qui étoit au dehors, & que j'aurois de la joie s'il vouloit être de la partie. Il me demanda ſi je ne voulois point entrer; & l'indifference avec laquelle je luy répondis luy ôta tout ſujet de me ſoupçonner. Un de ſes deux camarades étoit déja hors le Château; Et comme il voulut auſſi ſortir, lorſqu'il étoit encore ſur la planchette où il n'y avoit point de garde-fou, je le pris par la main & le tiray un peu ferme à moy; mais luy reſiſtant, le pied luy manqua, & il tomba dans le foſſé. Je luy jettay auſſitoſt une perche pour l'aider à ſortir de l'eau; & dans l'inſtant mes deux autres ſoldats qui s'eſtoient cachez & mis à l'écart pour voir ce qui arriveroit, accoururent & ſe rendirent maiſtres avec nous du pont. Nous levâmes enſuitte la planchette, & je dis à celuy qui étoit tombé dans l'eau qu'il s'allaſt ſecher, & que comme il étoit entré dans ce lieu par ſurpriſe pour Monſieur de Mornes, il ne devoit pas trouver mauvais que j'y fuſſe entré par la même voie pour Monſieur de Crequy le veritable proprietaire. Le

ſiéme Soldat qui êtoit reſté dans le
âteau nous voyant quatre ne fit au-
ne reſiſtance, & ſe laiſſa mettre dou-
nent dehors auſſi bien que pluſieurs
nmes qui y êtoient. Je fis prom-
ment donner avis à Monſieur de
equy de ce qui s'eſtoit paſſé. Il nous
voya ſur le champ deux Chevaux
argez de vivres, & m'écrivit que
us tinſions bon contre tous, nous
urant de nouveau qu'il nous ſoû-
ndroit juſqu'à la fin, & y engage-
t plutoſt toute ſon autorité & tout
n bien qu'il n'en vint à ſon honneur.
me crus avec cette lettre dans une
tiere aſſurance, mais je ne connoiſ-
is pas encore le train des affaires ny
s manieres des grands, comme je les
nnus depuis. On me vint dire peu
jours aprés qu'il y avoit au bout du
nt un Huiſſier du Parlement qui me
mmandoit en vertu d'un Arreſt d'ou-
ir les portes, & de remettre ce Châ-
au entre les mains de Monſieur de
lornes ; à faute dequoy il ſeroit de-
reté contre nous, & ordonné aux
revoſts voiſins & aux Communes de
ous amener morts ou vifs. J'avouë
u'un tel compliment me ſurprit, ne

m'eſtant point attendu à voir en teſte le Parlement. J'avois cru que la promeſſe ſi ſolennelle que Monſieur de Crequy m'avoit faite de nous ſoutenir contre tous, nous mettoit entierement à couvert. Cependant je m'imaginay qu'il pouvoit n'en être pas averty, & qu'en attendant je pouvois répondre à l'Huiſſier que je ne le connoiſſois point, & qu'il falloit m'apporter une lettre ſignée de Monſieur de Crequy qui m'avoit mis dans ce Château. L'Huiſſier retourna porter ma réponſe à Madame de Mornes qui l'avoit envoyé, & qui ſollicitoit cette affaire au Parlement avec une ſi grande chaleur, que ſur le champ elle fut demander à Meſſieurs, que puiſque la Garniſon n'avoit pas voulu obeïr à ſon Arreſt, il leur pluſt d'y envoyer un Conſeiller pour lequel on auroit ſans doute plus de reſpect. Sa demande luy fut accordée; & la Cour nomma un Commiſſaire pour s'y tranſporter. Comme j'avois pris ma reſolution d'attendre l'ordre de Monſieur de Crequy, ainſi que j'y êtois obligé, je fis la méme réponſe au Conſeiller qu'à l'Huiſſier, luy témoignant que j'avois le dernier

ret de ne pouvoir luy obeïr par la
ceſſité indiſpenſable où je me trou-
s d'executer les ordres de mon Me-
: de Camp. Le Conſeiller ſe tint ex-
mement offenſé de voir qu'on euſt
hardieſſe de refuſer d'obeïr à ſon
nmandement ; & il ordonna qu'on
ıſt querir un bâteau à Juviſy pour
alader les murailles. Son ordre fut
ecuté dans le moment, parce que
adame de Mornes qui avoit preveu
out l'avoit déja preparé. Le premier
evoſt qui ſe trouva là commanda à
de ſes Archers de monter à l'eſca-
le ; mais cet Archer s'eſtant un peu
op hâté n'euſt pas plutoſt mis la
ain ſur le haut de la muraille qu'on
fit quitter priſe & tomber dans
au. Cet accident mit en colere tous
ux qui êtoient preſens ; & un autre
ui faiſoit le brave ayant dit qu'on luy
onnaſt un piſtolet, & qu'il empeſ-
neroit bien qu'on ne luy en fiſt au-
nt, monta reſolument avec cette ar-
ne ; mais lorſqu'il croyoit déja être
naître du Château, un de mes cama-
ades & moy qui êtions cachez con-
re la muraille le prîmes par le collet
u pourpoint auſſitoſt qu'il montra ſa

teſte, le tirâmes fortement à nous, & l'ayant entraîné en bas, nous le liâmes & le mîmes en priſon. Aprés cette ſeconde avanture nul des aſſaillans n'eut la hardieſſe d'y monter. Ainſi Madame de Mornes jugeant bien qu'il luy falloit plus de monde, fit venir encore un Prevoſt avec tous les païſans de quatre ou cinq Villages circonvoiſins, & de tous ces gens ramaſſez elle fit faire divers corps de garde dont elle entoura le Château. Elle fit étayer les pont-levis pour empêcher que les aſſiegez ne les puſſent abbatre & ſe ſauver s'ils ſe trouvoient trop preſſez. Elle manda du canon à Paris pour nous forcer dans le Château, reſoluë de nous prendre vifs ou morts; car elle êtoit perſuadée que nous étions plus de cinquante, à cauſe que toutes les nuits nous faiſions paroiſtre plus de cinquante méches allumées ſur des perches qui en portoient dix ou douze, chacunes eſpacées comme des Mouſquetaires. De plus on en mettoit à tous les coins de la maiſon, & on les remuoit de temps en temps, pour faire croire qu'on relevoit les ſentinelles. Cependant nous voyant

eſſez, & ne recevant aucunes nou-
lles de M. de Crequy, nous trouvâ-
e le moyen de le luy faire ſçavoir;
dés la nuit ſuivante il commanda
ux cens hommes des Gardes avec
ielques Sergents pour partir de
and matin & venir à Savigny char-
er tous ces aſſiegeans, & entrer en-
ite dans le Château. Mais cet ordre
e pût être ſi ſecret que Madame de
lornes qui étoit à Paris n'en fuſt
vertie. Elle partit donc dans le mo-
ient, & fit ſi grande diligence qu'elle
reva deux chevaux de carroſſe. Elle
rriva un moment devant le ſecours,
& ayant mis ſon caroſſe devant le
ont, elle étant à pied dit à ces Ser-
gens des Gardes qui commandoient
es deux cens hommes qu'ils ne paſſe-
oient point qu'ils ne luy marchaſſent
ur le ventre; que c'eſtoit à eux à voir
s'ils la vouloient écraſer, parce qu'elle
ne partiroit pas de la place. Ce diſ-
cours étourdit ſi fort les Commandans
qu'ils changerent de deſſein, reſpe-
étant une Dame de qualité, & la ſœur
de celuy pour qui ils marchoient. Ils
eſſayerent ſeulement de jetter quel-
ques hommes dans le Château par un

petit pont de derriere ; mais il êtoit ſi mauvais qu'il rompit ſous dix ou douze qui y paſſoient, & il n'y en eut que deux qui purent gagner la porte dont l'un êtoit valet de chambre de M. de Crequy. Tout ce ſecours aboutit-là, & le reſte ſe retira ſans avoir fait autre choſe que de nous donner au moins quelque conſolation par la reïteration de la parole de M. de Crequy qui nous aſſura de nouveau qu'à quelque prix que ce fuſt il nous dégageroit & en viendroit à ſon honneur. Mais une journée s'eſtant paſſée, comme nous vîmes toutes les machines s'apprêter, & tout le monde ſe diſpoſer pour donner l'aſſaut, nous commençâmes d'apprehender avec raiſon, qu'en attendant plus long-temps l'effet des promeſſes de noſtre Meſtre de Camp, nous ne fuſſions forcez, & en état ou de perir l'épée à la main, ou d'éprouver la rigueur d'un Parlement offencé. Avant que de prendre noſtre party dans cette étrange extremité où nous nous trouvions, je poſay une ſentinelle pour regarder ſi elle ne découvriroit point quelques troupes qui vinſent à noſtre ſecours. Mais au lieu

Digitized by Google

troupes il vit un homme ſur le haut ne coline qui luy faiſant ſigne de la in luy jetta une pierre laquelle étoit veloppée d'un papier où je leus ces ots : *Ie ſuis au deſeſpoir ; ſauvez-vous quelque prix que ce ſoit ; car il n'eſt es en mon pouvoir ſans perir moy-mê- de vous dégager ; mais ſi vous pou- z ſortir venez droit à Iuviſy où vous uverez dans l'Hôtellerie des chevaux ut prets & toutes choſes neceſſaires.* E CREQVY. Ce billet ne nous it pas moins au deſeſpoir que nôtre leſtre de Camp, de nous voir ainſi ngagez ſi avant ſur ſa parole tant de ois reïterée, & qu'il ne pouvoit plus ous tenir. Il fallut pourtant penſer à ortir de quelque maniere que ce fuſt: & puiſqu'il falloit perir, nous reſo- ûmes au moins de le faire avec hon- neur, ne deſeſperant pas toutefois de pouvoir nous ouvrir à nous-mêmes quelque voye pour nous ſauver. Je m'aviſay pour cela d'envoyer faire grand bruit la nuit ſuivante au derrie- re du Château, pour y appliquer les aſſiegeans ; & je travaillay cependant le plus doucement que je pus à dé- cloüer un des ais du pont-levis pour

Digitized by Google

nous faire paſſage. L'ayant enfin tiré à moy, ie deſcendis par le haut de la muraille une échelle avec une corde & la laiſſay poſer doucement par le bout d'en bas ſur le pas du pont où j'arrétay ce bout, & avec la corde qui tenoit le bout d'enhaut ie le laiſſay tomber ſur la maſſe qui ſoutenoit le pont levis quand il étoit abbatu. Ainſi cette échelle portant des deux bouts ſur les deux maſſes du pont, je fis mettre par deſſus afin qu'on y puſt marcher, l'ais que j'avois décloüé de la porte; & aprés nous être ainſi fait un pont de cette échelle nous ſortîmes tous ſix l'épée à la main, & allâmes d'abord au premier corps de garde, où avec grand bruit, & criant tuë tuë, nous leur donnames une telle épouvante qu'ils firent large & nous laiſſerent paſſer, comme ſi nous euſſions été en grand nombre. Mais ce n'eſtoit pas encore tout fait; & il fallut faire une merveilleuſe diligence pour pouvoir gaigner la Riviere auparavant que les Archers qui étoient de cette garde euſſent repris leurs eſprits & fuſſent montez à cheval pour venir fondre ſur nous. Auſſi ayant gaigné Juviſy où ie

Digitized by Google

avois que des chevaux nous attendient à l'Hôtellerie je ne voulus pas entrer, de peur qu'en nous arrêtant pour aller prendre ces chevaux, nous ne fussions tout d'un coup surpris. Mais nous courûmes nous jetter dans un bâteau, où nous passâmes la riviere. Nous aperçûmes à l'instant le bord que nous venions de quitter les Archers qui nous poursuivoient & qui ne tenterent pas de passer, parce que la Foreſt de Senac aboutit à la Riviere du côté où nous étions. Nous y entrâmes pour nous reposer & y demeurâmes toute la journée, ayant envoyé querir par un Païsan dequoy manger comme auroient fait des chasseurs. La nuit suivante nous continuâmes nôtre chemin, & nous rendîmes chez Monsieur de Crequy à Paris. Il nous reçut comme des personnes qu'il étoit au desespoir d'avoir ainsi engagez, & qu'il voyoit sauvez contre toute sorte d'esperance. Mais quoyque sa maison nous servist d'azile pendant six semaines que nous demeurâmes cachez à cause qu'on avoit decreté contre nous ; ce ne nous étoit pas une grande satisfaction de nous voir

privez de la liberté, ſans que celuy pour les intereſts duquel nous l'avions perduë pût nous la rendre. Je me vis donc obligé de travailler par moy-même à une affaire qui me touchoit de ſi prés : & de me tirer des mains de la Juſtice aprés m'être ſauvé de celles des aſſiegeans. C'eſt ce que je fis heureuſement, en me ſervant pour cela d'une petite prevoyance que j'avois euë d'abord que j'entray dans le Château. J'avois fait un inventaire de tout ce que j'y trouvay, ne voulant pas qu'on pût m'accuſer d'avoir manqué en un ſeul point à mon devoir. La principale piece êtoit une chambre où il y avoit beaucoup de vaiſſelle d'Argent. Je l'avois fermée aprés y avoir fait apporter tout ce qui êtoit de plus conſiderable dans les autres Chambres du Château, & j'en avois pris la clef; enſorte que perſonne n'y entra dans tout le temps que j'y fus, & qu'on ne put en detourner la moindre choſe. Je pris occaſion de cette exactitude que j'avois apportée à conſerver ce qui appartenoit à Madame de Mornes, pour faire ma paix avec elle; & je crus devoir m'addreſſer à elle-mêmes ſans employer d'entreme

meteur, eſperant de ſa generoſité elle voudroit bien ſe faire une affai- l'honneur de pardonner a une per- me dont la bonne conduite luy fe- t connoître que le ſeul engagement l'ordre de ſon Maître de Camp l'a- it forcé de tenir contr'elle dans ſon âteau. Je me hazarday donc de / écrire avec toute la civilité & la miſſion poſſible, luy témoignant e j'étois au deſeſpoir de ce que cet gagement de ma charge m'avoit mmis avec elle malgré moy : mais ſſurant en même temps que ſi j'avois é fidelle à Monſieur ſon frere, je vois auſſi été pour ſes intereſts, en nſervant avec un ſoin tres particu- r tout ce que j'avois trouvé dans ſa aiſon dont j'avois fait un memoire act que je prenois la liberté de luy voyer. Je la priay donc de conſide- r que le ſeul devoir de l'obeïſſance 'ayant fait entreprendre cette action, non la vûë d'aucun intereſt dont ie e ſentois infiniment éloigné, il luy oit honorable de vouloir bien par- onner une faute qu'elle auroit elle- même juſtifiée à l'égard d'un autre ; Que ſi j'avois eu l'honneur d'être à

elle comme à Monſieur de Crequy ſon frere, je l'aurois ſervie avec le même zele, & aurois cru meriter ſon eſtime par un ſemblable ſervice ; ce qui me donnoit tout lieu d'eſperer connoiſſant ſa generoſité, qu'elle ſe regarderoit moins en cette rencontre que l'engagement de mon devoir; & que ſur cette eſperance j'oſois bien de ma partie qu'elle êtoit la faire mon juge, & remettre ma cauſe entre ſes mains, pour attendre d'elle la grace qu'elle ſeule pouvoit m'accorder.

Cette lettre jointe à la verité du fait eut tant de force ſur l'eſprit de Madame de Mornes, qu'au lieu de pourſuivre davantage contre moy, elle parla même en ma faveur, ayant commencé d'abord à addoucir Monſieur ſon mary qui êtoit extremement irrité, & ayant enſuitte obtenu facilement l'abolition que je demandois. Ainſi celle qui m'avoit ôté la liberté me la redonna ; ce qui l'avoit ſi cruellement aigrie contre moy d'abord me devint une occaſion favorable de recevoir de ſa part dans la ſuitte tous les témoignages de la plus ſincere amitié : Et je peut dire que je trouvay en cette occa-

Digitized by Google

n dans elle beaucoup plus d'appuy
ıe dans celuy que j'avois ſervy con-
elle.

Quelques mois aprés Monſieur de
ulogne dont j'ay parlé, me procura
nſeigne de ſa Compagnie. Ce fut
ur moy le premier pas par lequel je
mmençay à entrer dans les Char-
s & à commander, ne comptant pour
en l'employ que j'avois eû en Savoye
ui avoit ſi peu duré. Il m'arriva dans
temps que j'exerçois cette charge
ne rencontre qui merite bien que j'en
arle icy. Vers l'année mil ſix cent
nze, nôtre Regiment qui étoit celuy
e Champagne ſe trouvant fort à l'é-
roit dans Verdun où nous étions en
arniſon, fit demander au Roy per-
niſſion de ſe loger auſſi dans Mont-
aucon qui eſt une jolie Ville à quel-
ques lieuës de Verdun. Monſieur de
Ville alors Gouverneur de Verdun en
écrivit à la Cour, & obtint de la Reine
Regente la grace que nous deman-
dions. Sa Majeſté en écrivit à Mon-
ſieur de Nevers Gouverneur de la
Province. Et lors qu'on eut reçu cet-
te lettre, on me choiſit pour la por-
ter à Caſſine lieu ordinaire de la de-

Digitized by Google

meure de Monſieur de Nevers, & pour rapporter en même temps les lettres d'attache neceſſaire pour le logement. Je partis donc, & ayant trouvé que Monſieur de Nevers êtoit allé à Montaigu en Flandre, j'y allay, & reçus de luy toute la ſatisfaction que ie pouvois ſouhaitter. Mais le retour ne fut pas ſi heureux. Comme j'arrivay à dix lieuës de Verdun à un Bourg nommé Raucourt ſur les trois ou quatre heures aprés midy, & que ie me diſpoſois à continuer mon chemin par une Foreſt qu'il falloit paſſer, on me dit à l'Hôtellerie qu'on ne me conſeilloit pas de paſſer ſeul cette Foreſt, parce qu'il y avoit beaucoup de voleurs, qu'il valloit mieux que j'attendiſe au lendemain, qu'on me chercheroit quelque bon guide, & qu'il ſe pourroit rencontrer quelqu'un avec qui ie paſſerois plus ſurement. Je crus devoir ſuivre ce conſeil, & ne me picquay point ſottement de bravoure pour m'expoſer temerairement lors que mon devoir ne m'y engageoit pas. J'envoyay donc dans les autres Hôtelleries pour ſçavoir s'il ne s'y trouveroit point quelqu'un qui euſt à paſſer

Foreſt auſſi bien que moy. Il arriva heureuſement qu'un Chanoine qui s'en retournoit à Verdun, étant dans la même peine où j'étois envoya dans ce même temps à mon logis pour s'informer de la même choſe que moy. Ainſi nous liâmes la partie pour differer au lendemain. Le matin nous nous mes en chemin ſur les huit heures avec un guide dont on nous rendit un bon témoignage. Etant avancez dans la Foreſt nous rencontrâmes un homme à pied qui avoit un haut-chauſſe rouge & un pourpoint bleu, & qui avec un Fuſil ſur ſon épaule traverſoit le chemain. Je demanday à nôtre guide ce que vouloit dire cet habit bizarre; il me répondit que c'étoit un homme du pays qui chaſſoit. Le chemin par lequel nous marchions étoit extremement incommode à cauſe des branches d'arbres qui étoient fort baſſes & qui nous obligeoient à baiſſer continuellement la teſte: ce qui me fit dire au Chanoine qu'il valloit mieux que nous miſſions pied à terre, & menaſſions nos chevaux par la bride. Et cette petite prévoyance ne ſervit pas ſeulement à nous ſoulager; mais encore à

nous ſauver la vie, puiſque nous aurions pû difficilement échapper dans la rencontre qui nous arriva auſſi-toſt aprés, ſi nous ne fuſſions deſcendus de Cheval. Ayant donc encore un peu avancé dans la Foreſt nous rencontrâmes trois hommes couchez ſur le bord du chemin avec des Fuſil aupres d'eux. Lorſque nous paſſames, ils ſe leverent, & nous faiſant compliment, Dieu vous garde, Meſſieurs, nous dirent-ils, où alliez-vous donc comme cela? Nous avions beſoin en effet que Dieu nous gardât de la ſuitte d'un tel compliment. Nous leur répondîmes que nous allions à Verdun. Nous vous tiendrons donc, s'il vous plaiſt compagnie, nous repartirent-ils fort honnêtement; car nous y allons auſſi bien que vous. Moy qui ne jugeois pas qu'il nous fût avantageux de nous lier avec une telle compagnie, & qui franchement les prenois pour des voleurs, ie leur repartis quoy que civilement, qu'il paroiſſoit un peu difficile que nous allaſſions loin enſemble, & qu'ils ne pourroient pas aiſement nous ſuivre ayant des chevaux. Comme ils ne cherchoient qu'à commencer la que-

ë, ils prirent au point d'honneur
que je disois, & me répondant bru-
ment, Quoy ! Messieurs, dirent-
, à cause que nous sommes à pied,
sommes nous moins gens d'hon-
ır & moins gens de bien. Je repartis
:ore fort honnêtement à cette ré-
ıse d'Allemand, que j'estois bien
igné de les mépriser, & que ce n'e-
it pas mon humeur. Sur cela au lieu
conter ce que je disois ils s'échauf-
ıt & s'emportent. Trois ou quatre
:res sortirent en ce méme temps
ıfquement du bois, demandant à
ırs camarades dequoy il s'agissoit.
prevenant presque leur réponse ils
coururent tous avec fureur en criant,
ë, tuë, armes bas. Je n'eus le loisir
ns cé moment que de me jetter sur
bâton à deux bouts qu'avoit nostre
ıide, lequel s'enfuit à l'instant avec
ıut le bon témoignage qu'on nous
voit rendu de luy, nous lachâmes nos
:hevaux, & me serrant dos à dos con-
:e le Chanoine, à qui je dis de ne me
oint quitter & de se deffendre de son
ôté avec son épée le mieux qu'il pour-
oit, je commençay à me servir de ce
ıston avec toute l'adresse & toute la

force dont j'avois beſoin en cette rencontre. Je leur allongeois de furieux coups de dix ou douze pas, en ſorte que ie les écartois & qu'ils n'oſoient trop s'approcher. Ils nous tirerent d'abord quelques coups de Fuſil dont le Chanoine ſeul fut bleſſé à la cuiſſe ; mais la chaleur du combat l'empeſcha de le ſentir. Car il deffendoit de ſon côté avec une ardeux incroyable, ayant ſur luy une ceinture de trois cent piſtolles qui luy fourniſſoit un merveilleux courage. Nous ſoutinmes de cette ſorte plus d'un quart d'heure ſans relaſche contre tous ces gens armez d'Hallebarde, d'Armes à feu, & d'Epées. Ils ſe ſervirent peu de leurs Fuſils. Celuy qui avoit l'Hallebarde faiſoit de tres-grands efforts pour nous enfoncer. Mais comme ie veillois continuellement ſur luy, & que les grands coups que ie leur portois à tous momens autour de nous les tenoit toûjours en crainte, il ne put nous faire aucun mal & n'oſoit trop s'hazarder. Le plus brave ou le plus furieux d'eux tous étoit un ieune rouſſeau qui me preſſoit extraordinairement & que ie trouvois à tous momens en attaque.

Com

mme je commençois à me laſſer
n ſi long & ſi rude combat, je fis un
nier effort, & ayant comme ramaſſé
tes mes forces, & fait une eſpece
feinte, je portay un coup à ce jeune
mme qui le contraignit un moment
és de ſe retirer à quarante pas & de
ſeoir à terre. Jamais gens ne furent
ıs étourdis que de voir deux hom-
s leur tenir teſte à tant de monde
'ils êtoient, & je m'aſſure que s'ils
ɔient pû prévoir une telle ſuitte de
ır premier compliment, ils ſe ſe-
ent épargné à eux-mémes & à nous
ıt de fatigue inutile. Enfin lorſqu'ils
'ent le plus hardi de leur compa-
ie bleſſé, ils commencerent peu à
u à ſe relâcher & à parlementer en-
eux. Ce qui nous fit juger qu'il
ɔit temps de penſer à la retraitte.
ous nous jettâmes donc tout d'un
up dans le bois, & nous ſauvâmes
ns le plus êtrange équipage que l'on
ıiſſe s'imaginer, n'ayant ny manteau
/ chappeau, non plus que mon épée
ıe je ne trouvay plus à mon côté.
omme nous êtions hors d'haleine &
ıns le dernier épuiſement nous nous
ɔpoſâmes un peu dans des buiſſons.

Digitized by Google

Nos chevaux qui au premier coup de fuſil avoient pris la fuitte nous attendirent à une lieuë delà tout éſoufflez. Nous les trouvâmes en un ſi mauvais équipage que leurs brides & leurs ſangles êtoient rompuës & les piſtolets briſez. Nous ne laiſſâmes pas de gagner comme nous pûmes un Bourg nommé Beaumont. Le bruit de nôtre avanture s'êtant répandu les Juges des lieux vinrent nous trouver, & nous obligerent malgré nous de demeurer un ou deux jours, à cauſe qu'ils avoient ordre de faire le lendemain une recherche avec main forte dans la Foreſt pour découvrir ces voleurs dont tant de perſonnes faiſoient tous les jours des plaintes publiques, & que nous pourrions peut-être en reconnoître quelqu'un. Il arriva en effet le jour ſuivant que ce jeune homme que j'avois bleſſé fut arrêté n'ayant pas pû ſe ſauver. Je le reconnus auſſitoſt : Et il fut luy-même contraint d'avoüer la verité. Nous partîmes cependant nous autres en laiſſant-là ce miſerable ſur le point d'être pendu ; Et je me rendis à Verdun avec les lettres d'attache de Monſieur de Nevers pour le

gement de Mont-Faucon.
Le Lieutenant de nôtre compagnie
nt été tué au bout de quelque
nps j'eus ſa charge, & je remis le
apeau entre les mains de Monſieur
Boulogne. Je demeuray dans No-
nt ſur Marne en Garniſon dans le
nps que les Princes ſe broüillerent
ec le Roy Loüis XIII. & commen-
ent à lever des Troupes ayant pour
x beaucoup de Nobleſſe du Baſſigny:
qui fut cauſe que Nogent ſe trouva
vironné d'ennemis. Monſieur de
ulogne qui avoit affaire pour lors à
ris me confia la place avec la quali-
de Lieutenant de Roy qu'il me fit
oir, s'aſſurant de mon ſervice & de
n entiere fidelité.
Quelque temps avant cette guerre
Gentilhomme de deux lieuës de
ogent nommé Guyonnel ſe trouva
mal dans ſes affaires qu'on luy de-
tta ſa terre de Bonnecourt. Mon-
ur de Boulogne l'ayant acheptée cet
mme fut ſi depité de ſe voir con-
int de ſortir de ſa maiſon, qu'il re-
rda cette nouvelle guerre comme
e heureuſe occaſion de s'en vanger,
qu'il prit party avec les Princes afin

de rentrer par force dans Bonnecourt. Mais Monſieur de Boulogne ayant comme prevu ſon mauvais deſſein avoit mis quelques bons ſoldats pour la garde du Chaſteau. Guyonnel avoit encore un parent nommé Aurillot qui êtoit auſſi dans le party des Princes, & avoit levé une Compagnie de Chevaux legers, avec laquelle il reſolut de venir forcer & piller Bonnecourt. Il vint d'abord demander à y loger; & ſe voyant refuſé il ſe mit à piller le Village, & dit qu'il en feroit bientoſt autant au Chaſteau, dont il s'approcha en effet comme pour y entrer par force; mais les ſoldats qui le gardoient commencerent à tirer. Et prenant le party de la retraite il fit mettre le feu à la baſſe-cour, & ſe porta juſqu'à cet excés de barbarie que d'y brûler le Fermier, ſa femme, & ſes enfans qu'il repouſſa cruellement lors qu'ils vouloient ſe ſauver au travers du feu. Bonnecourt êtant proche de Nogent cette nouvelle y vint bientoſt : Car outre qu'on avoit entendu tirer, & veu même la flamme, quelques habitans vinrent crier qu'on mettoit tout à feu & à ſang. J'en fus ſurpris & affligé au

ıier point ayant une extreme hor-
: des moindres violences. Mais je
trouvay tout à fait embarraſſé,
/ant que tres-peu de monde dans la
niſon, & craignant d'expoſer la
:e ſi j'en ſortois avec nos ſoldats.
m'aviſay neanmoins de faire mon-
à cheval les jeunes gens de la ville,
de commander avec eux cinquante
ıſquetaires de la garniſon. Je leur
tout haut la cruauté que l'on ve-
t d'exercer contre les habitans de
ınecourt, & leur fis entendre qu'il
oit s'en vanger, leur donnant pa-
: que je les mettrois en un poſte
ils pourroient ſans perir charger les
ıemis. Ils me promirent tous des
rveilles ; & ils me tinrent leur pa-
: comme je leur tins la mienne. Je
mis en une embuſcade où ils eurent
ıt l'avantage ſans peril. Car ayant
: donner une fauſſe alarme à un bout
village qui fit ſortir les ennemis
l'autre, ils y trouverent nos jeu-
s gens qui avoient marché toute la
it ſans qu'ils le ſçuſſent, & qui les
argerent tout d'un coup ſi bruſque-
:nt, lors qu'ils ne s'y attendoient
s, qu'ils s'enfuirent ſans aucune

reſiſtance. Ils laiſſerent leur butin avec quelques-uns des leurs qui furent tuez ou faits priſonniers. Je rendis à chacun des habitans ce qui luy appartenoit, fis éteindre le feu, & redonnay le cœur & la vie à ces pauvres gens. Je redoublay la garniſon du Chaſteau, & leur commanday qu'au premier avis de l'approche des ennemis ils envoyaſſent en diligence m'en avertir, leur promettant que j'irois au devant d'eux. Je retournay enſuite à Nogent pour tirer les habitans de la Ville de la peine où ils êtoient ſur le ſujet de leurs enfans qu'ils croyoient aux priſes avec l'ennemy. La joie qu'ils receurent de les revoir tous avec la gloire d'avoir ſecouru ſi avantageuſement leurs voiſins, leur fit oublier la crainte qu'ils avoient euë de les perdre : & comme il ne faut ſouvent qu'une occaſion aſſez legere pour acquerir ou l'affection ou la haine de tout un peuple, cette action ſeule m'acquit une telle creance dans toute la Ville, que depuis ce jour juſqu'à ce que j'en ſois party, je n'avois qu'à dire la moindre parole pour être obeï dans le moment, & qu'ils m'ap-

Digitized by Google

ient le conſervateur de leur

urillot deſeſperé de cette ren-
re reſolut de s'en venger à quel-
prix que ce fut. Ayant beaucoup
Gentilshommes pour parens, com-
le Marquis de Creance, de Cler-
t, & autres qui êtoient auſſi bien
luy dans le party des Princes,
s aſſembla pour leur dire l'affront
avoit reçeu de moy, & le deſſein
avoit de recouvrer ſon honneur.
s pria donc de ſe joindre à luy
ce deſſein, & de jurer tous en-
ble une guerre mortelle au Gaſ-

Car c'eſt ainſi qu'il me nommoit
mépris. Ces Meſſieurs n'eurent
beaucoup de peine à luy promettre
qu'il demandoit, & declarerent
cement la guerre au Lieutenant
Roy de Nogent. Sur l'avis qu'on
n donna j'aſſemblay quelques gens
heval, & je me mis en êtat non
ement de me deffendre, mais mé-
le les attaquer par diverſes cour-

Mon principal but êtoit de pren-
priſonnier Aurillot pour luy faire
rer le crime horrible qu'il avoit
mis dans Bonnecourt, ne pou-

vant pas oublier une ſi grande barbarie. Je mis en Campagne des épions de tous coſtez pour m'aſſurer des differens lieux où il alloit & demeuroit; afin de pouvoir choiſir celuy qui me ſeroit le plus propre pour executer mon deſſein. Un de mes épions m'avertit un jour qu'Aurillot devoit coucher à trois lieuës de Nogent en un chaſteau nommé Perſé ou en un autre nommé Perſigny qui n'eſtoit qu'à une demie lieuë du premier, dans le deſſein qu'il avoit d'aller en party le jour ſuivant proche de Langres qui tenoit pour le Roy. J'envoyay à l'heure même à toute bride dire à M. de Franciere Gouverneur de Langres à M. de Rheſnel Gouverneur de Chaumont, & à M. de Saint Aubin Gouverneur de Montigny qui êtoient trois places unies à Nogent, & qui s'êtoient promis reciproquement ſecours contre ces Coureurs, que s'ils vouloient m'envoyer quelques trouppes, je les aſſurois de faire le lendemain matin Aurillot priſonnier, & qu'il y alloit du repos public, puiſque c'êtoit preſque luy ſeul qui tourmentoit tout le pays. Monſieur de Rheſnel, & M. de

it Aubin m'envoyerent auſſi-toſt lques gens de cheval; & Monſieur ranciere voulut venir en perſonne; s il arriva un peu tard; car auſſi- que le ſecours de ces deux autres ſſieurs fut arrivé, comme je n'a- s point de temps à perdre, je diſ- ay ce que javois de monde en état ſortir, qui fut environ ſoixante che- ux & autant de mouſquetaires, avec quels je partis ſur le minuit & vins reſtir le village de Perſigny où Au- ot s'étoit retiré. Je plaçay des ps de garde à toutes les avenuës; j'allay avec le reſte de mes gens s faire de bruit eſcalader la maiſon. ne pus pas neanmoins le faire ſi ucement que ceux de dedans ne l'en- ndiſſent & ne fiſſent leurs efforts, ur l'empeſcher : mais nous en fû- es les maîtres : & ayant enfoncé les rtes nous donnaſmes une telle fra- ur à tous ceux qui s'y trouverent, r'ils ne firent point preſque de reſi- ance. Aurillot ne voyant aucune oye pour ſe ſauver ſe barricada dans ne chambre; & ayant un piſtolet à main, il cria que le premier qui ranceroit il le tuëroit, & qu'il mour-

roit plûtoſt que de ſe rendre à moy, ſe ſentant ſans-doute aſſez coupable pour juger qu'il ne devoit pas attendre de moy une trop bonne compoſition. Il demanda en même temps s'il n'y avoit point d'autre commandant. Surquoy on luy dit que Monſieur de Francieres venoit d'arriver, & que s'il vouloit ſe remettre entre ſes mains, je voulois bien y conſentir. Aurilliot prit ce party, & fut fait ainſi priſonnier. Tous ſes gens le furent auſſi hors quelques-uns qui à la faveur de la nuit ſe ſauverent dans des maiſons.

Monſieur de Francieres & moy jugeaſmes devoir amener nos priſonniers à Langres, mais êtant preſts d'y entrer nous fûmes bien étonnez de voir tous les Bourgeois ſortir de la Ville au devant de nous. La joie qu'ils eurent d'apprendre qu'on amenoit Aurillot priſonnier, ne leur put permettre de l'attendre dans les murailles de la Ville ; & l'un d'eux plus prevoyant & plus zelé que les autres ayant peur qu'il ne compoſaſt pour ſa rançon, comme c'eſtoit l'ordre s'il n'euſt point commis cette barbarie à Bonnecourt, crut qu'il valloit mieux

medier de bonne heure, & tira ſur un coup de mouſquet. Mais il fut nal adroit qu'au lieu de ſa teſte, il ma dans la mienne, ayant percé n cordon & mon chapeau ſans toutois me bleſſer. Cette chaleur nous prit un peu, & me fit dire à Monur de Francieres qu'il n'y avoit pas de ſureté pour Aurillot, & qu'il vait mieux le conduire à Nogent : mais repartit qu'il alloit parler à ce peule, & s'eſtant à l'heure même avancé, leur fit entendre que s'ils vouloient aiſſer faire la juſtice de cet ennemy ublic : ils auroient toute ſatisfaction: mais que s'ils uſoient de violence, on ſeroit contraint de le faire conduire ailleurs. Ce diſcours les arréta ; & ils donnerent parole, qu'on ne luy feroit aucun mal, aimant mieux le voir mourir ſur un échaffaut ; ainſi on le fit entrer dans la Ville & on le mit en priſon. Cette nouvelle de la priſe d'Aurillot fit un grand bruit dans le païs. Toute la Nobleſſe monta auſſitoſt à cheval, & envoya le demander à rançon à Monſieur de Francieres comme étant priſonnier de Guerre ; Monſieur de Francieres leur fit répon-

ſe que c'étoit moy qui l'avoit pris, & que m'apartenant de droit ils devoient s'addreſſer à moy : mais que quand il en ſeroit abſolument le maître, il ne pourroit pas le traitter comme un priſonnier de Guerre, ayant été pris non ſeulement comme ennemy du Roy, mais comme deſtructeur de tout le païs, & comme un incendiaire public qui avoit bruſlé Hommes & Villages, & commis des cruautez qui n'étoient pas ſelon les regles ordinaires de la Guerre. La Nobleſſe luy renvoya dire que ce ne pouvoit étre qu'un ſujet de tirer une plus haute rançon pour le dédomagement ; & qu'ainſi ils le ſuplioient de la taxer, & de vouloir bien qu'ils luy euſſent tous enſemble une particuliere obligation de cette grace. Monſieur de Francieres ſe trouva embarraſſé ne voulant pas ſe broüiller avec la Nobleſſe du païs ; & prevoyant toutes les ſuittes de cette affaire, il me dit qu'il ne croyoit pas pouvoir garder davantage ce priſonnier, & que je viſſe ſi je voudrois le prendre en ma garde, parce qu'il ſeroit obligé de le donner à rançon. Pour moy qui ne jugeois pas devoir preferer aucune

onſideration à mon devoir, je luy ré-
ondis que je m'en chargeois de bon
œur, & que je le garderois ſeure-
ıent. Ainſi dés le lendemain deux
eures avant le jour, je le pris avec
ıes Cavaliers, & le conduiſis à Chau-
ıont, où je le mis dans une bonne pri-
on. Monſieur de Francieres fit dire
n méme temps à la Nobleſſe qu'il ne
'avoit plus, ne l'ayant pu refuſer à
eluy qui l'avoit fait priſonnier, & à
ui il appartenoit. Cette nouvelle les
roubla fort jugeant bien que j'aimois
rop la juſtice pour luy preferer l'inte-
eſt de quelque argent, & ne doutant
as que je ne fuſſe reſolu de ſoutenir
uſqu'au bout ce que j'avois commen-
é. La ſeule conſolation qui leur reſta
fut qu'étant condamné à Chaumont,
il en appelleroit à Paris ; & que dans
un ſi long chemin ils pourroient bien
trouver lieu de le ſauver. Ils envoye-
rent neanmoins me le demander ; &
ſur le refus que je leur en fis ils dirent
qu'on ſe hataſt donc de luy faire ſon
procez, eſperant pour la raiſon que
j'ay marquée de le delivrer plus prom-
ptement. On leur donna ſatisfaction.
Car en peu de jours il fut condamné à

Digitized by Google

avoir le cou couppé, & à dedommager tous ceux qu'il avoit ruinez. De cette Sentence il en appelle à Paris, & demande à y être conduit. Il fait avertir auſſi-toſt tous ſes parens que s'ils vouloient le ſauver, il étoit temps de le faire. Ses parens aſſemblerent leurs amis, & montant tous à cheval ils ſe vinrent mettre en embuſcade ſur le chemin où ils croyoient qu'il deuſt paſſer. Mais je leur donnay facilement le change ayant envoyé retenir une Hôtellerie de Bar-ſur-Aube qui étoit le grand chemin de Paris, & écrit au Maître de me tenir une chambre preſte pour le lendemain au ſoir. Tous ces Meſſieurs qui en avoient été avertis s'aſſurerent ſur cet ordre que j'avois donné, & n'ayant aucun ſoupçon d'autre choſe, ils ſe poſterent au lieu où j'ay dit. Cependant je fis partir Auril-lot dés le méme jour ſur les huit heures du matin à la veuë de toute la ville, l'ayant fait mettre dans une charette couverte, & luy donnay pour eſcorte trente bons Soldats, dont vingt-quatre au bout de trois lieuës s'en revinrent, & les ſix autres ſous la conduitte d'un Sergent le menerent non par le che-

main de Bar-ſur-Aube que je leur avois bien recommandé de quitter, mais par un autre qui eſt tout de Bois & qui les couvrant les mit dans une entiere ſureté. Ainſi tout cet arriere-ban de Nobleſſe fut trompée n'ayant pu s'imaginer que l'on deuſt prendre un chemin qui êtoit plus long de trente lieuës : & aprés avoir été plus de quatre jours à cheval ils abandonnerent leur entrepriſe. L'eſcorte conduiſit heureuſement le priſonnier juſqu'à Paris, où M. de Boulogne l'attendoit avec impatience & avec grande inquietude ſçachant que tant de monde êtoit en campagne pour le ſauver. Il le fit mettre dans la Conciergerie & pourſuivit vigoureuſement ſon procez.

Cependant la Paix de Loudun ſe conclut, & l'amniſtie fut accordée ſans reſerve. Monſieur de Boulogne en êtant averty prit la poſte & alla en Cour demander que les incendiaires n'y fuſſent pas compris au moins ſans exception comme ayant commis des actions trop noires & trop cruelles. Il obtint ce qu'il demandoit, & on en fit un article particulier dedans le traitté de Paix.

Digitized by Google

Tandis que Monſieur de Boulogne êtoit occupé à Paris à pourſuivre ſon procez je n'êtois pas moins occupé que luy à Nogent à me ſoutenir contre toute cette Nobleſſe qui êtoit au deſeſpoir de l'affront qu'elle croyoit avoir reçeu. Il y en eut mêmes quelques-uns qui par bravade me firent dire que ſi je ſortois les portes, on pourroit voir ce que j'êtois à la campagne, & qu'on en jugeroit mieux que dans les muraílles d'une ville. Il arriva de cette ſorte qu'en travaillant pour les intereſts d'autruy & pour le repos du public, je m'attiray cent affaires ſur les bras dont j'euſſe eu peine à ſortir, ſi je m'êtois abandonné inconſiderement au zele & au feu de la jeuneſſe. Comme ie ne croyois pas devoir reculer dans les rencontres, ie ne jugeois pas non plus devoir faire de demarches precipitées : Auſſi m'êtant fait tant d'ennemis à la fois, où j'euſſe été obligé d'engager tous mes amis, ce que j'ay toûjours évité autant qu'il m'a été poſſible, ou ie me fuſſe rendu ridiculement comme le but de tous les braves du pays. Je pris donc le party qui me parut le plus ſage & le plus ſeur, qui

êtoit

étoit d'uſer d'une conduitte temperée par la fermeté & par la prudence : & par cette voye ie vuiday dix ſept querelles que j'avois en même temps, ſans être obligé de tirer l'épée. Ce que ie remarque à deſſein, pour faire connoître que le vray honneur ne conſiſte pas dans un courage brutal, puiſque ceux mémes qui ſe croyoient offencez m'eſtimerent depuis davantage d'en avoir ainſi uſé à leur égard, & de les avoir comme forcez d'être mes amis. Il ne ſera peut-être pas mauvais d'en rapporter icy un exemple afin de faire mieux comprendre ce que ie dis.

Le Roy avoit ordonné à Monſieur de Boulogne de faire contribuer cinquante villages des environs de Nogent pour la ſubſiſtance de ſa place, ce qui n'étoit pas une choſe fort nouvelle, puis qu'elle ſe pratiquoit depuis long temps. Comme j'agiſſois pour luy en ſon abſence, j'envoyay ſignifier à ces villages l'ordre du Roy. Mais ie fus un peu ſurpris quand ie ſçeus que pluſieurs de ces Parroiſſes qui appartenoient à un méme Seigneur nommé le Baron de Clermont avoient répondu qu'ils ne payeroient

rien & que leur Seigneur le leur avoit deffendu. De plus on me rapporta que le Baron de Clermont avoit dit, que ſi de Pontis y trouvoit à redire & qu'il n'en fuſt pas content, il êtoit aiſé de le ſatisfaire d'une autre ſorte. Je ne répondis autre choſe à ce rapport ſinon que je le verrois. Mais quoy que je me ſentiſſe fort picqué d'un tel compliment je conſideray, que je ne devois pas meſler mes intereſts particuliers avec ceux du Roy, & que j'eſtois obligé de tenter d'abord toutes les voies de l'honneſteté pour m'acquitter de m'a charge & mettre ce Seigneur dans ſon tort, afin que je ne me puſſe rien reprocher. C'eſt pourquoy quelques jours aprés je m'en allay chez luy, & luy fis dire que j'eſtois venu pour avoir l'honneur de le voir. Il en fut ſurpris ne m'attendant pas, & il me vint recevoir. Je luy dis d'abord que je venois luy rendre mes civilitez : Et aprés quelque entretient indifferent, l'heure êtant venuë de dîner, il m'en pria d'une maniere que je ne pus pas le refuſer. Il n'y avoit avec nous deux que Madame de Clermont. Aprés être ſortis de table je luy dis qu'outre l'hon-

neur que j'avois voulu avoir de le saluer, j'estois venu pour luy parler de l'ordre que j'avois reçû du Roy de faire contribuër cinquante Villages, dont plusieurs luy appartenoient ; & que ie le suplios de leur commander d'obeïr à cet ordre du Roy que je luy presentay en même temps. Il me répondit que cette affaire étant celle de Monsieur de Boulogne & non la mienne, comme il n'estoit pas bien avec luy, il ne pouvoit pas y consentir, & que si c'eust êté pour moy en particulier, il me l'auroit accordé de bon cœur. Je luy repartis qu'ayant l'honneur d'être Lieutenant de Roy dans le Gouvernement de Monsieur de Boulogne, son interest étoit le mien, & qu'il me fist la grace de ne les point separer : Que d'ailleurs c'estoit l'affaire du Roy, & non celle de Monsieur de Boulogne, & que si absolument il ne vouloit point faire contribuer ses Villages, je le supplios de me signer ce refus au bas de l'ordre du Roy, afin qu'il me pût servir de décharge. Luy fort surpris me dit avec chaleur, qu'il ne signeroit point, & ne feroit point non plus contribuer ses Parroisses : puis il ajoûta

bruſquement en ſe tournant vers ſon page ; Apporte moy mon épée, & il me dit ; il vaut mieux que nous allions nous promener dans le iardin. Je compris ce qu'il vouloit dire : mais ie me tenois bien aſſuré en faiſant ma charge, & obeïſſant aux ordres du Roy. Il me fit faire un tour de iardin m'entretenant de choſes generales, me mena enſuite dans un grand parc qui êtoit beaucoup plus reculé, & m'en fit faire tout le tour me regardant continuellement & obſervant ma contenance, qui fut toûjours celle d'un homme qui ne craignoit rien en ſoutenant les intereſts du Roy & de ma charge. Enfin comme il vit que j'êtois toûjours également ferme & également honneſte, il s'aviſa tout d'un coup de me dire qu'il faiſoit tant de cas de moy, qu'en ma conſideration, puiſque ie le deſirois ainſi, il feroit payer ſes Villages, mais que ce n'êtoit pas pour l'amour de Monſieur de Boulogne. Je luy répondis que ie luy êtois obligé de ſa civilité ; que pourvû qu'il fiſt executer les ordres du Roy, il n'importoit pas en faveur de qui il l'accordoit : mais que i'êtois neanmoins obli-

gé de luy dire qu'il devoit se souvenir qui étoit Monsieur de Boulogne, & la liaison qui avoit toûjours été entre leurs maisons ; qu'ainsi il ne devoit pas la rompre lorsqu'il y avoit autant de raison que iamais de la conserver à cause des bonnes qualitez qu'ils avoient tous deux ; & qu'au reste ie le supliois encore une fois de croire que les interests de M. de Boulogne étoient les miens, & ne devoient point être separez. Je le priay en même temps de me donner par écrit l'ordre qu'il vouloit envoyer à ses villages, afin qu'ils ne pussent douter de ce que ie leur dirois, ny avoir aucune excuse si ie les contraignois d'obeir. Il m'accorda tout ce que ie luy demanday, marquant dans l'écrit, qu'il commandoit à tous ses villages de contribuer, & qu'il prioit M. de Pontis de les y forcer, s'ils le refusoient. Nous prîmes congé ensuitte l'un de l'autre nous donnant reciproquement des assurances d'une veritable amitié, telle qu'en effet elle fut toûjours depuis. Et cet exemple qui pourra servir à plusieurs pour les retenir dans les termes de la vraye generosité & d'un courage reglé, me

ſervit beaucoup à moy même pour terminer un grand nombre d'autres differends : car la fin de cette affaire fit un tel éclat dans le pays que tous ceux qui étoient mal avec moy chercherent les moyens de s'accommoder, & devinrent la pluſpart mes amis, jugeant ſagement qu'il y avoit de l'honneur à vivre bien avec une perſonne qui ſe montroit honneſte & civil en toutes choſes, quoy que ferme dans les devoirs de ſa charge. Je peux dire auſſi que cette conduitte d'honneſteté, dont mon inclination naturelle me portoit à uſer en toutes rencontres, ne m'acquit pas ſeulement l'amitié de la Nobleſſe qui s'étoit d'abord élevée contre moy, mais encore l'affection de tout le peuple, qui en reconnoiſſance de l'amitié que je leur témoignay dans toutes les guerres obſerva toûjours depuis de me venir apporter le vin de la ville lorſque ie paſſois par Nogent, comme ſi j'en euſſe été encore Lieutenant de Roy : Ce que ie dis non par rapport à moy méme, mais deſirant de faire remarquer à ceux qui ſont engagez dans les emplois combien la douceur eſt preferable en toutes manieres

au Gouvernement imperieux, ſur tout lorſqu'elle eſt ſoutenuë par la fermeté. Pour conclurre cette affaire qui m'a donné lieu de rapporter tout ce que je viens de dire, & qui fut la cauſe d'une grande partie des querelles, dont j'ay parlé, M. de Boulogne pourſuivit ſi puiſſamment le procez contre Aurillot, qu'il fit bien-toſt confirmer la Sentence de Chaumont par un Arreſt qui le condamna à avoir le cou couppé en pleine Greve, & à porter ſur ſon dos un écriteau qui marquoit le ſujet de ſa condamnation en ces termes; *Pour brûlement & incendies :* Ce qui donna bien de la ioye à tout le pays où il étoit regardé comme un ennemy public.

Deux années aprés la premiere guerre des Princes, ils en recommencerent une ſeconde. Monſieur de Boulogne m'ayant mandé de l'aller trouver avec une recruë de deux cens hommes que j'avois levez au tour de Nogent, je me diſpoſay à l'aller joindre dans l'armée que commandoit M. le Mareſchal de Baſſompierre, où nôtre Regiment de Champagne êtoit déja arrivé : & je partis avec ma recruë ayant

ſeulement un ieune Enſeigne avec moy nommé Saint Aubin. Nous avions à peine fait deux iournées qu'on nous vint donner avis que M. le Cardinal de Guiſe étoit proche avec ſix cens chevaux qu'il avoit levez autour de Mets, & qu'il menoit ioindre l'armée des Princes vers le Pont de Sé. La partie n'étant pas égale, ie penſay à gaigner promptement Sezanne petite Ville qui tenoit pour le Roy : mais comme il falloit traverſer une grande campagne, i'apprehendois d'y être ioin, & i'euſſe bien ſouhaitté de trouver quelque moyen de me couvrir. Il arriva heureuſement que ie rencontray un grand nombre de charrettes de Bar-ſur-Aube chargées de Vin, leſquelles ie iugeay fort propres pour me ſervir à me retrancher au cas que ie me trouvaſſe ſurpris dans la plaine. Je dis donc à tous ces chartiers qu'il falloit qu'ils nous miſſent à couvert, s'ils vouloient que nous les ſauvaſſions eux-mémes, & ie leur donnay parole qu'ils n'auroient nul mal à moins que nous n'en euſſions les premiers. Le peril où ils ſe trouvoient eux-mêmes ioint à la neceſſité où ils ſe virent de m'obeir, les

les porta à décharger promptement leur vin, parce que je voulois qu'ils se missent en état d'aller plus vîte. De toutes ces charettes ensemble j'en fis deux files, que ie fis marcher à droit & à gauche de mes gens dont ie formay un bataillon ; & ie donnay ordre à celles de la teste & de la queuë de ces deux files, de s'approcher l'une de l'autres dés qu'elles verroient les ennemis, afin de fermer entierement le bataillon. Nous n'eûmes pas beaucoup marché dans cet ordre, qu'étant encore à une lieuë de Sezanne en pleine campagne, nous vîmes paroître les premiers coureurs des ennemis sur le haut d'une colline qui bornoit d'un côté à cette plaine. Nous découvrîmes bientoſt aprés tout le gros qui étoit de six escadrons qui s'avançoient droit à nous. Je fis faire alte à nos gens qui furent dans le même instant fermé des charettes selon l'ordre que j'avois donné; & ie tâchay de les animer au combat, les assurant que s'ils vouloient executer fidellement mes ordres, ie les dégagerois du peril où ils se trouvoient, mais que s'ils ne le faisoient pas, leur perte étoit inévitable. Je leur

donnay auſſi ma parole que s'il arrivoit, comme ie ne le deſeſperois pas, qu'ils fiſſent quelque butin par les dépoüilles de ceux qu'ils tuëroient, il ſeroit tout entier pour eux, & que je n'y voulois point avoir d'autre part que celle de leur procurer la gloire de vaincre, & en ſauvant leur vie, de les enrichir aux dépens de leur ennemis. Le peril preſſant où ils étoient, & l'eſperance que ie leur donnois, les rendit parfaittement obeïſſans, & ils m'aſſurerent qu'ils s'acquitteroient fidelement de leur devoir. Ayant formé comme j'ay dit un ſeul bataillon de tous nos gens, ie fis faire face de tous côtez au dernier rang, afin que de quelque côté que vinſſent les ennemis, on fût en état de les recevoir. J'en détachay ſeulement une vingtaine que ie plaçay à ſix pas hors des charettes, en deux rangs de dix chacun, afin qu'ils puſſent faire leurs décharges plus facilement que s'ils euſſent été enfermez. Je leur ordonnay de mettre un genoüil en terre pour être plus ſeurs de leur coup, & de ne tirer qu'à bout portant, & lorſque je le dirois. Monſieur le Cardinal de Guiſe qui étoit en

perſonne à la teſte de ces ſix eſcadrons de Cavalerie, nous envoya dire par un Trompette que nous euſſions à mettre les armes bas, comme êtant de force inégale pour luy reſiſter : & il nous fit aſſurer en même temps qu'il nous feroit bon quartier, mais que ſi nous refuſions de nous rendre, il feroit main baſſe ſur nous, & tailleroit tout en pieces. Je répondis au Trompette que ie remerciois Monſieur le Cardinal de Guyſe de la grace qu'il nous offroit ; Que nous ne demandions point d'autre quartier que celuy que nous pourrions nous procurer par une bonne défenſe, pour laquelle nous êtions tout preparez; & qu'il ne vinſt plus en parler, parce qu'on ne le regarderoit plus que comme ennemy. Cette réponſe ſi ferme fit deliberer quelque temps M. le Cardinal de Guyſe ſur ce qu'il avoit à faire ; & il reſolut de renvoyer une ſeconde fois le Trompette pour tâcher de nous épouvanter par de nouvelles menaces : mais ie luy fis crier par mes gens qu'on alloit tirer ſur luy s'il approchoit, & ie commanday pour l'étonner, qu'on le couchât en jouë. Il obeït à un ordre ſi preſſant : & M. le

Cardinal de Guyſe voyant bien que nous êtions reſolus à nous défendre fit détacher cinquante maîtres, & leur commanda de venir reconnoître nos retranchements. Ces Cavaliers firent leur tour à une diſtance aſſez éloignée pour que ie ne fiſſe point tirer ſur eux. Ils s'en retournerent faire leur rapport, & ils eurent ordre ſur le champ de venir pouſſer la teſte de noſtre retranchement, ce Cardinal les aſſurant que lorſqu'ils auroient rompu les premiers, il viendroit fondre avec tout le gros. Ils vinrent donc d'abord au trot, & lorſqu'ils furent à deux portées de piſtolet, ils picquerent au grand galop comme s'ils euſſent voulu enfoncer nos vingt mouſquetaires. Je les laiſſay approcher juſqu'à la portée du piſtolet, & ie commanday à ceux du premier rang de tirer, ce qu'ils firent ſi reſolument & ſi ſagement qu'il en ietterent pluſieurs à bas: le reſte fit la caracolle n'oſant avancer, à cauſe que les dix autres mouſquetaires ayant pris à l'inſtant la place de ces dix premiers qui avoient tiré, êtoient tout preſts d'en faire autant. Etant ainſi retournez en plus petit nombre vers le gros, j'en-

voyay dans cet entre temps foüiller les morts, auſquels on trouva prés de cent piſtolles, que ie mis toutes dans un chapeau les faiſant ſonner, & diſant; Enfans, c'eſt tout pour vous, ie n'y pretends rien que de vous en faire le partage à tous : cet heureux commencement nous preſage la victoire ; courage ! & attendons de pied ferme qu'ils nous en viennent apporter autant. Ce diſcours les anima, & leur fit ſouhaitter avec ardeur qu'on les attaquât de nouveau dans l'eſperance d'un plus grand butin. Auſſi ne furent-ils pas long-temps à être ſatisfaits. On vit bien-toſt un de ces ſix eſcadrons s'avancer au trot à la portée du fuſil, & ſe ſeparer tout d'un coup en deux pour venir fondre de chaque côté du bataillon : Mais comme les premiers rangs faiſoient face de tous côté, on leur fit de derriere nos charettes une ſi rude décharge à bruſle pourpoint, que pluſieurs hommes & chevaux y demeurerent, & que quelques Cavaliers démontez, furent contraints pour ſe ſauver de demander la crouppe à leurs compagnons. Ils ſe retirerent enſuitte vers le gros, & allerent voir s'ils re-

cevroient un nouvel ordre de ſe venir faire aſſommer. Je fis encore foüiller les morts, auſquels on trouva une vintgtaine de piſtolles qui conſolerent de nouveau nos Soldats.

Cependant M. le Cardinal de Guiſe voyant que la nuit approchoit, & jugeant bien qu'il perdroit beaucoup de monde s'il attaquoit deux cens hommes deſeſperez & retranchez, ſe reſolut de camper dans un petit bois qui étoit proche, & de nous tenir ainſi aſſiegez en attendant qu'il pût avoir quelque renfort. Comme donc il avoit beſoin d'infanterie ſans laquelle il ne croyoit pas pouvoir nous forcer, il envoya en même temps à quelques garniſons voiſines, & manda qu'on en fiſt venir. Mais lorſque j'eus appris ſon deſſein, je crus qu'il ne me ſeroit pas avantageux de l'attendre juſqu'au lendemain; & qu'il étoit neceſſaire de tenter de nous ſauver à la faveur de la nuit. Il s'agiſſoit donc de décamper ſans que les ſentinelles & les corps de gardes des ennemis s'en aperçûſſent; & je penſay pour cela devoir faire mine de camper auſſi bien qu'eux, & de n'avoir nul deſſein de me retirer.

Digitized by Google

Je fis allumer de grands feux dans nôtre camp, & faire grand bruit aux Soldats, comme de gens qui ſe divertiſſent; & je leur marquay que lorſqu'ils verroient allumer un nouveau feu ſur le minuit, ce leur ſeroit un ſignal pour decamper, & ſuivre chacun ſon chef de file ſans dire un ſeul mot. Je commanday aux charettes de ne pas branler de la place juſqu'à ce que nous euſſions gagné le bois, craignant le bruit des chevaux & du charroy, & ſçachant par la connoiſſance que j'avois de la carte du païs que nous trouverions un petit bois dans lequel nous pourrions marcher toûjours à couvert juſqu'à Sezanne.

Ce deſſein pris, les ordres donnez & minuit venu, je fis allumer le feu qui fut le ſignal auquel tout le monde obeït, & en peu de temps nous gagnâmes le bois dont j'ay parlé, ſans qu'il parût en aucune ſorte que les ennemis euſſent découvert nôtre marche. Nous arrivâmes à la pointe du jour ſur les foſſez de Sezanne, où nous étions tout-à-fait en ſureté. Je tins la parole que j'avois donnée aux Soldats, & leur diſtribuay les dépoüilles des ennemis.

Ainſi la joie qu'ils eurẽt de ſe voir ſauvez contre toute apparence, s'augmenta encore par la vûë du gain qui leur en revint. Mais elle fut encore plus grande lorſque nous apprîmes quelques heures aprés que les ennemis nous avoient ſuivis juſques dans le bois, & qu'ils ne l'avoient point paſſé, ayant ſçû que nous étions déja arrivez à Sezanne.

Cette action plut ſi fort à Monſieur le Cardinal de Guyſe quoy qu'elle ne luy fût pas avantageuſe, qu'il s'enquit particulierement qui étoit le commandant. Elle fit auſſi beaucoup de bruit dans le Païs, dans l'Armée, & juſqu'à la Cour, à cauſe de la qualité de celuy à qui nous avions oſé reſiſter. Mais on en parla d'abord fort diverſement. Car le bruit courut que deux cens hommes de pied ayant été rencontrez en plaine campagne par ſix cens chevaux ſous la conduite de M. le Cardinal de Guyſe, ils avoient été taillez en pieces, comme il ſembloit en effet que la choſe devoit naturellement arriver. Mais la verité fut bien-toſt connuë, & l'on apprit avec joie tout ce qui s'étoit paſſé.

Quelques temps aprés que nous eûmes joint l'armée au pont de Sé, la Paix fut concluë. Le Roy voulant faire la reveuë de ſes troupes ordonna qu'on les mît en bataille, & qu'on les fît défiler devant luy. Cé fut là que Monſieur le Cardinal de Guyſe fit paroître une generoſité toute particuliere à mon égard. Car étant tout à fait rentré dans l'obeïſſance qu'il devoit au Roy, & ſe trouvant alors avec luy, il dit à Monſieur de Villedonné Capitaine du Regiment de Champagne de luy montrer, quand le Regiment paſſeroit, un Officier nommé de Pontis qui étoit du corps : Lorſque ie paſſay, & que Monſieur de Villedonné m'eût montré, il vint à moy, & en la preſence du Roy même il m'embraſſa, & me dit en propres termes qu'il vouloit que je fuſſe ſon amy, m'ayant connu pour ce que j'étois en ce qui s'étoit paſſé prés de Sezanne: Qu'il ſe ſentoit obligé de m'aimer aprés avoir fait une épreuve ſi particuliere de la conduitte dont j'étois capable, qu'il m'aſſuroit qu'il ne trouveroit point d'occaſion de me ſervir qu'il ne le fît de tout ſon cœur ; & qu'il vou-

loit que je l'employaſſe en ce qu'il pourroit, tant par luy même, qu'auprés du Roy pour mon ſervice. L'étonnement où je fus d'une ſi grande generoſité, ne m'empêcha point de luy répondre avec toute la reconnoiſſance & la ſoumiſſion que je devois; & je luy dis qu'il ſe vangeoit hautement de moy, en me cauſant une confuſion ſi publique devant le Roy & toute l'armée. Le Roy cependant étoit fort en peine de connoître le ſujet de ce pourparler: & Monſieur de Villedonné luy ayant dit ſa penſée, qui étoit que Monſieur le Cardinal me parloit ſans doute de ce qui s'étoit paſſé entre nous deux prés de Sezanne, il témoigna être bien-aiſe de voir l'Officier, dont on luy avoit parlé, & de ſçavoir en particulier de la bouche de Monſieur le Cardinal de Guyſe la maniere dont je m'étois ſauvé d'entre ſes mains. Le recit qu'il luy en fit me donna lieu d'être connu du Roy, & fut comme le premier fondement de cette grande bonté qu'il m'a toûjours témoignée depuis, ainſi que je le feray voir dans ces memoires. Il loüa beaucoup la generoſité que Monſieur de

Guyſe venoit de faire paroître à mon égard, comme elle êtoit en effet tres loüable, ſur tout en une perſonne de ſa qualité & de ſon merite: & ce Cardinal me tint toûjours la parole qu'il m'avoit donnée m'ayant témoigné tant d'amitié juſqu'à la fin, qu'en la maladie dont il mourut dans Xaintes, il me fit venir, & me dit avec la derniere honneſteté, que je devois regreter ſa mort, puiſque je perdois en luy un des meilleurs amis que j'euſſe au monde, & qu'il m'en auroit donné des preuves s'il eût vécu davantage.

Les Troupes furent enſuitte envoyées en divers cartiers ſur les confins du Royaume, & le Regiment de Champagne eut pour le ſien la petite ville d'Oleron en Bearn. Nôtre Compagnie avec une autre furent logé en un Fauxbourg qui s'appelle Mercadet: & les deux Capitaines s'en êtant allez chez eux, avoient laiſſé leurs Compagnies à leurs Lieutenans dont j'êtois le premier qui commandois ainſi le quartier. Au bout d'un an ou environ, la Guerre des Huguenots recommença, & ils ſe mirent à lever des Troupes. Monſieur le Marquis de la Force

Digitized by Google

êtoit Gouverneur du païs ; mais comme il êtoit des plus zelé pour le party Huguenot, il abandonna le ſervice du Roy, & travailla à amaſſer des gens de Guerre. Ayant un jour envoyé un Trompette dans le Fauxbourg de Mercadet publier que tous les Capitaines Religionaires euſſent à ſe rendre au plûtoſt à Pau, Ville Capitale de Bearn où il demeuroit ordinairement, afin d'y recevoir ſes ordres, je fus ſurpris d'entendre ces fanfares, & je m'avançay pour demander au Trompette ce qu'il publioit, & pourquoy il êtoit ſi hardy que d'oſer ſonner dans mon quartier ſans ma permiſſion, puiſqu'il ſçavoit ce qui êtoit trop connu de tout le païs que ſon maître avoit déja témoigné être plus affectionné au party des Hueguenots qu'à celuy du Roy; je luy commanday en même temps de ſe taire, & le menaçay s'il ne le faiſoit de luy apprendre que je ſçaurois bien maintenir les intereſts de ſa Majeſté. Il quitta le lieu où il avoit commencé de ſonner ; mais quand il fut un peu éloigné, il recommença à le faire comme auparavant. J'avouë que ce mépris ſi viſible de la deffenſe que je luy avois

faite pour soutenir les droits du Roy me mit en une grande colere ; & étant allé à luy aussi-tost, comme je vis qu'à ce premier mépris des mes ordres il ajouta une réponse insolente, s'appuyant sur l'authorité de son maître, je luy arrachay sa trompette, la luy rompis sur le dos & le chassay de mon quartier, m'asseurant bien que le Roy ne desapprouveroit pas que je deffendisse ainsi ses interests contre un ennemy de sa Couronne. J'allay neanmoins dans l'instant trouver Monsieur de Poyenne Lieutenant de Roy dans le Bearn qui étoit fort affectionné au service de S. M. & par conséquent peu aimé de Monsieur le Gouverneur, & luy rendis compte de ce que je venois de faire. Il me témoigna que j'avois bien fait,& que je m'étois acquitté de ma charge. Mais parce que je prevoyois les suittes de cette affaire, me tenant bien asseuré que Monsieur de la Force ne me le pardonneroit pas, & craignant même que si le Roy en entendoit parler n'étant pas informé de la verité, il ne blâmât peut-être mon zele de quelque excez. Je priay Monsieur de Poyenne qu'écrivant en Cour

comme il faiſoit, il voulût en dire un mot pour prévenir tous les mauvais bruits par leſquels on auroit pû décrier ma conduitte. Il le fit, & ſi fortement, que le Roy pour m'aſſeurer qu'il étoit ſatisfait de mon ſervice, me donna le Gouvernement de la Tour d'Oleron qui êtoit une petite forteresſe qui dominoit ſur la Ville. Quoy que ce fût peu de choſe en ſoy, & qu'il n'y eût pas grand-revenu, il étoit de conſequence que cette Tour fût entre les mains d'une perſonne fidelle pour tenir la Ville en ſon devoir ; & il ne m'étoit pas moins avantageux aprés l'action que j'avois faite, qui avoit beaucoup éclatté dans le païs, que le Roy me témoignât publiquement la ſatisfaction qu'il en avoit euë, en me donnant ce Gouvernement, tandis que Monſieur de la Force me faiſoit faire mon procez à Pau. Car s'il ne luy fut pas difficile de me faire condamner à avoir le coup coupé; il ne trouva pas la même facilité à le faire executer, puis que j'étois dans le party & ſous la protection de ſa Majeſté.

La Guerre s'allumant toûjours davantage, nôtre Regiment de Champa-

gne fut mandé au rendez-vous de l'armée ; ce qui m'obligea de penſer à me deffaire de mon Gouvernement, ne voulant pas borner ma fortune à ſi peu de choſe. Je voulus donc le remettre entre les mains de M. de Poyenne qui me l'avoit procuré : mais aprés de tres grandes inſtances qu'il me fit pour y demeurer, & les aſſeurances qu'il me donna de me procurer dans la ſuitte quelque choſe de plus conſiderable, comme il me vit abſolument reſolu de le quitter, il me força malgré moy d'y nommer celuy que je voudrois. Je luy preſentay vn Gentilhomme nommé Domvidaut qui étoit de la Religion, mais qui avoit toûjours témoigné une ſi forte attache au ſervice du Roy, que je le crus incapable de manquer jamais à ſon devoir. Et voulant même l'attacher encore davantage à Monſieur de Poyenne, je luy fis entendre qu'il luy étoit obligé de ce Gouvernement. Luy de ſon côté crut ne pouvoir mieux me témoigner ſa reconnoiſſance qu'en me confiant ſon fils, qu'il me pria de recevoir en qualité de cadet dans la Compagnie dont j'étois Lieutenant. Nous allâmes en ſuitte au Siege de Saint Jean

d'Angely que le Roy vint assieger en en personne l'an 1620. Je ne rapporteray de ce Siege qu'une occasion où je courus avec plusieurs autres un tres grand peril, dont il semble que nous ne fûmes sauvez que par une espece de miracle.

Comme on vouloit faire joüer une mine, laquelle étoit toute prête, je fus commandé avec quarante hommes pour donner à la breche dans le moment qu'elle seroit faite, & par ce moyen ôter le temps aux ennemis de la reparer. Il falloit donc s'en approcher de plus prés, & avoir dequoy nous couvrir au cas qu'il fallût nous retrancher. Je demanday pour cela des panniers ou des mannequins, au lieu de sacs dont on avoit accoutumé de se servir, témoignant qu'il nous seroit plus aisé de les emplir que non pas de sacs qui ne se soutiennent point. On nous en donna quarante qui nous servirent en effet beaucoup ; mais d'une autre maniere que nous ne pensions. Nous nous avançâmes ensuitte tout le plus prés que nous pûmes de la mine ; & il arriva qu'en joüant elle fit son effet tout contraire à celuy que l'on s'étoit proposé:

propſé : car au lieu de pouſſer les terres du côté de la Ville, elle les rejetta ſur nous, le terrain s'étant trouvé le plus foible de nôtre côté, & nous enſevelit ſous ſes ruines. Mais par le plus grand bonheur du monde comme j'avois fait mettre à tous nos gens à mon exemple, leurs mannequins ſur leurs teſtes afin d'avoir les mains libres pour tenir nos armes & nous en ſervir, ils rompirent une partie du coup à la terre & aux pierres, & empeſcherent que nous n'en euſſions la teſte écraſée. Mais ils nous ſervirent de plus à pouvoir un peu reſpirer en nous laiſſant un petit eſpace vuide qui empeſcha que nous ne fuſſions étouffez avant que d'être ſecourus. Monſieur de Comminge qui étoit à la queuë de la tranchée ayant eu des Soldats bleſſez des pierres que la mine y fit ſauter, & jugeant de l'extremité où nous devions être, accourut pour nous ſecourir, & nous dégagea de deſſous ces terres, pendant que les ennemis étoient occupez à reparer cette breche ſans penſer à nous. Cependant ce qui par hazard nous ſauva la vie à tous en cette rencontre fut mis depuis en uſage dans les Sieges.

Car on ſe ſervit fort ſouvent depuis de ces manequains comme tres propres pour faire aiſément des logements, & ſe mettre promptement à couvert : ce qui porta même le Roy à témoigner que je luy avois rendu en cela un grand ſervice. Ce fut à peu prés la recompenſe que je reçûs d'avoir couru un ſi grand peril. L'ardeur que je ſentois pour la Guerre m'empeſcha de me faire ſeigner, comme on me le conſeilloit. Mais je me trouvay ſi mal d'avoir été ainſi froiſſé & enfermé dans ces terres, & d'avoir enſuitte plutoſt ſuivy mon ardeur inconſiderée que le conſeil de mes amis, que je garday pendant un mois une jauniſſe qui me rendoit preſque méconnoiſſable. Mais les parties nobles avoient toute leur vigueur, & le cœur étant toûjours bon, je ne me diſpenſay point de faire mes gardes à l'ordinaire, en l'une deſquelles je reçus un coup de carabine dans le corps, qui n'entrant pas fort avant ne me tint au lit que peu de temps. La ville s'étant renduë le Roy alla devant Montauban avec une armée compoſée d'environ vingt-quatre mille hommes, & commandée par M. le Coneſtable de

Luynes. Il l'inveſtit le 17. Aouſt en 1621. Le Coneſtable avoit auec luy, pour Lieutenants generaux Meſſieurs ſes freres, Meſſieurs du Maine, de Chevreuſe, & de Lêdiguieres. Monſieur de Schomberg étoit grand Maître de l'Artillerie & Surintendant des Finances, & faiſoit auſſi en partie la charge de Lieutenant General. De ces Troupes & de ces Chefs le Roy en fit trois attaques : La premiere étoit la ſienne, où commandoit Monſieur le Conneſtable & Meſſieurs ſes freres ; la ſeconde fut celle de Monſieur du Maine ; & la troiſiéme fut celle de Meſſieurs de Chevreuſe & de Lêdiguieres. Monſieur du Maine attaquoit le Fauxbourg de Villebourbon qui étoit fort retranché, & qui facilitoit aux ennemis l'entrée de leurs vivres, & le commerce avec leurs voiſins. Ainſi cette attaque quoy que la plus importante, étoit la plus dangeureuſe & la moins facile. Celle de Monſieur de Chevreuſe s'appelloit de Dumontier, & étoit plus foible que l'autre : ce qui fit que Monſieur de Schomberg grand Maître de l'Artillerie, y poſa ſes principales bateries compoſées de vingt-

quatre pieces de canon le mieux ſervy qui ait jamais été, parce qu'il étoit Surintendant des Finances, & qui fit auſſi un prodigieux effet. Les Regiments de Picardie & de Champagne qu'il eſtimoit fort, étoient campez à cette attaque. Ayant deſſein de faire avancer quatorze pieces de canon beaucoup plus loin qu'elles n'avoient été poſées d'abord que l'on avoit inveſti la place, il deſira de ſçauoir auparavant ce que c'étoit que ce Fauxbourg de Dumontier, qui de loing paroiſſoit ruiné & inhabité, mais où il craignoit qu'on n'euſt placé quelque embuſcade qui pourroit venir enclouër ſon canon, s'il l'approchoit de ſi prés. Il en parla aux Generaux qui ordonnerent que l'on commanderoit deux Officiers capables de reconnoître ces lieux; Et nous fûmes Monſieur de Cominge & moy nommez pour cela. L'ordre nous étant donné, nous partîme pour l'executer promptement. Je ſautay en croupe derriere Monſieur de Cominge, n'ayant pas alors mon cheval, & nous allâmes en plein jour paſſer à Gay un courant d'eau nommé le Teſcon. Je mis pied à terre auſſi-toſt

aprés, & entray non ſeulement dans le Fauxbourg, mais dans les maſures qui y reſtoient, & les viſitay les unes aprés les autres. Monſieur de Comminge de ſon côté fit la même choſe ; & comme nous croyons avoir tout vû, nous nous aviſâmes de viſiter encore quelques recoins, où nous jugeâmes pouvoir découvrir quelque choſe ; & nous reconnûmes en effet que c'étoit un des lieux les plus importans, & qu'on ne pouvoit être trop exact dans ces occaſions. Nous retournâmes faire nôtre rapport à Meſſieurs les Generaux, entre leſquels Monſieur de Ledigueres fut celuy qui jugea mieux de nôtre exactitude, parce qu'il connoiſſoit particulierement ce lieu, & il ne fut pas peu ſurpris quand il vit juſqu'où nous avions fait nos découvertes.

Les ennemis ayant eu avis que l'on avoit envoyé reconnoître ce Fauxbourg, craignirent qu'on ne s'y voulût poſter pour les ſerrer de plus prés ; ce qui les porta à ſe diſpoſer pour le deffendre par un logement qu'ils firent dans une petite Iſle qui étoit à la teſte de ce Fauxbourg, & qui étoit bordée

du Teſcon, ruiſſeau peu large, mais fort profond. Il n'y avoit aucun pont ſur ce courant d'eau ; & pour le paſſer on y avoit mis un arbre de travers, où il n'étoit pas aiſé de paſſer droit ſur ſes pieds, mais en s'y mettant comme à cheval, & n'avançant qu'avec l'aide de ſes bras ; ce qui fit que les ennemis ne craignirent point que l'infanterie les ſurpriſt : pour la cavalerie elle ne pouvoit paſſer qu'au gay que nous avions pris en allant à ce Fauxbourg, & qui étant fort découvert étoit de plus ſi étroit qu'on n'y pouvoit point paſſer pluſieurs de front. Tous ces avantages les porterent à poſer deux corps de garde avancez au bout de cette Iſle, l'un de cinquante hommes qui étoit le plus proche de la Ville, & l'autre de dix qui étoit preſque à moitié de diſtance d'entre la batterie avancée & la Ville. Meſſieurs les Generaux & particulierement Monſieur de Schomberg ſe trouverent bien embarraſſez craignant beaucoup pour le canon qu'il étoit aiſé d'encloüer en une nuit. Il fut donc reſolu dans le Conſeil de Guerre qu'on pouſſeroit le premier corps de garde, quoy qu'il y eût

grand peril, à cauſe du paſſage ſi étroit & ſi difficile par lequel il falloit paſſer & revenir. Mais l'importance de reculer ce corps de garde ſi avancé, fit reſoudre les Generaux à hazarder quelque monde. On commanda pour cela l'Officier de Champagne ; car c'eſt ainſi que le Roy & Meſſieurs les Lieutenants Generaux me nommoient, me connoiſſant mieux par ce nom que par celuy de Pontis : Et on ordonna que je prendrois avec moy cinquante hommes pour charger ce corps de garde. Comme je ſortois de garde ce jourlà même, & que dans l'ordre ie ne devois point être commandé, Monſieur de Schomberg voulut bien m'en faire quelques excuſes, & aioûta que cette attaque luy étant de la derniere importance, il me prioit pour l'amour de luy de la faire comme ſi ç'eût été à mon rang. Ces occaſions étant, comme on ſçait honorables, ie luy dis que ie me ſentois obligé du choix qu'il avoit fait de moy, & luy témoignay que ſi la choſe étoit faiſable, il ne tiendroit pas à nous, que nous ne luy donnaſſions toute ſorte de ſatisfaction. Je choiſis cinquante braves Soldats qui me ſui-

virent avec joie, me connoiſſant pour une perſonne qui ne prodiguois leur vie que lorſqu'il falloit en même temps prodiguer la mienne, qui les loüois hautement dans les rencontres, & les épargnois autant qu'il m'étoit poſſible. Je me rendis avec eux au petit pont dont j'ay parlé, lequel nous paſſâmes avec un peu de temps à cauſe de la difficulté que j'ay marquée. Etant enſuitte allez fondre tous enſemble ſur le corps de garde ſans leur donner le loiſir de nous reconnoître, nous les pouſſâmes fort rudement & les obligeâmes de ſe retirer en plus petit nombre pour s'aller ioindre à l'autre corps de garde qui ne ſortit point de ſon poſte de peur de ſe découvrir, croyant que nous fuſſions en plus grand nombre. Leurs retranchements étoient des arbres entaſſez les uns ſur les autres; & nous nous diſpoſions de les attaquer, lorſque nous entendîmes tout d'un coup un grand bruit de voix confuſes du côté de l'armée du Roy qui nous crioient; retirez-vous, retirez-vous. Cependant l'éloignement nous empeſchant de pouvoir entendre diſtinctement ce qu'ils diſoient, nous étions

étions autant portez à croire qu'ils nous excitoient à charger les ennemis, que non pas qu'ils nous avertiſſoient de nous retirer. Dans cet entre temps Monſieur du Maine qui s'étoit poſté ſur une petite éminence pour voir le ſuccez de nôtre entrepriſe, découvrit lorſqu'il y penſoit le moins, un fort grand nombre des ennemis, qui étant ſortis de la Ville par derriere le Fauxbourg marchoient le long du Teſcon, & venoient à nous pour nous enfermer. A l'inſtant il fit mener à force de bras ſur le bord de la riviere deux petites pieces de Campagne, & les pointer pour tirer ſur eux, ce qui reüſſit ſi bien, que leur bataillon fut percé de part en part, & qu'il y en eut beaucoup de tuez. Les autres épouvantez furent quelque temps ſans avancer ny reculer; & ainſi auparavant qu'ils ſe fuſſent reconnus, & euſſent pu prendre d'autres meſures, nous eumes le temps aprés avoir regardé d'où venoient ces coups de canon, & apperçu le peril inévitable où nous étions, de revenir promptement gagner le pont, comme on nous en avertiſſoit par ces grands cris. Les ennemis ne penſerent

point à nous ſuivre ; mais ils reprirent le chemin par lequel ils êtoient venus, tres mécontents, d'avoir vû ainſi manquer leur entrepriſe.

Je ne perdis en cette occaſion que deux hommes, & n'en eus que trois de bleſſez. Pour moy je n'y fus point bleſſé, & j'eus ſeulement mon chapeau emporté d'une mouſquetade. Monſieur de Schombert qui ſe ſentoit fort obligé de ce ſervice que je luy avois rendu m'en témoigna une tres particuliere reconnoiſſance, & me promit de me ſervir auprés du Roy. En effet il parla de moy ſi avantageuſement que j'avois quelque confuſion des loüanges qu'il me donnoit pour m'être ſimplement acquitté de mon devoir. Cependant je peux dire qu'il me procura par ce témoignage public de ſon eſtime, le plus grand treſor que je pus jamais avoir, qui fut l'amitié du plus honneſte homme, du plus vertueux & du plus genereux, que j'aye connu de ma vie. Je parle de Monſieur Zamet alors Meſtre de Camp du Regiment de Picardie, qui étoit preſent lors que M. de Schomberg me loüa publiquement devant l'armée.

Digitized by Google

Ce qu'il luy entendit dire de moy étant joint avec ce qu'il en avoit déja oüy parler en diverſes occaſions, luy fit penſer à me rechercher pour ſon amy; & dés lors il ſouhaitta, comme il me le dit depuis de m'avoir pour Lieutenant. Il commença à me témoigner une affection particuliere, & me pria de le venir voir ſouvent. Ce fut donc par là que commença à ſe lier cette amitié ſi étroitte qui s'eſt formée entre nous; dont je puis dire que le fondement étoit d'une part la connoiſſance que j'avois du merite & de la ſageſſe de ce grand homme, & d'autre part la bonté qu'il eut de me regarder comme une perſonne qui n'étoit pas indigne de ſon amitié.

Si M. de Schomberg me témoigna ſi genereuſement ſa reconnoiſſance d'un ſervice ſi peu conſiderabre que je luy avois rendu, j'oſe dire, que je n'en eus gueres moins pour Monſieur du Maine, qui m'avoit ſecouru ſi à propos en une occaſion ſi importante. Auſſi je recherchay dans la ſuitte tous les moyens de luy en témoigner mon reſſentiment. Et j'avouë que je fus un peu mortifié, de ce que croyant

avoir trouvé une occaſion favorable pour luy rendre une partie de ce que ie luy devois, j'en fus empeſché par celuy dont ie devois prendre mon ordre. Monſieur du Maine voulant emporter d'aſſaut le Fauxbourg de Villebourbon, commanda preſque toute ſon Infanterie, qui pouſſa la garde ſi vigoureuſement que trois cens hommes étoient déja montez ſur la muraille, & ſe tenoient aſſurez d'en demeurer les maîtres. Les ennemis ſe voyant ainſi pouſſez firent venir à leur ſecours plus de deux mil hommes qui étant derriere de bons retranchemens, repouſſerent les nôtres & les firent deſcendre beaucoup plus viſte qu'ils n'étoient montez, mais en plus petit nombre à cauſe de ceux qui y demeurerent. Ce combat n'ayant pu ſe faire, ſans qu'on l'entendît des autres Cartiers où l'on en fut averty par le feu & par le bruit qui fut fait de part & d'autre ; ie crus que M. du Maine pouvoit être en état de recevoir quelque ſervice de ſes amis, & dans le moment j'allay demander à nôtre Lieutenant Colonel nommé Pijolet qu'il me permiſt d'aller témoigner à

M. du Maine à qui j'étoit ſi obligé, une partie de ma reconnoiſſance en m'offrant à luy avec cinquante ou ſoixante hommes du corps. Monſieur de Pijolet loüa mon deſſein, mais il me dit que n'étant que Lieutenant Colonel il ne pouvoit pas permettre ce que le Roy avoit deffendu, qui étoit que perſonne ne paſsât d'un quartier à l'autre. Ainſi ie fus affligé au dernier point de manquer cette occaſion, ſentant toûjours comme un fort grand poids ſur le cœur, quand ie ne pouvois témoigner à mes amis par des effets, le ſentiment que j'avois de quelque grace qu'ils m'avoient faite : & pouvant dire ce me ſemble que ſi j'avois eu une partie de cette reconnoiſſance pour les graces infinies que Dieu m'a faites, j'aurois été auſſi bon Chrétien que j'étois alors éloigné de Dieu & de la vraye pieté. Monſieur de Pijolet ayant depuis parlé à Meſſieurs les Lieutenants Generaux, eut permiſſion d'accorder en de ſemblables occaſions ce que ie luy avois demandé, pourveu que le détachement qu'on feroit ne fût pas de plus de cinquante ou ſoixante hommes. C'eſt pourquoy

comme je veillois à tout ce qui ſe paſſoit au quartier de Monſieur du Maine, ſur ce que j'y apperçus un jour un grand feu, j'y courus avec ſoixante hommes ; & ayant trouvé que c'étoit ſeulement que le feu avoit pris aux huttes, je ne laiſſay pas d'aller offrir mon ſervice à Monſieur du Maine, qui bien ſurpris de me voir là avec mes gens m'en demanda le ſujet. Je le luy dis en luy témoignant que je m'eſtimois tres-malheureux de ne pouvoir trouver d'occaſion de reconnoître la grace dont je luy ſerois eternellement redevable. Il m'embraſſa devant tout le monde, & me dit qu'il m'en étoit dautant plus obligé que n'ayant rien fait pour moy qu'il ne deuſt, je faiſois pour luy ce que je ne devois pas; qu'il ne l'oublieroit jamais, & qu'il me prioit de le venir voir ſouvent, & de l'employer comme un de mes meilleurs amis. Mais cette amitié qui pouvoit m'être ſi avantageuſe, ſelon le monde, ne dura gueres : Et c'eſt une extréme folie de faire fons ſur ces ſortes d'amitiez qui ſouvent ne durent pas même juſqu'à la mort, & qui toûjours s'y détruiſent. Car au bout de

quelques jours Monſieur du Maine fut tué d'une mouſquetade qui paſſant entre deux bariques alla percer le chapeau de Monſieur de Schombert, & de là donner dans l'œil de Monſieur du Maine dont il fut tué ſur le champ. Je me ſouvins en perdant ce puiſſant amy, de la perte ſemblable que j'avois faite de M. le Cardinal de Guyſe. Mais tout cela ne me donnoit point de lieu de penſer à faire plutoſt des amitiez fondées ſur la charité qui ne peut perir. Pour continuer ce qui m'arriva pendant ce Siege, étant de garde à la tranchée, je fus un jour commandé par Monſieur de Pijolet pour ſoutenir le mineur qui étoit attaché à la muraille: & comme j'étois d'un naturel actif & inquiet pour prévoir toutes choſes, je m'imaginay ie ne ſçay par quelle raiſon, que les ennemis pouvoient bien contreminer ſur nôtre travail. Je le dis à quelques Officiers & au mineur qui s'en mocquerent. Mais jugeant que les ennemis pouvoient bien faire ce que j'aurois fait ſi j'avois été en leur place, je penſay à m'aſſurer davantage de ce qui en étoit. Je fis porter un tambour dans la mine, & le fis toucher

d'un bout contre le haut de la voute, & de l'autre contre une balle de mouſquet, afin qu'à chaque coup que les contremineurs donneroient, il retentît ſur ce tambour par le moyen de cette balle. Ce deſſein nous reüſſit, & nous fit entendre ce que ie voulois. Le mineur un peu étonné ne ſe mocqua plus comme auparavant, & il dit qu'il falloit promptememt nous retirer. Je fis auſſi-toſt preparer nos gens, & envoyay avertir la queuë de la tranchée de ce que nous avions découvert. Le mineur aprés avoir examiné la choſe de plus prés, nous aſſura qu'il n'y avoit plus guere de terre à percer que les ennemis ne fuſſent dans ſa mine; & en effet nous vîmes du iour par où on tira ſur nous quelques coups de piſtolet, auſquels ie répondis avec un que ie tenois en ma main, & ie commanday à mes Soldats de repouſſer ces contremineurs à coups de hallebardes, ce qui ſans doute n'eut pas été difficile: mais au même temps deux cens hommes êtant ſortis d'un autre côté vinrent droit à la tranchée, à deſſein de la coupper, & m'obligerent de me retirer en combattant & faiſant toûjours

ferme, pendant que le reſte du Regimen s'avançoit à noſtre ſecours. Je me trouvay beaucoup plus embarraſſé quand ie vis voler en l'air une trentaine de grenades que les ennemis ietterent dans la tranchée, dont il y eut tant de Soldats de bleſſez & les autres furent ſi épouvantez, que ie fus contraint de me retirer pour faire place à tout le Regiment qui arrivoit tout frais & qui repouſſa les ennemis. Je fus bleſſé à la cuiſſe d'un éclat de ces grenades, dont ie fus neanmoins bientoſt guery.

En la ſeconde garde d'aprés, mon poſte fut de ſoutenir encore le mineur. Comme il étoit attaché au baſtion, on iettoit d'enhaut continuellement des pierres & mille autres choſes pour l'aſſommer. On s'aviſa de couvrir ce lieu avec des ſolives afin qu'on y fuſt en ſeureté. L'heure du manger étant venuë, nous nous retirâmes de la tranchée, & nous mîmes à l'entrée de la mine pour être encore plus à couvert. Cette prevoyance nous ſauva la vie, car un moment aprés les ennemis ietterent d'enhaut des tonneaux pleins de maſchefer qui eſt l'écume du fer qui

ſort des forges, & qui eſt une matiere ſi peſante, que ces tonneaux tombant ſur ces ſolives dont j'ay parlé, les rompirent toutes & comblerent la tranchée en ſorte qu'on n'y pouvoit plus paſſer : & ſi les ennemis ſe fuſſent ſervi de leur avantage, ils auroient eu bon marché de nous: mais ne ſçachant pas ce qui êtoit arrivé, il nous donnerent le temps de nous dégager, quoy qu'avec beaucoup de peine. Nous n'en fûmes pas quites une autre fois pour ſi peu de choſe. Car comme l'ardeur & l'exactitude avec laquelle je m'acquittois de ma charge, êtoit cauſe que l'on m'employoit en pluſieurs occaſions dangereuſes, & qu'on prodiguoit ma vie facilement, un jour que ie ſoutenois encore le même mineur, les ennemis firent une ſortie ſur la teſte de la tranchée que nous ſoûtînmes d'abord aſſez vigoureuſement: Mais parce que pour mieux reſiſter & être plus fermes, nous nous ſerrâmes en un ploton, les ennemis qui vinrent d'un autre côté à découvert par le haut de la tranchée, nous ayant jetté tout d'un coup une vingtaine de grands pots pleins de poix boüillante, nous mi-

rent dans le plus miſerable état du monde reduits à brûler preſque tout vivans dans nos habits, ſans nous pouvoir ſoulager. Pluſieurs en moururent, & d'autres en réchapperent s'étant fait coupper leurs habits. Pour moy m'étant inutilement roulé par terre pour me rafroidir, comme ie me vis trop vivement preſſé par la douleur, ie ne crus point de meilleur remede que de me ietter dans la riviere, où ie commençay un peu à reſpirer, & d'où neanmoins ie ne ſortis pas tout à fait guery : car j'avois les épaules toutes grillées comme pluſieurs autres : ce qui donna lieu aux ennemis de ſe railler bien de nous en criant, à la grillade, à la grillade ; & de nous demander, ſi nous n'avions pas été aſſez poivrez & aſſez ſalez, ajoutant qu'ils donneroient ordre la premiere fois que nous le fuſſions davantage.

Monſieur de Schombert m'envoya querir quelques iours aprés ; & ayant quelque confiance en moy, il me dit qu'il avoit grande envie de forcer une Demi-lune qui tenoit depuis trop long-temps ; qu'il croyoit qu'avec

Digitized by Google

des feux d'artifice on pourroit en venir à bout ; & qu'il ſe ſouvenoit d'avoir veu certains pots à feu qui faiſoient grand effet, mais qu'il ne connoiſſoit point d'homme dans l'armée qui ſçût les faire ny s'en ſervir. Il arriva par bon-heur que non ſeulement ie connoiſſois ces ſortes de pots, mais que même ie ſçavois les faire & les employer. Je dis donc à M. de Schombert que ie luy en répondois, & qu'il s'en pouvoit repoſer ſur moy. Mais comme il y avoit du peril à les ietter, il ne me le voulut iamais permettre, & me pria ſeulement qu'aprés que ie les aurois preparez, ie me ſerviſſe de quelque bon Soldat, que j'inſtruirois de la maniere dont il les falloit ietter. Je preparay donc ces pots qui êtoient de grais, & les emplis comme il falloit de poudre à canon, les couvrant bien, & les liant avec une bonne fiſſelle ; autour de cette fiſſelle êtoient pluſieurs bouts de méches allumées, afin que ces pots êtant iettez, & venant à ſe caſſer en tombant à terre, quelqu'un de ces bouts de méches donnât ſur la poudre, & la fiſt prendre; ce qui mettoit le pot en mille pie-

ces, & cauſoit un furieux fracas à cauſe de ces morceaux qui voloient de toutes parts, & qui en bleſſant & tuant pluſieurs jettoient l'épouvante parmy les autres Soldats qui n'étoient pas accoûtumez à un tel feu. Je penſay enſuitte à choiſir une perſonne qui fût capable de jetter ces pots, & de s'en ſervir adroitement : & ie me ſouvins d'un Soldat fort brave & fort adroit nommé Montably qui me preſſoit depuis long-temps de luy procurer quelque occaſion où il ſe pût faire connoître, & qui m'en perſecutoit toutes les fois qu'il me rencontroit. Je crus donc pouvoir luy propoſer celle-cy, pour le faire remarquer à Monſieur de Schombert. L'ayant enuoyé querir ie luy dis tout mon deſſein & luy en faiſant voir le peril, afin de ne le point tromper, ie luy demanday ſa reſolution. Il embraſſa auſſi-toſt avec joie une occaſion qu'il ſouhaittoit depuis ſi longtemps, en me témoignant que c'étoit le moyen ou de pouſſer ſa fortune ou de n'en avoir plus que faire. Je l'inſtruiſis plus qu'il ne vouloit de toutes choſes, penſant à faire reüſſir nôtre entrepriſe, & en même temps

à le précautionner contre le peril ; & pour dernier ordre, je luy commanday qu'abſolument aprés qu'il auroit jetté ces pots il ſe retirât, & laiſſât faire ceux qui ſeroient commandés pour donner l'aſſaut. S'il m'avoit cru j'aurois eu une entiere ſatifaction de cette affaire, mais ce jeune homme plus genereux qu'obeïſſant ne peut s'empeſcher aprés l'heureuſe execution de ce qu'on luy avoit commandé, de paſſer à ce qu'on luy avoit deffendu, & d'aller l'épée à la main aux ennemis. Il reçut un coup de mouſquet qui le tua ſur le champ, ce qui me cauſa un ſenſible deplaiſir au milieu de la joie que nous eûmes de voir reüſſir parfaitement nôtre entrepriſe. Car les pots dont j'ay parlé firent un tel effet, & les Aſſiegeants pouſſerent ſi vigoureuſement les ennemis, que ſans autre perte conſiderable que celle de ce brave garçon, la Demie-lune fut emportée.

Comme j'entrois en garde quelques jours aprés, les ennemis firent une grande ſortie ; & ils avoient déja commencé d'enclouër deux pieces de canon, lorſque je fus commandé pour les

repouſſer avec un gros que j'avois ralie dans lequel il y auoit un fort brave Suiſſe. Les ennemis ayant encore jetté quelques grenades qui firent un aſſez grand fracas, une qui alla tomber dans une caque de poudre y mit le feu, & ayant couppé les deux jambes au pauvre Suiſſe fit voler d'une telle force une douve contre mon eſtomac que je me crus couppé en deux, & fus prés de m'évanoüir. Je ſentis une des plus grandes douleurs que j'aye euë de ma vie; mais étant revenu à moy, & m'étant manié tout le corps, comme je ne ſentis point de playe ny de ſang, j'avouë que j'eus une extréme joie, parce que ie m'étois cru mort, & que ie n'avois nullement envie de mourir, quoy que ie prodiguaſſe aſſez librement ma uie. Ce qui me ſauva fut une cuiraſſe que j'avois priſe ce jour-là qui ſoutint le coup, & qui du contrecoup me cauſa cette douleur.

Huit ou dix jours aprés cette occaſion montant en garde dans une tranchée, pendant que Monſieur Zamet montoit auſſi dans l'autre qui étoit la droitte qui appartenoit à ſon Regiment comme le premier de France

aprés les Gardes ; il arriva que lors qu'il pouſſoit ſon travail fort avant, les ennemis ſortirent en ſi grand nombre & avec tant de réſolution, qu'ils renverſerent la teſte de la trenchée ſur la queuë qui plia auſſi. Monſieur Zamet ayant ralié quelques Soldats fit ferme durant quelque temps, & paya de ſa perſonne juſqu'à ce qu'étant bleſſé au bras d'une mouſquetade & hors d'état de combattre, il fut pris priſonnier, & mené dans un coin à l'écart avec pluſieurs autres de ſes Officiers où on les gardoit, pendant que les ennemis pouſſoient le reſte de ſon Regiment.

Cependant celuy de Champagne n'étant point commandé parce que nous avions nôtre trenchée à garder, comme ie vis celuy de Picardie ainſi pouſſé & rompu, & que j'aperçûs de loin ce gros d'ennemis rangez à ce coin qui y gardoient ces priſonniers, ſans ſçavoir que Monſieur Zamet fût du nombre, ie demanday permiſſion à Monſieur Pijollet d'aller ſecourir nos compagnons avant qu'ils puſſent être emmenez priſonniers, l'aſſurant que ie ne voulois que cinquante hommes

choiſis

choisis pour les delivrer, & pousser ceux qui les gardoient. Il me l'accorda, & dans le moment ie choisis cinquante Soldats que ie connoissois pour braves : mais plus de vingt Sergents par generosité prirent la place d'autant de Soldats qu'ils renvoyerent : Et tout le Regiment eust bien voulu être de la partie, tant l'occasion leur paroissoit honorable. Je ne leur fis prendre pour armes à tous que des hallebardes, en ayant pris une aussi moy-même, parce que ie l'avois toûjours éprouvée la meilleure arme dans les occasions de main. Aprés avoir donc concerté la maniere dont nous attaquerions les ennemis nous marchâmes par un petit chemin couvert qui nous cachoit entierement, jusqu'à ce que nous fussions proche d'eux à la longueur de la hallebarde, avec laquelle tout d'un coup nous donnâmes au milieu de ce gros qui tenoit nos gens renfermez: & nous les étonnâmes tellement par cette surprise & cette attaque imprevûë, que croyant avoir toute l'armée sur les bras ils ne firent presque aucune resistance, & lâcherent pied aprés avoir perdu quelques-uns dés leurs. Mais ie fus

bien étonné en voyant parmy ces prisonniers Monsieur Zamet : ce qui augmenta en même temps ma joie ; quoy que ce ne fût pas sans crainte, lorsque ie le vis tout couvert de sang. Je luy demanday où il se sentoit blessé, & il me rassura en me disant que c'étoit seulement au bras. Je le remenay aussi-tost à son Regiment où il m'embrassa plusieurs fois, & me dit qu'il n'oublieroit jamais ce service que ie luy avois rendu, & que pour m'en assurer davantage il me prioit de le venir trouver dés le lendemain que ie serois sorty de garde. Je ne manquay pas de me rendre chez luy comme il avoit souhaitté. Dés qu'il me vit il me fit pancher sur son lit pour m'embrasser, & me dit qu'il ne vouloit pas seulemẽt m'aimer tant qu'il vivroit, mais reconnoître publiquement qu'il tenoit de moy & la vie & la liberté : qu'il ne pouvoit mieux me têmoigner sa reconnoissance, qu'en m'assurant que ie serois maître de l'une & de l'autre comme de choses qui m'appartenoient ; & sur lesquelles ie m'étois acquis un plein droit en les luy conservant, qu'il partageroit à l'avenir & son bien & sa

fortune avec moy ; qu'il vouloit que ie le conſideraſſe dés à preſent comme ſon frere ; & que ne pouvant me donner de charge qui me liaſt davantage à luy que celle de ſon Lieutenant, il me ſupplioit d'agréer l'offre qu'il m'en faiſoit afin que ie commençaſſe d'entrer en partage de ce qui luy appartenoit, pour pouvoir enſuitte m'avancer & changer de charge à meſure qu'il avanceroit luy-même & pouſſeroit ſa fortune plus loin. Il ajouta qu'il me promettoit devant Dieu de me tenir toutes ces paroles qu'il me donnoit. Il eſt inutile d'exprimer icy juſqu'à quel point je fus touché de ce diſcours. Aprés luy avoir témoigné pour faire plaiſir à Monſieur de Pijollet qui m'en avoit prié, & me décharger ſur luy d'une partie de cette obligation ; que ie n'avois fait que ce qu'il m'avoit commandé ; & que c'étoit en executant les ordres d'un autre que j'avois été aſſez heureux pour luy rendre ce ſervice, ie ne doutay point dés ce moment d'engager à un homme ſi digne d'être aimé & ma perſonne & ma vie, de ſorte que de ce jour-là il ſe forma une union ſi étroitte entre nous deux que la mort même ne l'a pû rom-

pre:puiſque ie la ſens encore à preſent ſi fortement gravée dans mon cœur, trente quatre ans aprés avoir perdu cet amy, que ie ne peux ny penſer à luy ny en parler ſans être touché plus que ie ne le ſçaurois exprimer. Auſſi eſt-ce une choſe aſſez rare de trouver des amis de cette trempe. Pour moy ie n'en ay jamais connu. Mais quand on en trouve c'eſt un treſor qu'on ne peut trop menager. Il n'y a que ceux qui ont beaucoup plus de cœur, j'entends de ce cœur de vray amy, qui connoiſſent & qui comprennent ce que ie dis.

Je commançay donc dés ce moment à vivre avec cét incomparable amy non pas ſeulement comme avec un frere, mais comme avec mon propre pere, ſentant pour luy le même reſpect, & luy rendant avec toute l'aſſiduité poſſible les mêmes devoirs & les mêmes ſervices que ſi j'avois été ſon fils. Car hors toutes les gardes, & les occaſions où j'étois commandé, ie me tenois continuellement auprés de ſon lit, vivant avec luy dans la plus étroite union que l'on puiſſe s'imaginer. Elle s'augmenta beaucoup par une

nouvelle rencontre que ie ſuis obligé de rapporter.

Les Ennemis ayant fait encore une furieuſe ſortie vinrent mettre le feu aux poudres & gaudronner la monture de deux Canons où ils mirent auſſi le feu ; & ils travailloient à encloüer le reſte, lorſque ie fus commandé avec un corps de ſoixante homme pour les repouſſer. Je penſay encore être tout brûlé par un caque de poudre où ils mirent le feu en ſe retirant. Apres leur avoir fait quitter cette batterie, ie me retiray avec le reſte de nôtre regiment qui repouſſa vigoureuſement les ennemis juſques dans leur place, quoy qu'avec grande perte de nôtre côté. Entre les Officiers qui furent tuez étoit un brave nommé le Capitaine Robert. Le Roy ayant ſçceu ſa mort penſa auſſi-toſt à l'Officier de Champagne pour luy donner ſa Compagnie. Car outre les autres occaſions où j'avois été connu particulierement de ſa Majeſté, il avoit ſçu le ſervice que j'avois rendu à M. Zamet & aux autres Priſonniers en les arrachant d'entre les mains des ennemis. Il appella M. de Pizieux, luy dit qu'il me

donnoit la Compagnie du Capitaine Robert luy commanda de m'en expedier le Brevet, & de me l'envoyer avant que j'en euſſe rien ſçeu. Monſieur de Pizieux qui m'avoit obligation à cauſe que ſans luy en parler & ſans qu'il m'en eût prié j'avois empeſché qu'une maiſon de Campagne qu'il avoit proche de l'armée ne fût pillée par les Soldats, l'ayant fait garder par ſix mouſquetaires, fut ravy de trouver cette occaſion de me ſervir auprés du Roy, ayant pris la liberté de luy témoigner toute l'eſtime poſſible de ce choix que Sa Majeſté avoit fait, & luy parlant de moy en des termes ſi avantageux que j'ay honte de les rapporter, ſi ce n'eſt pour faire connoître davantage ſa generoſité. La commiſſion fut donc expediée dés le ſoir, & m'ayant été renduë le lendemain matin ſans que j'en euſſe eu le moindre avis, j'avouë que j'eſtimay encore davantage de ce que le Roy avoit ainſi penſé de luy même à moy, que non pas de ce qu'il me donnoit cette Compagnie, quoy que ie la ſouhaittaſſe aſſez, ne croyant pas que la Lieutenance de M. Zamet me pût

être ſi-toſt donnée. J'allay à l'heure même porter le brevet à Monſieur Zamet, qui le vit un peu froidement, & me demanda ſi j'aimois mieux cette Compagnie que ſa Lieutenance, ajoûtant qu'il ſçavoit bien que dans l'ordre une Compagnie valoit mieux, mais qu'il croyoit qu'il m'étoit plus avantageux d'être Lieutenant d'une perſonne qui étoit auſſi abſolument à moy qu'il l'étoit, qu'il ne m'offroit pas moins que ſon bien & ſa fortune; & qu'ainſi il me prioit d'y penſer avant que de me faire recevoir. Je luy dis qu'il ſçavoit bien ce que ie luy avois déja témoigné que j'étois entierement à luy; & l'aſſuray qu'il ſeroit maître abſolu de cette affaire; Que comme ie n'y avois eu aucune part juſqu'alors en étant uniquement obligé à la bonté du Roy qui avoit penſé à moy de luy même, & à l'affection de Monſieur de Pizieux qui m'avoit fait expedier le Brevet avant que j'en euſſe entendu parler, ie ne pouvois mieux luy faire connoître la diſpoſition où ie me trouvois ſur cela, qu'en luy apportant ce Brevet pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. Il me dit

qu'il ſeroit bien aiſe d'informer le Roy du particulier de ce qui s'étoit paſſé dans cette ſortie des Ennemis dont j'ay parlé, où ie luy avois rendu la liberté ; Et que comme il n'y avoit perſonne qui y eût plus de part que moy, ie pouvois mieux luy en rendre compte qu'aucun autre. Qu'ainſi il ſeroit bien aiſe que ie l'allaſſe ſaluer l'apreſdinée & luy porter un billet de ſa part. Je le fis, & aprés que j'eus preſenté au Roy la Lettre de M. Zamet, & rendu compte de ce qu'il me demanda touchant ſa ſanté, il me parla auſſi-toſt de cette ſortie des ennemis qui avoit fait aſſez de bruit, & m'ordonna de luy en conter tout le dêtail, ce que ie fis le mieux qu'il me fut poſſible. Je pris enſuitte mon temps pour luy faire mon tres-humble remerciement de la grace que ſa Majeſté m'avoit faite de penſer à moy d'une maniere qui m'étoit ſi avantageuſe, & dont ie conſerverois une profonde reconnoiſſance toute ma vie. Et comme le Roy vit que ie ne m'avançois point à luy rien témoigner du deſſein de M. Zamet, il me dit ; mais vous ne me parlez point que M. Zamet

vous demande pour ſon Lieutenant? Je luy répondis à peu prés en ces termes : J'étois principalement obligé, Sire, de faire connoiſtre à V. Majeſté mes ſentimens ſur cette grace ſi particuliere qu'il luy à plu de me faire lors que j'y penſois le moins; Et quant à cette autre que M. Zamet luy demande pour moy, j'oſe dire que ce n'eſt pas à moy d'en parler à voſtre Majeſté, & que ie n'eſtimerois pas aſſés le don qu'elle m'a fait, ſi lorſque ie viens pour l'en remercier, ie luy en demandois un autre. Mais puiſque V. Majeſté m'oblige de luy répondre ſur cela, ie puis l'aſſurer que ie ſuis preſt de faire avec joye tout ce qu'il luy plaira de me commander, ſoit en acceptant ou en luy rendant la Compagnie de Champagne pour la Lieutenance de M. Zamet, que j'avouë m'être beaucoup plus conſiderable & plus chere que beaucoup de Compagnies, à cauſe de l'amitié ſi tendre qu'à pour moy une perſonne de ſon merite qui eſt aſſez connu de voſtre Majeſté. Puis donc, Sire, que ie dois recevoir l'une ou l'autre de ſa main, ie luy remet de bon cœur le brevet qu'elle

m'a fait l'honneur de m'envoyer, afin qu'elle ait la bonté s'il luy plaiſt de faire pour moy un choix que ie luy proteſte ne pouvoir faire par moy-même. Je preſentay en même temps mon Brevet au Roy, lequel fort ſurpris de mon compliment & de cette maniere ſi libre dont ie me remettois entre ſes mains pour le choix de l'une de ces deux Charges, me quitta tout d'un coup pour s'en aller à l'autre bout de la Salle où étoit Monſieur le Conneſtable de Luynes à qui il conta tout ce que ie venois de luy dire, en luy montrant le Brevet que je luy avois rendu. Monſieur le Conneſtable n'avoit pas eu tant d'inclination pour moy au commencement de la Guerre, à cauſe d'une petite rencontre où je n'avois pas autant témoigné de complaiſance qu'il en faut auprés des Grands; mais il avoit neanmoins changé depuis à mon égard, ayant fait paroiſtre de l'eſtime de ce que j'avois fait dans la ſuitte de la Guerre & pendant ce Siege: ainſi ce que le Roy luy dit alors le toucha ſi fort, qu'il s'écria tout d'un coup: Ha! Sire, il n'eſt pas juſte de laiſſer cela

Digitized by Google

ſans recompenſe : Vôtre Majeſté témoigne vouloir accorder à Monſieur Zamet la grace qu'il luy demande de luy donner M. de Pontis pour Lieutenant : mais comme cette charge eſt moins avantageuſe pour les appointemens & pour l'honneur que celle de Capitaine que vous luy aviez déja donnée V. Majeſté trouvera moyen ſi elle veut de recompenſer l'un & l'autre, en luy faiſant donner les appointemens de Capitaine, & en ajoûtant à la Charge de Lieutenant de la Colonnelle de Picardie, qui eſt le premier Regiment de France, ce nouveau titre d'honneur de premier Lieutenant des Armées de V. Majeſté. Il ne ſe pouvoit rien ajoûter à cette honneſteté avec laquelle Monſieur le Conneſtable parla au Roy en ma faveur. Auſſi il n'eût pas de peine à le faire conſentir à toutes choſes ; & ſur le champ M. de Pizieux eut ordre de m'en delivrer les expeditions, qui me furent renduës le même jour. Aprés avoir fait mes tres-humbles remercimens au Roy & à M. le Conneſtable, je retournay chez Monſieur Zamet à qui d'abord je preſentay un billet

du Roy, par lequel il le renvoyoit au porteur pour apprendre ce qu'il avoit fait avec luy ; ajoûtant qu'il luy diroit ſeulement par avance que l'Officier de Champagne êtoit preſentement celuy de Picardie, ainſi qu'il l'avoit tant ſouhaitté ; & qu'il n'avoit pas eu de peine à le faire ayant trouvé une parfaite ſoumiſſion dans cét Officier, & toute l'eſtime & l'amitié poſſible pour luy. Monſieur Zamet aprés avoir leu ce billet du Roy m'embraſſa de tout ſon cœur, me diſant que c'êtoit pour me témoigner l'étroite union qu'il vouloit avoir dés à preſent avec moy : Et il me repeta avec une tendreſſe toute particuliere ce qu'il m'avoit déja proteſté, qu'il vouloit que ie commençaſſe de partager avec luy & ſon bien & ſa fortune comme ſon frere. J'y rêpondis par tous les témoignages que ie pus luy donner de ma parfaite reconnoiſſance, & de la paſſion que j'avois de luy faire connoître par la ſuite de mes actions que ie n'êtois pas tout à fait indigne du choix qu'il faiſoit de moy.

Le lendemain ayant mandé tous les

Digitized by Google

Capitaine du Regiment il leur dit, qu'il leur vouloit faire part d'une nouvelle qu'il ſçavoit bien leur devoir eſtre fort agreable, qui êtoit que le Roy luy avoit accordé la grace de luy donner pour Lieutenant un homme auquel il venoit de donner une Compagnie dans le Regiment de Champagne, & qui avoit êté aſſez genereux & avoit eu aſſez d'eſtime pour le Regiment de Picardie, pour la vouloir remettre entre les mains du Roy & recevoir ſa Lieutenance; qu'ils le connoiſſoient tous particulierement, ayant ſouvent êté avec luy aux occaſions; & qu'ils ne pouvoient manquer de ſe ſouvenir de luy en voyant là leur Meſtre de Camp bleſſé, & au lit, puiſque ſans l'aſſiſtance de l'Officier dont il leur parloit, il ne ſeroit pas parmy eux, mais entre les mains des ennemis; & qu'il ſe tenoit donc tres-aſſeuré de la joye qu'ils auroient de me recevoir dans leur corps, & que c'êtoit ce qui l'avoit davantage porté à me demander au Roy, qui par une affection particuliere pour ſon premier Regiment le luy avoit accordé; qu'il les conjuroit de s'unir tous

Digitized by Google

enſemble pour me témoigner leur joye & leur reconnoiſſance de l'honneur que ie leur faiſois de preferer la Lieutenance de leur Régiment à une Compagnie de celuy de Champagne mon Regiment ordinaire. Ces Officiers luy répondirent avec toute l'affection & toute l'eſtime poſſible pour moy. J'entray enſuite dans la chambre de M. Zamet où je n'étois pas pour lors, & aprés que j'eus receu des civilitez extraordinaires de leur part; ie leur dis que ie m'eſtimois tres-heureux de ce que le Roy avoit bien voulu recevoir ma démiſſion de la Compagnie qu'il m'avoit donnée, pour m'honorer du Brevet de la Lieutenance de leur Regiment. Que ſi on n'aimoit pas d'ordinaire à changer une Compagnie contre une Lieutenance, on le pouvoit faire avec raiſon quand il s'agiſſoit d'entrer dans un corps compoſé de tant de braves Officiers; que ie les priois tous de me conſiderer comme une perſonne abſolument attachée à eux, puiſque pour avoir l'honneur de ſervir dans leur Regiment, j'en quittois un autre avec tous ſes avantages. Monſieur Zamet eut la ſatisfaction de

voir que la ialousie qui se mesle d'ordinaire dans ces occasions n'eut point de part en celle-cy. Car les Capitaines me firent cent amitiez en sa presence, avec plusieurs protestations de la joye qu'ils avoient de me voir associé à leur corps. Et le lendemain le Regiment ayant été mis en bataille ie pris possession de ma charge de Lieutenant de la Mestre de Camp. Il arriva neanmoins deux iours aprés une occasion d'honneur qui pensa me broüiller avec tout nôtre Regiment.

Un des Lieutenans à qui c'étoit le rang de commander se disposant pour le faire, ie luy dis que comme Lieutenant de la Mestre de Camp ie devois passer pour dernier Capitaine, qu'en cette qualité j'avois droit de choisir ces occasions d'honneur quand il me plairoit, ce qui me faisoit choisir celle-cy. Ce Lieutenant receut mal ce que ie luy dis, & en avertit les autres Lieutenans du Corps, qui tous ensemble me vinrent trouver, & me dirent que ie n'avois que mon rang comme eux, & que ie ne serois pas maître du leur. Sur ce que ie leur répondis avec assez de fermeté que ie sçavois bien ma

charge, qu'elle me donnoit le même droit qu'aux Lieutenans Colonels de tous les vieils Corps, & que je ne pouvois pas souffrir qu'elle diminuast entre mes mains, ils me repartirent fort brusquement qu'ils ne s'étonnoient pas de mes paroles, parce qu'il y avoit de braves gens dans le Corps; si je ne l'avois pas creu, Messieurs, leur dis-je, je n'y serois pas entré; & c'est pour ne pas faire dire qu'il y en a de lâches que je veux conserver mon droit, puisque je dévrois être regardé comme tel si j'y manquois. Cette prompte repartie qui étoit aussi honneste que vigoureuse fit resoudre enfin ces Messieurs à chercher quelque voye d'accommodement. Ils me proposerent cette condition, que puisque je voulois avoir le choix de toutes les occasions d'honneur, ils me demandoient qu'ils se pussent assurer sur moy quand ils ne pourroient aller à quelques gardes qui étoient de plus grande fatigue. La facilité avec laquelle je consentis à leur demande, disant tout haut que je le leur promettois de bon cœur, à cause de l'experience que j'avois qu'il y a souvent plus d'honneur à acquerir

dans ces occasions quoy que perilleuses, leur causa une nouvelle confusion: Mais il n'y avoit plus moyen de reculer aprés s'y être engagez d'eux-mêmes.

Pour revenir à ce qui regarde ce Siege, l'artillerie étant admirablement servie par les soins du grand Maître qui étoit Surintendant des Finances: la batterie de Messieurs de Chevreuse & de Lédiguieres, que l'on pouvoit aussi appeller celle de M. de Schomberg, parce qu'il y étoit presque toûjours, fit un si grand effet dans le bastion de Dumonstier que la bréche se trouva assez grande pour pouvoir y donner l'assaut. Comme on voulut neanmoins s'assurer auparavant de l'état veritable des lieux, on nomma un Officier pour les aller reconnoître. Il le fit, mais avec si peu d'exactitude qu'il ne vit rien de ce qui y étoit, soit que la peur eust agi sur son esprit, ou qu'il ne se fust pas autant avancé qu'il le devoit pour découvrir toutes choses. La défiance que l'on eut de son rapport fut cause que l'on en nomma encore un autre, lequel à son retour ne dit rien davantage que le premier.

Le Roy resolut donc de faire donner l'assaut : il commanda qu'on mist l'armée en bataille, & qu'elle marchast à l'attaque, lorsque de dessus la montagne de Piccis, où étoit son quartier, il feroit paroître & voltiger en l'air un mouchoir au bout de sa canne, ce qui devoit être le signal. Tout étoit prest & l'on n'attendoit plus que ce signal, lorsque Monsieur de Schomberg poussé de ie ne sçay quel instinct & ayant tout pour suspect, s'avisa de dire au Roy qu'il ne sçavoit s'il ne seroit point à propos en cette rencontre où il alloit de l'honneur & du salut de son armée, d'envoyer une troisiéme fois reconnoistre le Bastion, & de choisir pour cela quelque personne de l'exactitude & du rapport de laquelle on ne pust douter. Il me nomma en même temps, & crut me faire beaucoup d'honneur en m'exposant au dernier peril. Le Roy approuva cette proposition & le choix de la personne qu'il luy nommoit, étant persuadé qu'en de semblables occasions bien des gens avoient veu ce qui n'étoit point, & n'avoient point veu ce qui étoit, à cause de l'extréme peril & du peu de

temps qu'on a pour ſe reconnoiſtre. L'on me fit venir à l'heure même ; & Monſieur de Schomberg m'ayant témoigné l'inquietude où êtoit le Roy à cauſe du peu de certitude que l'on avoit de l'êtat veritable des lieux, il ajoûta que ſa Majeſté ne ſe pouvant fier au rapport qu'on luy avoit fait, il avoit eu penſée de luy parler de moy, & de propoſer qu'on m'envoyaſt les reconnoiſtre de nouveau, parce qu'ils ne ſe tiendroient bien aſſurez qu'aprés que j'en aurois fait mon rapport. Comme il avoit beaucoup d'amitié pour moy, & qu'il ſçavoit que de l'humeur dont j'êtois ie m'expoſerois à un tres grand peril, il me fit force complimens, & m'aſſura que bien que la choſe fuſt de la derniere importance pour toute l'armée, il ne vouloit pas neanmoins m'y engager contre ma volonté. Je luy répondis qu'il me feroit tort de douter de la joye que ie recevois dans ces rencontres de me voir honorer de ſon eſtime & de la creance avantageuſe qu'il avoit de moy ; que ie m'allois preparer, & que j'eſperois en revenir, & en rendre ſi bon compte qu'on ne trouveroit rien dans mon

rapport qui ne fuſt exactement veritable. Ayant pris une cuiraſſe & un caſque avec un piſtolet pendu à ma ceinture, je mangay un peu, & marchay enſuitte à la veuë du Roy & de l'armée qui avoient les yeux attentifs ſur moy. Lorſque j'arrivay au pied de la breche, je priay Dieu à genoux derriere quelques-unes des pierres qui étoient tombées ; & commençay enſuitte à monter en grimpant comme je pouvois le ventre à terre. Etant tout au haut, je voulus reconnoiſtre le lieu en la même poſture que j'étois monté, c'eſt-à-dire couché ſur le ventre, afin de n'être pas ſi découvert, ny ſi expoſé aux mouſquetades qui ſiffloient de tous côtez autour de moy. Mais cette poſture me donnant peu davantage pour voir ce qui pouvoit être au delà du baſtion, je me levay tout d'un coup, & m'expoſant à un peril d'où Dieu ſeul me pouvoit ſauver, je courus juſques ſur le bord d'où je découvris le bas qui étoit un épouvantable retranchement dans lequel il y avoit un bataillon qui paroiſſoit être de plus de deux mil hommes, dont les premiers rangs étoient de picquiers, & le reſte de

mouſquetaires. Dans le moment que ie parus, & que ie regarday, l'on fit une ſi furieuſe décharge ſur moy, que j'ay toûjours regardé comme un miracle de ce que j'en pus réchapper; & de ce grand nombre de coups qui furent tirez, ie n'en reçûs que deux ſur mes armes qui ne firent que blanchir, & dont même ie ne m'apperçûs point dans ce temps-là. Me tenant alors bien aſſuré d'avoir tout vû ie reuins tres vîte, & remarquay ſeulement vers le quartier du Roy une éminence d'où ie crus pouvoir luy faire voir à luy-même ce retranchement des ennemis. Je me laiſſay enſuite tomber de mon haut à deſſein de rouler en bas, & d'être plus à couvert des coups. Toute l'armée crut alors que j'étois mort, & Monſieur de Schomberg tournant le dos voulut au moins ne pas voir ce qui luy cauſoit un ſenſible déplaiſir, s'accuſant luy-même d'être cauſe de ma perte. Mais j'en fus quitte pour un grand étourdiſſement que j'eus; & étant bien-toſt revenu à moy ie remerciay Dieu à genoux de m'avoir ſauvé d'un ſi grand peril. Je rappellay enſuitte dans ma memoire ce que j'avois vû,

& l'écrivis ſur mes tablettes étant à couvert des mêmes prieres dont j'ay parlé auparavant, & ie reparus tout d'un coup, lorſque chacun me croyoit mort. Monſieur de Schomberg auſſi ſurpris que réjouy de me voir, me fit prendre un peu de vin parce que ie n'en pouvois plus, ayant extraordinairement fatigué, ie luy fis auſſi-toſt mon rapport qui luy cauſa un tres-grand étonnement. Et comme il me demanda de nouveau ſi j'étois bien aſſuré de ce que ie luy diſois, ie luy répondis, que ie pretendois le luy faire voir & l'en aſſurer par luy-même auſſi bien que le Roy, ayant remarqué un lieu d'où l'on pourroit découvrir ce que j'avois vû de plus prés. Le Roy étant dans une grande impatience de ſçavoir ce que j'avois découvert, ie montay à cheval, & m'en allay avec Monſieur de Schomberg trouver ſa Majeſté à Piccis. Comme on avoit aſſez de peine à me croire, le Roy voulut s'en aſſurer par ſes propres yeux. Je le menay au lieu que j'avois remarqué ; & de là il découvrit avec des lunettes d'approche le retranchement, & le bataillon dont ie luy avois parlé ;

il en fut extrémement ſurpris, & ne put point s'émpeſcher de témoigner tout haut ſon étonnement du peril où ſes troupes auroient été expoſées ſans cette prévoyance de M de Schomberg qui avoit ſauvé la vie à tant de monde. Le Roy & Monſieur le Conneſtable me dirent que j'avois rendu ce jour-là un des grands ſervices que ie pourrois rendre de ma vie, & qu'ils s'en ſouviendroient dans le temps. Je n'en reçûs neantmoins aucune recompenſe pour lors : Et j'étois tout accoutumé à ſervir ſans autre intereſt que celuy d'un honneur vain qui me coutoit quelquefois bien cher.

Je revins enſuitte trouver Monſieur Zamet, qui m'ayant cru mort, s'écria d'abord qu'il me vit, ie vous proteſte que vous n'y retournerez plus, & que ie donneray bon ordre que vous ne receviez plus à l'avenir de ſemblables commandemens. Car il eſt vray que ce qui le choquoit davantage & luy donnoit lieu de me parler de la ſorte étoit que ſoit que ie fuſſe de garde ou non, on s'accoutumoit ainſi à me faire comme la victime publique de toutes les grandes occaſions. Il me demanda

Digitized by Google

ſi ie n'étois point bleſſé, & ie l'aſſuray que non, mais ſeulement que Monſieur de Schomberg m'avoit fait remarquer deux coups ſur mes armes.

On fit retirer enſuite l'armée, & l'on ne penſa plus à l'aſſaut. Quelques jours aprés M. de Rohan qui tenoit la Campagne avec un petit corps d'armée pour les Huguenots ſe diſpoſa à ſecourir Montauban. Dans ce deſſein il donna quinze cens hommes à un fort brave homme nommé de Beaufort, pour tâcher d'en faire entrer une partie. Sur l'avis que le Roy eut de leur marche, il fit doubler & renforcer les gardes dans le Camp; ce qui ne put neantmoins empeſcher que de Beaufort s'étant approché de ſon cartier ne forçât la garde, ne paſſât dans la ville avec huit cens hommes, les autres ayant été tuez ou s'étant ſauvez. Deux jours aprés ils firent de furieuſes ſorties qui découragerent nos trouppes, & donnerent lieu de croire que l'Hiver s'approchant il valloit mieux ſe retirer, & conſerver le monde pour la Campagne ſuivante, parce qu'il en euſt fallu trop perdre aprés ce nouveau ſecours. Ainſi au

ſi aut bout de quinze jours, c'eſt à dire le premier jour de Novembre 1621. on leva le Siege, l'ordre ayant été donné à tous les quartiers qu'au premier coup de canon qu'on entendroit cette nuit, chacun ſe mît ſous les armes pour marcher où les Officiers les conduiroient, & qu'avant que de partir on fît des feux extraordinaire. Cét ordre ainſi executé fit attendre aux Ennemis quelque choſe de nouveau, & plûtoſt une attaque generale que non pas la levée du Siege; C'eſt pourquoy ſe contentant de faire bien garder tous leurs poſtes ils ne s'aviſerent point de commander quelques trouppes pour donner ſur la queuë de nôtre armée, qui commença à défiler vers la petite pointe du jour.

Monſieur Zamet qui étoit guery depuis peu de jours fut chargé de la retraire, dans laquelle il ne fut pas peu étonné de voir la precipitation pour ne pas dire la fuite avec laquelle les trouppes marchoient. Comme j'étois auprés de luy il me fit remarquer cette retraite ſi precipitée qui tenoit tout à fait de la terreur panique, puis qu'ils alloient comme s'ils

ſe fuſſent veu pourſuivre par les Ennemis : & étant auſſi Chretien & auſſi judicieux qu'il étoit, il commença à me parler un langage que ie n'avois jamais entendu juſqu'alors, & qui m'étoit entierement inconnu. Je vous aſſure, me dit-il, en me faiſant faire reflexion ſur l'ordie de Dieu dans la conduitte des choſes du monde, qu'il paroît bien que le Dieu de Juſtice eſt le Dieu des Batailles, & qu'il en donne le gain à qui il luy plaiſt, & ſouvent à ceux mêmes qui ſont contre luy, parce que ceux qui deffendent ſa cauſe le font ſi mal, & attirent ſi juſtement ſa colere ſur eux mémes par leurs crimes, qu'il les punit ſur le champ en leur donnant le deſavantage, & répendant des terreurs paniques dans leurs armées. On le voit aſſez dans cette occaſion où la nôtre fuit d'elle-méme ſans ſçavoir pourquoy. C'eſt viſiblement un coup de la main de notre Dieu de ce que contre toutes les apparances humaines nous n'avons pu prendre cette place qui ſelon le cours ordinaire des armes devoit tomber ſous la puiſſance du Roy. Ses jugemens ſont bien differens de ceux des

hommes qui s'arreſtent à l'écorce & au dehors des évenemens ſans en penetrer les reſſorts cachez. Nos ennemis ne ſeront pas ſans doute moins trompez que nous, puiſqu'en ſe glorifiant de leur avantage, ils ne comprennent pas que la victoire que Dieu leur donne ne les rendra que plus malheureux par cette fauſſe aſſurance qu'ils ont que c'eſt la marque de la juſtice de leur cauſe ; & qu'il ſçaura bien dans un temps ou dans un autre, leur faire ſentir la perte qu'ils font lorſqu'ils ſe flatent de tout gagner. Admirons donc, ajoûta-t-il, & adorons les châtimens qu'il exerce d'une maniere ſi differente ſur les uns & ſur les autres. J'avouë que ie demeuray merveilleuſement ſurpris de ce diſcours, n'en ayant, comme j'ay dit, jamais ouy de ſemblable. Je luy témoignay l'extrême obligation que ie luy avois de l'ouverture qu'il me donnoit pour me faire connoître une ſi grande verité. Auſſi peux-ie dire que ie ne comptay pas cette grace entre les moindres que j'aye reçuës de luy ; & j'ay reconnu depuis que ça été une des premieres que Dieu m'a

faites pour me donner quelque ſentiment du Chriſtianiſme. La conduite de vertu & de pieté que ie remarquois en ce grand homme, contribuoit en quelque ſorte à entretenir ces premieres ſemences dans le fond de mon cœur; & c'eſt ce qui a augmenté infiniment ma reconnoiſſance envers ſa memoire, principalement depuis que Dieu m'a fait la grace aprés une infinité d'égaremens de connoître le neant du monde & d'y renoncer.

Le Roy s'en retournant à Paris envoya l'armée dans les Cartiers d'hyver. Le Regiment de Picardie eut pour le ſien une petite ville de Guienne qu'on appelle Mouteſche à ſept ou huit lieuës de Montauban. Monſieur le Mareſchal de S. Geran qui demeura pour donner les ordres, voyant que tous les Capitaines de Picardie s'en étoient allez chez eux, me chargea du ſoin du Regiment & du Gouvernement de la Place comme c'étoit l'ordre, & il me dit qu'étant ſi prés des ennemis ie devois faire bonne garde, & qu'il s'en repoſoit ſur moy, Ie luy repartis qu'il le pouvoit, & que ie luy en répondois. Cinq ou ſix heures aprés

que Monſieur le Mareſchal de S. Geran nous eut quitté, il rencontra en chemin un homme qui venoit luy donner avis que les ennemis ſe diſpoſoient à attaquer nôtre Ville la nuit ſuivante, & pretendoient l'emporter d'aſſaut, & que c'étoit la garniſon de Montauban qui devoit executer cette entrepriſe. Sur cet avis Monſieur de Saint Geran m'écrivit a l'heure même un billet par lequel il me mandoit ce qu'il venoit d'apprendre, & m'exhortoit à donner bon ordre que ie ne fuſſe pas ſurpris. Dans le moment ie fis aſſembler tous les Officiers de la Garniſon, à qui ie fis part de la nouvelle de M. de Saint Geran, & de l'ordre qu'il me donnoit. Je les priay que nous viſſions tous enſemble comment on pourroit ſe preparer pour bien recevoir les ennemis; & leur témoignay que pour moy ie jugeois qu'il falloit faire d'abord une reveuë de tous les hommes, de toutes les armes, & de toutes les munitions, des portes de la ville, des dehors, & des moyens de fortifier les endroits qui étoient plus foibles. Ils approuverent tous mon avis; & l'on penſa auſſi-toſt à l'execu-

ter. Sur le ſoir l'un d'entr'eux nommé Baſtillat qui étoit un aide Major s'avisa de me venir dire, que ie ſçavois bien qu'il étoit mon ſerviteur & mon amy ; & qu'ainſi il étoit fâché d'être obligé de me déclarer qu'il ne pouvoit pas demeurer avec moy dans cette occaſion, puis qu'étant aide Major, il étoit Officier de M. d'Eſpernon Colonel de l'Infanterie, & qu'en cette qualité il ne pouvoit m'obeir, puiſque ie n'étois que Lieutenant de la Meſtre de Camp, de laquelle M. d'Eſpernon en la perſonne de ſes Officiers ne vouloit point recevoir d'ordre. Il ajoûta qu'il étoit fâché de ſe voir obligé de me quitter en une ſi belle occaſion, mais qu'aimant mieux ſe retirer de bonne heure, que de cauſer quelque trouble à cauſe qu'il ne pouvoit pas m'obeïr, il venoit prendre congé de moy & me donnoit le bon ſoir. Je luy répondis que comme ſon ſerviteur & ſon amy j'étois moy-même obligé de luy dire, qu'il n'étoit plus en ſa liberté de ſe retirer, ny en mon pouvoir de le laiſſer ſortir, depuis qu'il avoit reçu l'ordre de M. de Saint Geran comme les autres, & qu'il y avoit

consenty aussi bien qu'eux tous en ne sortant pas dans le moment. Que ce n'étoit pas decider le differend qui étoit entre les Officiers Colonels & les Officiers de la Mestre de Camp, que de m'obeïr en cette rencontre, puisqu'il n'y alloit que de suivre l'ordre de nôtre General M. le Maréchal de Saint Geran, qui m'avoit commis le soin du Regiment, & la deffence de la place en partant, & encore plus particulierement par le billet qu'il m'en avoit écrit, & que ie luy avois montré, qu'ainsi ie le suppliois de considerer que ce n'étoit point icy une affaire de point d'honneur pour des Officiers, mais qu'il s'agissoit purement de l'interest & du service du Roy, qui étoit le seul à qui appartenoit la Ville, & qui seroit le seul qui le perdroit si nous ne nous unissions tous ensemble pour la conserver, & pour faire connoître à toute la France que nous n'étions pas indignes des Charges dont il nous avoit honorez. Ce discours quoy que tres civil & tres raisonnable ne satisfit pourtant pas cét Officier qui n'avoit point de raison pour écouter ce qu'il ne vouloit point

faire ; de ſorte que voyant la fermeté avec laquelle ie m'oppoſay à ſon deſſein, il me demanda encore la même choſe d'une maniere aſſez civile. Mais comme ie perſiſtay à m'y oppoſer avec la même fermeté, il reſolut abſolument de s'en aller, & dit tout haut qu'il le feroit ; ce qui m'obligea de luy répondre d'un ton aſſuré qu'il ne le feroit pas, & que ie ſçavois me faire obeïr quand c'en étoit l'ordre. Il repartit étant tout hors de luy même, qu'il euſt bien voulu que ie luy euſſe parlé de la ſorte, en un lieu où ie n'euſſe pas été le Maître. A quoy ie luy repliquay qu'il s'agiſſoit preſentement de pourvoir à la deffence de la place, & qu'il ne falloit point ainſi meſler nos intereſts perſonnels avec ceux du Roy ; que c'étoit à moy en cette occaſion de luy commander & à luy de m'obeïr. Sur cela il me quitta fort bruſquement & alla chez luy faire appreſter ſon équipage pour ſortir ; cependant j'allay trouver les Officiers qui commandoient la garde aux portes, & leur deffendis de laiſſer ſortir qui que ce fuſt, quand ce ſeroit même un Officier, ajoûtant qu'il étoit juſte que

tout

tout le monde goutât du mets dont on nous vouloit ſervir le lendemain matin. Les deux Officiers qui êtoient deux Lieutenants, me répondirent d'une maniere que j'eus tout ſujet de me repoſer ſur eux ; & ie m'en retournay chez moy. Baſtillat peu de temps aprés alla à cheval ſuivy d'un valet à la porte de la Ville. La Sentinelle l'ayant arreſté appella le Lieutenant Capitaine de la garde, qui luy dit qu'il avoit ordre de ne laiſſer ſortir perſonne. Quoy ne me connoiſſez vous pas, luy repartit Baſtillat ? Ouy, Monſieur, luy dit-il, mais mon ordre eſt pour les Officiers, comme pour les autres; ie vous prie de ne m'en demander pas davantage, puiſque ie ne pourrois vous l'accorder. Baſtillat outré au dernier point retourne chez luy, & vient pour me parler de nouveau. Je le previns, & luy dis à la teſte du Regiment ; c'eſt une choſe concluë pour cette fois M. une autrefois nous en parlerons ſi vous voulez, mais pour le preſent c'eſt l'ordre que vous obeïſſiez. Alors ſe voyant dans la neceſſité inévitable de m'obeïr, il me dit que j'avois toute une garniſon pour moy, & qu'ainſi j'êtois le

maître & qu'il m'obeïroit ; mais qu'il trouveroit un autre temps où je ne ſerois pas ſi bien accompagné : je luy répondis qu'il falloit avant toutes choſes ſervir le Roy. Dans ce moment je luy commanday de faire mettre le Regiment en bataille, de voir ſi les compagnies êtoient complettes, de viſiter toutes les armes, de fournir de munition ceux qui en manquoient, & de s'acquitter de tous les autres devoirs de ſa charge de Major. Il y obeït ponctuellement. Je vins enſuitte voir en general toutes ces choſes, & prenant avec moy tous les principaux Officiers, entre leſquels il êtoit auſſi, nous allâmes tous enſemble viſiter tous les poſtes avantageux que l'on avoit à garder, & donner tous les ordres neceſſaires pour empeſcher qu'il n'y eût de la confuſion & du trouble la nuit ſuivante. Je diviſay le Regiment en trois corps, le premier & le plus grand pour être dans la place d'armes, & donner ſecours à ceux qui en auroient beſoin; le ſecond qui êtoit moindre fut commandé pour garder la porte que je jugeois devoir être attaquée: Et de celuy-là je fis trois bandes, l'une

de trente hommes que je posay dans un petit corps de garde avancé à cinquante pas hors la ville; le second qui étoit de cent hommes fut placé dans le fossé de la ville pour soutenir le premier; & le troisiéme qui étoit d'environ autant bordoit les murailles pour deffendre ce second corps de garde. Le troisiéme corps qui étoit le plus petit fut destiné à la garde de l'autre porte qu'il n'étoit pas aisé d'attaquer, c'est pourquoy je n'y mis pas une si grande deffense. Aprés que j'eus posé moy-même toutes ces gardes, je les renvoyay visiter quelques heures aprés par Bastillat, qui obeïssoit à tout sans dire un mot, travaillant beaucoup, & se montrant tres ardent dans l'execution de tous les ordres qu'il recevoit. La nuit venuë je donnay le mot ou l'ordre à Bastillat pour l'aller porter aux Sergents dans la place d'armes, & luy dis qu'à dix heures j'en redonnerois un nouveau, & qu'il le vinst reprendre. Surquoy il me dit que ce n'étoit pas une chose ordinaire, & que cela luy donnoit lieu de croire que c'étoit peut-être pour le pousser que j'en usois de la sorte. Je luy répondis que j'étois incapable de

cela, que ce n'étoit que pour une plus grande ſureté, & qu'à la veille d'une attaque on n'en pouvoit trop prendre; que j'étois ſi éloigné d'avoir cette penſée de le vouloir deſobliger, qu'au contraire ie le priois de venir ſouper avec moy, ajoûtant qu'il falloit faire proviſion de forces pour le travail de la nuit. Il m'en remercia, & me dit qu'il reviendroit ſur les dix heures prendre un nouvel ordre. Il y revint en effet fort exactement; & comme il étoit beaucoup fatigué à cauſe de toute la peine qu'il avoit euë, ie luy dis de s'aller un peu repoſer ſur un lit, en attendant qu'il arrivaſt quelque choſe de nouveau. Pour moy j'allay viſiter une troiſiéme fois toutes choſes, n'étant pas accoutumé à dormir les nuits que j'étois de garde, ou lorſque j'avois lieu d'attendre les ennemis. J'avois fait tenir un cheval tout preſt pour pouvoir aller par tout à la premiere alarme qui ne tarda guere à venir. Car environ ſur les deux heures aprés minuit la ſentinelle avancée de la porte dont j'avois prevû l'attaque, entendit du bruit & tira: dans le moment on vint m'avertir, & ayant fait

éveiller Baſtillat ; ie m'en allay avec luy à la porte où étoit l'alarme. Je trouvay en y arrivant que le premier corps de garde avoit déja fait ſa décharge ; & qu'ils étoient pouſſez fort vigoureuſement par les ennemis. J'entray dans le ſecond ou à l'inſtant les trente hommes qui compoſoient ce premier vinrent ſe retirer ſe battant toûjours en retraitte avec beaucoup de cœur. Je fis alors faire une décharge par trente mouſquetaires de ce corps de garde où j'étois, ce qui étonna un peu les ennemis qui ne croyoient pas en devoir rencontrer d'autres que les premiers. Ils ne laiſſerent pas neanmoins de continuër à charger le ſecond corps de garde, lorſque ie commanday à trente autres mouſquetaires du méme corps de faire une ſeconde décharge. J'envoyay en méme temps Baſtillat à l'autre porte de la ville de crainte que les ennemis n'attaquaſſent des deux côtez, & mis en ſa place un Lieutenant pour aller porter les ordres & faire venir du ſecours quand il en ſeroit beſoin.

Ce choix que ie fis de Baſtillat en luy donnant une place d'honneur qui

Digitized by Google

n'êtoit pas de ſa charge, & ſuppleant à la ſienne par un autre, le toucha & luy fit avoir d'autres ſentimens que ceux qu'il avoit eus juſqu'alors de ma diſpoſition à ſon égard.

Cependant les ennemis continuoient toûjours leur attaque qui êtoit également ſoutenuë par les nôtres. Mais ils ſe découragerent bien-toſt lorſque ie commanday à tous les mouſquetaires qui bordoient les murailles de la Ville de faire feu continuellement. Car ayant connu par là que nous êtions trop bien preparez pour les recevoir, ils reſolurent de ſe retirer avec perte de quelques-uns des leur. L'attaque finie ie relevay & loüay beaucoup le courage de tous nos gens qui s'êtoient ſi bien deffendus, & qui avoient ſi genereuſement combattu pour le ſervice de leur Prince.

Baſtillat me vint dire le lendemain qu'il croyoit que ie ne luy refuſerois pas à preſent de le laiſſer ſortir aprés qu'il avoit ſatisfait à tout ce que j'avois pû demander de luy. Je luy repondis que j'y conſentois de tout mon cœur, & que ie témoignerois comme ie l'avois déja fait paroître en luy donnant le

Digitized by Google

poſte honorable qu'il ſçavoit bien, qu'il avoit agi avec toute la vigueur & la reſolution d'un homme d'honneur ; & qu'ainſi ie luy laiſſois à preſent toute la liberté de ſortir quand il luy plairoit aprés qu'il avoit rendu au Roy le ſervice qu'il luy devoit. Il partit de cette ſorte ſans témoigner être mécontent. Mais étant allé de ce pas à Cadillac faire ſes plaintes à M. d'Eſpernon, il luy dit que j'avois entrepris ſur ſa Charge, l'ayant obligé par force comme Gouverneur & maître d'une Ville de m'obeïr, quoy qu'il m'eût declaré ne le pouvoir faire, ayant l'honneur d'être un des Officiers de la Colonnelle, qui ne recevoient point d'ordre des Officiers de la Meſtre de Camp, & que ie l'avois arreſté par violence dans la place qui devoit être attaquée le lendemain. Que n'ayant pu ſe diſpenſer de m'obeïr, pour le ſervice du Roy & pour l'honneur d'une ſemblable occaſion, il venoit auſſitoſt aprés en être ſorty s'acquitter de ſon devoir, en faiſant ſa plainte à celuy duquel ſeul l'honneur y étoit engagé à cauſe des privileges de ſa Charge. Monſieur d'Eſpernon ayant répon-

du ſeulement qu'il me verroit ſur cela, me manda par un homme exprés de l'aller trouver à Cadillac. Je fus aſſurement fort ſurpris de cét ordre, me doutant bien du ſujet, & connoiſſant la rigueur avec laquelle il conſervoit les privileges honorables de ſa Charge. Je crus qu'il étoit à propos que ie viſſe auparavant M. le Maréchal de Saint Geran par l'ordre duquel j'avois agy, afin de prendre ſon avis ſur ce que j'avois à faire. L'étant donc allé trouver à Caſtel-Saraſin où il étoit, & luy ayant déclaré le ſujet qui m'amenoit, il me dit. Voila une affaire tres-fâcheuſe pour vous, car quoyque vôtre action ſoit tout à fait bonne, & que vous ayez exactement obſervé les regles de la diſcipline militaire, vous aurez encore bien de la peine à vous deffendre; car vous avez à rendre compte à M. d'Eſpernon qu'il n'eſt pas aiſé de contenter ſur ce qui regarde le moindre point de ſa charge. Il ajoûta méme qu'il apprehendoit qu'on ne me fit recevoir quelque affront; & qu'ainſi il doutoit fort ſi ie devois aller à Cadillac. Je luy repartis; mais, Monſieur, ſi ie n'y va point, ſeray-je tout

à fait hors de ſon autorité, & me pourray-je diſpenſer de luy rendre compte? car ſi cela eſt, ie n'heſiterois pas à n'y point aller : mais comme ie ſuis obligé malgré moy de me ſoumettre à ſon ordre, & qu'il me peut faire arrêter par l'authorité que luy donne ſa charge, ie croy que ie rendrois ma cauſe beaucoup moins favorable, ou pour mieux dire, que d'une bonne cauſe j'en ferois une fort méchante, ſi ie manquois de luy obeïr : car il ne me pardonneroit pas ſans doute une choſe qu'il auroit quelque ſujet de regarder comme le plus grand affront qu'un Officier comme moy auroit pû luy faire. Mais s'il entend mes raiſons, & s'il voit l'ordre que j'avois reçû de vous, j'eſpere qu'il pourra être ſatisfait, ſi quelque choſe eſt capable de le ſatisfaire. Monſieur de Saint Geran m'ayant ainſi entendu parler me témoigna approuver fort mon ſentiment, & m'offrir même d'écrire à M. d'Eſpernon pour l'aſſurer que ç'avoit été luy qui m'avoit donné l'ordre de commander dans la Ville. Mais ie ne voulus point l'engager dans une affaire que j'étois bien aiſe de vuider tout

Digitized by Google

ſeul ; & l'en remerciant le plus civilement que ie pus, ie luy dis que j'avois gardé ſon billet, qui étant l'ordre que j'avois reçû de mon General, me iuſtifioit plainement.

Je partis enſuite & me rendis à Cadillac à l'heure que Monſieur d'Eſpernon alloit dîner. Luy ayant fait dire que ie demandois à le ſaluër, il donna ordre qu'on me fît entrer dans la Salle où il étoit avec plus de trente Gentilshommes. Quand il me vit luy faire une profonde revérence à ſes pieds il tourna le dos de l'autre côté, & parlant à un Gentilhomme, il me laiſſa ſans me dire un mot. Il dit à tous les Gentilshommés qui étoient preſens de laver, & ſe mettre à table; mais pour moy il ne me fit pas la moindre civilité, & ne me traitta pas autrement qu'il auroit fait un valet. Il eſt vray que ie me ſentis outré au dernier point de cét affront que ie recevois publiquement pour avoir ſervy le Roy, & ſatisfait au devoir de ma Charge. Mais ie n'y voyois point de remede, ayant affaire à un homme qui a été aſſez connu pour le plus imperieux qui fût au monde, &

Digitized by Google

connoiſſant depuis longtemps la poſſeſſion où il êtoit de traitter ainſi tous les Officiers de qui il croyoit avoir reçu quelque déplaiſir. C'eſt pourquoy ne ſongeant alors qu'à la maniere dont ie me pouvois juſtifier, qui êtoit l'unique but de mon voyage, & ne voyant pas que ie le puſſe faire ſans luy parler, ie m'adreſſay à un de mes amis qui êtoit fort bien auprés de luy, nommé le Commandeur de la Hiliere, & luy ayant dit le ſujet qui m'amenoit, je le ſuppliay de me vouloir aider à ſortir d'une ſi méchante affaire en m'obtenant l'audience dont j'avois beſoin pour me juſtifier. La choſe en demeura là pour ce iour. Cependant le Commandeur parla à M. d'Eſpernon comme il me l'avoit promis ; & il le fit avec tant de zele qu'il obtint ce qu'il demandoit. Le lendemain M. d'Eſpernon luy dit d'aller querir ſon amy, luy donnant parole de m'écouter. Auſſi-toſt que ie fus entré & j'eus ſalüé, ie luy dis, que j'êtois venu pour obeïr à ſon ordre : que ie ne pouvois douter qu'il ne m'eût mandé ſur l'accuſation que M. de Baſtillat pouvoit avoir faite contre moy pour ce qui

s'étoit, passé à Monteſche ; mais que j'eſperois qu'aprés que ie luy aurois expoſé ſincerement l'état de l'affaire, il ne me condamneroit pas ; & que ie l'aſſurois au moins par avance que j'étois venu dans le deſſein de me ſoumettre à tout ce qu'il luy plairoit comme à mon Juge de m'ordonner, ſi ie ne luy faiſois pas connoître mon innocence. Je luy dis d'abord le commandement de vive voix que m'avoit fait M. le Maréchal de S. Geran d'ordonner tout dans la place & dans le Regiment. Je luy fis voir l'ordre par écrit qu'il m'avoit enſuitte envoyé de me preparer à deffendre la Ville contre les Ennemis qui la devoient attaquer. Il le regarda, & témoignant en être ſatisfait, il fit bien connoître qu'il changeoit déja de diſpoſition à mon égard. Je continuay ma iuſtification en diſant que j'avois leu l'ordre à tous les Officiers parmy leſquels M. de Baſtillat s'étoit trouvé, & avoit donné les mains comme les autres ; Que ſur la difficulté qu'il m'avoit faite vers le ſoir en me témoignant qu'il commettroit l'authorité du Colonel, s'il obeïſſoit à un Officier du Meſtre

de Camp, ie luy avois répondu que ie ne prétendois la bleſſer en aucune ſorte puiſque ce n'étoit point comme Officier d'un Meſtre de Camp que ie commandois à un Officier de la Colonelle, mais comme un Gouverneur qui doit commander dans ſa place : & que ie luy avois déclaré à la teſte du Regiment que ie ne pretendois point non plus que cette occaſion pût avoir aucune conſequence pour ce different, ny que j'en deuſſe tirer aucun avantage pour mon particulier : Qu'aprés avoir ainſi mis l'honneur du Colonel à couvert, j'avois cru devoir travailler en même temps pour les intereſts du Roy, en faiſant obeïr ceux qui reçoivent ſes appointemens, en une occaſion où il s'agiſſoit de conſerver une de ſes places ; Que j'euſſe donné un tres méchant exemple à toute la garniſon en laiſſant ſortir un homme qui le demandoit ſous un faux pretexte en un temps où cela ne ſe pouvoit pas : que ç'auroit été témoigner ſçavoir bien peu ſon métier, & ſe rendre indigne de ſa Charge, de ſe laiſſer ſurprendre à une ſi méchante raiſon : Qu'ainſi voyant qu'il y alloit tout à

fait du ſervice du Roy & de mon honneur, ſans que celuy du Colonnel y fût engagé, ie n'avois pu pour quoy que ce fût me relâcher. Qu'il auroit été ſans doute le premier à me blâmer ſi ie l'avois fait; qu'ainſi j'oſois luy demander la juſtice qu'il me devoit en protegeant mon innocence contre une accuſation ſi mal fondée;& que ie conſentois de bon cœur de prendre pour témoins de la verité de ce que ie luy avois dit, tous les Officiers de la Garniſon & M. de Baſtillat luy même qui ſçavoit que depuis les paroles piquantes qu'il m'avoit dites, ie n'avois pas laiſſé de luy donner un poſte d'honneur que ie ne luy devois pas, en le chargeant de le garde d'une des Portes de la Ville. M.d'Eſpernon fort ſurpris de ce diſcours, me répondit qu'il n'avoit point ouy la choſe comme ie la luy contois;que m'étant conduit de la ſorte,au lieu de me blâmer il me loüoit de m'être acquitté de mon devoir; qu'il voyoit par là que j'entendois mieux ma Charge que Baſtillat la ſienne. Que c'étoit un defaut de diſcernement d'avoir commis l'honneur & l'authorité du Colonnel en une choſe qui ne

le regardoit pas ; & qu'il luy parleroit de bonne ſorte pour luy apprendre à s'inſtruire davantage des points de droit de ſa Charge, & à ne pas retomber dans une ſemblable béveuë. Cette réponſe ſi differente du langage ordinaire de Monſieur d'Eſpernon fut ſuivie de l'effet. Car m'ayant dit d'aller faire un tour de jardin, il fit venir Monſieur de Baſtillat, avec lequel il s'expliqua ſur cette affaire d'une maniere dautant plus forte, qu'il étoit picqué de s'être vû ainſi par ſa faute commis à tort avec un ſimple Officier. Et aprés s'être aſſuré par ſa propre bouche de la verité de toutes choſes qu'il n'oſa pas démentir, & luy avoir reproché d'avoir été cauſe par ſon peu de conduite que ſon Colonel avoit reçû un affront à l'égard du premier Regiment de France, il ne voulut pas qu'il demeurât à dîner, où il me fit venir avec beaucoup d'honnêteté, me traittant auſſi civilement ce jour-là, qu'il m'avoit rebuté le jour precedent. L'orſqu'on fut levé de table il le fit monter & luy dit en preſence de tout le monde, qu'il avoit dû prendre d'une autre maniere qu'il n'avoit

fait, l'action dont il m'avoit voulu faire un crime ; Que la connoiſſance que j'avois des droits de la Colonelle & de ma charge, m'avoit appris à diſtinguer la verité de l'apparence, & à maintenir mes droits ſans toucher à ceux des autres ; Que même la maniere ſi obligeante dont il avoüoit luy-même que j'en avois uſé à ſon égard, luy avoit dû faire iuger favorablement de mon intention ; Qu'il ne m'en pouvoit ſçavoir mauvais gré, & qu'il luy ordonnoit d'être mon amy comme auparavant, & nous prioit de nous embraſſer, ce que nous fîmes dans le moment. Ayant enſuitte demandé les ordres de Monſieur d'Eſpernon pour m'en retourner au Regiment, que j'avois eu bien de la peine à quitter, en étant chargé comme j'étois, ie pris congé de luy aprés en avoir reçû des marques particulieres de la ſatisfaction qu'il avoit de moy, ainſi qu'il le témoigna devant tout le monde.

L'année d'aprés qui étoit 1622. le Roy n'alla point en Guienne, & y envoya ſeulement Meſſieurs d'Elbeuf & de Themines pour commander l'armée qui étoit d'environ douze mille hommet,

mes, Monſieur le Prince ayant le reſte auprés du Roy. Le rendez-vous pour les trouppes fut la plaine de Marmande, d'où l'on alla mettre le ſiege devant Tonins, qui étoit une petite place forte tenuë par les Huguenots, dont Monſieur de Monpoüillan fils de M. le Marquis de la Force & fort brave homme, étoit Gouverneur. Les Generaux firent trois attaques, dont ils commanderent chacun une; & la troiſiéme fut commandée par Monſieur de Pontague Meſtre de Camp qui étoit à celle de la Riviere. Le Regiment de Picardie fut de l'attaque de Monſieur d'Elbeuf, qui avoit pour Maréchal de Camp le brave Vignoles. La trenchée étant ouverte, les ennemis commencerent à faire de grandes & de frequentes ſorties, particuliere-ment du côté d'une demie-lune qui leur favoriſoit la retraitte, ce qui incommodoit beaucoup les aſſiegeans, & leur faiſoit perdre beaucoup de monde. Les Generaux reſolurent donc de faire un effort pour l'emporter à quelque prix que ce fuſt, quoy que ce ne puſt être qu'avec grande perte. On attendit au lendemain qui étoit le jour

que le Regiment de Picardie & de Navarre qui alloient enſemble, devoient entrer en garde. Monſieur de Vignoles qui avoit quelque confiance en moy, ne me trouvant point lors qu'il vint commander l'attaque qu'on vouloit faire la nuit, me vint chercher dans ma tente où j'étois demeuré malade. Il me demanda ce que j'avois, & s'il n'y avoit point moyen de faire un effort pour aller à la trenchée, parce qu'on vouloit la nuit emporter la demie-lune. Il ajouta que Monſieur d'Elbeuf m'envoyoit dire qu'il me prioit de tâcher d'y venir, me voulant donner la teſte de l'attaque, de laquelle il ſe repoſoit ſur moy : Que cette entrepriſe étoit ſi importante qu'il eſperoit que ie ferois tout mon poſſible pour m'y trouver, & que pour pouvoir me repoſer en attendant qu'on commencât, il m'envoyeroit un matelas dans la trenchée. Je luy répondis que j'étois fort mal de la fiévre qui m'avoit pris, mais que puiſque Monſieur d'Elbeuf le ſouhaittoit, ie ferois un dernier effort pour m'y rendre. Le ſoir étant venu on donne les ordres de l'attaque qui fut de deux côtez à la

fois ; le premier me tomba en partage avec cinquante hommes, & l'autre à un Officier de Navarre qui avoit la gauche. Cette demie-lune n'étant pas fortifiée à l'ordinaire, & le parapet qui avoit accoutumé d'être terré, étant de bariques que le canon avoit rompuës plusieurs fois, mais qui étoient pourtant réparées, ie vis qu'on ne pouvoit les gagner qu'à force de bras pour y entrer. C'est pourquoy ayant pris mes mesures sur cela, aprés que j'eus bien bordé la trenchée des bons mousquetaires qui faisoient grand feu, ie m'en allay avec cinquante hallebardiers pour accrocher les bariques & les entraîner. Les ennemis usant à l'instant du même artifice, les accrocherent aussi de leur côté avec d'autres hallebardes, & chacun tirant ainsi à soy nous ne pouvions nous en rendre les maîtres, lorsque ie m'avisay en voyant les ennemis se roidir de toutes leurs forces pour nous empescher d'abatre ces bariques de me servir d'eux-mêmes & de leur resistance pour leur faire faire ce qu'ils ne vouloient pas. Je fis cesser tout d'un coup nos hallebardiers de tirer contr'eux, & au lieu

d'attirer ces barriques comme auparavant, ils les pouſſerent en un inſtant, avec tant de violence qu'elles furent renverſées ſur les ennemis, dont quelques-uns s'en trouverent accablez. Dés que nous eûmes fait ouverture par ce moyen, nous montâmes, & à grands coups de hallebarde, nous nous rendîmes maîtres de la demie-lune, & même de la perſonne de Monſieur de Monpoüillan, qui y étant venu ſans ſçavoir l'attaque s'y trouva engagé & embarraſſé ſous une de ces bariques derriere laquelle il étoit, & d'où il ne put ſortir auparavant que ie l'euſſe joint & fait priſonnier. Mais nôtre premier bonheur fut bien-toſt ſuivy d'une infortune & d'un étrange revers. Car comme nous nous tenions tres aſſurez du ſuccez de nôtre entrepriſe, on vit tout d'un coup paroître plus de ſix cens hommes qui ſortoient de la ville & qui vinrent nous charger ſi rudement, que nous fûmes obligez de nous retirer ſans pouvoir même amener nôtre priſonnier. Car l'Officier de Navarre qui commandoit l'autre attaque n'ayant pas forcé de ſon côté comme nous avions fait du nôtre, nous nous

trovâmes en trop petit nombre pour ſoutenir contre tant de monde. Cet avantage que nous avions eu ne laiſſa pas neanmoins d'étonner les ennemis, qui aprés avoir été ainſi forcez, craignant de l'être une autre fois, ruinerent eux-mêmes tout ce qui reſtoit de cette Demie-lune qui auroit pu les incommoder, & l'abandonnerent.

Je courus un tres-grand peril quelques jours aprés ayant été commandé pour aller reconnoître une eſpece de baſtion détaché de la Ville, qui incommodoit extraordinairement, & qui evoit été fort ruiné par le canon. Il n'y paroiſſoit plus perſonne, & l'on penſoit à s'en rendre maître. Mais lorſque ie fus monté, & que je voulus regarder dans la Ville, ie ſentis un grand coup de faux que l'on déchargea ſur moy qui me fit ſur l'épaule gauche une taillade d'un demy pied de long: mais par bon-heur ayant un buffe qui étoit fort bon il en fut ſeulement coupé, & ayant porté tout le coup il me ſauva la vie, & m'empeſcha d'avoir l'épaule coupée, puiſqu'il me falloit pas tant de force pour me l'abatre qu'il en fallut pour couper ce buffe. Ce coup

me vint d'un petit corps de garde de dixhuit ou vingt hommes qui étoient retranchez dans ce poſte. Sur le rapport que ie fis, les Generaux conclurent de forcer ce baſtion ; mais diverſes ſorties que les Ennemis faiſoient preſque toutes les nuits ne leur en donnoient pas le temps ; & ils reçurent ſur ces entrefaittes une dépeſche de la Cour par laquelle on leur mandoit que le Roy s'ennuyoit étrangement de la longueur de ce Siége, qu'il s'en prenoit à eux, & qu'il vouloit y envoyer M. le Prince pour commander. Cette nouvelle les mit au deſeſpoir ; & de ce jour ils reſolurent de ne plus garder aucunes meſures & de ne rien ménager afin d'y perir plûtoſt avec toute l'armée, ou d'emporter cette place avant que M. le Prince arrivât. Ils firent enſuitte l'attaque du baſtion qu'ils emporterent. Mais lorſqu'ils penſoient déja à ſe loger dans le foſſé, on leur vint dire que les Ennemis avoient cette même nuit fait entrer ſi cens hommes dans des bâteaux, qui s'étoient coulez le long de la Riviere ; ſans que le corps de Garde qui étoit poſté pour les empeſcher les euſſent vûs. Ainſi il

fallut ſe contenter de garder ce qu'on avoit déja pris, en atrendant le ſecours que Monſieur de Parabelle Gouverneur de Poitou avoit promis ſur la nouvelle de l'approche des ennemis que Monſieur de la Force conduiſoit. Les Generaux ayant eu avis que les aſſiégez ſe préparoient à faire vne grande ſortie, & à ſe ſervir de l'avantage qu'ils avoient reçû par le ſecours des ſix cens hommes qui étoient entrez, ils redoublerent les gardes, & ſe préparerent à les recevoir. Je me traînay le mieux que ie pus à mon poſte, ayant été bleſſé d'un coup de mouſquet dans la cuiſſe quelques jours auparavant, & n'en étant pas tout à fait guery. Je ne m'y pus neanmoins tenir en repos ſentant comme une nouvelle viguenr dans ces occaſions : Et ayant crû devoir monter à une demi-lune abandonnée qui découvroit dans la Ville, j'y vis au clair de la lune quantité d'hommes qui alloient & venoient fort à la hâte ; ce qui m'aſſura qu'ils ſe preparoient pour la ſortie. Quelques Officiers de mes compagnons qui m'avoient ſuivy virent la même choſe que moy ; & nous fîmes en diligence en donner avis

aux Generaux, & à tous les corps de garde. Vers les deux heures aprés minuit, on tira de la Ville un coup de l'auconneau & les ennemis à l'instant sortirent en si grand nombre, qu'au lieu dattaquer la teste de la trenchée comme on a accoutumé, ils en allerent prendre les flancs & la queuë, & donnerent une telle épouvanté à toute la garde quoy que préparée, qu'ils les renverserent les uns sur les autres. Le Regiment de Bordeaux que nous avions derriere nous un peu à côté ayant plié fut renversé sur le corps de garde que j'avois, & me contraignit de me retirer le mieux que ie pus avec une partie de mon monde, ne pouvant tenir contre tant de victorieux. Je voulus aller me railler à un Capitaine de nôtre Regiment fort brave homme nommé Bonneüil, dont le logement étoit dans le fossé, & qui avoit fait une petite montée de bois par laquelle il pouvoit facilement regagner le haut. Mais parce qu'il avoit negligé de se servir de l'avis que ie luy avois donné, de mettre une sentinelle à cette montée pour empescher que les Soldats n'enlevassent quelques-unes des marches

ches pour les brûler, ie le trouvay mort avec la pluſpart de ſes gens, luy êtant arrivé ce que ie luy avois predit, & n'ayant pû ſe retirer lorſqu'il le voulut par cette montée qu'il trouva rompuë, à cauſe que les Soldats avoient emporté pluſieurs marches pour en faire du feu. Ce qui peut faire connoiſtre en paſſant, que ſi l'on dit d'ordinaire que des gens ſont plus heureux que d'autres, on le doit ſouvent attribuer au peu de prevoyance de ces derniers qui negligent quelquefois des moyens auſſi faciles qu'importans pour leur ſeureté.

Les ennemis aprés avoir ainſi nettoyé la tranchée avec tous les logements, s'y poſterent dans le deſſein de les ruiner. Monſieur d'Elbeuf en êtant au deſeſpoir, ſe reſolut de perir ou de les chaſſer, & s'efforçant d'inſpirer la même reſolution aux Regimens qui avoient ainſi perdu leurs poſtes; Quoy Meſſieurs, leur dit-il, les ennemis nous auront chaſſez, & auront pris en une nuit ce que nous n'avons pû gagner qu'avec tant de temps, & nous ne pourrons faire en plein iour, ce qu'ils ont fait en pleine nuit? Pour moy ie

ſuis reſolu de perir ou de les chaſſer auſſi vîte qu'ils nous ont chaſſez, & ie ne veux pas attendre plus de temps pour le faire qu'il y en a iuſqu'à midy. Je ne doute point que tout le monde ne me ſuive, puiſque tout le monde y eſt engagé d'honneur comme moy, & auroit honte de ſurvivre à un tel affront. Ainſi Meſſieurs ie n'ay point d'autre ordre à donner ſinon que, midy venu, chacun aille droit à ſon poſte pour l'emporter ou y mourir. Ce diſcours remua tellement le cœur de tout le monde, que ſe voyant deshonorez s'ils ne ſuivoient leur General, & s'ils ne ſecondoient genereuſement ſon deſſein, ils le firent mais avec tant de vigueur & tant de deſeſpoir, que malgré la reſiſtance des ennemis qui fut tres grande, ils regaignerent tous leurs poſtes, & remirent dés le ſoir les tranchées & les travaux au méme état qu'auparavant.

Pendant ces vigoureuſes attaques & deffenſes, Monſieur de Parabelle arriva au camp avec ſix cens Gentilshommes, & Monſieur de la Force à deux ou trois lieuës de la Ville avec quatre mille hommes. Un ſoldat reve-

nant tard de la petite guerre apperçût les ennemis à une demi lieuë du camp. Il en avertit, & sur le champ on commanda tout le gros de l'armée pour venir de ce côté-là, on retira une partie de la garde de la tranchée, & on laissa seulement les vieux Regimens en qui on s'assuroit davantage. Les ennemis, ou avertis de la chose, ou l'ayant prévûë, prirent ce temps pour attaquer la garde de la tranchée avec d'autant plus d'avantage qu'elle êtoit plus foible: & firent la plus furieuse sortie qu'ils n'avoient point encore fait iusqu'alors. Je fus attaqué au poste où j'étois avec trente Soldats, par un Officier qui commandoit environ cinquante hommes tous armez de pied en cap. L'Officier s'en vint droit à moy avec un brin d'estoc qu'il tenoit à la main, & m'en porta un si rude coup qu'il me perça le corps de part en part, & il le fit dans le moment que ie luy tiray un coup de pistolet, qui luy ayant pris le defaut de la cuirasse luy cassa la cuisse, & le fit tomber à la renverse, sans neanmoins quitter son brin d'estoc, qu'il retira de mon corps. Les Soldats de cet Officier furent si épouvantez de

le voir tomber, que tout victorieux qu'ils êtoient, ils reculerent plus de cinquante pas ; ce qui me donna le loisir n'étant point tombé du coup que j'avois reçû quelque grand qu'il fuſt de me traîner comme ie pus ſoutenu par un brave Soldat qui s'appelloit Mutonis, pour tâcher de gaigner le bord de la riviere, qui êtant de difficile accez à cauſe d'une coline fort eſcarpée qu'il falloit deſcendre pour y arriver, me pouvoit mettre en quelque ſeureté. Me coulant ainſi appuyé ſur mon pauvre Soldat, il nous arriva un nouveau malheur qui penſa nous mettre au deſeſpoir, qui fut un coup de mouſquet que Mutonis reçut dans le bras. Il eut alors preſque autant beſoin de ſecours que moy ; Et c'êtoit à la verité quelque choſe de tres pitoyable de voir ainſi deux hommes tout couverts de leur ſang & tout eſtropiez, n'avoir de ſecours que l'un de l'autre. Pour moy me ſoutenant d'une main ſur le bras de mon Soldat qui n'êtoit point rompu, ie bouchois avec l'autre main l'entrée de ma playe par laquelle il ſortoit beaucoup de ſang. Il paroît preſque incroyable comment en l'êtat où

nous êtions, nous pûmes entreprendre de gagner le bord de la riviere dont j'ay marqué que l'accez êtoit si difficile mémes à des perſonnes ſaines & robuſtes. Mais que n'entreprendroit point l'amour de la liberté & de la vie ? Et pourquoy s'étonner, que Dieu qui vouloit nous faire à tous deux des graces ſans comparaiſon plus grandes, nous tirât de ce peril auſſi bien que de pluſieurs autres, pour nous conduire où il avoit deſtiné, aprés de fort longs circuits ? car il retira à la fin ce pauvre garçon, auſſi bien que moy, hors du grand monde, l'ayant mis dans une vie tout à fait chretienne & retirée, où il ne ſongeoit qu'à ſon ſalut, dans la veuë duquel il ſouhaitta même d'être Chartreux, quoy que l'on ne voulut pas le recevoir à cauſe de ſon bras eſtropié par ce coup de mouſquet. Etant donc reduits dans la néceſſité inévitable ou d'être aſſommez par les ennemis, où d'être briſez par la cheute que nous devions faire en roulant du haut de la colline en bas, à cauſe que nous ne pouvions la décendre tout droits en l'état où nous êtions, aprés avoir deliberé lequel des deux nous

choisirions, nous resolumes enfin de nous abandonner plûtost entre les mains de Dieu que de tomber en celles des hommes. Ainsi nous êtant recommandez à la Divine protection nous nous laissâmes rouler du haut en bas de cette coline, & Dieu nous assistant visiblement, puisque la chose êtoit humainement impossible, nous nous relevâmes en nous aidant l'un l'autre comme auparavant, & nous marchâmes pour regagner le quartier. Dans le chemin qui êtoit le long de la riviere, nous trouvâmes un Officier de nôtre Regiment fort blessé nommé l'Anglade, & encore un autre nommé Miranne, du méme Regiment, qui m'ayant vû se mit à crier, Monsieur de Pontis ie me meurs ayez pitié de moy. Je luy répondis ; ie me meurs aussi mon pauvre amy, & j'ay autant de besoin de secours que personne: mais où êtes vous blessé ? m'ayant dit qu'il n'en sçavoit rien, mais qu'il n'en pouvoit plus, ie crus que comme il êtoit armé, ce pouvoit être ses armes mémes qui l'étouffoient. Ainsi luy tirant l'épée du côté comme ie pus, ie couppay les corroyes de ses armes, &

les luy fis tomber, ce que ie n'eus pas plûtoſt fait qu'il commença à reſpirer avec liberté, & à revenir à luy; car il êtoit ſi ſerré dans ces armes êtant tombé deſſus en deſcendant la coline, qu'elles l'étouffoient : & Dieu me donna ainſi encore aſſez de force pour ſauver la vie à ce pauvre homme, lors que j'êtois en danger de la perdre moy méme. Etant enfin arrivez au Camp, on nous porta à Marmande, où quelques Soldats ennemis qui avoient êté faits priſonniers, & qui apparemment s'étoient trouvez à l'occaſion où j'avois êté bleſſé, m'apprirent que l'Officier à qui j'avois eu affaire, êtoit pour le moins auſſi mal que moy, ayant le haut de la cuiſſe caſſé, & qu'il s'appelloit Feron. Cette nouvelle me ſurprit & m'affligea en méme temps, parce qu'il êtoit mon amy intime, & que nous avions été autrefois Camarades dans les Gardes. Je ne l'avois point reconnu dans le combat; & ie luy envoyay ſur le champ un tambour pour ſçavoir de ſes nouvelles, & luy témoigner ma douleur de m'étre rencontré devant luy. Feron ne fut pas moins ſurpris que moy d'apprendre que j'é-

tois celuy à qui il avoit porté un ſi rude coup, & m'ayant répondu avec les mêmes ſentimens de civilité & de douleur touchant ce qui êtoit arrivé, il envoya le lendemain ſçavoir auſſi de mes nouvelles ; & nous continuâmes à faire la méme choſe chacun à nôtre tour, tant que nous fûmes proches l'un de l'autre ; ce qui nous lia encore plus que iamais, ayant augmenté nôtre amitié, qui s'eſt conſervée juſqu'à preſent. De Marmande on me tranſporta enſuite à Toulouſe, où ie crus tout à fait mourir tant de ma bleſſure que d'une fiévre chaude qui s'y ioignit. Je demāday & ie reçus tous mes Sacremens : & voulant recompenſer deux valets que j'avois, ie leur dis de partager ma caſſette dés que ie ſerois mort. Ces valets m'êtoient ſi affectionnez, que cette eſperance ne les conſola point, comme beaucoup d'autres l'auroient pû être, & ils avoient une veritable douleur de me perdre. Le quatriéme iour de la fiévre j'eus une criſe qu'on croyoit être pour la mort, mais qui tourna à la vie. Car en peu de iours ie fus guery de ma fiévre, mais non pas de ma bleſſure, qui fût

Digitized by Google

plus de six mois à se fermer assez pour que ie pusse marcher, & qui ne le fut entierement que quelques années aprés.

Etant arrivé à Rabastin, qui êtoit le quartier d'hyver du Regiment de Picardie, ie reçus une lettre de Monsieur Zamet, qui me mandoit que le Roy le voulant avoir plus prés de sa personne l'avoit obligé de se deffaire de son Regiment & d'en traitter avec Monsieur de Liancour. Que cette nouvelle qui pourroit me surprendre, ne devoit pas neanmoins m'affliger, puisqu'en changeant de charge, il ne changeoit point de disposition à mon égard ; & qu'il seroit même plus en état de me servir, étant plus proche du Roy de qui ie pouvois attendre la recompense de mes services.

Je confesse que cette lettre fut pour moy un coup plus violent & plus sensible que n'avoit été celuy dont ie venois de me guerir. L'excez de ma douleur me mit en un aussi grand danger de mourir : Et ie ne pus voir, sans être outré au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, que la personne à qui ie m'étois uniquement attaché, & pour la-

quelle j'avois volontairement quitté une compagnie dans le Regiment de Champagne, & étois preſt de quitter encore tout ce que j'avois au monde, ſe deffiſt du Regiment qui nous uniſſoit & qui nous ioignoit durant toute la campagne; car ie iugeois bien, que moy demeurant dans ce corps, & Monſieur Zamet étant prés du Roy, ie ne pourrois plus avoir la joie de le poſſeder comme auparavant. Auſſi comme il avoit bien prevû quelle ſeroit ma diſpoſition ſur cela, il ne me voulut point écrire que l'affaire ne fuſt concluë avec Monſieur de Liancour, à qui il s'efforça d'inſpirer les mémes ſentimens d'eſtime & d'amitié qu'il avoit pour moy. La réponſe que ie luy fis dans le fort de ma douleur, fut que puiſqu'il quittoit le Regiment, il trouvaſt bon que ie le quittaſſe auſſi, pour le ſuivre en quelque lieu qu'il allaſt, luy ayant voüé ma perſonne & ma vie. Mais il me récrivit pour me prier inſtamment de demeurer dans ma charge, me proteſtant que ie l'obligerois plus, & luy ferois plus connoître que ie l'aimois ſi ie demeurois dans le Regiment, que ſi ie venois auprés de luy. Il ajoûtoit que

Digitized by Google

ce n'en étoit pas le temps, & que lors qu'il ſeroit venu, il ſçauroit bien m'en avertir ; Que cette ſeparation exterieure n'empeſcheroit pas que nous ne fuſſions auſſi unis qu'auparavant, & qu'il eſperoit de n'être pas long-temps ſans me revoir. Cette lettre me conſola un peu, quoy que ie ſouffrois extraordinairement quand ie penſois que ie n'étois plus Lieutenant de celuy pour qui j'avois tout quitté. Dans le marché que Monſieur Zamet fit avec Monſieur de Liancour, il me fit prendre part, ſans que j'y penſaſſe, à la vente de ſa charge, luy ayant dit qu'il ne luy donnoit ſon Regiment pour vingt-deux mille écus, qu'à condition qu'il donneroit outre cela mille écus à ſon Lieutenant. Ainſi ie touchay cette ſomme de Monſieur de Liancour, qui étant venu à Rabaſtins ſe faire recevoir au Regiment, me témoigna beaucoup d'affection & de confiance, m'aſſurant que ſi ie ne trouvois pas en luy toutes les qualitez de Monſieur Zamet, j'en pouvois au moins attendre une veritable amitié: il me pria d'agir avec luy ſur cette parole, & ajoûta que ne pouvant me donner dés à preſent une mar-

que plus ſenſible de la confiance qu'il avoit en moy, il me demandoit que ie l'aidaſſe dans ces commencemens, où il reconnoiſſoit qu'il avoit beſoin de ſuppléer par mon experience au defaut de la ſienne. Il ne ſe pouvoit rien de plus honneſte, & ie répondis avec toute la civilité que ie devois à un compliment ſi obligeant.

Le premier Siege de cette campagne fut une petite Ville nommée Sainte Foy qu'on emporta d'amblée, où Monſieur de Liancour fit des merveilles, ſautant le premier un grand foſſé, où pluſieurs demeurerent ne le pouvant franchir. Comme il n'avoit pas encore commandé à la teſte d'un Regiment, & que ie le vis trop s'avancer, ie fis ce que ie pus pour le retenir : mais ſon courage l'emporta.

Aprés la priſe de Sainte Foy, l'armée alla droit à Saint Antonin, où le Roy ſe trouva en perſonne. On l'attaqua ſans tranchées, & on vint tout d'un coup aux mains, ce qui fit un rude combat. Car les aſſiegez ſe deffendoient vigoureuſement. Nôtre Regiment ne fut pas commandé pour l'attaque, étant reſervé pour le ſecours

qu'on disoit être proche,& qui ne parut pourtant pas, de sorte que la Ville fut prise. Ce fut là que Saint Preüil fut reçû Enseigne Colonel du Regiment de Picardie, cet homme que sa fortune & son infortune ont depuis rendu assez illustre. Je me liay si étroitement avec luy, que nous ne faisions ensemble qu'un seul ordinaire, & n'avions qu'un même logement. Et ie peux dire que ie luy tenois lieu de frere & de veritable amy. Le Roy vint ensuite avec toute son armée devant Negrepelice, où il souhaitoit depuis prés d'un an de se voir en état de pouvoir punir, comme il fit, la trahaison barbare & inhumaine qu'elle avoit faite à quatre cens hommes du Regiment de Vaillac qui y avoient été envoyez en garnison l'Hyver auparavant, leur ayant couppé la gorge à tous en une nuit. Il avoit promis dés le moment qu'il en apprit la nouvelle de les châtier du même genre de tourment, en ne pardonnant à qui que ce fust. Ainsi l'Eté suivant aprés avoir pris ces deux ou trois petites places dont nous venons de parler, il se rendit devant celle-cy. Il avoit pour Lieutenans generaux de

ſon armée Monſieur le Prince, Monſieur d'Angouleſme, & Meſſieurs de Themines & de Saint Geran. Le Roy en perſonne ordonna de tous les Cartiers & des attaques qu'il fit faire aux deux extrémitez de la Ville, ne voulant pas que l'on s'amuſaſt à la reconnoître, ny à ouvrir de tranchées, mais qu'on allaſt droit à l'aſſaut, ſans luy donner un moment pour ſe reconnoître, parce qu'elle n'étoit pas ſi forte que les tranchées fuſſent abſolument neceſſaire, & que d'ailleurs l'impatience où il étoit de la punir ne luy permettoit pas de prendre les voyes plus longues, bien que les plus ſeures. L'armée en bataille, fut diviſée en deux pour les deux attaques ; & toutes choſes étant diſpoſées, les Generaux m'envoyerent vers le Roy ſur le midy, pour recevoir le dernier ordre qu'il avoit commandé que l'on vint prendre avant l'aſſaut. Je le trouvay dans une méchante chaumiere où l'on étouffoit de fumée, & où il étoit contraint de ſe renfermer, à cauſe qu'il ſe portoit un peu mal : Luy ayant dit que Meſſieurs les Lieutenans generaux m'avoient envoyé l'aſſurer que tout étoit en l'é-

tat qu'il avoit commandé, & qu'ils attendoient ſon dernier ordre : Le voicy, me dit-il, c'eſt qu'on attaquera comme j'ay dit par les deux bouts, & que vous aurez tous quelque choſe de blanc attaché aux cordons de vos chapeaux, de peur que vous joignant dans la Ville vous ne vous tuaſſiez les uns les autres ſans vous connoître. Car ie vous commande de ne faire aucun Cartier à aucun homme, parce qu'ils m'ont irrité, & qu'ils meritent d'être traittez comme ils ont traitté les autres. Je m'en retournay rapporter cet ordre, & tous ayant mis des mouchoirs à leur chappeau, on commença l'attaque, qui dura quelques heures pour les dehors & pour l'entrée de la porte qu'il d'effendirent tres-bien, ſe battant tout à fait courageuſement. Mais enfin ils furent forcez des deux côtez, & ſe retirerent, en ſe deffendant, dans un recoin de la Ville où ils demanderent Cartier. Comme on le leur refuſa ils crierent ; hé bien nous mourrons mais en gens d'honneur, & nous vendrons nôtre vie bien cher. En effet ils opiniâtrerent tellement le combat qu'ils en tuerent beaucoup des nôtres, & ſe

deffendirent juſqu'au dernier, ne rendant les armes qu'avec la vie. Ce qui devroit ce me ſemble moderer un peu la juſte colere des Princes en ces rencontres, ou ſouhaitant avec raiſon de punir pluſieurs coupables, ils pourroient peut être pardonner à quelques-uns, afin d'épargner tant de fidelles Soldats qui ſont égorgez par des rebelles. Enſuite de ce carnage, tous les Soldats ſe mirent à piller & à prendre les femmes qu'ils rencontroient : Et cõme j'étois à la teſte de nôtre Regiment, ie vis une parfaitement belle fille, agée d'environ dixſept ou dixhuit ans, ſortir avec empreſſement d'une maiſon où l'on n'étoit point encore entré, & accourir ſe jetter à mes pieds en me demandant que ie luy ſauvaſſe l'honneur & la vie. Je luy en donnay parole dans le moment, l'aſſuray que ie perdrois plûtoſt moy-même la vie que de permettre qu'on luy ôtaſt ny l'un ny l'autre. Je voulus la faire garder auprés de moy par trois ou quatre Soldats, mais elle croyoit ne pouvoir être en ſeureté, ſi elle ne me tenoit moy-même par la baſque de mon pourpoint. Je la fis ainſi paſſer toute la Ville où elle fut

vûë

vûë d'une partie des Officiers de l'armée, dont quelques-uns ayant été assez insolens pour me la demander, & pour me presser de la leur remettre entre les mains, ie me vis forcé de me broüiller avec eux ; aimant mieux les avoir pour ennemis que de manquer à ma parole; & à la justice que ie croyois devoir à une honneste fille qui avoit imploré ma protection. Je la conduisis ainsi dans ma hutte, & me voyant importuné de nouveau par les sollicitations de differentes personnes, dont les uns même se renommoient des principaux de l'armée, comme ie crus que ie pourrois être tous les jours exposé à de semblables sollicitations, en attendant que ie pusse la remettre entre les mains de son pere & de sa mere, qui étoient les premiers de la Ville, où son pere étoit Ministre, & qui par un grand bonheur pour eux se trouverent ce jour-là à une maison de campagne qu'ils avoient, ayant laissé leur fille à la Ville pour avoir soin de leur maison, ie pensay à tous les moyens possibles de la cacher, afin de nous delivrer elle & moy de la crainte du peril continuel où elle étoit exposée. Mais com-

me cela ne ſe pouvoit pas aiſément dans un camp où il n'y avoit que des huttes, & où ie ſçavois qu'il ſe trouvoit ſi peu de fidelité, ie m'aviſay à la fin d'un moyen auſſi extraordinaire que l'on puiſſe s'imaginer. Comme quelquefois les meilleurs endroits pour ſe cacher ne ſont pas les plus reculez, mais ceux dont on ſe doute le moins pour être les plus viſibles, ie crus qu'une grande jeniſſe que j'avois fait tuer le jour de devant, & qui étoit encore toute entiere penduë de haut en bas dans ma hutte pourroit bien ſervir à mon deſſein. Je tournay le côté du ventre contre la muraille, & fis mettre ma priſonniere dans le corps de cette bête, pour voir ſi elle y ſeroit cachée. La choſe me réüſſit tout à fait: Car on ne l'y voyoit point du tout. Et il arriva qu'auſſitoſt preſque que j'eus éprouvé cette invention & dit à la fille que toutes les fois qu'elle entendroit frapper à la porte, elle s'y allaſt cacher pour n'être pas trop incommodée en y demeurant toûjours, quelques Officiers generaux ſous pretexte de viſiter le camp vinrent frapper à ma hutte. Leur étant ouverte ils me

dirent la veritable raiſon qui les amenoit ; & me preſſant de leur faire voir celle que Dieu avoit fait tomber entre mes mains, ie leur répondis avec tant d'adreſſe, leur ayant même laiſſé voir librement ma hutte où ils n'apperçurent que la jeniſſe, qu'ils s'en retournerent tres perſuadez qu'elle n'étoit plus chez moy. Il ſeroit aſſez inutile de parler de tous les autres qui donnerent de même dans le panneau, & qui aprés être entrez, s'en retournoient, ne voyant que cette jeniſſe qui pendoit d'enhaut. Mais l'affaire alla plus loin, & étant portée juſqu'au Roy, il me manda de l'aller trouver. Comme j'étois aſſuré de mes valets dont l'affection & la parfaite fidelité m'étoient connuë, ie leur confiay la garde de ma priſonniere, en leur commandant d'être toûjours hors la porte de la hutte, pour dire que ie n'y étois pas, & empeſcher que qui que ce fuſt n'y entraſt. Le Roy me demanda dés qu'il me vit, s'il étoit vray comme on le luy avoit rapporté que j'euſſe chez moy une tres-belle fille. Comme ie n'ay jamais rien caché à ce Prince, ie luy contay toute l'affaire ainſi qu'elle s'é-

toit passée, jusqu'au moment que j'étois party de ma hutte. Alors le Roy me regarda entre deux yeux me dit ; as tu bien tenu ta parole ; ie luy juray devant Dieu & devant luy que ie l'avois fait. Surquoy le Roy me répondit, j'en suis ravy & t'en estime cent fois davantage, acheve ce que tu as si bien commencé : car c'est une des plus belles actions que tu feras de ta vie, & que ie tiendray pour un des plus grands services que tu m'aye rendu. Si quelqu'un par hazard le découvroit & te sollicitoit pour l'avoir, dis luy l'ordre que tu as reçû de moy de la conserver, & que c'est moy même qui te l'ay donnée en garde. Je suppliay sa Majesté de me permettre d'envoyer un tambour chez son pere qui demeuroit à quatre ou cinq lieuës du Camp, pour la remettre entre ses mains le plûtost que ie pourrois. Cette priere qui prouvoit la sincerité avec laquelle j'agissois, plut si fort au Roy, qu'il me dit qu'il l'accordoit de tout son cœur, & que ie ne pouvois mieux faire. Ainsi ayant pris congé de sa Majesté, & m'étant hâté de revenir à ma hutte, où ie trouvay toutes choses en bon état,

ie dis à cette fille d'écrire une lettre à ſon pere pour luy mander qu'il l'a vinſt querir à un rendez-vous que ie luy marquois, & l'aſſurer que le tambour qui luy rendroit la lettre le conduiroit ſeurement au lieu où elle & moy ne manquerions pas de nous trouver. Elle écrivit donc un billet qui portoit en trois mots ce que ie luy avois marqué, remettant à luy expliquer de vive voix tout au long l'état où elle étoit, & celuy d'où ie l'avois tirée. Le pere & la mere reçurent cette nouvelle avec des ſentimens de joie que l'on ne peut exprimer, & furent bien-toſt au lieu deſtiné, où ie me rendis auſſi exactement avec leur fille. La leur remettant entre les mains, ie leur proteſtay que ie l'avois conſervée aux dépens de ma vie, comme ſi elle euſt été ma propre fille, & les aſſuray que ie m'étois tenu tres heureux que Dieu m'euſt preſenté cette occaſion de tirer une jeune perſonne d'un peril ſi inévitable. Ils voulurent reconnoître cette grace, & me firent offre de tout leur bien, en recompenſe de ce precieux preſent que ie leur faiſois, en leur rendant leur fille qu'ils croyoient avoir perduë. Je me conten-

tay de leur amitié, & leur témoignay que ie me trouvois trop bien recompenſé d'avoir ſauvé l'honneur de leur fille. Mais ie n'étois pas encore arrivé à ma hutte que ie vis derriere moy deux chevaux qui me ſuivoient tout chargez de gibier & d'autres choſes ſemblables. Celuy qui les conduiſoit me dit que ſon maître m'envoyoit cela pour la penſion de ſa fille. Je ne pus pas refuſer ce preſent, craignant d'offenſer celuy qui me le faiſoit, & ie dis ſeulement au valet de témoigner à ſon maître que ie l'avois accepté pour ne le pas deſobliger, & que ie l'en remerciois. Ils ſe ſont depuis toûjours ſouvenus de moy; & ayant paſſé cinq ou ſix mois aprés par le Bourg où étoit la maiſon du pere de cette fille, & les étant allé voir, cette pauvre fille eut un tel tranſport de joie de me revoir, qu'elle ſe jetta à mes genoux, & ne me vouloit point quitter, ſentant alors d'autant plus l'obligation qu'elle m'avoit, qu'elle étoit plus à elle que dans cette autre occaſion, & diſant devant ſon pere & ſa mere qu'elle me regardoit comme un autre pere & une autre mere, puiſque ie luy avois conſervé la vie & l'honneur.

Digitized by Google

Mais ſi ie ſauvay de la ſorte l'honneur à cette fille, que ſa beauté expoſoit à un ſi grand peril, ie ne dois pas taire une action heroïque qu'un nommé Roger premier valet de chambre du Roy fit en cette même occaſion du ſac de Negrepelice. Cet homme tres genereux & tres honneſte, voyant que les Soldats emmenoient une quantité de femmes & de filles, courut promptement à eux avec une bourſe pleine de piſtolles, & leur en demmandant une pour une piſtolle, une autre pour deux, une autre pour trois, allant ainſi dans toutes les ruës, il en achetta juſqu'au nombre de quarante qu'il amena au Cartier du Roy, où il les mit en ſeureté, & d'où il les renvoya chez elles quand l'armée ſe fut retirée. Le Roy étant retourné à Paris aprés la ruine de Negrepelice, l'armée bloqua une petite Ville nommée Sonniere, que l'on reſolut d'emporter d'aſſaut. On attaqua le Fauxbourg où étoit la principale deffenſe; & Monſieur de Liancour étant à la teſte de ſon Regiment pouſſa le premier les ennemis, & les obligeâ de lâcher le pied, d'abandonner la porte, & ſe retirer dans des

coins de ruës & dans des maiſons. Mais comme ils étoient là à couvert, & que tirant continuellement ſur nous, ils tuoient beaucoup de monde dans la ruë où nous étions, je m'aviſay d'une invention qui leur fit perdre une partie de cet avantage qu'ils avoient, en faiſant porter par des Soldats pluſieurs couvertures & pluſieurs draps tendus au bout de deux perches, derriere leſquels ceux qui marchoient étoient à couvert de la vûë des ennemis; Et ainſi ne nous voyant plus, ils ne tiroient preſque qu'à coups perdus. Ce qui n'empeſcha pas neanmoins qu'un de mes intimes amis nommé Roquelaure, fort habile dans le métier de la guerre & fort brave homme, qui avoit été General dans l'armée des Venitiens, ne fût tué en un lieu où il ſembloit qu'il fuſt entierement à couvert. Il ſervoit alors dans l'armée du Roy en qualité de Maréchal de Camp, & commandoit l'attaque où étoit le Regiment de Picardie, ayant toûjours eu à ſon côté Monſieur de Liancour & moy. Comme on fut maître de la Ville, & qu'il ne reſtoit plus que quelques fuyards qui tiroient encore quelques coups

coups en l'air, il me dit qu'il n'en pouvoit plus de ſoif, & qu'il demeureroit tout à fait s'il ne beuvoit. Je courus à l'inſtant querir un flacon, que je faiſois ordinairement porter en bandolliere par un Soldat, pour de ſemblables extrémitez, & Roquelaure prenant ce flacon entra dans une maiſon pour y être plus à couvert. Mais c'étoit là même que Dieu l'attendoit, & il parut bien que toute la prévoyance des hommes eſt inutile contre ces coups de la Providence. Car lorſque j'étois dans cette maiſon tout contre luy attendant qu'il eut bû pour boire enſuite, comme il avoit le flacon dans la bouche, il vint une balle de mouſquet qui donnant dans la feüilleure de la fenêtre & trouvant une pierre qui luy reſiſta, donna par un étrange contrecoup droit dans la teſte de Roquelaure qui tomba roide mort à mes pieds, & me fit preſque tomber ſur luy en le voulant ſoûtenir. Cette mort ſi peu prévûë, me toucha beaucoup plus ſans doute que ſi je l'avois vû tomber dans le combat, où l'on s'attend de mourir ſoy-même, ou de voir mourir ceux que l'on aime le plus. J'aimois aſſurément celuy-cy.

Et ie peux dire qu'il m'aimoit également, m'ayant dit méme dés le commencement de la campagne, que s'il y êtoit tué, il me ſupplioit d'agréer ſon équipage, pour me ſouvenir davantage de luy. Je n'avois pas beſoin de cela pour m'en ſouvenir, aimant mes amis du cœur, & n'empruntant point de ces témoignages exterieurs le ſouvenir que j'ay de leur amitié. Mais ie ne pus me diſpenſer neanmoins de recevoir ce preſent qu'il m'avoit fait, ne voulant pas deſobliger Meſſieurs ſes parens qui voulurent tenir la parole du deffunt, & me forcerent de l'accepter.

Lunet, qui n'eſt qu'une petite place tres foible, s'étant renduë à compoſition aprés la priſe de Sonniere, l'armée marcha ſans qu'on ſçuſt où elle alloit, & paſſa devant un petit Bourg, où il y avoit une eſpece de fort, dans lequel s'étoient retirez beaucoup de Huguenots qui tenoient dedans. Monſieur d'Angouléme ne crut pas devoir s'y arréter, negligeant ce lieu comme trop peu conſiderable; & fit continuer la marche de l'armée. Ces bonnes gens crurent pouvoir profiter de ce qu'on paſſoit ainſi outre ſans les

atraquer : & eſperant de faire quelque butin, ils reſolurent de ſortir & de donner ſur la queuë de l'armée. J'étois pour lors à la teſte, & les ayant apperçûs & fait remarquer à Monſieur de Cerillac nôtre Lieutenant Colonel, je luy dis que ſi on vouloit me laiſſer faire, je croyois pouvoir leur coupper paſſage pour le retour, & avec ſoixante hommes me rendre maître de leur porte devant qu'ils puſſent la regagner. Cette propoſition luy plut, il me dit de faire ce que ie voudrois : Et auſſitoſt me coulant avec les ſoixante hommes que j'avois demandez, tout le long d'un foſſé qui nous couvroit de ces eſcarmoucheurs, lorſqu'ils ne ſongeoient qu'à la queuë de l'armée, & non à la teſte qu'ils ſçavoient être ſi loing, ils ſe trouverent tout d'un coup ſurpris du côté qu'ils craignoient le moins. Courant donc auſſitoſt à leur porte ils ne purent pas y arriver avant moy ; nous entrâmes peſle meſle avec eux, & comme mes Soldats étoient un peu plus aguerris que ces ſortes de gens ramaſſez, nous n'eûmes pas de peine à les pouſſer, & à nous rendre tout-à-fait maîtres de la porte. J'y laiſ-

ſay dix Soldats pour la garder, & m'en allay avec les cinquante autres charger le reſte du Bourg, qui fut ſi épouvanté qu'il ne fit point de reſiſtance. Aprés avoir deſarmé & mis dehors tout ce qu'il y avoit d'hommes qui êtoient à craindre, & laiſſé le reſte ſans m'en embaraſſer, j'envoyay dire à M. de Cerillac le ſuccez de mon entrepriſe, & le prier d'en donner avis à Monſieur d'Angouléme, afin que je ſçuſſe l'ordre qu'il vouloit donner pour ce Bourg. Monſieur d'Angouléme m'envoya un Gentilhomme nommé Chanterène me commander de ſa part de raſer la place auparavant que d'en ſortir. Surquoy craignant que cela ne me fiſt une affaire quelque jour, je dis à ce Gentilhomme qu'il ne trouvaſt point mauvais que je le priaſſe de dire à Monſieur d'Angouléme que j'avois peine à raſer la place, à moins que d'avoir un ordre de luy par écrit. Ce Gentilhomme prenant la choſe au point d'honneur, me repartit que la parole de Monſieur d'Angouléme qu'il me portoit de ſa part, valoit bien une lettre. Il eſt vray, Monſieur, luy dis-je, en des choſes où il ne s'agit que de ſçavoir ſi elles

ſont vrayes ou fauſſes ; mais non pas dans une comme celle-cy, où il faut pour ma ſeureté que la parole demeure & ſubſiſte ; ce qui ne ſe peut faire que par écrit. Ainſi ne trouvez pas, s'il vous plaît, mauvais que je vous prie de faire ſçavoir à Monſieur d'Angouléme que je ne raſe & ne bruſle point de place ſans en avoir un ordre entre mes mains. Je croyois m'être aſſez expliqué pour faire connoître à ce Gentilhomme, que je ne doutois pas de la verité de ſon rapport, mais que je cherchois ſeulement mes ſeuretez pour l'avenir. Cependant il s'offenſa tout à fait de ce que je luy diſois, & témoigna m'en vouloir faire une querelle particuliere. Je luy dis qu'il n'y avoit rien de ſi éloigné de ma penſée que de le vouloir offenſer : mais qu'auſſi ne devoit-il pas me vouloir engager dans une méchante affaire, en faiſant un point d'honneur d'une choſe qui ne l'étoit pas ; Et que j'étois aſſuré que s'il étoit à ma place, il avoit trop d'eſprit pour ne pas prendre les mêmes meſures & les mêmes précautions que moy. Alors étant ſatisfait de ma réponſe il s'en alla retrouver Monſieur

d'Angouléme qui ſur le champ m'écrivit un billet en ces termes. *Cecy eſt pour ordre que je vous donne de raſer & de brûler la fortification & principale maiſon de Cabos, attendu que c'eſt un lieu qui ſert de retraitte aux ennemis du Roy, & que cela eſt abſolument neceſſaire pour ſon ſervice, D'ANGOULESME.* Aprés avoir reçû cet ordre, je commanday à tous les Habitans d'emporter ce qu'ils voudroient, & envoyay publier dans les Villages voiſins, qu'il étoit libre à chacun d'y venir prendre ce qu'il jugeroit à propos, à condition qu'ils raſeroient les fortifications, ou bruſleroient ce qui ne pourroit être raſé. Cela dura pendant deux jours, aprés leſquels je revins trouver l'armée.

Cette precaution dont j'avois crû devoir uſer avant que de raſer ce Château me fut tres utile dans la ſuitte; & il parut bien qu'il eſt bon de penſer à l'avenir dans le temps preſent, & de prevoir durant la guerre à ce qui peut arriver durant la Paix. Car quelques années aprés, un Receveur general de Guyenne qui avoit une partie de ſon bien dans Cabos, & à qui étoient les maiſons que j'avois fait démolir ou

Digitized by Google

brûler, vint faire ſes plaintes à la Chambre des Comptes, de ce qu'il ne pouvoit plus luy rendre ſes acquits & ſes aveux, parce que tous ſes papiers avoient été brûlez par un nommé de Pontis, qui dans la Guerre avoit pillé & brûlé le Bourg, & qui preſentement étoit Lieutenant aux Gardes; qu'il demandoit qu'il luy fuſt permis de le pourſuivre pour le contraindre de rétablir toutes choſes en l'état où elles étoient. L'affaire fut portée au Parlement, où l'on informa & decreta contre moy : comme je ne comparoiſſois point, je fus aſſigné à ſon de trompe, & on me faiſoit mon procez par contumace. Dans cette extremité où je me trouvay tout d'un coup réduit pour le ſervice du Roy, je l'allay trouver, & luy ayant conté mon affaire, je luy dis que j'étois bien aſſuré que Monſieur d'Angouléme m'avoit donné ſon ordre par écrit, pour lequel j'avois beaucoup inſiſté, mais que je ne me ſouvenois point où j'avois mis ce papier. Le Roy me dit d'aller trouver Monſieur d'Angouléme, & de le prier de me donner un billet de ſa main qui portât que c'étoit luy qui m'avoit

commandé de le faire. Mais Monſieur d'Angouleſme traittant cela avec raillerie me dit qu'il ne s'en ſouvenoit point, & qu'ainſi il ne me pouvoit point donner de billet. Je revins trouver le Roy, qui fut fort ſurpris de la réponſe de M. d'Angouleſme, & me dit qu'il me feroit donner des lettres d'abolition. J'avouë que ce mot me deplut extraordinairement, ne pouvant goûter qu'on traitaſt l'action que j'avois faite par un ordre exprés du General, comme un crime qui meritaſt remiſſion. Je remerciay treshumblement Sa Majeſté, luy diſant que je ne m'en ſervirois que dans la derniere extremité, & qu'il falloit que je remuaſſe encore une fois tous mes papiers. Mais je ne ſçay comment il arrivoit que dans la précipitation où j'étois, ce papier étant enveloppé d'un autre me tomboit diverſes fois entre les mains ſans que je le remarquaſſe. Me voyant donc reduit à n'oſer plus me montrer, & à ne pouvoir plus marcher par la ville que durant la nuit, je retournay trouver le Roy qui me dit qu'abſolument, puiſque Monſieur d'Angouleſme me refuſoit la

juſtice que je luy demandois, il vouloit que je priſſe des lettres d'abolition. Je confeſſe que cela me cauſoit un dépit ſecret ayant cru que ce Prince qui êtoit perſuadé de mon innocence, auroit du faire quelque choſe de plus pour moy en cette rencontre : & je ne pouvois encore me reſoudre à avoir recours à ces lettres, qui en me donnant une abolition me faiſoient paſſer pour coupable. J'allay de nouveau renverſer tous mes papiers, & je fus enfin aſſez heureux pour découvrir ce papier que mon extréme précipitation m'avoit empeſché de voir juſqu'alors. Ainſi ayant porté, par ordre du Roy, au Parlement ce qui me ſervoit de juſtification, je fis connoître mon innocence, & fus déchargé de toutes pourſuites. M. d'Angouleſme l'ayant ſceu n'en fit que rire, & dit ſeulement que j'avois eu peur pour cette fois là. Telle eſt la conduite & telles ſont les railleries des Grands, qui font gloire de regarder avec indifference les malheurs où ils voyent tomber les petits, comme s'ils jugeoient qu'il fuſt indigne d'eux d'y prendre part. Et cet exemple fait voir

qu'on ne peut manquer de prendre toûjours ſes ſeuretez avec eux, puiſqu'ils engagent aiſément dans le peril, & qu'ils y laiſſent auſſi facilement ceux qu'ils y ont engagez.

Pour reprendre la ſuite de nôtre hiſtoire, que j'ay interrompuë par le recit de cet injuſte procez que me cauſa le raſement du Château de Cabos, l'armée du Roy ayant pris pluſieurs autres petites places, arriva vers le milieu de l'Eſté prés de Montpellier, & y mit le Siege. Elle êtoit alors compoſée de vingt mille hommes. Le Roy s'y trouva en perſonne, & avoit pour Lieutenants Generaux Monſieur le Prince, & Meſſieurs de Montmorency & de Schombert. Monſieur de Chevreuſe y êtoit auſſi, mais il ne fut guere employé; & M. de Ledigueres y vint ſur la fin. On fit trois attaques, la premiere du Roy où êtoit M. le Prince. La ſeconde, de M. de Monmorency; & la troiſiéme, de M. de Schombert. Le Regiment de Picardie êtoit dans cette derniere, M. de Schombert le demandant toûjours, à cauſe de M. de Liancour ſon gendre, & de l'eſtime qu'il faiſoit du Regi-

Digitized by Google

ment. Monſieur de Rohan s'étoit enfermé dans la place avec un petit corps d'armée qui tenoit lieu de garniſon. La premiere ſortie qu'ils firent fut du côté d'une demi-lune qui étoit à l'attaque de M. de Schombert, & qui étoit fort couverte de leurs travaux, parce qu'ils avoient deffendu le terrain pied à pied, & que les levées de terre qu'ils avoient faites empêchoient qu'on ne découvriſt cette fortification. Le Duc de Fronſac qui ſervoit volontaire fut tué dans cette ſortie.

Monſieur de Schombert jugeant qu'on n'avanceroit rien ſi l'on ne forçoit cette demi-lune, en propoſa l'entrepriſe au Roy, qui fit aſſembler le Conſeil, où l'on reſolut qu'on la feroit reconnoître. Deux Officiers qu'on y envoya l'un aprés l'autre, rapporterent la même choſe, qui étoit qu'il n'y avoit qu'un foſſé plein d'eau, avec une paliſſade fraiſée de charpenterie par delà le foſſé. Monſieur de Schombert pour s'en aſſurer davantage, me pria de l'aller reconnoître de nouveau, ajoutant mille honneſtetez pour me porter à m'aller faire caſſer la teſte plus gayement. Je luy dis que

Digitized by Google

pour ne pas oublier la moindre choſe, ou au moins afin que ce que j'aurois veu ne luy fuſt pas inutile, au cas que je fuſſe tué, je porterois des tablettes où j'écrirois toutes choſes à meſure que j'avancerois, & qu'il euſt ſoin ſeulement de ſe les faire rapporter. Je m'armay comme à Montauban d'une cuiraſſe & d'un caſque, & paſſant la tranchée environ ſur le midy, j'avertis la garde, qui étoit du Regiment de Navarre, que j'avois ordre d'aller reconnoître les lieux, & qu'on ne me méconnuſt pas. Je me traînay enſuite ſur une grande levée que les ennemis avoient faite pour ſe retrancher; & ayant vû ce que les deux autres avoient rapporté, c'eſt à dire le foſſé plein d'eau, & une paliſſade fraiſée de charpenterie par delà l'eau, je voulus voir ſi je ne pourrois point découvrir quelque choſe davantage. C'eſt pourquoy me mettant en un extréme peril, j'avançay & montay plus haut, d'où j'apperceus avec un grand étonnement, une autre paliſſade de même que la premiere entre le foſſé & moy, & ce qui me paroiſſoit à moy-méme comme incroyable, une ſeconde demi-lune enfermée dans

la grande, auſſi forte & de la même forme que celle qui l'enfermoit. Je la regarday à pluſieurs fois, ne pouvant preſque en croire à mes yeux : & ie marquay exactement toutes choſes ſur mes tablettes. Mais lorſque ie fus deſcendu pour m'en retourner, n'ayant pas encore fait cent pas, ie vins à faire reflexion ſur ce qu'on pourroit bien ſe railler de mon rapport, & craignant ce qui arriva en effet, que l'on ne me fiſt paſſer pour un viſionnaire, à qui une terreur panique auroit fait voir ce qui n'étoit point, ie réſolus de retourner ſur mes, pas de m'aſſurer encore de plus prés de la verité des choſes, & de voir ſi ie ne pourrois point remarquer quelque lieu d'où ie puſſe, comme à Montauban, rendre les yeux du Roy même témoins de ce que ie luy dirois. Je retournay donc dans ce deſſein, & allay droit au plus haut du retranchement, où ie ne pus pas m'arréter longtemps, à cauſe d'une ſentinelle des ennemis qui n'étoit qu'à trente pas de l'autre côté, & qui ayant tiré donna une grande alarme au corps de garde qui prit les armes auſſitoſt, & fit une décharge ſur moy. Mais à

l'instant que ie me fus asseuré de ce que ie desirois, ie me jettay du haut en bas, & revins trouver M. de Schombert qui avoit déja donné tous les ordres pour l'attaque. Il me mena promptement dans un coin de sa tente, où luy ayant fait mon rapport, comme il avoit un peu de peine à me croire touchant cette seconde demi-lune dont j'ay parlé, aprés que ie luy en eus donné toutes les asseurances possibles, nous allâmes ensemble trouver le Roy, qui se mit d'abord à sourire & à me railler comme ie l'avois bien préveu, & qui me dit, à-t-on jamais entendu parler de cela, & paroît-il vraysemblable? Je priay de vouloir bien s'en rapporter à ses yeux, l'asseurant que ie luy ferois voir la chose d'un lieu qui n'étoit pas éloigné. Je l'y menay, & il y vid en effet avec M. de Schombert ce que j'avois dit. Mais, que faire, dit alors le Roy, tous les ordres sont donnez? Croyez-vous, ajouta-t-il, qu'on ne les puisse forcer? Je luy répondis que ie ne le croyois pas, à cause de ces palliſſades, de ces fossez, & du grand monde qui les gardoit; & que ce seroit trop entrepren-

dre de vouloir les emporter tout d'un coup; mais qu'il valoit mieux les prendre les uns apres les autres.

Un des Generaux vint dire tout bas au Roy ; n'eſt-ce point que cet Officier veut ſauver ſon Regiment, qui a la teſte de l'attaque, il faut le retirer & faire donner les autres ; car quand un premier Officier va à une occaſion ſans bien eſperer, il ne reüſſit jamais. Je l'entendis bien étant aſſez proche; & le Roy ayant répondu qu'il ſçavoit bien que ce n'étoit point ce qui me faiſoit parler de la ſorte, ajoûta qu'on pouvoit faire neanmoins ce qu'il diſoit. Mais cette déference qu'eut le Roy pour l'avis de ce General couta bien cher à ſon armée. Je ſuppliay inſtamment Sa Majeſté de ne point faire recevoir cet affront à tout le Regiment, que d'être privé de l'honneur qu'il avoit accoutumé d'avoir, d'aller le premier aux ennemis : j'ajoutay que ſi j'avois fait une faute, il ne falloit pas que tout le Corps en fuſt puny, par la privation d'un privilege ſi honorable ; & que ie devois moy ſeul en être châtié, & en répondre de ma teſte. Le Roy repartit, ie ne pretends pas faire

tort au Regiment, puiſque ie me le veux conſerver pour le ſecours ; & ie ne pretends pas auſſi vous punir, puiſque ie vous dois plutoſt recompenſer du ſervice que vous m'avez rendu. Ainſi parlez autrement, & ayez d'autres ſentimens de ma juſtice. Je me retiray pour dire à nôtre Lieutenant Colonel l'ordre du Roy, & ce qui en étoit la cauſe : & inſiſtay ſur ce qu'aprés avoir fait de mon côté, ce que j'avois cru capable de l'empêcher, c'étoit à luy à plaider encore nôtre cauſe. Monſieur de Cerillac me répondit ſans s'étonner, ſi le Roy & ces Meſſieurs ne le veulent pas, il faut ſe réſoudre à ne le vouloir pas auſſi : peut-être nous fait-on plaiſir ; car il y en aura, ſans doute, qui nous ſauveront la vie en prenant nôtre place, & ie doute fort avec cela qu'ils l'emportent ; on aura beſoin de nous, & nous pourrons bien quoique les derniers avoir l'honneur du combat. Il parloit ainſi en faiſant de neceſſité vertu ; & il ajoûta que pour la bienſeance nous ferions mieux de nous aller preſenter de peur de donner ſujet de parler à bien des gens. Nous y allâmes en effet;

Digitized by Google

effet ; Mais on nous dit auſſitoſt que nous n'avions pas l'attaque, & que nous attendiſſions qu'on nous commandaſt. Surquoy ſans faire trop d'inſtance nous revinmes à nôtre Cartier, attendre un nouvel ordre. Monſieur de Chevreuſe qui ne commandoit pas d'attaque m'ayant prié de le mener à quelque éminence d'où il puſt voir aiſément le combat, ie le conduiſis à une vieille forme de batterie, où d'abord le canon avoit été mis lors qu'on inveſtit la place, & d'où il pouvoit tout voir ſans aucun peril. L'attaque ſe fit enſuite, & reüſſit ſi mal, que Navarre & Piedmont qui avoient la teſte avec d'autres Regimens qui les ſoutenoient, furent preſque taillez en pieces ; & il arriva ce qu'avoit dit Monſieur de Cerillac, qu'on auroit enfin recours à nous. Car nous fûmes commandez avec tout le Regiment pour repouſſer les ennemis qui ne s'étoient pas contantez de leur reſiſtance, mais qui s'étoient même venus jetter dans nos trauvaux. Et comme ils étoient alors fatiguez des efforts qu'ils avoient faits, nous regagnâmes ce que nous avions perdu de

nos tranchées & de nos logemens, mais non les hommes morts, qu'on ne rend point vivans. Ainſi réüſſit la conjecture mal fondée d'un General. Il eſt étrange qu'un engagement d'honneur porte quelquefois les grands hommes à agir contre leurs propres lumieres, & a precipiter avec eux des armées entieres dans un peril inévitable. Quoy que l'on eût rejetté mon rapport comme incroyable, on en fut enſuitte perſuadé par ſes propres yeux. Et les choſes étant reconnuës pour telles, c'étoit entreprendre l'impoſſible que de s'engager à cette attaque. Cependant les ordres étoient déja donnez. On ſoupçonne un Officier d'avoir peur, & ſur cela ſans autre aſſurance on ſe précipite à l'aſſaut. Tant il eſt vray que le jugement, par un effet de la juſtice de Dieu, manque quelquesfois aux plus importantes occaſions.

Cette ſanglante experience fit changer de reſolution aux Generaux, on quitta l'attaque de la Demi-lune pour s'attacher à celle du baſtion vert. Et ce changement fut ſi important, qu'on peut dire qu'il fut cauſe de la priſe de la place. Car de ce jour-là les ennemis

deſeſpererent de la pouvoir ſauver, autant qu'ils s'étoient tenus aſſurez auparavant, ainſi qu'eux-mêmes l'ont dit depuis. La nouvelle attaque étant commencée, les ennemis firent une grande ſortie ſur nôtre Regiment qui avoit la garde. Ils chargerent d'abord les flancs de la tranchée, & le firent ſi vigoureuſement qu'une partie plia, & l'autre ſe vint ralier à un Lieutenant nommé la Claverie, & à moy qui tenions encore nôtre poſte. Les ennemis qui pouſſoient toûjours & qui ne penſoient qu'à gaigner ce qui reſtoit, furent un peu étonnez quand ils nous virent tout d'un coup venir en corps droit à eux & les charger ſi vertement, que d'aſſaillans qu'ils étoient, ils ſe virent obligez de penſer à leur deffenſe. Ce changement les étourdit, ils ſe deſunirent, & une moitié ſe retirant dans la Ville, l'autre ſe laiſſa enfermer dans un recoin, d'où il n'y avoit pas moyen de ſortir. L'orſqu'ils étoient preſts de demander quartier, un Soldat vint crier tout effrayé, Monſieur Zamet eſt mort, Monſieur Zamet eſt mort Je luy demanday, comment le ſçais-tu ? pour l'avoir vû me répondit-

il ; Alors étant au deſeſpoir & tout hors de moy, & m'abandonnant miſerablement à la fureur qui me tranſportoit, dans la penſée que j'avois tout perdu, ie n'uſay plus de ma raiſon, ny ne fis plus aucune reflexion : mais ie me jettay avec la derniere precipitation ſur ces pauvres gens que ie ſacrifiay à ma colere en les faiſant tous tailler en piece. Je courus enſuitte pour voir ſi ie trouverois Monſieur Zamet mort, ainſi qu'on me l'avoit dit. On me raſſura un peu lorſqu'on me dit qu'on l'étoit allé mettre au lit ; mais quand ie vis qu'il avoit la cuiſſe emportée d'un coup de Fauconneau, qu'il avoit reçû en faiſant la viſite comme Maréchal de Camp, ie le regarday comme devant bien-toſt mourir Etant auprés de ſon lit, & ne pouvant dire une parole, tant j'avois le cœur ſaiſy, il commença luy-même à me parler d'une maniere ſi chretienne, que ie demeuray couvert de confuſion de m'être ainſi laiſſé emporter. Faut il, diſoit-il, vouloir quelque choſe contre la volonté de Dieu. Si c'eſt par ſon ordre que tout arrive dans le monde, & ſi nous ne pouvons douter que ce ne

ſoit icy un coup de ſa Providence, pourquoy s'oppoſer à ce qu'il a ordonné ? N'eſt-il pas le Maître de nôtre vie & de nôtre mort ? Et un Chretien en demandant tous les jours à Dieu que ſa volonté ſoit faite, ne ſe mocque-t'il pas de Dieu, s'il refuſe de s'y ſoumettre lorſqu'il la luy fait connoître immediatement par luy-même ? C'eſt proprement dans ces grandes occaſions que l'on ſe peut éprouver ſi l'on eſt à luy du fond du cœur. Les petites ſont plus ſujettes à nous tromper. Mais dans celle-cy l'hypocriſie à moins de lieu. Qu'on eſt heureux de quitter ce monde, qui n'eſt plein que de miſeres & de crime, pour aller à Dieu ! Il eſt vray que j'ay grand ſujet de craindre ſa juſtice : mais enfin il nous commande d'eſperer en ſa miſericorde, & ce ſeroit l'offenſer que de perdre cette eſperance. Il aura pitié de nous, & quoy que ſes jugements ſoient terribles, il nous fera grace s'il luy plaiſt. C'en eſt déja une tres-grande que de mourir pour ſa cauſe en deffendant ſa veritable religion contre ceux qui la veulent perdre. Enſuitte me regardant avec des yeux pleins de tendreſſe, il me dit;

mais vous qui m'aimez comme vôtre amy, falloit-t'il que cet amour vous rendît si cruel, & que pour vanger la mort d'un homme que Dieu fait mourir, vous en égorgeassiez tant d'autres sans misericorde & sans justice ? Où est la generosité & l'humanité naturelle, d'avoir ainsi refusé de faire quartier à ces pauvres gens, & les avoir damnez miserablement pour l'amour de moy, comme si ma mort eust pû être vangée par la leur, ou que ie pusse approuver ce transport d'une amitié si mal reglée. Avez-vous pû me redonner la vie en l'ôtant si cruellement à ces miserables ? Et n'étoit-ce pas plûtost irriter la colere de Dieu contre vous & contre moy, que de pretendre vous vanger de ma mort qu'il avoit ordonnée, par la mort injuste que vous donniez à tant de personnes, contre son ordre & sa volonté ; Reconnoissez donc ie vous supplie cette faute, ajouta-t-il, comme l'une des plus grandes que vous ayez peut-être jamais faites de vôtre vie. Ce remede que vous avez pretendu apporter à mon mal, m'a été beaucoup plus douloureux que le mal même, & ie me sens obligé de vous

conjurer de tout mon cœur, qu'il ne vous arrive jamais que pour la mort de quelque amy, ou la vôtre même, vous retombiez dans un ſemblable emportement.

Nous étions ſeuls lorſqu'il me parla de cette ſorte : & j'avouë que comme ie n'avois point alors de paroles pour répondre à un diſcours ſi touchant, ie n'en ay point encore à preſent pour repreſenter cet état où ie me trouvay, étant forcé, & par les raiſons de Monſieur Zamet, & par mon propre naturel, de prononcer une terrible condamnation contre moy-même, de cet excez où je m'étois abandonné. Les paroles donc me manquant, ie luy fis connoître ma diſpoſition par l'abondance de mes larmes que ie ne pus retenir. Et il faut avoüer que ce diſcours ſi chretien, joint à l'état de celuy qui me le fit, m'imprima un ſi vif ſentiment au fonds du cœur, que j'y ay toûjours porté une douleur continuelle de cette action ſi barbare. Je demeuray cette nuit & ce jour continuellement auprés de luy ; & ie n'en ſortis que pour aller en garde. Dieu ne tarda pas à me châtier de l'emportement ſi criminel où ie

m'étois abandonné. J'eus ordre d'attaquer les ennemis avec cent hommes dans une petite Demi-lune que l'on vouloit emporter, d'où ils faiſoient grand feu. Quoy qu'ils ſe deffendiſſent vigoureuſement, ils furent encore plus vigoureuſement pouſſez ; & nous avions déja commencé d'entrer dedans, n'ayant plus qu'un petit foſſé à ſauter pour en être tout à fait les maîtres. Mais dans ce moment ie me ſentis frappé tout à la fois, de deux coups de mouſquet, l'un dans le corps, qui n'entroient pas neanmoins, & qui paſſoit ſeulement entre la peau & la chair; l'autre dans la cheville du pied qu'il briſa en pluſieurs éclats, me faiſant tomber dans le foſſé, d'où ayant voulu me relever, ie retombay de nouveau. Je me contentay alors d'encourager mes Soldats en leur diſant qu'ils ne priſſent pas garde à moy, mais qu'ils achevaſſent ce que nous avions ſi heureuſement commencé, & qu'il ne falloit pas reperdre pour ma bleſſure, une Demi-lune qui nous avoit tant couté à gagner. Comme ils étoient braves, la vûë de l'état où j'étois ne fit qu'exciter encore plus leur courage, & anpa-

ravant

ravant que je puſſe être emporté de ce lieu, j'eus la ſatisfaction de voir nos gens s'y loger. Je priay un Gentilhomme parent de M. de Valençay mon amy intime, qui étoit venu à cette occaſion comme volontaire, de vouloir m'aider à me reconduire ou plûtoſt à me reporter au Camp. Il le fit avec une affection tres particuliere. Et quand ie fus arrivé à ma tente, j'envoyay dire à M. Zamet l'état où Dieu m'avoit mis, & luy témoigner que ma plus grande douleur dans ſa maladie, étoit de ne luy pouvoir plus rendre mes devoirs, & les ſervices que j'aurois bien ſouhaité, étant privé de cette ſeule conſolation qui auroit pû me reſter de pouvoir au moins être auprés de ſa perſonne. Il fut touché de ma bleſſure comme d'une playe nouvelle qu'il auroit reçuë, me croyant même plus malade que je n'étois, & plus proche de la mort que luy, il m'envoya témoigner ſes ſentimens qu'il n'eut pas de peine à me faire entendre, à cauſe de l'union & de l'ouverture ſi parfaite de nos cœurs. Nous nous envoyâmes toûjours depuis d'heure en heure ſçavoir de nos nouvelles, ne trouvant que cet vnique

moyen de converſer en quelque ſorte l'vn avec l'autre & de nous conſoler mutuellement. Comme je me vis en grand peril, & que le premier Medecin du Roy, & les Chirurgiens m'aſſurerent qu'il n'y avoit plus moyen de ſauver ma vie, qu'en faiſant couper ma jambe qui cõmençoit à ſe gangrener, je voulus obliger ce Gentilhomme de mes amis dont j'ay parlé qui me rapporta à ma tente. Je luy dis que Dieu voulant diſpoſer de moy, ie le priois d'agréer que ie luy remiſſe ma Charge entre les mains, & de l'aller demander au Roy de ma part, en luy témoignant que pour recompenſe de mes ſervices ie ſuppliois Sa Majeſté de la luy donner. Ce Gentilhomme refuſa cela avec beaucoup de generoſité, & me dit qu'abſolument il ne le feroit point. Mais ſur ce premier refus ie renouvelay mes inſtances, & le preſſay ſi fortement, en l'aſſurant qu'il ne pouvoit davantage me deſobliger que par ce refus, qu'il ſe ſentit comme forcé de m'accorder ce que ie luy demandois. Il alla donc, quoiqu'avec beaucoup de peine, trouver le Roy, & luy dire l'ordre qu'il avoit reçu de moy. Le

Roy étonné luy dit; Quoy eſt-il mort? le Gentilhomme répondit que non; mais que j'avois voulu abſolument qu'il vinſt trouver de ma part ſa Majeſté, pour luy dire que M. Eroüard ſon premier Medecin qui avoit fait mettre & leuer le premier appareil, trouvoit ma iambe en tel état, la gangrene y étant montée, qu'il n'y voyoit plus d'eſperance qu'en la coupant; que ie ne pouvois m'y reſoudre, n'étant pas encore trop aſſuré de vivre aprés ce remede ſi violent, & aimant preſque autant mourir, que de me voir miſerable tout le reſte de ma vie, & hors d'état de ſervir aprés avoir ainſi perdu une iambe. Dites-luy, répondit le Roy, que ie veux qu'il faſſe tout ce que les Medecins & les Chirurgiens ordonneront : qu'il ne doit pas ſe laiſſer ainſi aller au deſeſpoir ; & que ie ne l'abandonneray point : Que pour ſa Charge, ie n'en diſpoſeray pas qu'il ne ſoit abſolument dans l'impuiſſance de l'exercer iamais, étant bien fâché de le voir réduit en l'état de me faire demander une telle grace. Ce Gentilhomme revint me trouver, & m'apporta la réponſe du Roy dont ie fus

tres affligé, ayant grande enuie d'obliger mon amy, & ne voyant presque plus d'esperance aprés ce que m'avoient dit tous les Chirurgiens. Cependant comme je ne pouvois en aucune sorte me resoudre à me faire couper la jambe, & que j'étois menacé d'vne mort inévitable, je me souvins tout d'vn coup de ce que m'avoit dit autrefois un Chirurgien en me pensant, qu'il avoit un remede infaillible pour arréter la gangrenne. Il ne demeuroit qu'à quinze lieuës de là, en une ville nommée Tournon. Ainsi le besoin étant fort pressant, j'envoyay mon valet à toute bride luy dire l'état où j'étois, & le conjurer de me vouloir venir sauver la vie; parceque j'étois résolu de mourir plutost, que de souffrir qu'on coupast ma jambe. Ce Chirurgien qui m'aimoit comme vn homme qui l'avoit bien recompensé la premiere fois qu'il m'avoit eu entre ses mains, monta à cheval dans le moment. Cependant les Chirurgiens du Roy ne croyant pas qu'un Chirurgien de campagne pust connoître quelque chose qu'ils ignorassent, & regardant cette esperance que j'avois comme une

pure illuſion, reſolurent d'uſer de violence pour me faire, à ce qu'ils croyoient un inſigne plaiſir, & me ſauver la vie, en me coupant la jambe malgré moy. Ainſi aprés m'avoir propoſé la neceſſité inévitable de le faire, & les prieres que me faiſoient tous mes amis de le ſouffrir, ils me dirent que puiſque je ne leur accordois pas ce qu'ils demandoient, ils ſeroient peut eſtre obligez d'en uſer d'une autre ſorte; ils s'envinrent en effet le lendemain dans ma tente, & appreſterent l'appareil avec tous les inſtrumens pour faire l'operation. Je les apperçus par vn coin de mon lit, & en eus une telle frayeur que les cheveux me dreſſerent à la teſte, aimant mieux incomparablement perdre bras & jambes à un aſſaut, que de me les voir ainſi couper de ſang froid dedans mon lit. Deux Recollets vinrent m'exhorter à le ſouffrir patiemment, me faiſant entendre que pour une heure ou deux de mauvais temps je conſeruerois ma vie pluſieurs années, & que ſi je ne m'en ſouciois pas pour cette vie, je le fiſſe au moins pour l'autre, puiſque Dieu nous deffendoit auſſi bien d'être

homicides de nous mêmes que du prochain; qu'il ne s'agissoit pas seulement de cette vie perissable, mais de l'éternelle où ie tendois, & où ie serois bientost obligé de rendre compte de cette action. Je leur répondis que ie n'étois guere plus assuré de réchapper en perdant la iambe, & que i'esperois beaucoup d'avantage en un Chirurgien habile, qui avoit un secret tout particulier pour la gangrene, & qui devoit bientost arriver. Ces deux Religieux ajoûtant plus de foy à ce que disoient les Chirurgiens de l'impossibilité de ce secret dont on leur parloit, crurent par un bon zele, mais tres indiscret qu'il me falloit forcer, & me tenir pour me faire l'operation: de sorte que s'étant jettez tout d'un coup sur moy ils me dirent qu'ils se sentoient obligez de me faire violence, afin de me sauver la vie. I'avouë que ce procedé me surprit, & me troubla si fort que ie leur dis tout transporté hors de moy: Quoy, me voulez-vous ôter cette vie cy & l'autre tout à la fois? Avez-vous résolu de me damner? Quittez-moy, si vous ne me voulez ietter en un état plus épouven-

table que ne le ſeroit la perte de mille vies. Ces étonnantes paroles les effrayerent ſi fort, qu'ils demeurerent comme interdits & immobiles ; ils me quitterent à l'inſtant avec un extréme regret d'avoir employé leur zele ſi mal à propos. Ils changerent de langage, & ne me parlerent plus qu'avec des ſentimens de tendreſſe, laiſſant là tout ce qui auroit pu m'aigrir, & adouciſſant mon eſprit autant qu'ils pouvoient. Ce retour me gagna le cœur entierement, & me fit connoître que ce qu'ils avoient entrepris par un zele inconſideré, étoit venu neanmoins d'un tres-bon fonds, & de l'amitié qu'ils avoient pour moy. Ie leur témoignay autant de reconnoiſſance de ce dernier traitement, que je leur avois fait paroître d'averſion du premier ; & ie les priay de me venir ſouvent conſoler dans ma maladie, ce qu'ils m'accorderent volontiers, & nous liâmes une telle amitié qu'elle s'eſt toûjours conſervée depuis, & qu'ils me ſont même venus voir dans le lieu où ie ſuis preſentement, fort longtemps aprés cette occaſion dont ie parle icy. Enfin cet

homme que j'attendois avec impatience, & de qui ſeul j'eſperois me gueriſon arriva, ayant fait une tres grande diligence. Que je vous ay d'obligation, luy dis-je, en m'écriant, d'être ainſi party dans le moment que je vous ay mandé. Car il faut que vous n'ayez point differé auſſi-toſt apres que ma lettre vous a été renduë. J'ay compté toutes les heures & tous les momens; & vous ne pouviez faire une plus grande diligence pour me ſecourir. Vous voyez un homme qui au jugement de tout le monde n'aura plus bien-toſt de vie, ſi vous ne la luy redonnez. Le Chirurgien me répondit, qu'il eſperoit que pourvû que la gangrene ne fuſt pas dans la derniere extremité, il l'arréteroit, & que ſon remede n'en manquoit gueres. J'envoyay querir promptement Monſieur Eroüard & les autres Chirurgiens pour lever leur appareil, n'étant pas dans l'ordre que celuy qui ne l'avoit pas mis le levaſt ſans eux. Quant il fut levé le Chirurgien fort ſurpris de voir la gangrene toute montée, dit que le mal étoit en un point qu'il ne pouvoit en répondre qu'apres la premier ou le ſe-

cond appareil qu'il y auroit mis. Les autres Chirurgiens luy dirent que cela étoit raiſonnable, & qu'on ſeroit encore bien-heureux ſi au bout de ce temps il y avoit quelque eſperance. Il appliqua ſon remede, & le lendemain on ſe raſſembla à la même heure pour en voir l'effet. L'appareil étant levé, on trouva la choſe encore indéciſe, parce que la gangrene n'éſtoit pas encore étinte, quoy que le remede l'euſt empeſché de monter. Le Chirurgien remit la choſe juſqu'au lendemain, & aprés que le ſecond appareil fut levé, & qu'il eut regardé de prés la playe, il dit tout haut qu'il en répondoit, & que ſon remede avoit produit ſon effet, Monſieur Eroüard & les autres Chirurgiens, l'ayant auſſi regardée furent un peu étonnez & avoüerent qu'il y avoit des ſecrets qu'il ne ſçavoient pas. On peut juger ſi je me repentis alors de n'avoir point voulu deferer, ny à la volonté du Roy, ny à l'ignorence des Chirurgiens, ny au zele de ces deux bons Recolets, & ſi je me tins bien-heureux d'avoir eu moins de courage en cette occaſion pour prodiguer ſi inutilement une jambe qui m'a ſi bien & ſi longtemps ſervi depuis.

Digitized by Google

Peu de iours aprés Monſieur de Schomberg m'envoya viſiter par ſon Maître d'Hôtel, qui me trouva mieux de mes bleſſures ; mais aſſez mal pour ce qui étoit de la bourſe, mes appointements n'étant pas aſſez grands pour avoir pû amaſſer dequoy fournir à une dépenſe auſſi grande que celle qu'il me falloit faire dans l'état où ie me trouvois. Monſieur de Schomberg qui m'aimoit ſincerement, me procura de l'argent du Roy, une ſomme peu conſiderable à la verité, & dont i'employay une partie à reconnoître le ſervice que m'avoit rendu le Soldat Mutonis dont i'ay parlé, qui m'aida à me ſauver dans nôtre Camp, & que ie garday toûjours dans ma tente comme un frere, depuis qu'il eut reçu le coup de mouſquet dans le bras, iuſqu'à ce que ie luy fis enfin avoir une maladrerie qui luy a donné moyen de vivre ſans moy. Mais le même Monſieur de Schomberg n'ayant pû alors me faire donner davantage à cauſe qu'il euſt fallu pour cela une verification de la Chambre des Comptes, eut la generoſité de m'envoyer de ſon propre argent, huit cens quarts d'écus, que ie reçus com-

me une marque tres particuliere de son amitié pour moy, qui avois souvent exposé ma vie pour son service.

Cependant Monsieur Zamet étoit mort de sa blessure; mais on me cachoit sa mort, & on n'osoit me dire tout d'un coup une nouvelle qui auroit été capable de me faire mourir dans l'état où j'étois pour lors. Montpellier s'étant enfin rendu par composition, & par la Paix generale qui fut faite avec les Huguenots, le Regiment de Picardie y fut mis en garnison. Je fus parfaitement bien logé, & en six semaines mon Chirurgien me mit en état de me pouvoir passer de luy, en me faisant achever de penser par un de la Ville. Je le remerciay le mieux que je pus; & luy donnant cinquante pistolles qui n'étoient rien pour le service qu'il m'avoit rendu, mais qui se pouvoient considerer comme beaucoup pour un homme comme moy qui avoit si peu de chose, je tâchay de suppléer à mon indigence, par les témoignages les plus tendres que je pus luy donner de mon amitié, & de la parfaite reconnoissance que j'aurois toute ma vie de ce qu'il me l'avoit

renduë, lorſque j'étois comme aſſuré de la perdre.

On fut quelque temps comme j'ay dit à me cacher la mort de Monſieur Zamet ; mais l'impatience continuelle où j'étois d'apprendre ces nouvelles de ſa ſanté, ne donnoit pas lieu qu'on me puſt cacher long-temps la mort d'un amy dont ie m'informois à toutes heure, avec des empreſſemẽs extraordinaires. Ainſi aprés qu'on m'eut diſpoſé peu à peu à recevoir cette nouvelle, ie l'appris avec une douleur qu'il me ſeroit impoſſible d'exprimer. Il faudroit avoir connu ſon cœur & le mien, & l'union ſi étroite de l'vn avec l'autre, pour pouvoir juger de l'effet que produiſit en moy la penſée que nous étions ſeparez pour toujoûrs, & que ie n'aurois plus la conſolation de voir celuy dont j'avois preferé l'amitié à toutes choſes. Je n'en dis donc rien davantage, & ie laiſſe aux vrays amis à juger du ſentiment dont ie fus touché, en apprenant cette mort. Cette premiere douleur fut ſuivie d'vne autre. Car m'ayant fait executeur de ſon teſtament qu'il m'avoit mis entre les mains, dés le lendemain qu'il fut bleſſé,

je ne pus voir qu'avec un ſenſible déplaiſir, que quelques-uns de ſes parens ſe broüillerent avec moy, en s'oppoſant aux intentions du deffunt, & aux ſoins que j'apportois pour faire executer. Ils ſe rendirent neanmoins depuis, à l'exception d'un ſeul, qui demeura en froideur avec moy pour ce ſujet, comme ſi la derniere volonté des morts ne devoit pas être reſpectée des vivans, ou que celuy qu'ils choiſiſſent pour en pourſuivre l'execution, fuſt coupable de s'acquitter de ce devoir.

Au bout de ſept ou huit mois que ie fus à me guerir, lorſque ie commençois d'être en état de marcher & de monter à cheval, Monſieur de Valençay Gouverneur de Montpellier m'envoya pour découvrir ce que faiſoient les Habitans des Sevenes, qui étoient de petits Bourgs & Villages ſcituez dans les Montagnes, & habitez par les Huguenots. Ces gens étoient de braves Soldats, comme ayant paſſé leur jeunneſſe dans les Guerres de Hollande, d'où ils étoient revenus habiles & aguerris; ce qui les faiſoit un peu craindre, & obligeoit Monſieur de Valençay de les faire reconnoître, afin

de ſe pouvoir aſſurer s'ils ne penſoient point à de nouveaux troubles. Je les trouvay en tres grand repos, toutes les fois que j'y retournay ; & il ne me fut pas inutile d'avoir fait cette viſite dans leur païs, pour en informer le Roy, qui m'en demanda des nouvelles comme ie le diray dans la ſuitte.

Ie n'avois point été à Paris depuis long-temps, & i'y avois même quelques affaires, lorſque tout le Corps me députa pour y aller ſoliciter le payement des montres qui nous étoient encore deuës. Monſieur de Valençay contribua à cette deputation, & ie crus preſque qu'il n'avoit pas été fâché qu'une telle occaſion ſe preſentaſt pour m'éloigner, ſçachant que i'étois amy particulier de M. de Schomberg qui dans ce temps-là fut diſgracié, & craignant poſſible que ie ne fiſſe quelque party dans la place pour celuy que i'aimois : en quoy certes il ne pouvoit que beaucoup ſe tromper, s'il me iugeoit capable d'une choſe ſi éloignée de mon humeur, puiſque i'ay toûjours parfaitement ſçeu diſtinguer les devoirs de l'amitié, d'avec ceux de la fidelité qui eſt dûë au Prince. Ie pris

donc la poſte avec un valet ſeulement, & il m'arriva une aſſez plaiſante avanture lorſque j'eus paſſé Nevers. Je rencontray ſur le ſoir fort tard un Courier, qui m'ayant paſſé, trouva mon valet qui étoit fort las, & qui ne détournant point ſon cheval le choqua ſi rudement qu'ils ſe deſarçonnerent, & tomberent tous deux en même temps. La querelle s'enſuivit, ils ſe gourmerent, & aprés s'être bien battus, comme ils virent que perſonne ne les ſeparoit, ils s'adoucirent d'eux-mémes, & commencerent à ſe parler. Le Courier demanda à mon Valet à qui il appartenoit, & qui étoit celuy qui couroit devant. Surquoy ayant oüy mon nom; comment, s'écria-t-il c'eſt luy-même à qui j'en veux, & c'eſt vers luy qu'on m'a envoyé. L'heureux accident qui m'a fait trouver celuy que je cherche! Allons, remettons promptement, & tâchons de le ratraper. Ils picquerent donc aprés moy, & m'appellant de fort loing, enfin je les entendis & m'arrétay: Mais comme je ne ſçavois ce que cela vouloit dire ie mis le piſtolet à la main. Le Courier me dit le bonheur qu'il avoit eu de

rencontrer mon valet, & la maniere dont il avoit ſçeu que j'écois celuy pour lequel ſeul il s'en alloit à Montpellier. Il tira en même temps de ſa poche un ordre du Roy qui portoit; *Auſſi-toſt le preſent ordre reçû, vous ne manquerez de vous rendre auprés de ma perſonne en diligence.* Cecy me donna bien à penſer, ne pouvant point deviner le ſujet pour lequel on me mandoit, & flottant entre l'eſperance & la crainte, quoy qu'il me ſembloit que je n'avois nulle raiſon de craindre, ne me ſentant coupable de rien. Je dis au Courier qu'il continuaſt ſon voyage pour ſes autres dépeſches : mais il me dit qu'il n'auoit que la mienne qui fuſt preſſée & importante, & que pour les autres il les donneroit au premier ordinaire. Je le preſſay de nouveau, voulant me défaire de luy, & luy dis qu'il ne laiſſaſt pas d'acheuer le voyage, l'aſſurant que je luy payerois ſa courſe. Mais il repartir que cela étoit tout à fait inutile, & qu'au contraire il falloit qu'il s'en revinſt avec moy. Ainſi nous courûmes nuit & jour, & vinſmes nous repoſer ſeulement deux ou trois heures à Eſſone, d'où étant repartis trois heures

res devant le jour, nous arrivâmes à Paris de tres grand matin. Les depeſches de Monſieur de Valençay dont j'étois porteur étoient pour le Roy & pour Monſieur de Puiſieux ; mais ie crus qu'il valloit mieux venir deſcendre chez ce dernier, eſperant qu'il pourroit bien me donner quelque vûë du ſujet pour lequel le Roy me mandoit. Il ne fut pas peu ſurpris de me voir, croyant que c'etoit ſur l'ordre du Roy que j'étois party. Quand il eut ouvert ſes dépeſches, & eut vû ce qu'elles portoient, il me dit qu'il falloit que j'allaſſe porter celle du Roy, & auſſi la ſienne recachetée, parce qu'il m'en ſçauroit meilleur gré. Je iugeay bien à la mienne & à l'air dont M. de Puiſieux me parla, que l'affaire pour laquelle le Roy me mandoit n'étoit pas mauvaiſe. J'allay donc au Louvre dans cette creance, en l'état qu'un Courier eſt en hiver, c'eſt-à-dire parfaittement crotté. Je parlay à l'Huiſſier de la Chambre qui me dit aſſez rudement que i'attendiſſe, que le Roy n'étoit pas encore habillé, & que ie n'étois pas ſi preſſé. Dans ce temps-là le Comte de Nogent ſortit de la

Chambre, & comme j'avois ouy dire qu'il étoit fort obligeant, je l'allay saluër, & luy dis que n'ayant pas l'honneur d'être connu de luy, je ne laissois pas de prendre la liberté de le supplier tres humblement de me vouloir faire la grace de faire dire au Roy, que l'Officier de Picardie à qui il avoit envoyé un ordre de venir étoit-là. Comme je voulus me nommer, il m'interrompit en me disant, n'étes-vous pas Monsieur de Pontis, venez, venez, le Roy sera bien surpris, car il ne vous attendois pas si-toſt. Il me fit entrer, & me montrant tout d'un coup au Roy il luy dit fort agreablement: hé bien Sire, n'eſt-ce pas-là l'homme de tout vôtre Royaume qui execute le plus diligemment les ordres de vôtre Majeſté; & y en a-t-il quelqu'autre qui puſt venir de Montpellier depuis qu'il à été mandé, le Roy répondit, il eſt vray que cela n'eſt pas croyable qu'il ayt pû venir depuis ce temps-là. Je laiſſay quelque temps le Roy dans cet étonnement qui ſervoit à le divertir, & luy declaray enſuite la choſe en luy rendant la dépeſche de Monſieur de Valençay. Aprés qu'il l'eut lûë il

m'envoya la porter à M. de Puiſieux. Vous auez bien fait, ajoûta-t-il, de me l'apporter d'abord. Monſieur de Valençay me mande que ç'a été vous qu'il a enuoyé viſiter les Sevenes; vous nous en rendrez compte tantoſt; car ie feray tenir Conſeil, & vous y feray entrer; trouvez-vous à l'heure, & allez vous repoſer & vous rafraichir. Je me rendis à l'heure du conſeil, où l'on me fit entrer à la vûë de toute la Cour qui étoit dans l'antichambre, & qui prit cette occaſion de parler de moy d'une maniere qui ne me fut pas peu avantageuſe dans la ſuite. Car en ce monde on regarde ceux qui ſont regardez du Prince, & l'on penſe à eux lorſqu'ils paroiſſent avoir quelque part dans l'eſtime du Souverain, Le Roy me commanda de rapporter ce que ie ſçavois de l'état où étoit le païs d'où je venois, & particulierement des Sevenes. Je le fis en commençant par la Ville de Montpellier, dont je témoignay que les Habitans avoient beaucoup de ſatisfaction du Gouverneur & du traittement qu'on leur faiſoit. Je paſſay enſuitte à ce qui regardoit tout le païs, & aſſuray ſa Majeſté de la bon-

ne disposition où ils étoient, paroissant n'avoir point de regret d'être sous son obeïssance, & de vivre sous ceux qu'elle leur avoit donnez pour les commander. Ie rendis compte enfin des Sevenes, & dis que les ayant toutes visitées les unes aprés les autres, ie n'avois trouvé en toutes qu'une parfaite obeïssance, & une aussi grande attache à son service qu'elles en avoient témoigné auparavant d'éloignement. Que i'y étois retourné plusieurs fois, & avois toûiours trouvé la même chose, & qu'ainsi autant que i'en pouvois iuger, ie répondois à sa Maiesté qu'il n'y avoit pas de lieu d'avoir le moindre soupçon de la fidelité de ces peuples; & que c'étoit tout ce que i'en pouvois dire.

Le Roy repartit, c'est bien assez, ie n'en demandois pas davantage: attendez-moy là dehors, & vous trouvez à mon dîner. Ie m'y rendis, mais il s'y trouva tant de monde, que le Roy ne peut me parler, & me remit à son souper, où ne s'étant rencontré presque personne, i'eus facile audience. Aprés le souper le Roy me mena dans son cabinet, & en presence du seul Marquis

de Grimaut, il me dit, ie vous ay mandé, afin de vous témoigner que ie me souviens de vous, & que ie veux reconnoître les services que vous m'avez rendus. Ie vous donne le choix d'vne Compagnie dans vn vieil corps, ou d'une Lieutenance dans mes Gardes; choisissez ce que vous aimerez le mieux, ie vous en donne une plaine liberté. Cette proposition à la verité me surprit un peu, m'attendant à quelque chose de plus, & ne croyant pas que les services que i'avois rendus depuis avoir refusé une Compagnie dans le Rigiment de Champagne, ne deussent être recompensez que par une semblable offre. Il fallut pourtant faire bonne mine, & pour un Cadet comme i'étois sans bien & sans ressource, c'étoit beaucoup trop, que le Roy pensast à moy. C'est pourquoy je luy répondis avec le plus de reconnoissance qu'il me fut possible, que puisque sa Majesté me faisoit cette grace, je la suppliois instamment de me la faire toute entiere, en me marquant elle-même le choix que je devois faire de l'une de ces deux charges, & que je luy protestois que ce qui luy agréeroit

davantage, m'agréeroit auſſi par la paſſion que i'avois de la ſervir dans le poſte où il luy plairoit de me placer. Ie me doutois bien, répondit le Roy, quel étoit vôtre ſentiment : mais i'étois bien aiſe de voir ſi vous ne vous porteriez point plûtoſt à l'une qu'à l'autre de ces deux charges. Surquoy Monſieur de Grimault dit au Roy, il vaut mieux Sire que vôtre Majeſté luy donne la Lieutenance. Car au moins elle l'aura toûjours auprés de ſa perſonne : c'eſt auſſi mon inclination répondit le Roy : eſt-ce la vôtre, adjoûta-t-il, en s'adreſſant à moy ? i'ay déja dit à vôtre Majeſté, luy repartis-ie, que ie ne ferois point d'autre choix que celuy qu'elle auroit fait ? I'y demeure ferme comme ie dois, mais ie ſçay qu'elle a tant de bonté pour moy, qu'elle trouvera bon que ie la faſſe ſouvenir, qu'elle m'avoit fait la grace de me promettre une Compagnie : c'étoit demander honneſtement une Compagnie aux Gardes. Le Roy auſſitoſt m'interrompant me dit : il eſt vray, mais c'étoit dans un vieil corps, & ie ſuis tout preſt de vous la donner, & non dans mes Gardes, ie vous don-

ne neanmoins parole dés à preſent que ſi vôtre Capitaine meurt, ou qu'il luy arrive quelque accident vous l'aurez. Ie ſuis bien aiſe, continua-t-il, de vous avertir d'abord que je veux établir une choſe dans mes Gardes, & la commencer par vous; qui eſt que vous ne faſſiez ny ne donniez aucun ordre dans la Compagnie que vous ne l'ayiez reçû de moy, j'entends des choſes extraordinaires & non des cõmunes, & que vous ne ſortiez jamais de garde quand vous y ſerez, non plus que de vôtre quartier. Ie veux en uſer ainſi afin de remettre l'ordre dans le Corps, où il n'y a plus aucune diſcipline, & afin que je vous aye auſſi toûjours auprés de moy. Ie luy répondis que comme il étoit mon maître & mon Roy, & qu'il me faiſoit particulierement l'honneur de me prendre auprés de ſa perſonne, toute ma paſſion ſeroit de luy obeïr. Sa Majeſté ordonna à l'heure même à Monſieur de Grimaut de me faire expédier le brevet de Lieutenance de la Compagnie de Monſieur de Saligny. Cependant quoy que j'euſſe fait tres bonne mine, comme je m'y ſentois obligé, je m'en retournay peu content

de ma fortune, & rêvant fort à ces conditions qui m'avoient été propoſées, & qui me paroiſſoient tres-onereuſes. Je me regardois comme entrant dés ce moment dans une ſervitude & un eſclavage épouvantable : & j'avoüe que j'euſſe bien ſouhaité, ſi j'avois oſé, ne m'être point picqué d'honneur ſi mal à propos, & avoir fait le choix de la Compagnie dans un vieil corps. Mais l'engagement étoit fait, il n'y avoit plus moyen de reculer, & il ne me reſtoit plus de liberté que pour reconnoître ma faute, & en rendre l'exemple utile aux autres.

La Compagnie de Monſieur de Saligny étoit une des premieres, & elle avoit pour Enſeigne le cadet méme de Monſieur de Saligny. Je ne l'avois pas ſçeu auparavant. Et comme l'ordre & la coûtume ſembloit demander que l'Enſeigne montaſt à la Lieutenance ſur tout dans la Compagnie de ſon frere, je me trouvay un peu embarraſſé en apprenant ce que je ne ſçavois pas. Il fallut pourtant paſſer outre, & je reſolus d'en faire toute la civilité à M. de Saliny que j'allay trouver & à qui je dis que ſi j'avois ſçû plûtoſt que

Monſieur

Monſieur ſon frere avoit l'Enſeigne de ſa Compagnie, j'aurois ſupplié le Roy de me diſpenſer d'en accepter la Lieutenance, & de ne me point mettre entre deux freres, qui dans l'ordre des charges, auſſi bien que de la naiſſance ne devoient point être ſeparez: mais que ie venois de l'apprendre dans le moment, & que tout ce que j'avois pû faire étoit de luy en témoigner mon regret. Cette honneſteté que ie luy fis ne me reüſſit pas mal : & ie peux dire que les deux freres eurent pour moy une amitié ſi particuliere, que lorſqu'il ſe rencontroit entr'eux quelque petite froideur, j'étois toûjours l'entremetteur, & comme l'arbitre de leurs differens.

Aprés avoir été reçû à la teſte du Regiment ; ayant à me faire recevoir de Monſieur d'Eſpernon qui étoit Colonel de l'Infanterie, ie voulus pour me concilier ſes bonnes graces, luy faire une civilité que ie ſçavois devoir luy plaire beaucoup, & ſatisfaire cette ambition qui eſt ſi naturelle à tous les Grands. Le iour que ie devois monter la garde, j'allay à la teſte de la Compagnie, ſans hauſſe-col droit chez

luy. Je fis arrêter la Compagnie à vingt pas de ſon logis en un recoin où elle ne pouvoit être vûë, & entrant ſeul ie demanday à luy parler. Aprés l'avoir ſaliié, je luy dis que le Roy m'ayant fait l'honneur de me donner la Lieutenance de Monſieur de Saligny, & de m'en faire expedier le brevet, j'avois été reçû le iour precedent le Regiment étant en bataille ; ce qui m'obligeoit de monter ce iour-là méme la garde: mais que ie n'avois point voulu prendre la derniere marque de l'authorité que Sa Majeſté m'avoit donnée, que ie ne l'euſſe reçûë de ſa main. Luy preſentant en méme temps le hauſſe-col, j'ajoutay que c'étoit à luy qu'il appartenoit de me le donner, & qu'ayant amené la Compagnie prés de ſon hôtel, ie n'avois pas voulu la faire paſſer devant qu'il ne m'euſt donné droit de marcher à la teſte, en qualité de Lieutenant.

Monſieur d'Eſpernon un peu ſurpris, mais tres ſatisfait, me répondit en des termes ſi obligeans, qu'il parut bien que cette ſurpriſe luy plut fort. Il m'aſſura de ſon ſervice en toutes occaſions, & me mit le hauſſe-col de la meilleure

grace du monde, me disant qu'il n'y avoit gueres de personnes qui l'eût mieux merité. Je luy demanday s'il agréeroit de venir voir ma Compagnie, & descendant promptement j'allay me mettre à la teste, & vinst passer devant luy, le salüant de la pique le mieux qu'il me fut possible. Je continuay ensuite à marcher jusqu'au Louvre, & à la porte Monsieur de Saligny prist la teste de la Compagnie. Le Roy voulut voir ma contenance dans ce nouveau poste, & pour cet effet nous passâmes & repassâmes devant luy. Quand les armes furent posées au corps de garde, Monsieur de Saligny me dit qu'il vouloit me mener saluër le Roy, en qualité de son Lieutenant. Je le suivis. Mais si j'eus de la satisfaction de voir que cette nouvelle charge me donnoit un facile accez auprés de la personne du Roy, ie n'eus pas moins de chagrin de me voir devenir un honneste esclave, par l'engagement si onereux où ie commençois d'entrer, & dont le Roy me parla tout de nouveau, en me disant qu'il ne vouloit pas que ie sortisse du quartier, ny que ie donnasse des ordres nouveaux

dans la Compagnie ſans luy en parler. Sa Majeſté ſur le ſoir voulant donner l'ordre, Monſieur de Saligny s'avança pour le recevoir, mais comme j'étois auprés d'elle, & que ie demeuray à ma place lorſqu'il s'avança, le Roy ſe mit entre nous deux, s'appuyant même ſur moy, comme s'il euſt voulu nous donner l'ordre à tous deux. Cela donna dans le moment une grande ialouſie à Monſieur de Saligny, & auroit ſans doute cauſé une fâcheuſe meſintelligence entre luy & moy, ſi ie n'en avois prevenu auſſi-toſt les mauvaiſes ſuittes. L'experience que j'avois dans le métier m'avoit appris qu'un Lieutenant ne prenoit iamais l'ordre d'un General, quand ſon Capitaine étoit preſent, & que c'étoit de ſon Capitaine qu'il le devoit recevoir de ſorte que ne prétant point l'oreille, & faiſant ſemblant de ne pas entendre, à l'inſtant que le Roy eut achevé de parler, & ſe fut un peu retiré, ie m'approchay de Monſieur de Saligny, & luy demanday l'ordre, comme ſi ie n'euſſe rien entendu. Il demeura ſi ſurpris, à cauſe de la mauvaiſe impreſſion qu'il avoit déja conçûë, que ſur

le champ il dit en luy-même, qu'aprés cette épreuve il n'auroit iamais le moindre lieu de ſe bleſſer de ma conduite, puiſque contre toute apparence ie m'étois tenu ſi exactement attaché à la rigueur de la diſcipline, lorſqu'il ſembloit que le Roy même m'eût donné lieu de m'en départir. Sa Majeſté en ayant été témoin, comme ie voulois bien qu'elle le fuſt, eut tant de bonté que de ſe condamner en quelque ſorte elle-même, approuvant & eſtimant ce que j'avois fait.

Quelques iours aprés le Roy m'ayant demandé compte de l'état de la Compagnie, dont j'étois ſeul chargé pour lors, le Capitaine & l'Enſeigne étant abſens, ie crus devoir prendre cette occaſion pour m'éclaircir plus particulierement avec luy de ce qu'il demandoit de moy. Et ie voulus en même temps pour ma ſeureté tirer d'elle par écrit les ordres qu'elle vouloit que ie gardaſſe. Ainſi aprés luy avoir demandé permiſſion de luy parler avec liberté, ie luy dis que j'apprehendois extrémement qu'il n'eût pas toute la ſatisfaction de moy qu'il pretendoit, & que l'eſtime trop avantageuſe qu'il

avoit peut-être conçûë de ma conduite ne me fiſt tort dans la ſuite, lorſqu'il me trouveroit beaucoup moins capable qu'il n'avoit cru: que ie me sétois obligé de luy témoigner, que bien loin d'avoir un eſprit vif & agiſſant, comme il en falloit un pour rendre ces comptes, & pour executer ces ordres de ſa Majeſté, le mien étoit fort peſant & tardif; que j'avois d'ailleurs tres peu de memoire, & qu'ainſi ne pouvant pas faire ſouvent les choſes par moy même, comme un autre, j'avois beſoin de ſecours; mais que comme ie pouvois craindre de ne pas trouver toûjours cette aſſiſtance, ie craignois auſſi beaucoup de ne luy pas plaire, & de ne la pas contenter: que ſi j'euſſe oſé prendre la liberté de luy demander une grace, ie l'euſſe tres-humblement ſuppliée pour aider ma memoire & mon eſprit, de faire écrire ſur un papier tous les ordres qu'elle entendoit que j'executaſſe, afin que par ce moyen ie puſſe plus facilement m'acquitter de mon devoir. J'entends bien, répondit le Roy: vous voudriez que ie vous cruſſe un lourdaut, mais il y va de mon honneur de ne m'être pas trompé dans le choix

que j'ay fait. Je ne vous ay donné cette charge qu'aprés vous avoir connu. Je veux bien neanmoins vous accorder ce que vous me demandez, puiſque j'en ſeray moy même ſoulagé. En effet le Roy me fit dreſſer un memoire, ſur lequel ie luy rendois enſuite compte de toutes choſes dans les occaſions.

Les Soldats étoient alors fort libertins, & il ſe gardoit tres peu de diſcipline parmy eux. Ils ne ſe rendoient pas même un drapeau pour marcher en ordre, quand ils alloient monter la Garde à Saint Germain, où le Roy étoit, les uns prenant le devant, & les autres marchant, ou derriere, ou à côté, ſans qu'il y en euſt ſouvent douze enſemble avec les Officiers. Comme ie n'étois point d'humeur à ſouffrir un tel deſordre, je me chagrinay ſi fort, voyant que ie m'allois attirer la haine de tous les Soldats, ſans parler de la ſervitude où ie me trouvois reduit, que la vie me fut ennuyeuſe durant quelque temps, & que ie regrettois beaucoup ma Lieutenance de Picardie que j'avois quittée. Ce qui m'atriſtoit encore davantage, étoit que ie ne connoiſſois perſonne dans le Regiment où j'é-

tois tout nouveau venu, & qu'ainſi ie ne pouvois me conſoler avec perſonne. Penſant aux moyens de ſortir de cet êtat, ie vis bien que ie ne pouvois quiter ſans me perdre tout à fait auprés du Roy, & qu'enfin il valloit mieux faire de neceſſité vertu, en mettant tout mon plaiſir à m'acquiter de ce que le Roy demandoit de moy, en tâchant de gagner l'amitié des Officiers qui m'êtoient alors comme étrangers, & en m'acquerant de l'authorité parmy les Soldats. Je fis donc une forte reſolution d'executer avec ioie tout ce que le Roy m'ordonneroit, & ie trouvay par experience, que la volonté applanit les plus grandes difficultez. Quant aux Officiers, j'invitay les principaux du Regiment à un dîner que ie leur fis aſſez ſplendide, où ie commençay de lier avec eux une amitié que i'eus grand ſoin de cultiver dans la ſuite. Cette feſte ſe paſſa avec tant de marques d'affection & d'eſtime de part & d'autre, qu'il ſembloit que nous nous fuſſions connus depuis vingt ans. J'y entremeſlay une petite galenterie qui ne ſervit pas peu à augmenter le regale. Car Monſieur de Bouteville avec

dix ou douze Capitaines de Cavalerie, étant chez le même traitteur où nous mangions dans une autre chambre ; j'envoyay querir tous les Tambours du Regiment, & avec eux nous allâmes tous enſemble boire à la ſanté de ces Meſſieurs, en les faiſant ſaluër en même temps d'une chamade de tous nos Tambours. Ils crurent ne pouvoir mieux répondre à nôtre civilité qu'en envoyant querir leurs Trompettes, ſans que nous en ſçuſſions rien, & venant auſſi à leur tour boire nos ſantez, avec les fanfares de ces Trompettes. Ainſi d'une bagatelle, j'en fis quelque choſe de conſiderable pour moy : ce dîner ayant fait aſſez de bruit, & m'ayant acquis la bienveillance de ceux qui ne me connoiſſoient pas. Mais ce qui reſtoit à faire étoit ſans comparaiſon le plus difficile, comme auſſi le plus important. Car ç'euſt été peu de m'être acquis quelque eſtime dans l'eſprit des Officiers du Regiment, le plus rude étoit de rétablir la diſcipline parmy les Soldats libertins, qui avoient en quelque ſorte ſecoüé le ioug. Je crus qu'avant toutes choſes j'étois obligé de les avertir

de ce que le Roy demandoit d'eux & de moy, afin qu'ils ne fussent pas surpris lorsque ie voudrois les y obliger. Je fis donc mettre la Compagnie en bataille, & leur dis que le Roy m'ayant commandé de travailler au rétablissement de la discipline qui étoit entierement ruinée parmy eux, j'avois cru leur devoir dire avant que de rien entreprendre, que ceux qui ne se trouveroient pas disposez à faire ce qu'on leur commanderoit selon la volonté du Roy, avoient toute la liberté de se retirer dés à present, & que ie les priois de le faire de bonne heure, puis qu'aprés les avoir avertis de leur devoir comme j'allois faire, ils ne pourroient plus avoir d'excuse pour s'exempter d'obeïr. Que ie ne leur demandois que les devoirs ordinaires d'un Soldat, qui sont d'être sages, d'avoir grand soin de leurs armes, de ne point sortir du quartier, de se rendre au drapeau quand on devoit monter la garde, de marcher en ordre en y allant, les armes sur l'épaule suivant son chef de file, & ne quittant point la Compagnie que par congé de son Officier, de ne point abandonner le corps de garde, de faire

Digitized by Google

xactement ſa ſentinelle, de ne ſe point quereller, de bien obeïr iuſques aux moindres Officiers, de ne point faire de friponneries, & enfin de ne point iurer le nom de Dieu. Que s'il paroiſſoit quelque ſujettion à obſerver toutes ces choſes, quoy que j'euſſe neanmoins quelque confuſion d'être obligé de les leur repreſenter, j'en aurois le premier la peine, étant contraint par l'ordre que le Roy m'en avoit donné, de les faire obſerver, & de les pratiquer moy-même en leur en donnant l'exemple tout le premier. Que ie conſeillois à chacun de conſiderer qu'il s'agiſſoit de ſa fortune, puis qu'il y alloit de contenter ou de mécontenter le Roy : qu'étant obligé de l'avertir de ceux qui ne s'acquitteroient pas de leur devoir, ie ne l'étois pas moins de luy faire connoître ceux qui s'en acquitteroient fidellement ; qu'ainſi c'étoit un moyen aſſuré pour eux d'obtenir quelques charges dans l'armée, ou de s'en exclure pour iamais ; puiſque ie leur promettois dés à preſent de faire valoir leurs ſervices dans les rencontres, & d'en ſolliciter la recompenſe auprés du Roy. A ce diſcours tous

répondirét qu'ils vouloient bien obeïr, & qu'ils étoient dans la diſpoſition que ie demandois. Mais les libertins, dans le fond du cœur ne diſoient pas ce qu'ils en penſoient : car ſi la honte les empeſcha de ſe retirer, la gloire qu'ils affectoient de demeurer indépendans, les fit reſoudre à reietter un ioug qu'ils regardoient comme indigne d'eux. C'étoit principalement de ieunes Gentilshommes qui ſervoient comme cadets, & qui par la dépenſe de leurs habits, le portoient preſque auſſi haut que la pluſpart de leurs Officiers.

Le premier iour qu'on devoit monter la garde tous s'étant rendus au drapeau, ie leur dis l'ordre qu'ils devoient tenir dans la marche, qui étoit qu'ils allaſſent quatre à quatre dans la Ville; & que ceux qui avoient des chevaux, quand on alloit à Saint Germain, ne s'en ſerviſſent qu'aprés étre ſortis de Paris : j'aiouray qu'ils ne devoient pas avoir de peine à faire ce que ie ferois le premier, afin de leur en monter l'exemple, & que ie leur permettois de quitter leurs armes & de prendre leurs chevaux, quand ie quitterois ma picque & prendrois le mien. Aprés

cet ordre donné ie leur fis prendre leurs rangs de quatre de front, & me mis à pied la picque à la main, marchant à leur teſte. Ils garderent cet ordre aſſez long-temps : mais ces jeunes Gentilshommes dont j'ay parlé croyant qu'il y alloit de leur honneur à ſe diſtinguer du commun des Soldats, commencerent à ſe licentier, à donner leurs armes à leurs valets, & à marcher hors de leur rang. Je leur fis reprendre leurs armes & leurs rangs en les picquant d'honneur ſur la parole qu'ils m'avoient donnée de bien obeïr. Mais trois ou quatre de ceux-là même croyant que c'étoit une occaſion pour ſe faire remarquer de toute la Compagnie, ſe negligerent comme auparavant. J'uſay alors de menaces & dis tout haut que ie les ferois châtier. Surquoy ils rentrerent dans leur devoir. L'un d'entreux nommé du Buiſſon qui avoit de la naiſſance & du cœur, mais qui étoit un peu glorieux, ayant de nouveau quitté ſon mouſquet, ie commanday au Sergent de le châtier : mais comme il n'oſa le faire, & que le cadet ayant repris les armes & ſon rang, les eut quitté pour une

quatriéme fois, j'allay prendre la hallebarde du Sergent qui n'oſoit faire ce que ie luy commandois, & en donnay quatre ou cinq coups à ce cadet, qui me dit qu'il étoit Gentilhomme. Surquoy ſans aſſez deliberer, & ſans prendre garde à ce que ie faiſois, ie mis l'épée à la main, & luy en donnay quelques coups du plat, que ce jeune cadet ſouffrit ſans oſer plus rien dire. De ce moment perſonne ne penſa plus à quitter ſon rang, & tout le monde m'obeït parfaitement. Le Roy luy-même reconnut bien-toſt du changement dans la Compagnie, & il en prenoit un ſoin ſi particulier, que luy ayant dit qu'il y avoit un cadet de mauvais exemple, comme il m'ordonna ſur le champ de le caſſer, ſur la difficulté que ie luy en fis, luy diſant qu'il étoit parent de quelques-uns de Meſſieurs nos Officiers, il me repliqna qu'il le caſſeroit luy-même, & le diroit à ſes parens.

Cependant tout le monde me témoigna que du Buiſſon pourroit bien ſe reſſentir d'un châtiment ſi public. Il n'en fit neanmoins rien paroître au dehors, puis qu'au contraire, de liber-

tin qu'il étoit il devint le plus ſage & le plus reglé de la Compagnie. Il vint même environ trois ſemaines aprés me demander pardon de ſa faute, & me remercier de la grace que ie luy avois faite de l'en corriger, me témoignant que s'il devenoit jamais honnête homme, il m'en auroit toute l'obligation. Ces paroles qui me ſurprirent un peu, me firent aſſez bien eſperer de luy, dautant plus que toute ſa vie & ſa conduite y répondoient. Je luy témoignay la joie que j'avois de le voir dans des ſentimens ſi genereux, & l'aſſuray qu'il me trouveroit auſſi changé à ſon égard, qu'il l'étoit alors luy-même en ce qui regardoit ſon devoir, luy promettant de le ſervir auprés du Roy en tout ce que ie pourrois. Il me fit encore deux mois aprés le même compliment qu'alors, & durant huit mois qu'il demeura dans le Regiment, il agit toûjours d'une maniere qui me donna tout ſujet de croire qu'il n'avoit plus aucun reſſentiment de ce qui s'étoit paſſé, tant il s'étudia à diſſimuler ſon deſſein, avec une égalité d'humeur & de conduitte qui pourroit paroître incroyable en un Gentilhomme François, dont

l'eſprit eſt ordinairement plus ouvert. Mais enfin ce temps étant expiré, il me vint trouver avec une lettre de ſon pere qui le mandoit, & me pria de luy donner ſon congé, que ie luy accorday facilement. Il me témoigna de nouveau devant tout le monde ſa reconnoiſſance de la grace qu'il avoit reçûë de moy. Je l'aſſuray de mon côté que je ne perdrois point d'occaſion de le ſervir, & il me dit qu'il partoit le lendemain en poſte pour la Touraine d'où il étoit.

Au bout de deux jours quelques-uns de ceux qui s'étoient trouvez preſens à cet adieu, me vinrent dire qu'ils ne ſçavoient ſi Monſieur du Buiſſon n'avoit point quelque deſſein, parce qu'il n'étoit point party comme il l'avoit dit. Je commençay à en avoir quelque ſoupçon auſſi bien qu'eux : mais comme ie n'avois rien à faire pour l'empeſcher, & que d'ailleurs toute ſa conduite m'avoit paru ſi éloignée de tout reſſentiment, ie témoignay ne le pas croire, & j'agis effectivement comme ſi ie n'en euſſe rien crû. Luy cependant qui ſçavoit que ie devois aller à Saint Germain pour la garde, prit le

temps

temps que j'en devois revenir, & pour s'en assurer davantage, il alla chez moy me demander comme pour me dire un dernier adieu. Ayant sçû que ie devois revenir le soir, il vint m'atendre sur le chemin, entre Montmarte, & le Roulle. Lorsqu'il me vit de loin venir seul, il vint au pas droit à moy. Du moment que ie l'apperçû ie dis en moy-même : est-il possible que la dissimulation ait pu être conduite si sagement, & qu'une passion aussi violente qu'est la vengeance ait pu dans un cœur François, être retenuë si long-temps? En nous approchant ie luy donnay le bonjour, & luy demanday où il alloit : il fut assez empesché à me répondre, & il me dit qu'il se promenoit : en même temps il tourna bride comme s'il eust voulu revenir avec moy, & fit bien cent pas sans me parler de son dessein. Enfin il s'ouvrit & me declara qu'il étoit bien fâché d'être obligé de me venir demander une chose qui sembloit être si éloignée de ce qu'il me devoit ; mais que l'extremité où il se trouvoit reduit de passer pour un homme tout à fait deshonoré l'y contraignoit ; que l'affaire qui s'étoit passée

il y avoit huit mois étoit ſi publique, qu'elle ne ſe pouvoit reparer que par une autre qui devinſt auſſi publique, qui étoit la reparation qu'il me demandoit de cet affront; qu'il avoit peine à me faire cette priere, ſçachant l'eſprit par lequel j'avois agy, mais que comme mon intention ne mettoit point à couvert ſon honneur, il ſçavoit que j'étois trop genereux pour luy refuſer une ſi juſte demande. Je luy répondis que j'étois fort ſurpris de ſon compliment, aprés ce qu'il m'avoit dit & repeté tant de fois de l'obligation qu'il m'avoit & qu'il m'auroit toute la vie, de ce que ie l'avois reduit en m'acquitant de ma charge, à entrer comme il avoit fait dans une vie ſage & digne d'un honneſte homme. Je luy demanday s'il pouvoit bien avoir oublié toutes ces choſes, ou ſi elles n'avoient jamais été dans ſon cœur. Il me repartit que lorſqu'il me les avoit dittes elles y étoient, & qu'elles y ſeroient encore, s'il ne ſe voyoit abſolument des honoré, & comme forcé de me demander cette ſatisfaction. Je luy dis que dans l'ordre ie ne la luy devois point, n'ayant que mon devoir, & étant contre la

coutume que des Officiers donnaſſent ces ſortes de ſatisfactions à leurs Soldats. Cependant comme il étoit reſolu d'avoir ce qu'il demandoit, ie me vis contraint malgré moy de faire une choſe qui étoit contre tout ordre & toute diſcipline. Nous mîmes donc pied à terre, & Dieu permit que j'eus l'avantage ſur luy, dont ie ne me ſervis, quoy que bleſſé, que pour luy conſerver ce qu'il avoit reſolu de m'ôter avec tant de brutalité, & contre toute ſorte de juſtice. Je luy dis que beaucoup d'autres n'en auroient pas uſé comme moy, aprés tous les témoignages de reconnoiſſance qu'il m'avoit donnez, & qu'il venoit de démentir d'une maniere ſi indigne d'un Gentilhomme comme luy. Il demeura d'accord de ce que ie luy diſois. Ce qui fit qu'étant relevé ie luy voulus rendre ſon épée : mais dans le deſeſpoir où il étoit il ne laiſſa pas de me dire fort ſagement, qu'ayant été aſſez brutal pour s'en ſervir contre moy, il ne pouvoit pas répondre qu'il ne le fut encore aſſez pour s'en ſervir une ſeconde fois ſi ie la luy rendois ; qu'ainſi il me ſupplioit de la garder & de l'emporter

avec moy. Monſieur de Rambure le Begue qui chaſſoit vers Montmartre, ayant vû de loin des épées nuës, & jugeant bien ce que c'étoit, accourut à toute bride, & nous trouva en l'état que ie viens de dire, tous deux bleſſez, & l'un de nous ayant deux épées. Il nous témoigna ſon extréme regret de n'être pas arrivé plûtoſt pour empeſcher ce malheur : & il voulut au moins faire alors ce qu'il euſt fait auparavant, qui étoit de nous faire embraſſer tous deux, & de nous porter à oublier tout ce qui s'étoit paſſé. Je le priay de rendre l'épée à Monſieur du Buiſſon, ce qu'il fit, & il nous reconduiſit tous deux à Paris, où chacun s'étant fait penſer, nous ne fûmes pas long-temps à être gueris parce que nous n'étions pas beaucoup bleſſez. Mais cette affaire que ie ſouhaittois de tenir ſecrete ne tarda gueres à être publique. Quelques gens envieux de ma fortune ſe ſervirent de cette occaſion pour me mettre mal dans l'eſprit du Roy, qui fut étrangement ſurpris d'apprendre cette nouvelle, & qui entra dans une grande colere contre moy. Monſieur de Saligny voulut m'excuſer en luy di-

ſant que ie n'avois pû faire autrement, & que ie m'étois vû forcé de me deffendre pour ſauver ma vie. Monſieur de Rambure qui avoit été témoin de la choſe en parla auſſi le plus favorablement qu'il peut au Roy, qui témoigna neanmoins n'en être pas ſatisfait. Cependant comme on m'avertit qu'on m'avoit rendu de mauvais offices auprés de ſa Majeſté, ie ne laiſſay pas d'aller à ma garde à mon ordinaire, étant reſolu de l'éclaircir amplement de mon affaire en cas qu'elle m'en parlaſt. M'étant donc preſenté devant le Roy, il me regarda d'un œil qui marqua bien ſa colere. Lorſque tout le monde ſortit de ſa chambre, il me fit demeurer, & me demanda ſi j'avois bien la hardieſſe de me preſenter devant luy aprés la faute que j'avois faite, & ſi c'étoit là l'ordre que ie voulois établir par mon exemple dans le Regiment, que le moindre Cadet pût appeller un Officier, & que ce fuſt manquer à ſon honneur de le refuſer: ſi ie n'avois pas vû toutes les conſequences de cette action, qui étant d'un ſi pernicieux exemple pour tous les Officiers & tous les Soldats, l'offen-

ſoit particulierement en ſa perſonne, & faiſoit connoître à tout le monde qu'il s'étoit trompé dans le jugement qu'il avoit porté de moy, puis qu'au lieu qu'il m'avoit cru ſage & judicieux, ie venois de démentir cette eſtime par une conduite ſi irreguliere & ſi indigne. Il ajouta les menaces & me dit qu'il s'en falloit peu qu'il n'appriſt en ma perſonne à tout le monde, qu'il ne peut jamais être permis à un Officier de ſe battre contre un Soldat; mais que ſi par une grace paiticuliere il ne vouloit pas me punir de la peine que ie meritois, j'étois indigne d'approcher davantage de ſa perſonne. Qu'à l'égard de du Buiſſon il vouloit en faire un châtiment exemplaire, & qu'il ſeroit paſſé par les armes. Le Roy en achevant ces paroles ſe tourna pour me quitter: mais me ſentant percé juſqu'au vif & outré de douleur, ie me ettay à ſes pieds, ie luy demanday pardon en luy témoignant mon extréme regret d'avoir merité ſa colere. Je luy témoignay que ie reconnoiſſois la juſtice & la verité de tout ce qu'il m'avoit dit: mais que ſi ſa Majeſté vouloit bien encore me faire cette grace que de

m'écouter, j'esperois, bien que l'action que j'avois faite fust criminelle, que les circonstances qui l'avoient accompagnée pourroient peut-être me faire paroître moins coupable ; que ie n'osois neanmoins entreprendre de me justifier s'il ne luy plaisoit de me témoigner qu'elle auroit encore la bonté de m'entendre. Le Roy touché de l'abondance de mes larmes, me dit d'un ton beaucoup plus doux qu'il me permettoit de parler. Je commençay donc à le faire de la maniere la plus propre pour diminuer dans son esprit ce qu'il paroissoit y avoir de plus criminel dans nôtre action, & pour nous justifier tous deux en même temps, au lieu de faire la justification de moy seul aux dépens de du Buisson. Vôtre Majesté se souviendra, luy dis-je, de l'état où ie trouvay la Compagnie quand elle me fit l'honneur de m'en donner la Lieutenance, & de l'ordre si précis dont elle me chargea d'y rétablir la discipline. Ayant eu affaire à un jeune Gentilhomme que le déreglement general avoit rendu libertin, & qui par un faux point d'honneur faisoit gloire de se maintenir dans l'indépendance

des Officiers, j'uſay envers luy de toute la ſeverité qui me parut neceſſaire pour le porter à rentrer dans ſon devoirs & pour retenir davantage les autres par cet exemple. Il eſt vray que la voie dont ie me ſervis étoit un peu violente, & ſi j'oſe dire, peu conforme à l'humeur d'un jeune Gentilhomme accoutumé au libertinage, & qui ſe faiſoit un honneur de ne dépendre de perſonne. Cependant, Sire, tout emporté & tout libertin qu'il étoit, il revint à ſoy, il reconnut la juſtice du châtiment, & le bien que ie luy avois procuré en le puniſſant. Il devint un exemple de ſoumiſſion & de ſageſſe à toute la Compagnie, en ſorte que tout le monde rentra dans l'ordre, & que vôtre Majeſté en demeura tres-ſatisfaite. Mais comme il y a des gens qui ne pouvant faire le bien, ne peuvent même le ſouffrir dans les autres, il s'en trouva qui corrompirent depuis cette diſpoſition de Monſieur du Buiſſon, & luy perſuaderent qu'il étoit perdu d'honneur aprés ce qui luy étoit arrivé; qu'il n'avoit pas de cœur s'il ne demandoit la reparation de cet affront, & qu'un Gentilhomme comme luy devoit

devoit préferer ſon honneur à ſa propre vie. Ce furent, Sire, ces impreſſions êtrangeres & ces conſeils de gens emportez, & fauſſement ialoux de l'honneur d'autruy qui contraignirent ce ieune cadet d'en venir à cette extremité ; & comme il me connoiſſoit aſſez, pour un homme attaché à mon devoir, & qui ne conſentirois iamais à faire une ſemblable action contre l'ordre de la diſcipline militaire, voulant m'engager indiſpenſablement à luy accorder ce qu'il vouloit, il me vint attendre ſur le chemin de Saint Germain aprés être ſorty de la Compagnie & m'avoir demandé ſon congé, & il me força de luy donner la ſatisfaction qu'on luy avoit perſuadé que je luy devois. Je n'avois point alors d'autre party à prendre que de m'enfuir, ou de faire ce que j'ay fait, & ainſi n'ayant ſuivy que les loix indiſpenſable du droit naturel, qui nous commandent de nous deffendre lors qu'on nous attaque, j'oſe m'aſſurer de la iuſtice de vôtre Majeſté, qu'elle me declarera auſſi innocent, que j'aurois été criminel & digne de mort, s'il êtoit vray comme on le luy a repreſenté, que

ie me fuſſe battu volontairement contre un cadet de ma Compagnie. Je ſupplie donc vôtre Majeſté de prononcer ſur cela ſon iugement, & d'ajoûter plûtoſt foy à ce que ie luy dis & luy proteſte devant Dieu avec ſerment, qu'à ce que luy ont pû dire, ceux qui êtoient moins informez de la verité du fait, ou qui agiſſoient peut-être par quelque mouvement ſecret d'une mauvaiſe volonté contre nous. Ce diſcours que ie prononçay êtant vivement touché de ce que ie diſois changea preſque entierement l'eſprit du Roy. Il me répondit qu'il êtoit vray qu'il n'avoit pas tout à fait compris la choſe comme ie venois de la luy dire, n'ayant pas ſçu cette derniere circonſtance, qui changeoit beaucoup la qualité de l'action que j'avois faite: mais que ſi enfin il trouvoit lieu de m'excuſer & de me pardonner cette faute, qu'il regardoit comme involontaire, il trouvoit du Buiſſon entierement inexcuſable: puis qu'ayant êté d'abord aſſez ſage pour recevoir le châtiment comme il devoit, il en êtoit devenu enſuite d'autant plus coupable, d'avoir écouté les conſeils de quelques gens emportez;

& dementy par une action ſi criminelle, toute la bonne conduite qu'il avoit fait paroître auparavant. Que d'attendre ſon Lieutenant ſur un grand chemin, l'attaquer & le mettre dans la neceſſité de ſe deffendre, c'étoit un crime non ſeulement à l'égard de celuy qu'on attaquoit, mais encore à l'égard de tous les Officiers du Regiment, qui étoient bleſſez tous enſemble dans cette action, & que comme cet exemple étoit d'une ſi pernicieuſe conſequence, il vouloit que la punition en fût faite.

Comme ie vis le viſage du Roy changé à mon êgard, ainſi que j'ay dit, ie crus pouvoir prendre la liberté de luy parler de nouveau en faveur de celuy qu'il condamnoit à la mort, & de ſuppliant que j'étois pour moy-même, devenir tout d'un coup interceſſeur pour un autre. J'eſperay même de la bonté du Roy qu'il ſe rendroit d'autant plus favorable à ma priere que ie parlerois pour celuy de qui j'avois été offenſé. Je ſuppliay donc ſa Majeſté de ne ſe pas fâcher contre moy, ſi aprés avoir reçû la grace du pardon qu'elle m'accordoit, j'étois encore aſſez hardy

pour luy demander celle de ce ieune Gentilhomme, ſur qui ſa juſtice vouloit faire tomber tout le poids du châtiment. Je luy dis que ſon action, bien que criminelle, ayant paru en luy être plus l'effet d'un mauvais conſeil que d'une mauvaiſe volonté, elle ſembloit meriter quelque indulgence : que s'il recevoit la vie aprés avoir merité de la perdre, il ſe ſentiroit plus obligé que iamais de l'employer pour le ſervice de ſon Prince. Que ie ſerois au deſeſpoir d'être cauſe du deshonneur de toute une famille ; qu'ainſi ie le conjurois de faire grace à deux criminels qui n'en faiſoient qu'un, puiſque ie me croirois puny moy-même en la perſonne de celuy pour qui ie parlois, & que ie ne me releverois point de ſes pieds, que ſa Majeſté ne m'euſt accordé ce que ie luy demandois.

Le Roy quoy que touché dans le cœur de ce que ie luy diſois me répondit ; quoy vous n'êtes pas content de la grace que ie vous accorde pour vous, & vous oſez me parler encore pour un autre ? Ne craignez-vous point de vous rendre plus coupable en faiſant connoître en quelque ſorte que

vous avez plus de part au crime de celuy pour qui vous parlez, puiſque vous devriez être le premier à en demander la punition ? Je ſçay neanmoins, ajoûta-t'il, quel eſt vôtre naturel, & ie pardonne au mouvement & au tranſport de vôtre amitié. Je donne la vie à celuy pour qui vous me la demandez, & ie la donne par la plus grande preuve que ie vous puiſſe donner de mon affection, & de la reconnoiſſance que j'ay de vos ſervices. Mais ie veux pour l'exemple & pour la ſatisfaction du public, qu'on luy faſſe ſon procez, qu'il ſe retire en Hollande durant ce temps, & qu'il n'en revienne que lorſque l'affaire ſera étouffée, & que ie luy auray fait grace.

Il m'eſt impoſſible d'exprimer les ſentimens de reconnoiſſance que ces paroles produiſirent au fond de mon cœur. J'embraſſay le genoux du Roy, & l'ayant remercié, plus avec des larmes & des ſoupirs qu'avec des paroles, ie ſortis ainſi de ſa chambre.

Auſſi-toſt que les Seigneurs de la Cour furent entrez, le Roy leur dit de qu'elle maniere il venoit de m'humilier, & comment il avoit crû devoir

punir la faute que j'avois faite ; leur declarant en même temps, que s'il n'avoit pas voulu me punir plus severement à cause des services que ie luy avois rendus, il voulois au moins faire un exemple en la personne de du Buisson, & le faire condamner dans le Conseil de Guerre, à être passé par les armes. Ce qui persuada à toute la Cour que le Roy vouloit le faire executer, sans que qui que ce soit connust la grace si extraordinaire dont il m'avoit donné parole pour luy.

Cependant j'allay trouver Monsieur du Buisson, & luy contay tout ce qui s'étoit passé, luy promettant que ie ne perdrois aucune occasion pendant qu'il seroit en Hollande, pour ménager son retour, & le mettre en état de donner pour le service du Roy, une vie qu'il recevoit de sa bonté. Ce pauvre ieune homme fut si touché de voir la maniere toute extraordinaire, dont ie me vangeois de luy, qu'il ne me put dire autre chose, sinon qu'il étoit dans la derniere confusion, & qu'aprés m'avoir vû payer ainsi sa brutalité par la plus grande generosité que ie pouvois luy témoigner, il ne luy restoit que de

Digitized by Google

m'assurer que sa vie seroit autant à moy qu'à luy ; qu'il me vouloit regarder comme un autre pere, de qui il avoit reçû une seconde vie, & qu'il dépendroit absolument de moy & de ma conduite. Nous nous embrassâmes, & il s'alla disposer pour le voyage de Hollande. Son affaire se traitta ensuite au Conseil de Guerre. Il fut condamné ; mais comme il ne se trouva point, on ne fit point davantage de poursuites. Le Roy me fit froid durant quelque temps devant le monde, quoy qu'en particulier il me montroit le même visage qu'à l'ordinaire. J'entendois bien ce badinage, & ie tâchois de répondre le mieux qu'il m'étoit possible à la contenance du Roy. Je cherchois cependant toûjours quelque occasion pour procurer le retour de Monsieur du Buisson, & un an s'étant écoulé sans que ie visse aucun iour pour cela, je me résolus enfin d'être hardy une seconde fois, & de garder moins de mesures que jamais dans une affaire où mon intercession sembloit avoir quelque chose de tres-favorable. Un Lieutenant du Regiment de Normandie qui étoit malade à l'extremité

à Paris, étant mort, j'allay promptement trouver le Roy, & luy dis que ie venois luy demander une grace, que ie ſuppliois tres-humblement Sa Majeſté de m'accorder, qui étoit la Charge d'un tel Lieutenant qui venoit d'expirer preſentement. Sur ce que le Roy me demanda ce que j'en voulois faire & à qui ie la voulois donner ; je luy répondis que c'étoit pour un de mes amis que ie prendrois la liberté de nommer à ſa Majeſté lorſqu'elle m'auroit fait la grace de m'en aſſurer. N'eſt-ce point, me repartit le Roy, pour du Buiſſon ? car ie connois vôtre humeur, & ie lis à peu prés dans vôtre cœur. Vrayment, Sire, m'écriay-je, c'eſt être prophete que de lire ainſi dans mes penſées. Je dois bien prendre garde à n'en avoir que de bonnes, puiſque vôtre Majeſté les penetre ſi avant. Il eſt vray, Sire, que j'ay peine à voir que ce ieune Gentilhomme, qui eſt capable de ſervir vôtre Majeſté, ſoit hors d'état de le pouvoir faire ; & j'oſe eſperer qu'elle ne refuſera pas d'achever ce qu'elle a ſi genereuſement commencé, en donnant ſuiet à celuy qui tient la vie de ſa bonté,

de l'employer toute pour ſon ſervice.

Le Roy me dit de la maniere du monde la plus obligeante qu'il ne pouvoit me refuſer, & que la generoſité de la demande que ie luy faiſois l'obligeoit de m'accorder, ce qui dans l'ordre ne ſe devoit pas. Je m'en retournay avec cette parole qui me donna toute la joye poſſible, & j'envoyay auſſitoſt un homme exprés à M. du Buiſſon luy dire de partir dans le moment, & de me venir trouver pour une affaire de conſequence. Il ſe rendit promptement à Paris, & m'ayant dit qu'il comprenoit bien qu'il m'étoit nouvellement obligé de la grace de ſa liberté, puiſque ie le faiſois revenir en un lieu d'où il avoit été contraint de ſortir; je luy répondis que c'étoit au Roy qu'il étoit redevable de toutes choſes, & encor tout de nouveau d'une grace à laquelle il ne s'attendoit pas, qui étoit une Lieutenance dans le Regiment de Normandie, que ſa Majeſté luy avoit donnée, & pour laquelle ie l'avois mandé. J'ajoutay que ie voulois le mener au Roy, afin qu'il luy témoignaſt luy-même ſa re-

Digitized by Google

connoiſſance de cet excés de bonté, avec laquelle il avoit agi à ſon égard, & qu'il falloit qu'il vinſt le ſoir au Louvre avec moy. Ce Gentilhomme iugeant bien d'où luy venoit cette Lieutenance fut ſi interdit & ſi confus, qu'il n'eut point de paroles ny de voix pour m'en remercier, & ne le fit que par ſon ſilence. Je le menay ſur le ſoir au Louvre, & ayant ſceu du Roy auparavant s'il agréeroit que ie le luy preſentaſſe, ie le fis entrer. Il ſe ietta aux pieds de ſa Majeſté, ne luy parlant que par ſa poſture & par ſa profonde humiliation. Le Roy luy dit qu'il étoit heureux d'avoir eu affaire à un homme comme moy, qui d'offenſé que j'étois, avois travaillé à obtenir la grace de celuy qui m'avoit offenſé. Qu'il ne l'auroit pu accorder qu'à moy ſeul, comme il n'y avoit gueres que moy ſeul, qui auroit pu la luy demander; qu'ainſi il vouloit bien luy declarer qu'il m'avoit obligation de la vie & de la Charge de Lieutenant, qu'il luy donnoit en ma conſideration: Que toutes ces conſiderations l'obligeoient à me regarder à l'avenir comme ſon bienfaicteur, & à reparer la

faute qu'il avoit commiſe contre moy & contre tout le public, par une vie, & par une conduite proportionnée à la reconnoiſſance qu'il devoit avoir d'une grace ſi extraordinaire. Le reſpect, la joye & la douleur, firent en même temps une ſi vive impreſſion dans le cœur de M. du Buiſſon, qu'il ne put répondre au Roy, & qu'étant entré dans la chambre ſans oſer parler, il en ſortit auſſi ſans le pouvoir faire; ce qui plut davantage à ſa Majeſté que s'il luy avoit fait un long diſcours. Car il iugea mieux des ſentimens de ſon cœur par ce ſilence, qu'il n'auroit pu faire par un compliment étudié. Je luy fis avoir ſes Lettres de remiſſion, & le brevet de ſa Charge, & le fis enſuite recevoir dans le Regiment, où ie peux dire qu'il acquit beaucoup d'eſtime, ayant répondu parfaitement à ce qu'on attendoit de luy, & paſſant pour un des plus braves hommes de l'armée. Il executa auſſi tres-fidellement l'ordre que le Roy luy avoit donné, de me regarder toûjours comme ſon veritable amy, puiſque par ſon inclination naturelle, & par la profonde reconnoiſſance qu'il eut du ſer-

vice que ie luy avois rendu, il a toûjours depuis vécu avec moy comme avec ſon pere, qui eſt le nom qu'il me donnoit même publiquement. Je remarqueray dans la ſuitte de ces memoires qu'ayant ſçû que j'avois une grande affaire, où il y alloit pour moy de perdre la teſte, il partit en poſte pour me venir faire offre de ſa perſonne & de ſon bien.

La conduitte que ie tins à l'égard d'un autre cadet ayant êté encore plus ſevere ſans comparaiſon que celle dont j'avois uſé envers celuy-cy, ne me réüſſit pas moins heureuſement, pour le rendre tout à fait honneſte homme & me concilier ſon affection. Ayant reçû dans ma Compagnie un ieune cadet, parent de Monſieur le Comte de Saligny qui en êtoit Capitaine, afin de le former comme beaucoup d'autres dans les exercices de la Guerre, ie luy dis d'abord, que comme il avoit l'honneur d'être parent de Monſieur de Saligny, il falloit qu'il fuſt l'exemple de toute ſa Compagnie. Je commanday enſuitte à un Sergent de le loger avec un autre cadet. Mais ce ieune homme êtoit tellement déterminé & méchant,

Digitized by Google

que celuy avec qui ie l'avois mis me pria bien-toſt de le ſeparet d'avec luy, me diſant qu'il ne pouvoit pas vivre plus long-temps avec un furieux. On me fit auſſi des plaintes de tous côtez, de ſes violences & de ſes emportemens, & il avoit cette inclination malheureuſe & indigne de ſa naiſſance, d'aller le ſoir au coin d'une ruë attendre quelqu'un qui paſſaſt, prenant un ſingulier plaiſir à luy allonger un coup d'épée, & à le bleſſer par pure malice. L'ayant fait venir un jour dans ma chambre, ie luy dis avec une tres-grande ſeverité, qu'on me faiſoit à toute heure des plaintes de luy, qu'on m'en diſoit des choſes ſi noires, que ie n'oſois pas le croire d'un Gentilhomme, étant même indignes d'un crocheteur : que ſi j'avois été perſuadé qu'il en euſt été coupable, ie luy aurois fait grace de le mettre dans une baſſe foſſe, & que ie luy donnois cet avis de ne faire plus parler de luy. Cela ne l'empeſcha pas de retourner à ſon miſerable métier quatre ou cinq jours aprés, & l'on me vint dire qu'il avoit bleſſé un Avocat, une femme, & un autre homme, & qu'il s'étoit enfuy. Cette nouvelle m'ayant

Digitized by Google

extraordinairement irrité, ie criay à un Sergent & à deux de mes valets, prenez mes chevaux, courez aprés ce miſerable, & amenez le moy pieds & poins liez, ie luy feray faire penitence. Ils ſe mirent donc auſſi-toſt à la pourſuivre, & l'ayant atteint à trois lieuës de là, ils le ramenerent. Je ne voulus point le voir ny luy parler, mais ie le fis mettre en une baſſe foſſe, & ordonnay qu'on ne luy donnaſt point autre choſe que du pain avec un ſeau d'eau. Il eſt incroyable en quels excez de deſeſpoir il s'emporta, & combien ſa fureur luy fit dire d'impertienences contre moy. Je remarqueray ſeulement pour faire cõnoître quelque choſe de ſon dépit, que dans ces tranſports furieux dont il étoit agité, il diſoit, ſi les cinq doigt de ma main étoient cinq canons, ie les braquerois tous cinq contre Pontis pour luy en briſer la teſte & la mettre en poudre. Je me ſentis obligé d'avertir le Roy de ce que j'avois fait, tant parce que c'étoit un Gentilhomme de qualité, qu'à cauſe que j'avois quelque ſujet de craindre la ſuitte de cette affaire. Le Roy approuva mon action, & me recomman-

da à ſon ordinaire la ſeverité de la diſcipline. Quand j'eus laiſſé ce cadet pendant un mois ou ſix ſemaines dans la baſſe foſſe, ie voulus voir s'il n'y avoit aucun changement en luy, & luy envoyay dans ce deſſein un bon Religieux pour le ſonder & luy faire peur. Le Pere étant deſcendu, luy dit que les Capitaines s'aſſembloient, & qu'il avoit ſujet de craindre que ce ne fuſt pour luy faire ſon procez; qu'il luy conſeilloit en tout cas de ſonger un peu à ſa conſcience; qu'il ne falloit pas ſe laiſſer ſurprendre, & que la moindre choſe qu'il pouvoit faire, étoit de témoigner à Dieu par la confeſſion de ſes crimes qu'il s'en repentoit. A ces triſtes nouvelles, ce pauvre jeune homme commença à trembler de tout ſon corps, & à conjurer celuy qui luy parloit, de vouloir interceder pour luy auprés de moy, témoignant qu'il reconnoiſſoit ſes fautes paſſées, & qu'elles luy ſerviroient pour être plus ſage à l'avenir. Le Pere luy dit, qu'il n'oſoit pas m'en parler me voyant trop irrité contre luy, & qu'il n'avoit point d'autre commiſſion que de le faire reſoudre à penſer à ſa conſcience. Cette ré-

Digitized by Google

ponſe augmenta ſon trouble, & conjurant de nouveau avec larmes, ce Religieux de ne le point abandonner, il luy répondit qu'il n'oſoit pas même le venir voir plus de deux ou trois fois, de peur qu'on ne cruſt qu'il y avoit quelque intelligence entr'eux, ce qui ne pouvoit leur être que deſavantageux à l'un & à l'autre. Il me vint trouver enſuite pour me témoigner le changement de ce jeune homme & l'heureux ſuccez de ſa viſite. J'en donnay avis au Roy qui me dit ces paroles remarquables : ie ne vous conſeille pas de vous aſſeurer trop ſur ce repentir precipité. Cela a bien la mine d'une fauſſe penitence. Comme il eſt d'un ſi méchant naturel il pourroit bien dans un accez de ſa fureur, vous tuer. Il eſt bon de voir ſi ſa converſion eſt veritable. Ho, Sire, ie ne le crains pas, repartis-je, & je ſçay bien qu'il me craint. Pourvû qu'il voye mon viſage, il tremblera toûjours devant moy. Le Roy m'ayant donc donné la liberté de faire ce que ie voudrois, j'envoyay de nouveau à mon priſonnier le même Religieux, à qui il fit ſa confeſſion avec de grands témoignages de repentir. Il communia

nia enſuite dans la Chapelle, comme pour ſe diſpoſer à la mort, & lorſqu'il ne luy reſtoit plus preſque aucune eſperance, ie le fis mõter en ma chambre accompagné d'un Sergent. Je luy dis que ſon procez étant déja bien avancé, j'avois bien voulu le faire venir pour ſçavoir de luy, s'il étoit toûjours dans la diſpoſition où il avoit été juſqu'alors, & s'il perſiſtoit à ne vouloir point reconnnoître ſa faute. Alors ſe jettant tout d'un coup à mes genoux, il me pria avec larmes de luy vouloir ſauver la vie. Il me dit qu'il reconnoiſſoit que ſes crimes meritoient la mort, mais que ſi ie voulois bien uſer de miſericorde envers luy, il me proteſtoit & me donnoit ſa parole, que ſa vie ſeroit employée toute entiere pour le ſervice du Roy, & qu'il ne retomberoit jamais dans ſes deſordres. Il confirma ce qu'il diſoit, en prenant Dieu même à témoin de la ſincerité de ſon cœur. Surquoy ie luy répondis, que pour ce qui étoit de luy ſauver la vie, cela ne dépendoit pas entierement de moy; mais que ie luy promettois de faire tout mon poſſible pour cela, & qu'il priſt garde ſeulement à la parole

qu'il me donnoit. Je le renvoyay dans la prison, & l'y laissay encore quelque temps, jusqu'à ce que son affaire ayant été examinée, on luy accorda sa remission. La reconnoissance qu'il eut de cette grace que ie luy avois procurée, le porta depuis à m'aimer comme son pere. Il fut ensuite fort honneste homme, & entra dans les charges où il est mort. J'ay été bien ayse de faire voir par cet exemple, qu'il n'y a gueres de si méchant naturel qui ne puisse être corrigée, & qu'on ne doit pas feindre quelquefois d'opposer les plus rudes châtimens au cours des habitudes corrompuës, & des passions brutales, lorsqu'elles ne peuvent être arrêtées par de remedes moins violens.

Les Capitaines du Regiment des Gardes, & sur tout l'un d'entr'eux que ie ne veux point nommer, étoient de long-temps picquez contre moy, & me portoient une jalousie secrete de ce que le Roy par une bonté particuliere, faisoit marquer mon logis préferablement à tous les autres Lieutenans lors qu'il alloit par la campagne. Ils n'osoient pas neanmoins pour la plus part m'en rien témoigner ouvertement, &

il n'y en eut qu'un qui par un coup de dépit s'empara un jour du logement que le Roy m'avoit fait donner, & se coucha même dans mon lit. Je l'y trouvay au retour de chez le Roy. Mais comme ie ne pouvois pas encore être asſuré de l'eſprit avec lequel il l'avoit fait, ie ne voulus point faire de bruit pour lors, & ie couchay cette nuit ſur la paille. Le lendemain au lieu de me faire quelque excuſe, il me déclara nettement que ie n'avois qu'à chercher un autre logis. C'en étoit trop pour nous broüiller & cauſer une querelle entre nous. Mais l'âge & l'experience m'ayant appris à me moderer un peu, ie me contentay de luy témoigner que j'étois d'humeur à me contenter de ce qui m'appartenoit, & qu'au reſte puiſque c'étoit une gratification du Roy à mon égard, ce n'étoit pas à luy de s'y oppoſer, ou qu'au moins c'étoit au Roy même qu'il devoit s'en plaindre. Le Roy en ayant été informé, témoigna être tres mal ſatisfait, & dit qu'il luy étoit libre de faire ce qu'il vouloit dans ſon Royaume; que ce n'étoit pas à des Capitaines, à vouloir luy faire la loy, & à controller ce qu'il

faisoit en faveur d'un Officier qui accompagnoit toûjours sa personne : & il déclara sur le champ qu'il ne vouloit plus que les Capitaines eussent leurs logis marquez, mais qu'ils se logeassent où il leur plairoit dans le Cartier qui leur seroit assigné. Cecy les picqua extraordinairement, & ils attendirent quelque occasion pour s'en vanger contre moy. Ma Compagnie étoit alors la plus belle de tout le Régiment, à cause du grand nombre de cadets de qualité que leurs parens me faisoient l'honneur de me confier, pour les former dans les premiers exercices militaires ; & j'y avois entre les autres, le fils de Monsieur le Maréchal de Saint Geran dont ie parleray cy-aprés. Un jour que j'etois en garde à Fontainebleau, comme une autre Compagnie nous vint relever, & que ie me disposois selon ma coutume à m'en retourner avec la mienne à Montereau, qui étoit nôtre Cartier, le Roy m'appella de sa fenêtre où il regardoit les courses de jeux de bague & les tournois qui se faisoient. Je montay aussi-tost à sa chambre, & ie reçûs ordre de renvoyer ma Compagnie, & de demeurer

auprés de ſa perſonne. J'allay donc trouver les Sergens, à qui ie dis, comme le Roy me l'avoit expreſſement commandé, de veiller avec grand ſoin pour empeſcher les querelles, ſur tout parmy les cadets, qui ſe faiſoient un grand honneur de ne rien ſouffrir les uns des autres, & de ne pas permettre non plus qu'aucun s'arrêtât dans le chemin pour boire, à cauſe des diſputes que produit ordinairement le vin. Je voulus même d'abord, comme ſi j'euſſe prévû le malheur qui arriva, retenir auprés de moy le fils de Monſieur le Maréchal de Saint Geran, dont l'humeur boüillante & le cœur trop genereux me faiſoit craindre pour luy à toute heure. Mais ie luy permis enſuite, ie ne ſçay pour quelle raiſon, de s'en retourner.

*Ce jour-là même, le Roy avoit réſolu de faire arréter Monſieur le Colonnel d'Ornano, qui vint ſur le ſoir dans la chambre de ſa Majeſté; & reçût d'elle, à l'ordinaire, tout le bon accüeil poſſible. Le Roy s'entretint avec luy fort long-temps d'une chaſſe que M. le Duc d'Orleans devoit faire le

** En l'année 1624. au mois de May.*

lendemain dans la Foreſt de Fontainebleau, & luy demandoit familierement qu'elles routes il falloit tenir, parce qu'il étoit fort experimenté dans la chaſſe de cette Foreſt, dont il connoiſſoit juſques aux moindre ſentiers. Enfin l'heure deſtinée pour l'arréter étant venuë, Monſieur du Hallier pour lors Capitaines des Gardes, vint pour entrer avec pluſieurs autres Officiers dans la chambre. Or c'eſt la coutume, que lors que le Capitaine des Gardes va entrer, l'Huiſſier frappe trois coups ſur le ſeüil de la porte, & c'étoit auſſi le ſignal, que le Roy avoit donné pour connoître le temps qu'il devoit luy-même ſe retirer. Ainſi le Roy lorſqu'il entendit ces trois coups, donna le bon ſoir au Colonnel d'Ornano, & ſe retira dans une autre chambre où ie le ſuivis ſelon l'ordre qu'il m'avoit donné. Dans le moment Monſieur du Hallier entra, & s'approchant de Monſieur d'Ornano, il luy fit un compliment qui le ſurprit fort, luy témoignant qu'il étoit bien fâché de luy dire, qu'il avoit ordre de l'arréter, & de s'aſſurer de ſa perſonne. Comment! luy répondit le Colonnel fort étonné,

ie viens de quitter le Roy qui m'a fait le meilleur accüeil du monde. Laiſſez moy au moins parler à luy. Monſieur du Hallier luy dit qu'il n'avoit pas cet ordre, & qu'il le prioit de ſouffrir qu'il executaſt celuy qu'il avoit ; qu'au reſte ſon innocence devoit l'aſſurer & luy ôter toute crainte. Alors Monſieur d'Ornano ne voyant aucun remede, ſuivit le Capitaine des Gardes qui le mena dans la chambre de Saint Louïs, que l'on faiſoit ſervir de priſon. A l'heure même qu'il fut arrété, comme le Roy ſe douta bien que quelqu'un de ſes domeſtiques ne manqueroit pas de courir en diligence à Paris pour détourner ſes papiers, il me donna ordre d'aller avec trois autres Officiers dans la Foreſt, afin d'arréter ſur les deux grands chemins ceux qui paſſeroient. Nous nous ſeparâmes en deux, & étant allé, ſur les onze heures de nuit, nous poſter ſéparément ſur chaque chemin, nous attendîmes fort long-temps ſans que perſonne paruſt. Enfin nous vîmes venir de loin un homme monté ſur un genet d'Eſpagne qui couroit au galop droit à nous. Comme nous avions ordre de ne point tirer, nous reſolumes,

Digitized by Google

l'autre Officier & moy, de tourner tous deux nos chevaux teſte à teſte à travars le chemin, dans le moment qu'il approcheroit afin de luy rompre le paſſage. Mais cet homme, qui étoit parfaitement bien monté ſe joüa de nous, & ſans s'étonner pouſſant ſon cheval à toute bride, il nous enfonça ſi rudement qu'il jetta le cheval de celuy avec qui j'étois à plus de dix pas de là. Nous ne penſâmes point à courir aprés, n'étant pas ſi bien montez que luy : & ie ne fus pas même, à dire le vray, beaucoup, fâché de nous voir ainſi forcez, pour l'amitié que ie portois à Monſieur le Colonnel d'Ornano. Je retournay le dire au Roy qui n'en fit que rire. Mais ie reçûs moy-même le matin une nouvelle qui m'affligea au dernier point. Les Sergens de ma Compagnie n'ayant pas fait leur devoir auſſi exactement qu'ils y étoient obligez, & que ie le leur avois recommandé, quelques cadets s'arrêterent à Moret, & le vin leur ayant échauffé la teſte, ils ſe querellerent & ſe batirent, trois contre trois, ſi rudement, qu'il y en eut deux de tuez, entre leſquels étoit le fils de Monſieur le Maréchal de S. Geran, & deux

& deux autres de fort bleſſez. Cette nouvelle qui me fut apportée le matin à Fontainebleau me mit au deſeſpoir. J'allay ſur le champ trouver le Roy pour l'en informer le premier, & le ſuppliay de ſe ſouvenir de l'ordre qu'il m'avoit donné de demeurer prés de ſa perſonne. Il me commanda d'aller moy-méme le dire à Monſieur le Maréchal de Saint Geran, & me promit de faire enſuite ma paix avec luy. J'y allay quoy qu'avec une extréme peine ayant une ſi mauvaiſe nouvelle à luy porter. Lorſque ie commançay à luy parler il m'entendit à demy mot, & me demanda ſi ſon fils êtoit tué. Je fis mon poſſible pour le conſoler par des conſiderations toutes humaines, penſant plus à ce qui regardoit ſon honneur que ſon ſalut, & ie le priay de me faire la iuſtice en cette occaſion de ne me pas attribuer un malheur, qu'un ordre du Roy m'avoit mis entierement hors d'êtat de pouvoir empeſcher. Il me parla avec toute la bonté que ie pouvois attendre de luy ; & il s'enferma enſuite dans ſon cabinet. Le Roy luy ayant envoyé quelque temps aprés témoigner qu'il prenoit part à ſa dou-

leur, comme il vint le remercier, ſa Majeſté aprés l'avoir conſolé par des témoignages d'une tendreſſe particuliere, me fit l'honneur de me iuſtifier auprés de luy, & de l'aſſurer qu'il n'y avoit point eu de ma faute. Monſieur le Maréchal luy répondit ſur cela qu'il étoit bien éloigné de m'accuſer; qu'il me connoiſſoit trop pour m'imputer ce malheur, & qu'il m'aimeroit toûjours également. Mais les Capitaines du Regiment qui étoient, comme j'ay dit, fort picquez contre moy, iugerent cette occaſion favorable pour me deſſervir auprés du Roy. Comme ils ignoroient que c'euſt été par ſon ordre que j'étois demeuré à Fontainebleau, ils vinrent en corps le trouver, & le ſupplierent de leur permettre de proceder contre moy par les voies ordinaires de la iuſtice, luy faiſant entendre qu'il y avoit des Lieutenants qui ne ſe ſoucioient plus de faire leur charge, & de demeurer avec leur Compagnie, qui aimoient à être à la Cour, & qui étoient ainſi cauſe d'une infinité de deſordres. Le Roy qui connut leur mauvaiſe volonté contre moy, & la ialouſie ſecrette qui les animoit, ne voulut pas

neanmoins leur rien témoigner, & il leur permit de faire faire les informations ordinaires. Lorſqu'elles furent achevées & qu'ils les luy vinrent preſenter, ſa Majeſté les reçût, & leur dit qu'il les feroit voir; mais elle les ietta enſuite au feu, & donna ordre au Prevoſt de ceſſer toutes pourſuites; ce qui leur fit connoître trop tard qu'ils avoient eu tort de s'attaquer à un Officier que le Roy même protegeoit; & pour qui il ſe declaroit ſi ouvertement.

Quelques années aprés que le Roy m'eut donné une Lieutenance aux Gardes, il me rabaiſſa tout d'un coup du rang d'Officier à celuy d'un ſimple Soldat pour la raiſon que ie m'en vas dire. Monſieur Arnauld Meſtre de Camp du Regiment de Champagne, & Gouverneur du Fort Loüis, étoit alors en grande reputation pour ſa ſcience, & ſon experience dans la Guerre & dans la diſcipline militaire. Il étoit également prudent & hardy dans ſes entrepriſes; & il n'avoit pas moins de bonheur dans l'execution de ce qu'il avoit entrepris. La ſageſſe de ſa conduite le faiſoit admirer de ceux mêmes qui étoient élevez au deſſus de

luy par leur naiſſance & par leurs charges, & il ſembloit que pour eſperer de voir rétablir en France l'ancienne milice & diſcipline Romaine il ne manquoit que de le voir chef des armées du Roy. L'on peut dire auſſi que la France luy doit une partie de la gloire de la deſtruction de la Rochelle qui étoit comme la Citadelle de l'Hereſie, puis qu'il commença le premier dans le Fort Loüis, dont il étoit Gouverneur, à bloquer la Ville, & à ôter la liberté à ſes Habitans de courir & de ravager le païs, juſqu'à ce que le Roy vint enſuite ſe rendre maître de cette importante place. Cette grande reputation qu'avoit Monſieur Arnaud dans les armées & à la Cour fit que le Roy qui étoit par luy-même tres-paſſionné pour tout ce qui regardoit l'Art militaire deſira de connoître ſa methode, c'eſt-à dire, ce qu'il pratiquoit de particulier, ſoit pour la conduite & l'arrangement des Troupes, ſoit pour l'exercice & la diſcipline. Ayant reſolu de ſe ſervir de quelqu'un de ſes Officiers pour une choſe qu'il ne pouvoit pas apprendre par luy-même, il ietta les yeux ſur moy me iugeant propre

pour luy garder le secret, & pour l'informer exactement de ce qu'il vouloit. Il me confia donc son dessein, & me dit que pour l'executer plus secretement, je ferois d'abord un voyage en Provence, & que de là ie m'en irois au Fort Loüis me mettre dans le Regiment de Champagne en qualité de volontaire & de cadet, où ie me tiendrois jusqu'à ce qu'il me mandast, remarquant exactement toutes les particularitez qu'il vouloit apprendre : mais il m'ordonna tres-expressement de ne dire à qui que ce fust que j'y allois de sa part. Je partis avec cet ordre, & ie n'allay pas jusqu'en Provence ; mais de Lion ie tournay vers la Rochelle & allay loger dans le Fort Loüis chez un Soldat que j'avois connu lors que j'étois dans le Regiment de Champagne. Ce soldat me reçût avec bien des témoignages d'amitié, mais il me dit qu'il ne pouvoit pas me loger plus de deux ou trois iours, si ie n'allois voir le Gouverneur qui étoit fort exact pour la discipline, & qui vouloit connoître tous ceux de la garnison. Il m'y mena deux iours aprés, & comme ie n'étois pas connu de luy, je luy dis que sa grande reputa-

Digitized by Google

tion m'avoit attiré en ce lieu, & que comme j'avois toûjours eu beaucoup de paſſion pour apprendre quelque choſe dans la Guerre, je venois dans le deſſein de me former ſous ſa conduite, ne pouvant pas avoir un plus habile maître que luy; qu'ainſi ie m'eſtimerois tres heureux s'il vouloit me faire la grace de me recevoir dans ſon Regiment. Je m'étendis fort enſuite ſur ſes loüanges, & pour ne pas allonger inutilement ce diſcours, il me ſembla que ie luy en dis aſſez pour le porter à avoir quelque affection pour moy. Il me répondit qu'en effet il s'étoit étudié particulierement à acquerir quelque connoiſſance de ce métier dont il faiſoit profeſſion, & qu'il pouvoit ſe vanter d'y avoir appris quelque choſe, tant par l'application qu'il y avoit euë que par ſon experience: qu'il eſperoit méme ſi Dieu luy faiſoit la grace de vivre de pouvoir rétablir dans ſes Trouppes une partie de l'ancienne diſcipline. Il ajouta jugeant ſans doute que j'étois quelque choſe de plus qu'un ſimple Soldat ou qu'un apprenty, que ie luy faiſois honneur de venir apprendre ſous luy ce qu'il avoit luy-

même appris avec beaucoup de travail; qu'il me promettoit de ne me rien cacher de ce qu'il ſçavoit, & qu'il ne ſeroit pas beſoin que j'entraſſe dans ſon Regiment, mais qu'il me tiendroit auprés de luy, & me montreroit toutes choſes. Je répondis à une offre ſi obligeante le plus civilement que ie pus; mais ie le priay de trouver bon que ie portaſſe le mouſquet, & que ie fiſſe tous les exercices comme les autres Soldats, afin d'apprendre les choſes plus exactement. J'entray ainſi dans le Regiment de Champagne, où ie demeuray environ deux mois dans le rang de ſimple Soldat, étudiant avec une application extraordinaire tout ce que j'avois envie de ſçavoir. Et ie peux dire que quoy que j'euſſe déja acquis quelque experience dans les Guerres où j'avois été nourry dés mon enfance, j'appris beaucoup en peu de temps ſous un ſi grand maître, & connus diverſes choſes qui n'étoient point pratiquées par les autres. Car comme il eut une forte inclination pour moy, & que ie n'en avois pas une moindre pour le métier où il excelloit, je ſçûs de luy tant par la pratique & l'exercice que

par les entretiens particuliers dont il m'honoroit une grande partie de ce qui le rendoit ſi habille dans la Guerre. J'avois ſoin de marquer à meſure tout ce que j'apprenois de nouveau, & ie dreſſois mêmes ſur le papier diverſes ſortes d'exercices, de bataillons, de campemens, de marches & de defilez, jugeant à peu prés de ce qui pouvoit davantage plaire au Roy. Mais aprés avoir demeuré deux mois comme ſimple Soldat, quoy que mangeant preſque toûjours à la table du Gouverneur, je fus encore environ un mois en qualité de volontaire auprés de luy, l'accompagnant par tout lorſqu'il alloit faire la ronde ou viſiter les travaux.

Dans ce même temps l'un des Capitaines de Champagne êtoit tres mal avec ſon Meſtre de Camp, qui ſe plaignoit de ce qu'ayant une Compagnie dans le Regiment, il n'y venoit preſque iamais, & que lors que quelque Charge êtoit vaquante, il la procuroit à quelqu'un de ſes parens ſans regarder au merite. Il ne falloit pas s'étonner qu'un Meſtre de Camp ſi exact pour la diſcipline blâmaſt un

Digitized by Google

Officier qui l'étoit ſi peu, & qu'ayant beaucoup plus d'égard à l'habileté & aux ſervices qu'à la parenté, il condannaſt une conduite toute oppoſée. Car lors qu'il voyoit quelque brave Soldat qui ayoit bien ſervy le Roy dans les armées, il vouloit ſans s'informer de ſa qualité luy procurer recompenſe en luy faiſant avoir quelque charge dans le Regiment, ce qui donnoit du courage à tous les autres, lors qu'ils voyoient que ſous un tel Gouverneur les emplois honorables devenoient le prix de la vertu. Cette difference de conduite produiſit donc une meſintelligence entr'eux, qui s'augmenta par une rencontre particuliere. L'Enſeigne de la Compagnie de ce Capitaine êtant mort, Monſieur Arnaud deſira de faire donner le Drapeau à un fort brave Sergent qui s'étoit ſignalé par diverſes actions qui meritoient recompenſe. Le Capitaine au contraire vouloit le donner à un de ſes parens qui ſembloit n'avoir gueres d'autre merite pour cette charge que celuy d'être ſon parent. Monſieur Arnaud luy en ayant écrit fort civilement fut tres choqué du refus qu'il luy en fit.

Il s'en plaignit hautement, & parloit de luy comme d'une perſonne qui aimoit à le deſobliger. Comme j'avois l'honneur d'être parent & amy intime de ce Capitaine, & que d'ailleurs j'avois de ſi grandes obligations à Monſieur Arnaud, je crus devoir menager cette occaſion pour rendre ſervice au Meſtre de Camp & au Capitaine en méme temps. Je dis donc à Monſieur Arnaud qu'ayant l'honneur de connoître tres particulierement cet Officier, je ſçavois qu'il étoit tres éloigné par luy-méme de cette humeur deſobligeante dont il ſembloit qu'il euſt quelque ſujet de ſe plaindre en cette occaſion; que ie ne pouvois attribuer ce refus qu'à quelque mauvaiſe entente; que celuy dont il ſe plaignoit avoit des ennemis, & qu'une perſonne éloignée paſſe aiſément pour plus coupable qu'elle n'eſt. Je m'obligeay en méme temps de luy en écrire, & Dieu permit que ie conduiſiſſe cette affaire avec aſſez de bonheur pour les remettre tous deux en fort bonne intelligence. Peu de iours aprés que j'eus terminé cette affaire, le Roy me fit mander que ie retournaſſe à la Cour. Et ayant

Digitized by Google

obtenu avec beaucoup de peine mon congé du Gouverneur qui fit ce qu'il put pour me retenir auprés de luy, me témoignant plusieurs fois que la premiere charge qui vaqueroit dans son Regiment & qui seroit en sa disposition m'étoit assurée. Je me disposay pour me rendre auprés du Roy qui étoit pour lors à Compiegne ; mais avant que de partir, je fus encor témoin d'une action genereuse du Gouverneur qui merite d'avoir place dans ces Memoires. Faisant une nuit la ronde avec luy, il s'avança seul un peu devant pour entendre ce que disoient des Soldats qui faisoient assez de bruit dans leur hutte:& il oüit qu'un d'eux avant que de boire dit:à la santé de ce B. qui nous fait tous enrager. Un autre y ayant répondu selon la coûtume, le premier ajoûta, & que le D. l'emporte. Monsieur Arnaud quoy qu'un peu surpris qu'on disposast ainsi de sa personne, & qu'on le livrast si facilement au demon, ne se mit point pourtant en colere ; mais m'ayant fait signe de m'avancer, il me dit en riant. Vrayment voicy de bons camarades qui boivent d'une étrange sorte à ma

ſanté, il continua ſa ronde comme auparavant, & viſita toutes les ruës, & enſuite étant revenu à la porte de ces beaux beuveurs de ſanté, il y frappa. Eux que le Vin avoit rendu un peu gays, répondirent bruſquement : qui va là, le Gouverneur répondit en maître, ouvrez ; Auſſi-toſt ces gens aſſez étourdis d'entendre ſa voix luy ouvrirent. Il leur demanda pourquoy ils n'étoient pas couchez la retraitte étant ſonnée. Ils luy répondirent qu'ils le prioient de leur pardonner ; qu'ayant eu permiſſion de luy d'aller à la petite guerre, & y ayant gagné quelque choſe, ils ſe réjoüiſſoient enſemble beuvant à la ſanté du Roy & à la ſienne. Surquoy leur ayant ietté une piſtolle pour boire à ſa ſanté, & les ayant avertis d'être plus ſages à l'avenir, ils ſe ietterent tous tranſportez de joie pour luy accoller la cuiſſe. Ainſi au lieu de punir l'inſolence de ces gens qui avoient oſé l'outrager à cauſe de la ſeverité avec laquelle il leur faiſoit obſerver la diſcipline, il aima mieux les gagner par ſa douceur & les vaincre par ſa liberalité. Lorſque ie fus arrivé à Compiegne, le Roy pous

mieux couvrir ſon ſecret ne fit pas d'abord preſque ſemblant de me regarder. Il feignit même d'être fâché contre moy, me demandant pourquoy j'avois tardé ſi long-temps à revenir. Comme j'entendois fort bien ce langage, ie luy répondis ſans m'étonner que j'avois eu à peine le loiſir d'executer les ordres de ſa Majeſté, & que j'étois party dans le moment que j'avois reçû la lettre qui m'avoit été écrite de ſa part. Le lendemain il me fit entrer ſeul dans ſon cabinet & s'enferma avec moy. Alors m'ayant demandé compte de tout ce que j'avois appris dans mon voyage, ie le luy rendis avec toute l'exactitude poſſible, & luy montray le memoire & le plan que j'avois dreſſé de toutes choſes. Le Roy qui prenoit un ſingulier plaiſir dans ce noble divertiſſement, fut prés d'un mois à paſſer preſque tous les jours une heure de temps avec moy ſeul dans le cabinet, me faiſant faire avec des bilboquets ou figures de plomb tout ce que j'aurois fait avec des trouppes de Soldats. Et aprés qu'il eut appris tout ce que j'avois pû moy-même apprendre de Monſieur Arnaud, chacun de

nous commandoit & obeïſſoit à ſon tour, faiſant comme l'exercice l'un aprés l'autre par l'arrengement de ces figures ſelon toute les manieres differentes que j'en avois remarquées.

Cette confidence ſi particuliere que le Roy me témoignoit donna beaucoup à penſer à pluſieur perſonnes de la Cour qui ne pouvoient s'imaginer la raiſon pour laquelle le Roy s'enfermoit ainſi tout ſeul ſi ſouvent avec moy. Mais entre les autres le Sergent major du Regiment des Gardes en conceut une extréme jalouſie, juſques là qu'il me dit un jour que j'avois mauvaiſe reputation parmy les Officiers, & que pluſieurs commençoient à craindre que ie ne raportaſſe au Roy tout ce qu'ils faiſoient, ne voyant pas d'où pouvoit venir cette grande familiarité que j'avois avec le Prince. Il eſt vray qu'un compliment ſi malhonneſte me choqua & me piqua au dernier point. Je luy répondis aſſez fierement, que ie croyois avoir l'honneur d'eſtre connu de luy, mais que ce qu'il diſoit étant ſi éloigné de mon humeur & de la maniere dont j'avois vécu juſqu'à preſent, il faiſoit

bien voir qu'il ſe connoiſſoit peu en gens : que ceux qui me connoiſſoient mieux que luy ne pouvoient avoir ce ſoupçon de moy, tous mes amis hormis luy ſeul étant perſuadez que j'aimerois mieux être mort que d'avoir fait une lâcheté ſi indigne d'un homme d'honneur. Faut-il s'étonner, ajoutay-je que le Roy me parle quelquesfois en particulier, puis que m'ayant envoyé en Languedoc pour pluſieurs affaires il me demande ſelon ſa coûtume un compte exact de tout ce que j'y ay fait, & prend plaiſir à s'entretenir de toutes ces choſes, comme on ſçait aſſez que c'eſt ſon humeur. Mais ce qui picqua beaucoup cet Officier fut que le Roy luy montra le plan des bataillons que j'avois dreſſé, ſans luy dire de qui c'étoit, luy témoignant ſeulement qu'il eſtimoit davantage cette methode que la ſienne qu'il avoit fait imprimer. Il eut neanmoins quelque ſoupçon que ce pouvoit eſtre moy, & il m'en parla. Mais comme le Roy m'avoit deffendu d'en rien dire, & de le donner à qui que ce fuſt, ie luy répondis d'une maniere qui luy ôta ce ſoupçon.

Digitized by Google

Ma vie étoit tellement mélangée & traverſée que ce n'étoit que comme une chaîne & une ſuite continuelle de biens & de maux. J'eus vers ce temps une grande affaire avec un fameux Partiſan qui avoit le party des Gabelles. Et ce differend eut pour origine un bienfait du Roy. Ayant été gratifié communément avec M. de S. Simon d'une donation conſiderable dont nous avions à nous faire payer ſur ce Partiſan, comme j'avois peu d'argent, & grand beſoin de bien ménager les preſens du Roy, ie mis cet homme en procés au Conſeil, & obtins Arreſt contre luy. Mais c'étoit un maître chicanneur qui ne s'étourdiſſoit pas d'un Arreſt, & qui avoit ſes poches toûjours pleines de moyens de Requeſte civile. Je vis bientoſt qu'il en ſçavoit trop pour moy, & que le plus ſeur étoit de penſer à quelque accommodement. Je m'adreſſay pour cela à ſon cadet qui étoit fort de mes amis, & luy témoignay que j'étois ſi bien perſuadé de la juſtice de ma cauſe que ie ne ferois nulle difficulté de le prendre luy même pour arbitre entre moy & ſon aîné. Il me promit de luy en parler.

parler. Mais le Partisan se deffiant peut estre de son frere, & jugeant sans doute qu'un homme de guerre comme moy peu accoutumé aux procés seroit bientost las des procedures, & que son argent luy demeureroit fit la sourde oreille aux propositions qu'on luy fit & refusa d'entendre à aucun accommodement. Un jour comme ie me promenois avec quelques-uns de mes amis dans la salle de M. Deffiat Surintendant des Finances, ie vis entrer ma partie. Ne demandant plus de mediateur j'allay moy même m'expliquer avec luy & luy dis. Je sçay, Monsieur, que vous ne m'aimez pas. Pour moy, ie puis vous asseurer que ie n'ay aucune haine contre vous. Je ne vous demande autre chose que l'argent que le Roy m'a donné ; n'est-ce pas une honte à un homme riche comme vous de me refuser le peu que vous me devez, & de vous jouër ainsi de tous les Arrests?

Je suis naturellement si éloigné de toutes chicannes, que j'aime mieux me soumettre au jugement de qui vous voudrez. Choisissez tel arbitre qu'il vous plaira : mais sortons d'affaire. Puisque vous m'ouvrez vôtre cœur,

me répondit-il, il faut que ie vous ouvre le mien auſſi. Je n'ay qu'une choſe à vous dire, qui eſt que j'ay preſentement vingt-ſept procez ſur les bras, & que j'ay dequoy les faire durer tous vingt ſept ans. C'eſt à vous à voir ſi vous voulez plaider contre moy. Picqué d'une réponſe ſi malhonneſte, & d'une rodomontade ſi ridicule, ie luy dis avec colere ; c'eſt donc de ce biais que vous le prenez; touchez dans la main, ie vous promets foy de Gentilhomme & d'homme d'honneur, que puiſque vous voulez plaider, ie vous feray ſi bonne guerre, qu'un de nous deux ſera obligé de ſortir du Royaume. Je commençay dés lors à ſolliciter puiſſamment mes Juges, & ne plaignant ny travail ny argent, j'obtins enfin un autre Arreſt contre luy avec une priſe de Corps. Il fut obligé de quiter Paris & de s'enfuir à Lion. Je le pourſuivis : mais comme il ſe vid preſſé, il ſe pourvût au Conſeil par une nouvelle Requeſte. On recommence à plaider tout de nouveau. Nous revenons tous deux à Paris. Et ce fut en ce même temps que ie trouvay le moyen d'humilier d'une maniere aſſez plaiſan-

te la fierté d'un Sergent. On m'envoyoit tous les jours quelque Exploit pour m'obliger à comparoître ou à produire quelque papier, & les Sergens faisoient gloire de me signifier impunément ces Exploits. Lassé de voir si souvent dans ma maison de ces sortes d'Officiers qui ne plaisent gueres aux gens de nôtre métier; ie me resolus d'user non de violence, mais d'adresse pour me deffaire honnêtement de l'incommodité que j'en recevois. Je m'avisay pour cela d'une invention assez bigearre qui fut de faire ajuster une trappe à l'entrée de ma chambre de la largeur de la porte, afin qu'on ne pust entrer ny sortir sans y tomber lorsque le crochet qui l'arrêtoit seroit deffait. Je fis attacher en même temps au plancher de la chambre de dessous un grand sac tout ouvert justement sous la trappe, afin que celuy qui y passeroit, tombast dans ce sac ainsi suspendu en l'air. Comme j'étois souvent en compagnie, & que j'avois d'ordinaire quelque cadets du Regiment chez moy, on choisissoit entre les Sergens les plus braves pour me venir signifier les Exploits. Un d'eux ayant témoigné à ses

camarades qu'il n'avoit aucune peur de moy, & étant de plus en belle humeur à cauſe de quelques piſtolles qu'on luy avoit promiſes, vint en mon logis & entra dans ma chambre avec un Exploit à la main. Tout brave qu'il s'étoit fait, il me parut peu aſſeuré, & il me dit qu'étant obligé de me ſignifier un Exploit, il ne le feroit pas neanmoins ſi ie ne voulois. Ie luy dis qu'il s'entendoit fort mal à faire civilité aux gens d'honneur; qu'il ne devoit pas ſe mocquer de moy en me demandant mon conſentement pour me ſignifier un Exploit qu'il tenoit en main. Comme il me vid en colere, il eut recours aux ſoumiſſions & aux excuſes: mais voyant enfin que ie hauſſois le ton de ma voix, & que s'il ne ſortoit promptement, il pouvoit craindre que ie ne luy fiſſe feſte de quelques coups de bâton, il commença en reculant & en m'adouciſſant par ſe excuſes à gagner la porte. Cependant mon valet avoit ôté le crochet de la trappe, & ainſi le brave Sergent ne penſant qu'à ſe ſauver, s'évanoüit tout d'un coup & diſparut étant tombé par la trappe dans le lac qui ſe ferma par le haut à cauſe de

la pesanteur du corps, aussi bien que la trappe qui se remit à l'instant en son premier état. Voila donc un homme suspendu entre le Ciel & la terre, & qui ne sçavoit s'il étoit mort ou vif, tant la surprise l'étonna & le troubla. Ie luy donnay le loisir de revenir un peu à luy, l'ayant laissé pendant un quart d'heure dans cette prison. Aprés l'en avoir fait tirer, il me demanda pour toute grace de ne point parler d'une chose qui le deshonoreroit pour toûjours. Ie le luy promis étant assez satisfait d'avoir humilié fort innocemment l'orgueil d'un Sergent. Mais il fut toûjours depuis le premier à me faire souvenir de son sac, & à rire d'un si plaisant accident.

Je poussay cependant mon Partisan le plus vertement qu'il me fut possible, & luy fis connoître que s'il sçavoit plus de chicanne que moy, j'avois meilleure cause que luy & assez de credit pour la deffendre. Enfin comme il vit son affaire en mauvais train, il se resolut de gagner les Juges par de grands presens, & trouva moyen de surprendre Monsieur le Surintendant en le priant de l'assister de son credit

contre un Gentilhomme Provençal qui le chicannoit. Monſieur Deffiat ainſi ſurpris envoya le Marquis Deffiat ſon fils pour ſolliciter de ſa part tous les Juges contre moy ſans ſçavoir neanmoins que ce fuſt moy. Mon Avocat m'en avertit, & le pouvant à peine croire d'une perſonne qui m'avoit toûjours témoigné beaucoup d'amitié, j'allay ſupplier le Roy de vouloir luy en dire un mot. Le lendemain prenant mon hauſſe col & me faiſant accompagner de quatre ou cinq cadets des plus braves de ma Compagnie, ie me rendis chez Monſieur le Surintendant lors qu'il dînoit. J'attendis qu'il ſe fuſt levé de table, & lors qu'il lavoit ſa bouche, m'approchant de luy, ie luy dis tout bas : ie viens icy, Monſieur, vous preſenter une Requeſte ; ie ne ſçay ſi elle ſera civile, mais au moins, ie ſuis aſſuré qu'elle eſt juſte. Ne ſuis-je pas bien mal-heureux, Monſieur, moy qui ay toûjours eu l'honneur d'être vôtre ſerviteur, d'être tout d'un coup devenu criminel dans vôtre eſprit & l'objet de vôtre colere. Il faut bien, Monſieur, que vous me croyiez coupable de quelque grand crime pour n'avoir

plus que de l'averſion de moy aprés m'avoir honoré de vôtre affection, & pour ſolliciter contre moy dans une affaire qui eſt ſi juſte, & où il ne s'agit que de l'execution de la volonté du Roy. Monſieur Deffiat tout ſurpris, me dit en m'interrompant, moy ſolliciter contre vous ! ie ne ſçay en verité ce que vous me dites. Faites vous entendre, & expliquez moy cette enigme. Voila Monſieur F..... qui eſt preſent dans cette ſalle, luy repartis-je, il a un procez contre moy, & il nous chicanne malicieuſement pour une donation que le Roy nous a faite à Monſieur de Saint Simon & à moy. J'ay obtenu pluſieurs Arreſts contre luy au Parlement & au grand Conſeil : mais c'eſt une anguille qui m'échappe toûjours de la main lorſque ie crois la tenir. Que ſi, Monſieur, vous prenez encor ſa deffence comme il a paru par la ſollicitation que Monſieur vôtre fils a faite depuis peu de vôtre part contre moy, ie ſçay trop que ce n'eſt pas à un petit Officier comme ie ſuis, d'entreprendre de l'emporter au deſſus d'un Surintendant, & j'aime mieux dés à preſent donner cauſe gagnée à ma

partie. Ie vous proteſte, me repartit Monſieur Deffiat, que ie n'ay point ſçû que ce fuſt vous qui plaidaſſiez contre Monſieur F.... Il m'a ſurpris, mais ie luy feray connoître qu'on ne gagne jamais à ſurprendre un homme d'honneur. L'ayant fait venir en même temps, il ne luy tint pas grands diſcours : mais en peu de mots il le démonta & le couvrit de confuſion. Vous m'avez fait un affront, luy dit-il, & m'avez ſurpris en me faiſant ſolliciter ſans le ſçavoir contre Monſieur de Pontis. Vous me devez cinq cens mille livres, ie vous declare que ſi vous ne me les payez dans cette ſemaine, ie vous feray mettre en une baſſe-foſſe. Comme il voulut ſe juſtifier, Monſieur Deffiat luy commanda de ſe retirer, & de penſer à ce qu'il venoit de luy dire. Toute la Compagnie qui étoit dans la ſalle fut ravie de voir un Partiſan humilié de la ſorte. Il ordonna ſur le champ à Monſieur le Marquis Deffiat ſon fils d'aller avec moy détromper les Juges, & leur témoigner qu'il étoit fâché de s'être laiſſé ſurprendre, & d'avoir ſollicité contre une perſonne qu'il aimoit. Pluſieurs d'entr'eux

avoient

avoient reçû de grands preſens, & quelques-uns entre les autres avoient eu des chartées d'orengers. Comme ie les vis dans leurs iardins, je diſois à chacun d'eux en riant : Ah Monſieur, que de corruption ! je vous prie au nom de Dieu de ne regarder iamais ces orangers lors que vous examinerez mon procés, car ils me porteroient malheur. On me conſeilla de recuſer un de ces Juges à cauſe qu'ayant été Avocat de ma partie dans ce même procés contre moy, il avoit depuis eu par ſon moyen une Charge de Maiſtre des Requeſtes, & êtoit ainſi devenu tout d'un coup de ſon Avocat ſon Juge. La choſe paroiſſoit aſſez odieuſe d'elle même : & un homme tant ſoit peu équitable n'auroit pas ſans doute attendu de ſe faire recuſer par les parties pour une ſemblable cauſe. Mais deux mille écus de penſion qu'il retiroit du Partiſan le faiſoient paſſer par deſſus les regles ordinaires de la Juſtice. Avant que de le recuſer, je voulus tenter les voyes de la civilité, j'allay le trouver & luy fis mon compliment. Je viens icy, Monſieur, luy dis-je, pour une cauſe qui eſt tres-

juſte, & ie vous crois trop équitable pour me la refuſer. Vous ſçavez, Monſieur, que vous avez autrefois plaidé pour Monſieur F.... qui eſt ma partie. Je ne trouve pas étrange que vous ayez fait tout de voſtre mieux pour le ſervir : car c'eſt la charge d'un Avocat. J'ay même loüé pluſieurs fois voſtre eſprit, vôtre ſuffiſance & vôtre ſageſſe dans cette affaire. Depuis vous avez eu la Charge de Maître des Requeſtes : c'eſt, Monſieur, la recompenſe de vôtre merite. Et il y a ſujet de croire qu'ayant été ſi bon Avocat vous ne ſerez pas moins bon Juge. Mais, Monſieur, vous me permettrez, s'il vous plaiſt, de vous dire qu'il me ſemble que le premier témoignage que vous devez donner de vôtre juſtice eſt de refuſer d'eſtre Juge d'une affaire dont vous avez été Avocat. Car quoy que ie ne doute point de vôtre probité, il ſeroit contre vôtre honneur d'entreprendre de juger en qualité de Maître des Requeſtes celuy que vous avez déja condamné ſi ſeverement en plaidant contre luy. Il me répondit que s'il euſt voulu ſe départir de toutes les cauſes qu'il avoit plaidées, il n'auroit

eu qu'à quitter ſa charge, parceque la pluſpart des grandes affaires avoient paſſé par ſes mains. Aprés pluſieurs diſcours, comme ie le vis entierement determiné à ne ſe point recuſer luy-même dans le iugement de cette cauſe, je pris congé de luy, & êtant allé trouver le Roy ie l'informay de toutes choſes. Monſieur Seguier Chancelier de France arriva ſur ces entrefaites. Et le Roy le prenant par le bras luy dit : Monſieur le Chancelier, j'ay une queſtion à vous propoſer : un Avocat qui a plaidé contre une perſonne, & qui enſuite a acheté une Charge de Judicature peut-il être Juge dans l'affaire, contre laquelle il a plaidé ? Monſieur le Chancelier fort étonné, répondit au Roy qu'il ne croyoit pas que quelqu'un oſaſt le ſoutenir, que c'étoit une choſe contraire à toutes les Loix & à toutes les Ordonnances, & que la ſeule raiſon le condamnoit. C'eſt pourtant, luy dit le Roy, ce que la F..... veut faire à l'égard de Pontis que voila. Il n'en falloit pas davantage pour engager Monſieur le Chancelier à me promettre bonne juſtice. Auſſi me la rendit-il dés le iour ſui-

vant ayant fait donner un Arreſt par lequel il fut deffendu à M. de la F..... de ſe trouver au jugement, non ſeulement de cette affaire, mais encore de toutes celles que ie pourrois avoir à l'avenir avec le Partiſant dont j'ay parlé. Je donnay cet Arreſt à un Huiſſier pour l'aller ſignifier à M. de la F..... Mais en ayant été averty, & étant au deſeſpoir de voir ſa mauvaiſe volonté condamnée publiquement par le Roy & par ſon Conſeil, il employa auſſitoſt mes meilleurs amis pour m'empeſcher de pouſſer plus loin l'affaire. Je leur rendis raiſon de ma conduite qu'ils approuverent, & leur proteſtay que la ſeule neceſſité m'engageoit à en uſer de la ſorte, & que d'ailleurs ie ſerois preſt de luy rendre ſervice en toutes rencontres. Mais comme cette affaire avoit éclaté, & que M. de la F..... craignoit que l'accés que j'avois auprés du Roy ne me donnaſt lieu de le deſervir, comme il m'auroit été fort facile ſi j'avois eu l'eſprit aſſez bas pour cela, il me vint trouver luy même au bout de quelque temps, & aprés pluſieurs diſcours qu'il eſt inutile de rapporter icy il me pria de vouloir le preſenter

au Roy & de luy parler en ſa faveur. Je montay dans ſon carroſſe, & étant arrivé avec luy à S. Germain vers le lever du Roy, je luy dis en le luy preſentant : Voicy, Sire M. de la F..... qui par la ſeule conſideration que j'ay l'honneur d'apartenir à vôtre Majeſté, a voulu ſe reconcilier avec moy, quoy que nous n'ayons iamais êté ennemis. Comme il ſçait que vôtre Majeſté me fait l'honneur de me ſouffrir auprés d'elle, il a voulu ſe ſervir de moy-même par une generoſité extraordinaire pour la ſupplier tres-humblement d'oublier ce qui c'eſt paſſé entre nous deux, puiſque ie l'oublie de tout mon cœur. Si ie l'avois connu auſſi genereux qu'il eſt, j'aurois agy d'une autre maniere à ſon égard, comme ie crois qu'il auroit agy luy-même d'une autre ſorte s'il m'avoit connu tel que ie ſuis. Je ſuplie donc tres-humblement vôtre Majeſté de le conſiderer toûjours comme un de vos bons & fidelles Serviteurs. Le Roy reçût bien ce que ie luy diſois, & nous ſortîmes Monſieur de la F..... & moy tres ſatisfait l'un de l'autre. Mais ce n'étoit pas encore fait, & j'avois à continuer mes pour-

ſuites contre le ſieur Partiſan. J'obtins enfin une priſe de corps contre luy ; ce qui l'obligea à ſortir une ſeconde fois de Paris, & à s'enfuir à Lion. Je le ſuivis de ſi prés qu'il ſe vit contraint de ſe refugier dans les terres du Pape à Avignon. J'écrivis à l'Ambaſſadeur du Roy à Rome qui étoit Monſieur le Marquis d'Eſtrée, & ayant obtenu une permiſſion de ſa Sainteté ie fus ſur le point de l'arréter lors qu'il m'échappa & ſe ſauva à Orenge. Je ne me décourageay point pour cela ; mais j'écrivis à Monſieur le Prince d'Orenge qui étoit à la Haye pour luy demander juſtice contre ce miſerable chicaneur. Il en eut avis, & voyant qu'il ne luy reſtoit plus que l'Eſpagne ou l'Allemagne pour ſe retirer, & qu'il courroit même riſque d'être pris dans ſa fuite, il écrivit à M. de S. Simon pour luy parler d'accommodement, & il aima mieux payer enfin, quoy que malgré luy, ce qu'il avoit reſolu au commancement de nous refuſer, que non pas de ſe bannir volontairement du Royaume. Il paya donc à Monſieur de S. Simon vingt mille écus, & à moy environ quarante

mille livres. Mais ce procés où il s'agissoit de si peu de chose pour un homme riche comme luy causa sa ruine; car il dépensa prés de quatre cens mille livres, & fut entierement décrédité. Ainsi il vid l'accomplissement de la parole que ie luy avois donnée de luy faire si bonne guerre qu'un de nous deux seroit obligé de sortir hors du Royaume, & j'ay cru qu'il n'étoit pas inutile de faire connoistre par cet exemple si remarquable combien la fausse confiance qu'à un homme en son argent, en son credit & en sa chicanne est souvent capable de le precipiter & de le perdre. Ie ne laissay pas depuis de rendre un tres-bon office à son frere auprés du Roy. Car comme il voulut acheter une Lieutenance dans les Gardes du Corps, le Roy m'ayant fait l'honneur de me demander mon sentiment, je luy rendis tout le bon témoignage que ie pus du courage & du merite de cet Officier, ajoûtant que comme il avoit de l'argent il n'étoit pas mauvais qu'il le dépensast au service de sa Majesté à qui cet argent appartenoit principalement.

Le Roy resolut vers l'année 1627.

d'aller en perſonne aſſieger la Rochelle pour ôter à l'hereſie le plus grand rempatt qu'elle avoit en France. Ie n'ay pas deſſein de d'écrire icy ce qui ſe paſſa durant ce Siege ſi fameux dont les évenemens publics ſont rapportez dans l'Hiſtoire, mais ſeulement de remarquer quelques circonſtances qui me regardent en particulier, & de faire quelque attention ſur la conduite que Dieu a tenuë à mon égard, ſoit en éloignant de moy les grandes fortunes où ie pouvois aſpirer, ſoit en me garantiſſant des grands perils où ie devois infailliblement perir. Etant demeuré à Paris par l'ordre du Roy pour ramaſſer quelques troupes qui y reſtoient & les conduire au gros de l'armée, aprés que ie me fus acquitté de ma commiſſion, j'allay retrouver le Roy à Fontainebleau d'où il partit au bout de quelques iours, & prit le chemin de la Rochelle. Il ſe logea d'abord à Surgeres à trois ou quatre lieuës de la Ville : & depuis il s'avança à Etray qui n'étoit qu'à une petite lieuë du camp. Un iour Monſieur de Marillac qui n'étoit pour lors que Maréchal de Camp, & qui fut depuis

Maréchal de France, comme on le verra dans la ſuite, fut commandé pour attaquer pendant la nuit un Fort qui étoit beaucoup avancé. Et comme il falloit auparavant reconnoître les foſſez & tous les dehors, il choiſit pour cela deux Sergens qui étoient braves ſoldats. Mais avant que de les envoyer il alla au Cartier du Roy à Etray pour luy en donner avis. Le Roy qui connoiſſoit les plus braves gens de ſon armée, demanda le nom de ces deux Sergens, & l'ayant ſceu, aprés y avoir un peu penſé il luy dit : pour Cadet, qui étoit l'un d'eux, je le connois pour un brave garçon, mais ie n'ay pas ſi bonne opinion de l'autre. Je ſçay un homme qui s'acquiteroit bien de cette commiſſion, & qui nous feroit un rapport fidelle de toutes choſes. I'ay éprouvé ſon ſervice en bien de pareilles rencontres. C'eſt Pontis Lieutenant dans mes Gardes : Dites luy que ie ſuis bien aiſe qu'il y aille & qu'il me rende compte enſuite de ce qu'il aura veu. Le deſſein avoit été pris d'attaquer le Fort vers deux heures aprés minuit. Ainſi il falloit partir ſur les onze heures au plus tard, étant

beſoin d'une heure au moins pour y aller, & d'autant pour revenir. Ie partis donc ayant receu cet ordre du Roy, & marchay dans la plus grande obſcurité de la nuit accompagné des deux Sergens, je les envoyay chacun par deux differens côté, & pour moy j'allay par un autre. Au lieu de prendre le droit chemin des foſſez où j'aurois eu peine à deſcendre, je fis un grand tour & allay me rendre dans le grand chemin de la Rochelle. M'étant approché du pont-levis ie marchay enſuite le long des foſſez, comme ſi ie fuſſe venu de la Ville, afin que s'il arrivoit que ie rencontraſſe quelqu'un on me priſt pour un homme de la Rochelle. Aprés avoir quelque peu marché ie trouvay une grande porte qu'on bâtiſſoit pour deſcendre dans les foſſez, & qui n'étoit pas encor achevée. Ie deſcendis par cette porte le plus doucement qu'il me fut poſſible : ce qui n'empeſcha pas neanmoins que les ſentinelles ne m'entendiſſent, & en criant qui va la, ne tiraſſent pluſieurs coups qui paſſerent autour de moy. Ie continuay mon chemin dans les foſſez, & trouvay dans un angle du

foſſé un petit eſcalier tournant qui ſervoit pour monter au haut du même foſſé. Ie montay par cet eſcalier. Mais comme j'étois preſque au haut j'entendis un homme qui deſcendoit par le même degré. Ie pris ma reſolution ſur le champ ; & ſans m'étonner ie fis ſemblant de regarder par une des cannonieres qui étoient à l'eſcallier, & par leſquelles on voyoit dans le foſſé. Cet homme qui deſcendoit me trouvant le dos tourné, & me prenant pour un des leur, me demanda ce que ie faiſois. Ie luy répondis qu'ayant entendu tirer & faire grand bruit ie regardois dans les foſſez ſi ie verrois quelque choſe. Luy ſans avoir le moindre ſoupçon de moy me dit ; ce ſont ces coquins de ſentinelles qui ont toûjours des frayeurs panniques. Il deſcendit auſſitoſt, & j'achevay en même temps de monter. Etant en haut ie trouvay un Sergent qui venoit de poſer & de relever les ſentinelles. On me demanda où j'allois, & ie répondis froidement que j'avois receu ordre de venir reconnoître s'il y avoit quelque choſe à cauſe des coups qu'on avoit tirez. Surquoy le Sergent qui

étoit un bon vieillard, ſans ſe mettre autrement en peine me dit que ce n'étoit rien qu'une fauſſe allarme, & me demanda ſi ie n'avois rien autre choſe à luy dire; je luy repartis que non; auſſi étois-je dans une grande impatience de le quitter: Je paſſay de cette ſorte & échappay de ce grand peril par un effet viſible de la protection de Dieu. Je retournay par le même chemin d'où j'étois venu, & trouvay Cadet qui m'attendoit, & qui m'ayant ouy frappa de deux pierres l'une contre l'autre, qui étoit le ſignal que nous nous étions donnez. Il avoit une bouteille de vin dont il me fit boire quelques coups qui me redonnerent de la vigueur: car j'en avois grand beſoin, ayant beaucoup fatigué, & marché longtemps dans une terre fort difficile. Lors que nous fumes de retour au camp ie fis mon rapport de tout ce que j'avois pu remarquer de cette porte que j'avois trouvée pour deſcendre dans les foſſez, de la hauteur & de la largeur de ces foſſez, du petit eſcalier tournant, & de tout le reſte. Mais comme il y eut quelque conteſtation ſur le rapport que fit l'un des deux

Digitized by Google

Sergens, & qu'ayent été besoin d'assembler le Conseil de guerre, il se passa beaucoup de temps en ces deliberations, lors que les Troupes marchoient en ordre le long de la gréve pour aller gagner la porte qui donnoit entrée dans les fossez, la pointe du jour commença bientost à paroître : Et les ennemis ayant apperceu de loin les nôtres, firent tirer si furieusement leur canon, qu'il y eut beaucoup de nos gens tuez ou blessez. Cette contestation qui fut en partie cause du malheur porta le Roy aprés la prise de la Rochelle à vouloir s'asseurer par luy-mème de la verité du rapport que j'avois fait.

Je remarqueray seulement encore icy un exemple pour faire connoître de quelle importance il est dans ces sortes d'entrepriſes de n'exposer pas temerairement le salut d'une armée sur le rapport de quelques gens étourdis, ou sur l'idée & les vains projets de personnes qui ne sont pas du métier. Le Pere Joseph Capucin fameux qui avoit un esprit remuant, & qui des affaires de l'Etat & de la Guerre faisoit le principal sujet de ses meditations, fut

averty qu'il avoit un grand aqueduc par où toutes les immondices de la Ville ſe déchargeoient, & qu'on pourroit aiſément en faiſant couler des troupes durant la nuit par cet aqueduc ſe rendre maître enſuite de la place. Dés ce moment il prit ſa reſolution de tenter cette grande entrepriſe, & fit même dreſſer une terrible machine pour ſervir à ce deſſein. Mais il falloit reconnoître auparavant ſi le paſſage étoit bon ; car c'étoit un homme de la Ville qui en avoit donné avis au Pere Joſeph. L'on parla à l'heure même de m'y envoyer ; & le Roy me fit chercher de tous côtez : mais ie me tenois caché commençant à m'ennuyer d'être ainſi toûjours employé à ſes ſortes de découvertes, qui m'acqueroient peu d'honneur, puis qu'on n'ajoutoit pas aſſez de foy à mon raport, & qui m'expoſoient à un peril ſi évident. On me trouva neanmoins à la fin chez un de mes amis où ie ſoupois, & n'ayant pu reculer, j'allay ſur le champ trouver le Roy qui me dit qu'il m'avoit mandé pour une affaire importante, que le Pere Joſeph qui étoit preſent me diroit. Alors ce bon Pere faiſant le maî-

tre & le General d'armée me declara tout ſon deſſein, & me dit enſuite avec un zele peu diſcret, que le Roy m'ayant choiſi entre dix mille autres pour cette affaire importante, ie devois penſer à répondre à cette opinion ſi avantageuſe de ſa Majeſté, & que ſi ie ne trouvois pas en moy toute la diſpoſition neceſſaire pour cela, il valloit mieux m'en deſiſter que de l'entreprendre. Ce diſcours me choqua fort, & il n'étoit nullement à mon gouſt qu'un Capucin me fiſt des leçons de reſolution & de courage. Je luy dis tout en colere quoy qu'en la preſence du Roy, qu'il me faiſoit tort, & qu'il ne me devoit pas parler de la ſorte : que ſa Majeſté ne m'avoit jamais rien commandé que ie ne m'en fuſſe acquité en homme d'honneur : & que ſi ç'avoit été un autre occaſion moins perilleuſe où l'on euſt pu m'accuſer de quelque crainte, j'aurois ſuplié tres-humblement le Roy de m'en exempter, puis qu'on ne faiſoit cet affront en ſa preſence. Le Roy qui me vit émeu me remit un peu s'étant adreſſé au Pere Joſeph; & luy ayant dit qu'il me connoiſſoit & qu'il répondoit de moy. Je

partis donc avec un Enseigne durant une nuit où il faisoit d'horribles vens, ce qui favorisoit nôtre dessein. L'on avoit mis des Soldats de cinquante en cinquante pas pour nous soutenir en cas que nous fussions attaquez, & aussi pour nous montrer les endroits où il y avoit des fossez, de peur que nous ne nous perdissions dans l'obscurité. Etant arrivez à l'aqueduc nous sondâmes avec une longue perche la vase, & nous trouvâmes par tout une terrible profondeur de bouë, & aprés avoir regardé de tous côtez, nous jugeames qu'il n'y avoit nulle apparence de passage. Nous retournâmes & fîmes nôtre rapport, qui fut que quarante mille hommes y periroient comme deux, & qu'il ne falloit rien esperer de cette entrepriſe. Là dessus le Pere se dépite & s'emporte en disant que cela ne pouvoit pas être, & qu'il avoit sçû le contraire d'un homme même de la Rochelle. Je luy repartis hardiment que s'il pouvoit faire prendre cet homme il le fit pendre, parce que c'étoit un affronteur ; & j'ajoûtay que quand même le passage auroit été bon il eust été impossible de rien faire cette nuit,

puis

puis qu'il n'y avoit pas de pont ſur les foſſez, mais ſeulement une planche ſur laquelle un homme ſeul avoit bien de la peine à paſſer. Le Pere ſe mit à crier encore davantage en diſant qu'il avoit donné ordre qu'on en fiſt, & qu'ils devoient être faits. La concluſion fut que n'y ayant point de ponts, & ſa grande machine, s'étant rompuë, tout ce grand projet s'évanoüit. Et le Roy aprés la priſe de la Rochelle voulut encore voir cet aqueduc, & fit remarquer au Pere Joſeph le peril où il avoit voulu expoſer ſon armée.

Puiſque ie me ſuis trouvé engagé à parler de ce bon Pere, ie penſe qu'il ne ſera pas deſagreable que ie rapporte icy ce qui ſe paſſa vers ce même temps entre luy & moy ſur le ſujet de Monſieur le Cardinal de Richelieu. L'on ſçait aſſez que ce Cardinal a eu des qualitez éminentes qui l'ont fait regarder & dans le Royaume & chez les Princes étrangers comme un grand Miniſtre & un fameux Politique. Mais comme les plus grands hommes ne ſont jamais ſans deffauts, tout le monde a pu auſſi remarquer diverſes taches dans ce Soleil des Cardinaux.

qui eſt le nom que luy a donné le plus fameux de ſes Panegyriſtes. C'a été en luy ſans doute une de ces taches, d'avoir témoigné au milieu de ces grands ſervices qu'il a rendus à l'Etat un peu moins d'attache à ſon Prince qu'il ne devoit en retirant de ſon ſervice, & attirant en ſa maiſon ceux qu'il jugeoit être ſes plus fidelles ſerviteurs. Comme il ſçavoit que j'étois du nombre de ceux qui étoient le plus inviolablement attachez au ſervice du Roy, & que d'ailleurs il avoit remarqué en moy par luy-même, ou connu par d'autres quelque choſe qui ne luy deſagreoit pas & qu'il euſt bien ſouhaité dans ceux qu'il avoit auprés de ſa perſonne, il eut la bonté de jetter les yeux ſur moy, & ſe découvrit ſur cela principalemant dans l'occaſion dont ie vas parler.

S'étant approché un jour du Cartier du Roy dont il étoit auparavant fort éloigné, il luy demanda quelques Compagnies pour faire garde devant ſon logis parce qu'il étoit alors plus expoſé aux ſorties des Rochelois. Le Roy luy deſtina pour cet effet quelques Compagnies de ſes Gardes, & ce

Digitized by Google

fut moy qui fis la premiere garde devant ſa maiſon avec ma Compagnie. Dans le deſſein qu'il avoit de me gagner & de m'attirer à ſon ſervice, il donna ordre qu'on me preparaſt une belle chambre où rien ne manquoit. Mais ie ne voulus ſeulement pas me coucher durant la nuit, afin de veiller à ce qui étoit de ma charge. Il ne laiſſa pas de prendre de cela même une occaſion de me flater, & il affecta de me loüer extrémement devant quelques perſonnes de la Cour, afin qu'elles me le rediſſent. Enfin il ſe reſolut de me faire tenter tout de bon, & il choiſit pour cela le Pere Ioſeph qui étoit tres propre pour executer ſon deſſein, étant entierement dans ſes intereſts, & n'ayant pas l'eſprit moins adroit ny moins penetrant que luy. Ce qui le porta à vouloir l'aſſurer de ma diſpoſition fut que Monſieur de Beauplan Capitaine de ſes Gardes étant fort malade, il avoit deſſein au cas qu'il mouruſt de me donner cette charge, ſi ie voulois bien l'accepter en me donnant tout à fait à luy; & ſans aucune reſerve, ainſi qu'on me le fit entendre en termes clairs: car il vouloit que ſes

Officiers le conſideraſſent comme leur ſouverain, & que dans les changemens & les troubles de la Cour, ils fuſſent toûjours pour luy envers tous & contre tous ſans exception. C'étoit la condition principale ſous laquelle il leur faiſoit entendre qu'il les recevoit à ſon ſervice; & c'étoit auſſi, ie l'avoüe, ce qui me cauſoit une juſte indignation de voir qu'on leur fiſt ainſi renoncer en quelque ſorte par une eſpece de nouveau ſerment à celuy qu'ils avoient fait d'obeïr au Roy, lequel j'ay toûjours regardé comme mon maître, & au prejudice duquel ie n'ay jamais pu en reconnoître aucun autre.

Le Pere Joſeph paſſant donc un jour devant mon logis, ou au moins faiſant ſemblant de paſſer, pour ne pas faire connoître qu'il venoit exprés, demanda aſſez haut ſi j'y étois. On m'en avertit, & étant auſſi-toſt deſcendu au devant de luy, nous montâmes enſemble à la chambre. Tout le monde qui y étoit ſe retira à l'heure même pour faire place à ce Miniſtre du Cardinal qui n'étoit gueres moins redouté que luy. Ainſi nous nous enfermâmes tous deux ſeuls. Le Pere avant que de

s'ouvrir sur le sujet principal de sa visite, me demanda si j'avois fait épreuve d'une certaine invention qu'il avoit apprise d'un Soldat, lequel avoit eu plusieurs conferences avec luy pour quelques machines de guerre propres à incommoder les Rochelois : & celle-cy étoit pour mettre le feu de bien loin dans un Navire avec un coup de mousquet. Lors donc qu'il m'eut demandé ce que j'en pensois, ie luy dis que puis qu'il me faisoit l'honneur de vouloir bien sçavoir mon sentiment sur cela, j'étois obligé de luy dire que ie croyois la chose fort casuelle ; que ce Soldat en ayant fait l'épreuve dans mon jardin de trois ou quatre coups qu'il avoit tirez, il n'y en avoit eu qu'un seul qui eust réüssi, & qu'ainsi ie ne jugeois pas qu'on dust s'assurer beaucoup sur un effet si incertain. Il me pria de vouloir bien aller chez luy le lendemain avec ce Soldat afin qu'on en fist l'épreuve dans son jardin. Nous vous regalerons chez nous, ajoûta-t-il, & ie vous promets que vous y serez bien reçû. Mon Pere, luy répondis-je, j'y seray beaucoup mieux reçû que ie ne merite; ce m'est trop d'honneur de ce que vous

penſez à moy. Ho, vrayment j'ay bien ſujet d'y penſer, repartit le Pere, il y a long-temps que nous nous connnoiſſons. Vous ſouvenez-vous de cette rencontre où vous m'offriſtes vôtre cheval ? Mon Pere, luy dis-je, j'ay honte de penſer à ſi peu de choſe, & c'eſt une marque de vôtre generoſité de ce que vous vous en ſouvenez encore. Cette rencontre fut qu'allant un jour à Saint Germain, durant une tres grande chaleur, ie trouvay en chemin le Pere Ioſeph avec un Frere qui y alloit auſſi. C'étoit lorſqu'il commençoit à s'intriguer avec Monſieur de Luines, & à rechercher la faveur de la Cour. Ie le priay le plus honnétement que ie pus de vouloir monter ſur mon cheval. Mais luy qui ne croyoit pas alors qu'il fuſt permis à un Capucin d'aller à cheval, & qui n'a appris que depuis, qu'il pouvoit même pour le plus grand bien de l'Etat aller en carroſſe, me remercia humblement : & il me dit ſeulement que puiſque j'avois tant de bonté, il me ſupliot de les ſoulager en les déchargeant de leurs gros manteaux, & de la beſace que portoit le Frere ; ce que ie fis avec grande

joie: de ſorte que c'étoit une aſſez plaiſante choſe de voir un Capitaine portant la beſace, comme ç'en fut depuis une aſſez rare de voir un Capucin devenu courtiſan, & Miniſtre du premier Miniſtre d'Etat. C'étoit donc de cette rencontre que parloit le Pere, lequel continua à m'entretenir de cette ſorte : ie me ſuis toûjours ſouvenu depuis de la charité que vous nous fites alors, & ie n'ay pu vous oublier en y penſant. I'ay parlé pour vous en pluſieurs occaſions à Monſieur le Cardinal, & j'ay reconnu qu'il vous eſtime beaucoup. Il eſt tres diſpoſé à vous ſervir. Il ne ſe trompe pas dans le choix qu'il fait des perſonnes. Il a un diſcernement merveilleux pour juger du merite des gens ; il recompenſe la vertu par tout où il la connoît. Mon Pere, luy dis-je, je vous ay une extréme obligation de ce que vous avez eu une ſi grande reconnoiſſance d'une ſi petite choſe. Ie ne meritois pas neanmoins que vous parlaſſiez de moy à Monſieur le Cardinal, & j'ay peur que ce que vous avez eu la bonté de luy dire en ma loüange, ne tourne à mon deſavantage. Car comme un auſſi

grand esprit que le sien ne peut estimer que les choses éminentes, n'y ayant rien en moy qui ne soit tres commun, c'est faire tort en quelque sorte à son jugement de luy vouloir donner de l'estime d'une personne qui ne la merite pas. Je ne puis, ce me semble, me vanter que d'une chose, qui est de la fidelité inviolable que j'ay toûjours gardée au Roy mon maître, & dans laquelle ie puis dire sans vanité que ie ne cede à personne. Le Pere voyant sa mine éventée, ne s'étonna point, & prit sujet de mes paroles pour me répondre. C'est cela même, me dit-il, que Monsieur le Cardinal estime le plus en vous; c'est cette grande fidelité connuë de tout le monde qu'il recherche davantage. Ce sont ces personnes qu'il demande: il veut des Officiers qui luy soient fidelles, & qui ne soient qu'à luy sans exception & sans reserve. Il ne veut point de ceux qui servent à deux maîtres (ce furent ses propres termes) sçachant bien qu'il ne peut se trouver de fidelité en eux. C'est ce qui l'a porté à jetter les yeux sur vous, parce qu'il sçait que lorsque vous vous êtes donné à un maître, vous

ne

ne regardez que luy, & ne ſervez que luy ſeul aprés Dieu. Il eſt ſi rare en ce temps-cy, ajouta-t'il, de trouver des hommes de cette trempe, que s'il falloit les achetter, Monſieur le Cardinal les achetteroit au poids de l'or.

On ne pouvoit gueres ſans doute, pouſſer les choſes plus loin, ny ſe declarer plus ouvertement. Auſſi ne croyant pas alors devoir garder davantage de meſures avec une perſonne qui en gardoit ſi peu avec moy, je ne craignis plus de me declarer auſſi ouvertement qu'il le faiſoit. Je ſçay, mon Pere, luy dis-je, que ce m'eſt un trop grand honneur que ſon Eminence ait ietté les yeux ſur moy; & ie ſuis tres-perſuadé que ie ne pourrois m'approcher de ſa Perſonne ſans être aſſuré de ma fortune. Mais puiſque Monſieur le Cardinal témoigne luy-même qu'il eſtime principalement la fidelité dans les ſerviteurs, ne ſeroit-il pas le premier à me blâmer d'infidelité, ſi aprés l'honneur qu'il a plu au Roy de me faire en m'approchant de ſa perſonne, & me donnant de luy-même une Lieutenance dans ſes Gardes, je quittois ſi toſt ſon ſervice pour me donner à un

autre ? Ce ſeroit faire paroître une legereté & une ingratitude bien inexcuſable : & il n'y a perſonne qui ne iugeaſt qu'ayant été ſi mauvais ſerviteur d'un Roy de France, je ne fuſſe tres-indigne de l'être du plus grand Cardinal de la Chreſtienté. J'ay ſans doute, tout ſujet de croire, mon Pere, que M. le Cardinal veut éprouver ma fidelité en cette rencontre, & j'eſpere que vous aurez la bonté de luy en rendre témoignage, & d'ajouter cette nouvelle grace à tant d'autres dont ie vous ſuis obligé. Alors le Pere ſe ſauvant heureuſement par cette ouverture favorable que ie luy donnois, feignit d'être fort ſatisfait de moy, & aprés m'avoir loüé de cette reconnoiſſance que j'avois des faveurs du Roy, il ſortit paroiſſant auſſi content à l'exterieur, qu'il avoit de dépit au fonds de l'ame de voir ſes complimens ſi mal payez.

Le Cardinal ne témoigna pas moins de ſatisfaction au dehors, de la réponſe que j'avois faite, relevant beaucoup cette grande fidelité que ie faiſois paroître: & bien qu'il ne puſt pas n'être point choqué de ce qu'un ſimple

Officier comme moy oſoit refuſer d'entrer à ſon ſervice. Il eſt incroyable combien cette ambition qu'il avoit d'executer ce qu'il avoit une fois entrepris luy fit uſer d'adreſſes pour me gagner. S'il parloit de quelques Officiers de l'armée, il me relevoit par deſſus les autres, & affectoit de me loüer devant le Roy & devant les Grands de la Cour, en ſorte qu'on me venoit dire fort ſouvent que j'étois bien obligé à Monſieur le Cardinal des témoignages ſi avantageux qu'il rendoit à toute heure de ma conduite. Je recevois ces complimens avec des paroles humbles & reconnoiſſantes au dehors : mais au dedans j'étois inſenſible à des loüanges affectées d'un homme dont ie connoiſſois les pretentions. Un iour le Roy m'ayant accordé un Benefice pour quelqu'un de mes parens, me dit d'aller trouver M. le Cardinal pour luy faire civilité ſur ce ſujet. I'y allay, & luy dis que comme ſa Majeſté remettoit tout entre ſes mains, elle m'avoit envoyé luy demander ſon agréement pour un tel Benefice qu'elle m'avoit fait la grace de me donner. Ie vis un homme qui

avoit une tres-grande joye du compliment que ie luy faiſois. Il me dit avec un viſage riant, qu'il étoit tres-aiſe du don que le Roy m'avoit fait, qu'il connoiſſoit mon merite, & qu'au lieu de trouver quelque choſe à redire aux faveurs que ſa Majeſté me pourroit faire, il y contribueroit volontiers de tout ce qui ſeroit en pouvoir. Ie diray dans la ſuite de ces Memoires comment aprés avoir tenté les promeſſes & les loüanges, & uſé de toutes les voyes de la douceur dont un homme auſſi habile que luy put s'aviſer, il en vint enfin à la rigueur & à la violence, juſqu'à me faire perdre en un iour & ma liberté & tous mes appointemens. Mais il faut continuer ce qui ſe paſſa durant le Siege de la Rochelle, & dire icy la plus grande affaire que j'aye euë de ma vie, que ie peux aſſurer avoir été iuſte dans ſon origine, mais que pluſieurs circonſtances du temps, du lieu, & des perſonnes rendirent criminelle.

Avant que de rapporter ce grand differend que j'eus avec Monſieur de Canaples mon Meſtre de Camp & fils de Monſieur le Maréchal de Crequy,

il eſt bon de marquer en peu de paroles ce qui commença à luy donner quelque refroidiſſement pour moy. Un iour qu'il joüoit contre Monſieur de Saligny Capitaine de la Compagnie dont j'étois Lieutenant, il eut le bonheur du jeu, & luy gagna ſix cens piſtolles. Le Comte de Saligny voulut voir les dez, ne ſçachant à qui s'en prendre de ſon malheur ; & ayant trouvé du deffaut il ſoutint qu'on avoit uſé de tricherie, & qu'on luy avoit volé ſon argent. Monſieur de Canaples ſe deffendit en diſant qu'il avoit joüé bon jeu, qu'il n'étoit pas garand des dez, qu'il les avoit achetez pour bons ; & qu'au reſte il n'avoit pas eu plus davantage que luy-même, puis qu'ils en avoient joüé tous deux également. Le Comte de Saligny ſortit auſſitoſt de la maiſon, & me trouvant il me conta ce qui c'étoit paſſé, & me témoigna être reſolu de s'en vanger, ne pouvant ſouffrir d'être ainſi la duppe de ſon Meſtre de Camp. Je luy répondis ce que le faux honneur du monde inſpire en de ſemblables occaſions, & l'aſſuray de mon ſervice, luy témoignant neanmoins que j'aurois

encore mieux aimé les accommoder ſi cela ſe pouvoit, puiſqu'en conſervant ma Charge ie luy ſauverois ſon honneur. L'affaire ne paſſa pas plus avant ayant été en effet accommodée bientoſt aprés. Mais comme il n'y a rien de ſecret dans le monde, cette parole que j'avois dite fut rapportée à Monſieur de Canaples, & il en fut extraordinairement picqué contre moy. Il le diſſimula neanmoins toûjours, n'en faiſant rien paroître au dehors juſqu'à l'occaſion dont ie parleray bientoſt aprés.

Cependant, nonobſtant cet accommodement, il reſta quelque amertume ſur le cœur à Monſieur le Comte de Saligny; & ne pouvant plus ſouffrir d'eſtre commandé par un homme de qui il croyoit avoir receu un affront, il ſe reſolut de vendre ſa Charge. Il m'en parla, & me fit même la grace de me demander ſi ie n'aurois point quelque deſſein de l'achepter, me promettant de m'en faire meilleur marché qu'à un autre de deux mille écus. Je luy répondis que j'en avoit toute la volonté poſſible, mais que les finances me manquoient, que cela ne m'empeſche-

roit pas de reconnoître l'obligation que ie luy avois, & qu'au reſte ie ne pouvois rien eſperer que de la liberalité du Roy qui m'avoit promis de me donner une Compagnie, comme il m'avoit déja donné une Lieutenance. M. de Bologne dont j'ay parlé pluſieurs fois, ayant ſçeu ce qui ſe paſſoit m'exhorta fort à acheter cette Charge, me promettant de me faire trouver de l'argent, & d'en eſtre la caution. Mais comme ie n'ay iamais aimé à employer mes amis que dans la derniere neceſſité, je luy dis que la difficulté n'étoit pas à trouver cet argent, mais à le rendre ; Que s'il vouloit être ma caution, ſon argent courroit grand riſque ; & que ie n'étois nullement d'humeur à faire ma fortune aux dépens de mes amis. Monſieur de Saint Preüil m'étant venu voir quelques iours aprés, me dit que le Comte de Saligny luy avoit parlé de luy vendre ſa Charge, mais que pour luy il n'y penſeroit iamais qu'il n'euſt ſçeu de moy auparavant ſi ie n'en avois point quelque veuë. Je luy dis, comme au Comte de Saligny, que j'euſſe bien voulu l'avoir, mais que ie ne voulois

point l'achetter. Ce n'eſt pas dequoy il s'agit, me repartit-il, il y en a aſſez comme vous : tout ce que j'ay à vous dire eſt que tant que vous y penſerez, ie n'y penſeray iamais ; ie ſçay trop la iuſte pretention que vous y avez : & ſi vous voulez même l'acheter, j'ay quatre mille écus que ie vous offre preſentement. Je luy répondis alors fort ſerieuſement, que ie luy étois obligé ; & que j'aimerois toûjours mieux que ce fuſt luy qu'un autre qui l'achettaſt, parce que ie l'aimois & luy ſouhaittois autant de bien qu'à moy-même : Mais j'ajoutay que puiſqu'il me faiſoit perdre mes eſperances en achettant une Charge que j'avois droit d'attendre de la liberalité du Roy, comme le Comte de Saligny l'avoit receuë de la même liberalité, je le ſuppliois de ſouffrir au moins que ie m'en plaigniſſe, & de ne trouver point mauvais que j'uſaſſe de ce moyen pour tirer quelque avantage de mon malheur : car j'ay beſoin, luy dis-je en riant, de quelque douceur qui tempere un peu l'aigreur de ma bile, & qui diſſipe mon chagrin. M. de S. Preüil m'aſſura qu'il m'ai-

deroit de bon cœur à tirer quelque argent du Roy, & que ie pouvois luy dire de quelle invention ie pretendois me ſervir pour cet effet. Comme la neceſſité ouvre l'eſprit, je ne reſvay gueres pour trouver l'expedient dont j'avois beſoin. Je luy dis que puiſqu'il alloit à Taillebourg où le Roy étoit pour lors, il falloit qu'il priſt la peine de m'écrire de ce lieu une lettre dans laquelle il me manderoit la réſolution qu'il avoit priſe d'achetter cette Compagnie; & que j'y répondrois par de grandes plaintes de l'iniuſtice qu'il me faiſoit: qu'enſuite il pourroit parler à M. de S. Simon en ma faveur, & luy faire voir ma lettre, afin que luy-même la montraſt au Roy, & qu'en luy faiſant entendre la iuſtice de mes plaintes, il me procuraſt au moins quelque récompenſe de m'être plaint ſi iuſtement. Monſieur de S. Preüil me promit d'en uſer ainſi, & de me ſervir de ſon mieux: en effet il m'écrivit de Taillebourg la lettre que nous avions concertée; & j'y répondis par une autre toute remplie de plaintes, luy mandant que j'étois le plus malheureux homme du monde ſi cette

Compagnie ſortoit des mains d'une perſonne qui l'avoit receuë de la pure liberalité du Roy : que ie n'avois plus rien à eſperer, puis qu'elle ſe vendroit ainſi toûjours ; que ie n'étois pas fâché que ce fuſt luy qui l'achettaſt, mais que j'étois fâché de ce qu'on l'achetoit; & qu'ainſi le déplaiſir que j'avois de voir toutes mes pretentions ruinées étoit ſi violent & ſi iuſte, que ie ne pourrois l'oublier ſi-toſt, ny en perdre le ſentiment que ie devois en avoir ; qu'il fermoit la porte de la liberalité du Roy à mon égard ; mais qu'aprés avoir ſouffert quelque temps cette iniuſtice pour l'amour que ie luy portois, ie pourrois peut-eſtre quelque iour faire éclatter mon reſſentiment. Monſieur de S. Preüil montra ma lettre à M. le Duc de S. Simon, & luy parla à mon avantage ſelon l'accord fait entre nous. Monſieur le Duc de S. Simon la fit voir au Roy, & comme il vid que le Roy commençoit à ſe fâcher, il luy dit que j'étois un peu excuſable, & digne de compaſſion, ſi ie criois en me voyant fruſtré tout d'un coup de toutes les iuſtes pretentions que j'avois ſur cette Compagnie ; qu'il

Digitized by Google

ſupplioit S. M. de me tromper favorablement en me faiſant quelque grace que ie n'attendiſſe pas ; que les plaintes êtant naturelles à la douleur, elles êtoient innocentes, lors que la cauſe de cette douleur êtoit iuſte : qu'au reſte j'êtois un de ſes plus fidelles ſerviteurs qui avois expoſé ma vie en cent combats, qui êtois percé de coups, & qui meritois autant une Compagnie dans ſes Gardes que Gentilhomme de ſon Royaume. Le Roy un peu adoucy répondit à M. de S. Simon: Il eſt vray qu'il eſt brave homme, & qu'il eſt pauvre, ie vois bien ce que c'eſt, il faut luy donner quelque argent afin qu'il ne crie plus : Il envoya enſuite un ordre à Monſieur Deffiat pour me faire toucher 4000 frans. Mais il ne fut pas neanmoins content de ma lettre ; & lors que ie vins quelques iours aprés à Surgeres, il me fit connoître par ſa froideur & par ſon ſilence qu'il n'êtoit pas ſatisfait de moy. Ne ſçachant alors ſi ie devois parler ou me taire : craignant d'une part que ſi ie parlois ie ne paruſſe inſolent, & de l'autre que ſi ie me taiſois ie ne me declaraſſe coupable, ie me

reſolus enfin de demeurer dans le ſilence, & de tâcher de vaincre la bonté du Roy par l'humble patience avec laquelle ie demeurerois toûjours auprés de ſa perſonne ſans rien dire.

Pendant ſon ſouper, M. le Comte de Soiſſons qu'il n'aimoit gueres, vint le ſalüer ; & lors qu'il l'eut entretenu quelque temps, il s'en alla. Tous les autres grands Seigneurs s'en allerent de même les uns aprés les autres. Cependant ie demeurois toûjours auprés du Roy, ſçachant d'ailleurs qu'il êtoit bien aiſe qu'on ſe tint aſſiduëment prés de ſa perſonne. Mais la patience m'échappa enfin ; & me mettant interieurement en colere de ce que le Roy gardoit ſi longtemps un ſi grand froid à mon égard, lors qu'il ſe leva de table ie me iettay à ſes genoux, & luy dis que la crainte de luy déplaire, & la confuſion que me cauſoit le ſouvenir de ma faute m'ayant obligé de me taire juſqu'alors, ie croyois que ſa bonté ſouffriroit que ie luy demandaſſe un tres-humble pardon de mes emportemens & de mes plaintes. Ho, ho, me répondit le Roy, qui vous a donc obligé d'écrire une lettre ſi cavaliere?

Digitized by Google

Je luy repartis que ſa Majeſté m'ayant fait eſperer la Compagnie qu'elle avoit donnée à M. le Comte de Saligny, & M. de S. Preüil l'ayant depuis achetée, ie ſçavois bien qu'elle ne luy feroit pas une injuſtice en me donnant ce qu'un autre avoit achetté. Surquoy le Roy me demanda dequoy donc je me plaignois. Il m'étoit facile de luy faire entendre que c'étoit de cela même que ie me plaignois, que m'ayant donné parole de me gratifier de cette Charge, il avoit permis qu'elle fuſt venduë. Mais il n'étoit pas temps de faire valoir la juſtice de mes plaintes, & il valloit mieux prendre le party de la ſoumiſſion; & ainſi m'accuſant moy-même je répondis que je n'avois à me plaindre que de moy, & que je demandois tres-humblement pardon à Sa Majeſté de l'avoir offencée. Le Roy qui témoignoit être plus fâché qu'il ne l'étoit, ſe laiſſant vaincre aiſement à cette ſoumiſſion que ie luy faiſois, me dit : ſoyez donc plus moderé une autre fois, & ne vous plaignez pas ſi facilement qu'on vous fait une injuſtice. J'ay commandé à Deffiat de vous donner 4000 livres. Je me

tins tres ſatisfait de cette douce reprimande qui ſe terminoit avantageuſement pour moy : Mais ſi la donation de cette ſomme me couta beaucoup d'inquietude, le payement me couta encore plus cher, & ie penſay par une fauſſe galenterie me perdre entierement auprés du Roy. Ayant rencontré un Commis de M. Deffiat qui me dit qu'il vouloit me parler, j'allay chez luy dans la penſée qu'il vouloit me faire toucher la donation de Sa Majeſté. En effet il me dit d'abord que j'avois beaucoup d'obligation au Roy, qui s'étoit ſouvenu de mes ſervices, & luy avoit commandé de me donner 4000 livres. Je luy répondis que ie reconnoiſſois l'obligation que j'avois au Roy de ce qu'il s'étoit ſouvenu de ma pauvreté ; mais que s'il vouloit me permettre de luy dire ma penſée, il me ſembloit que ces 4000 livres qui pouvoient paroître quelque choſe de conſiderable pour une perſonne pauvre comme j'étois, étoient peu de choſe pour un ſi grand Prince qui me les donnoit. Je crus en parlant ainſi à M. Deffiat qu'il prendroit la choſe de la même maniere que ie la diſois, &

qu'il m'offriroit à l'heure même ſon ſervice pour me faire hauſſer la donation du Roy : auſſi m'avoit-il toujours témoigné aſſez d'amitié dans les rencontres pour me donner lieu d'attendre de luy cette honneſteté. Mais ie fus bien étonné de voir mes eſperances trompées & ma politique renverſée. Car il entra tout d'un coup en une tres-grande colere contre moy, & me reprocha avec des paroles tres-dures l'ingratitude dont ie payois les bienfaits de Sa Majeſté. Je connus trop tard la faute que j'avois faite, & ne penſant plus qu'à la reparer, au lieu de ſolliciter une nouvelle donation, ie le ſuppliay de m'excuſer ſi la neceſſité où j'étois de faire beaucoup de dépenſe pour ſubſiſter avec honneur dans ma Charge, m'avoit fait prendre cette liberté auprés de luy. Je l'aſſuray que c'étoit la ſeule confiance que j'avois toûjours euë en ſa bonté, qui m'avoit porté à luy parler de la ſorte, & que d'ailleurs j'avois & aurois toute ma vie toute la reconnoiſſance poſſible des liberalitez du Roy en mon endroit. Le Commis dont j'ay parlé, qui étoit fort de mes amis prenant alors ma

défence tâcha d'adoucir auſſi Monſieur Deffiat, & luy dit pour confirmer ce que j'avois avancé, que dans le poſte où j'étois auprés du Roy ie me trouvois obligé de faire une dépenſe beaucoup plus grande que mon bien; Que ie m'entendois beaucoup dans ma Charge, & qu'ainſi c'étoit plutoſt pour mes creanciers que pour moy que ie demandois de l'argent; Que ie luy devois à luy-même 4000 francs, & qu'il avoit intereſt à la donation que le Roy m'avoit faite; (ce qu'il diſoit pour m'obliger, afin qu'en rendant ſon Maître ſon propre debiteur il puſt au moins me ſauver par ce moyen la donation du Roy qui couroit grand riſque.) Cependant on eut toutes les peines du monde à appaiſer M. Deffiat qui parut un peu plus ſevere à l'égard des autres, qu'il ne l'étoit pour ſoy-même, n'ayant pas toujours attendu de la ſeule liberalité du Roy les recompenſes de ſes ſervices. De ſorte que lors qu'il trouvoit que 4000 livres étoient une grande ſomme pour un ancien Officier comme moy, il ne trouvoit pas que pluſieurs millions fuſſent trop pour luy. Enfin neanmoins aprés ayoir

avoir été prié & sollicité par diverses personnes de condition il me promit de ne me rendre aucun mauvais office auprés du Roy, mais de me servir au contraire en ce qu'il pourroit. Quelques iours aprés, lors que i'étois en garde avec ma Compagnie sur la mer dans les vaisseaux de S. M. les Rochelois envoyerent quatre brulots vers nos vaisseaux pour les bruler. A l'instant que ie les vis venir ie commenday à tous mes gens de presenter des picquots, & d'en faire cõme une haye pour les empêcher d'approcher, aussitost dit aussi-tost fait. La haye étant faite ces brulots demeurérent arrétez sans pouvoir gagner iusqu'à nous, ny nous faire le moindre tort, & tous les feux d'artifice joüérent en dedans sans se répandre au dehors : le Roy vit de loin ce qui s'étoit passé, étent prest d'entrer sur la digue pour s'y promener, & m'ayant enuoyé querir par le Comte de Nogent, il voulut sçavoir de moy-même ce que i'avois fait pour me deffendre de ces brulots : il étoit aussi bien aise de trouver cette occasion de me témoigner qu'il me pardonnoit tout à fait la faute dont i'ay parlé. C'est

pourquoy lorſque je luy eus dit ce qu'il ſçavoit déja, que j'avois fait faire une haye pour empeſcher l'approche de ces brulots. Il me dit avec un viſage riant, qu'il étoit ſatisfait de moy & content de mes ſervices. Et Monſieur de Saint Simon me faiſant entendre auſſi-toſt aprés ce que vouloit dire principalement le Roy en me parlant de la ſorte, me dit que je vécuſſe bien avec Monſieur de Saint Preüil & me promit de me ſervir auprés du Roy dans les occaſions.

Ayant rapporté auparavant le ſujet qu'avoit Monſieur de Canaples d'être picqué contre moy, avec quelques autres particularitez qui arrivent depuis; il faut parler maintenant du grand differend que nous eûmes enſemble quelques mois aprés durant le même Siege de la Rochelle. I'étois un jour allé reconnoître un lieu propre pour placer un corps de garde en un poſte éloigné des Dunes environ de quatre cens pas. De cet endroit élevé je vis paroître de loin par deſſus les Dunes de fort grands Mats de Navires comme de hauts Clochers. Ie fus d'abord un peu ſurpris ne ſçachant ce que

ce pouvoit être. Mais lorſque j'eus vû & conté juſqu'à quatorze de ces pointes, je ne doutay plus que ce ne fuſt l'Armée Nauale des Anglois, commandée par le Meilord de Vigert de laquelle on avoit ouy parler. C'eſt pourquoy à l'heure même, je courus à toute bride au quartier du Roy pour faire le rapport de ce que j'avois vû, ajoutant que ce ne pouvoit être que l'Armée Navalle d'Angleterre. Le Roy ayant découvert de ſa guerite toute la Flotte, qui étoit & pour le nombre des Vaiſſeaux & pour leur grandeur prodigieuſe, une des plus belles & des plus puiſſantes qu'on euſt vûës, me commanda d'aller avertir les Officiers de venir recevoir ſes ordres, afin que toute l'Armée fuſt en état de recevoir cette Flotte ſi elle vouloit tenter quelque attaque; & il m'ordonna en même temps d'aller enſuite choiſir un camp propre pour mettre les Regimens en bataille. Etant arrivé chez Monſieur de Canaples mon Meſtre de Camp, je luy dis que le Roy m'avoit donné ordre de le venir avertir de faire mettre ſon Regiment en bataille à cauſe de l'arrivée des Anglois,

Mais comme le Major du Regiment étoit fort malade, & que celuy à qui on en avoit donné la commiſſion, ſe trouvoit auſſi un peu mal ce même jour, outre qu'il n'entendoit pas trop bien ſon métier, Monſieur de Canaple, me pria d'aller mettre moy-même le Regiment en bataille. Ie l'aſſuray qu'auſſitoſt que ie me ſerois acquitté de l'ordre du Roy qui m'avoit commandé d'aller reconnoître le champ de bataille, ie ne manquerois pas d'obeïr au ſiens; mais que ie le priois ſeulement de ſe ſouvenir que c'étoit mon rang ce jour-là de commander les Enfans perdus. Car depuis que j'étois entré dans le Regiment des Gardes, il ne s'étoit point encore preſenté d'occaſion pour moy de les commander, & l'on ſçait aſſez que ces emplois, quoy que perilleux, ſont regardez comme des places d'honneur que l'on ne cede jamais à perſonne: Monſieur de Canaple me promit de s'en ſouvenir, & de ne point donner ce commandement à un autre: je partis donc me tenant bien aſſuré de la promeſſe de mon Meſtre de Camp, & ne croyãt pas qu'un homme d'honneur comme luy me puſt jamais man-

quer de parole dans une choſe qui m'étoit deuë, & ſur tout en une occaſion ſi importante. I'allay enſuite choiſir le champ où toutes les Compagnies tant du Regiment des Gardes Françoiſes que Suiſſes ſe rendirent à l'heure même. Ie formay tous les bataillons, plaçay chaque Compagnie dans ſon poſte, chaque Soldat dans ſon rang, & les Officiers à la teſte des Compagnies pour encourager les Soldats par leur exemple, & avoir la premiere part de tous les perils & de la victoire.

Aprés avoir ainſi executé le plus fidellement qu'il me fuſt poſſible les ordres que j'avois reçû, je retournay chez Monſieur de Canaples pour luy rendre compte de ce que j'avois fait. Ie rencontray prés de ſon logis Monſieur de Savignac mon amy intime & Lieutenant de la Compagnie de Monſieur de Rhoderic, lequel pour toutes bonnes nouvelles me dit qu'il s'en alloit à ſon poſte, & qu'il avoit reçû ordre de Monſieur de Canaples de commander les Enfans perdus. Il eſt aiſé de juger de la ſurpriſe où je fus, de voir le mépris qu'on avoit fait de moy en me manquant de parole en cette rencontre; &

je me perſuade que je paroîtray un peu excuſable ſi je me ſuis emporté dans cette affaire, puis qu'un auſſi grand affront qu'étoit celuy-là, ne pouvoit ſans une vertu bien affermie, & ſans une puiſſante grace de Dieu être ſupporté avec patience par un homme de cœur, ſur tout dans la penſée où j'étois alors que Dieu ſe déclaroit pour celuy qui étant outragé en ſon honneur, repouſſoit par les armes l'offence qu'il avoit reçûë. Monſieur de Savignac ne m'eut pas plûtoſt declaré ce que je vins de dire, que je luy répondis avec chaleur; comment, Monſieur de Canaples vous a donné cet ordre! Il ne le peut pas, puis qu'il me la promis, & que de plus il m'appartient. C'eſt agir contre ſa parole & contre la juſtice. Je ne l'ay point demandé, me repartit-il; parlez à Monſieur de Canaples, il veut peut-être vous donner un autre employ: je vous prie de ne vous point fâcher avant que vous ayez entendu ſes raiſons. Non non, luy répondis-je en colere; il n'y a jamais de raiſon d'agir contre la juſtice & contre ſa parole. Ie ne veux point d'autre ordre que celuy qui m'appartient. L'on

ne peut pas vous donner iuſtement ce que l'on ne peut m'ôter qu'avec iniuſtice. Monſieur de Savignac qui m'aimoit fort, mais qui ne croyoit pas neanmoins me devoir ceder en une telle rencontre, me dit : Monſieur, ie ne l'ay point deſiré, l'on me l'a donné, ie ne puis pas m'en départir ſans un ordre particulier. Là deſſus me doutant bien que Monſieur de Canaples ne m'auoit fait cet affront qu'à cauſe qu'il avoit bien voulu me le faire, puis qu'il y avoit trop peu de temps pour avoir pu oublier ce qu'il me venoit de promettre, j'allay le trouver, étouffant mon reſſentiment au dedans de moy, & ne témoignant rien ſçavoir. Ie luy dis que le Regiment étoit en bataille, & que quand il luy plairoit d'y venir, il trouveroit tout en ordre comme le Roy l'avoit commandé. Au reſte Monſieur, ajoutay-ie, ie crois que vous vous êtes ſouvenu de moy. Et dequoy me repartit-il, du commandement des Enfans perdus que vous m'avez promis & qui m'appartient aujourd'huy, luy dis-je. Alors faiſant fort le ſurpris & l'étonné, il s'écria ; vrayement ie l'ay donné à Monſieur de Savignac,

i'en ſuis bien fâché ; ie l'ay oublié. Moy qui voulois luy faire connoître que i'en étois encore plus fâché que luy, ie luy repartis avec fermeté; comment Monſieur, vous l'avez oublié ? Eſt-il poſſible qu'un homme d'honneur oublie ſi-tôt la parole qu'il a donnée ? Ie ne puis pas qu'y faire, me dit-il, ie ne m'en ſuis point ſouvenu. Comme ie vis qu'il me ioüoit, ie luy répondis avec encore plus de force, vous l'avez peut-étre oublié, Monſieur, parce que vous avez bien voulu l'oublier. Mais il n'en ira pas de la ſorte : car ſi vous l'auez oublié, ie me ſouviens bien moy que c'eſt mon rang ; & ie ſuis reſolu de ne le pas perdre. Comment voulez-vous que ie faſſe, me dit-il ? les ordres ſont déja donnez. Changez Monſieur, s'il vous plaiſt les ordres, luy dis-ie, voulez-vous, repartit-il, que ie faſſe une iniuſtice à un autre en luy ôtant ce que ie luy ay donné ? Comment, Monſieur, m'écriay-ie, vous m'avez bien fait une iniuſtice en m'ôtant ce que vous m'aviez promis. Enfin que voulez-vous, me dit-il en colere ? Ie ne puis changer les ordres. Allez-vous en au Regiment, Ouy, Monſieur,

Monſieur, luy dis-je, j'iray à la teſte des enfans perdus. Vous m'avez donné vôtre parole, foy de Gentilhomme, & d'homme d'honneur i'ay fait ce que vous m'avez commandé; & vous n'avez pas ſatisfait à ce que vous m'avez promis; je vous declare, Monſieur, que ie ſuis reſolu de perir plûtoſt que de quitter ce qui m'eſt deu, vous allez voir une terrible affaire. Il y a trop longtemps que ie mange le pain du Roy ſans luy avoir fait voir qu'il ne s'eſt pas trompé dans le choix qu'il a fait de moy en m'approchant de ſa perſonne. Tout le regret que j'ay, eſt de vous avoir parlé d'une choſe dont ie ne devois pas vous parler. Monſieur, Monſieur de Pontis, me dit-il, conſiderez à qui vous parlez. Alors hauſſant encore ma voix, je ſçay, Monſieur, luy dis-je, que ie parle à une perſonne qui m'avoit engagé ſa foy & ſa parole; & qui m'a manqué en l'une & en l'autre: Surquoy M. de Canaples outré de ſe voir traité de la ſorte par un ſimple Lieutenant de ſon Regiment, me répondit: Allez, vous étes un inſolent: Monſieur, luy repartis-je, le reſpect que je vous dois m'em-

peſche de vous dire une choſe qui vous fâcheroit ; & en tirant tant ſoit peu mon épée, & la remettant auſſitoſt ; voila, ajoutay-je, ce qui me fera faire raiſon quelque jour. Monſieur de Canaples pouſſé à bout, & ſurpris extraordinairement de cette menace me dit; je vous interdits de vôtre Charge. Mais moy qui ſçavois qu'il entreprenoit une choſe qui n'étoit pas en ſon pouvoir, je luy repartis ſans m'étonner ; Monſieur, vous uſurpez une autorité qui ne vous appartient pas ; le Roy étant preſent, c'eſt luy ſeul qui peut m'interdire.

Je le quittay là deſſus ; & voyant que cette affaire auroit de dangereuſes ſuites pour moy ſi ie n'allois au devant, ie crus devoir me hâter d'en parler au Roy. Je l'allay trouver, & luy dis que lors que i'executois ſes ordres, M. de Canaples avoit donné mon rang à un autre. Le Roy qui étoit pour lors fort occupé à donner tous les ordres pour l'armée n'eut le loiſir de m'écouter, & il me renvoya à M. le Duc d'Eſpernon Colonel de l'Infanterie Françoiſe. Ie ne perdis point de temps n'en ayant point à perdre dans

le grand empreſſement où l'on étoit, & i'allay chez Monſieur d'Eſpernon à l'heure même; ie luy declaray le different que i'avois eu avec Monſieur de Canaples pour avoir executé les ordres de Sa Majeſté & les ſiens, & luy témoignay que m'étant adreſſé au Roy ſur cela, il m'avoit renvoyé vers luy pour luy demander iuſtice, à cauſe qu'il étoit pour lors trop occupé à donner les ordres à toute l'armée; & qu'ainſi ie le ſupliois de me donner le poſte qui m'appartenoit. Monſieur d'Eſpernon me répondit que ce n'étoit gueres le temps de vuider ce different, les ennemis étant en preſence, & les affaires publiques devant être preferées aux particulieres, qu'aprés le combat on jugeroit nôtre affaire à loiſir, & qu'on rendroit juſtice à l'un & à l'autre. Mais moy, Monſieur, luy dis-ie; que deviendray-je, car il ma interdit de ma charge. Ho, dit M. d'Epernon, il a fait ce qu'il n'a pu faire, le Roy étant preſent, c'eſt à luy ſeul qu'appartient ce droit. Et lorſque j'y ſuis, le Roy n'y étant pas, c'eſt à moy ſeul qu'il appartient. Allez dire de ma part à Monſieur de Canaples, qu'il vous laiſſe

exercer vôtre charge,& que nous vuiderons ce different lorſque nous aurõs vuidé celuy que nous avõs preſentement avec les ennemis. Cette parole de Monſieur d'Eſpernon me raſſura: mais jugeant bien qu'il n'étoit pas à propos que je la portaſſe moy-même a Monſieur de Canaples, de peur d'aigrir davantage cette affaire, je dis à Monſieur d'Eſpernon en luy preſentant mes tablettes, que je le ſupliois d'avoir la bonté d'y écrire luy-même ce qu'il vouloit mander à Monſieur de Canaples, craignant que ſi j'y retournois pour luy declarer ſa volonté, il ne s'emportaſt contre moy, & que je ne manquaſſe peut-être au reſpect que je luy devois; Monſieur d'Eſpernon écrivit donc ſur mes tablettes, & manda à Monſieur de Canaples de me laiſſer exercer librement la fonction de ma charge & étant ainſi fort content de me voir appuyé par Monſieur le Colonel, je m'en allay au Regiment. Ayant rencontré Monſieur de Saint Preüil mon Capitaine, je luy contay mon affaire en peu de mots ſelon le peu de temps que j'avois, luy donnay l'ordre de Monſieur d'Eſpernon, & le

priay de le porter à Monſieur de Canaples le plus promptement qu'il ſe pourroit. I'allay enſuite prendre mon poſte que l'on m'avoit refuſé ; & Dieu permit que Monſieur de Savignac à qui cette place avoit été donnée à mon preiudice, ne s'y trouva pas lorſque i'arrivay ; car quoy que nous fuſſions bon amis, i'étois reſolu de ne point ceder mon rang, & Monſieur de Savignac ne l'étoit pas moins de garder celuy qui luy avoit été donné.

Mais il arriva malheureuſement que Monſieur de Canaples qui faiſoit le tour du Regiment des Gardes, lorſque j'allay prendre mon poſte, m'ayant apperçû de loin à cette place, avant que d'avoir reçû la lettre de Monſieur le Duc d Eſpernon courut à moy au petit galop la canne à la main ; & croyant m'épouvanter par ſes menaces, il me crioit, je vous ôteray bien de là, je vous en feray bien ſortir. N'étant pas d'humeur à m'étonner aiſément des paroles, je le laiſſay approcher de trente ou quarante pas, & luy criay enſuite, Monſieur, n'avancez pas davantage s'il vous plaiſt ; ne pretendez pas me faire un affront, car je ſuis reſolu de

ne le pas ſouffrir : quel droit avez vous de m'ôter ce que le Roy m'a donné ? A ces paroles ſautant de cheval & mettant l'épée à la main, il s'approcha comme ſi j'euſſe dû me laiſſer battre & outrager, mais ne voulant pas luy donner la peine de venir juſques à moy, je mis auſſi l'épée à la main, m'avançay vers luy, & fis la moitié du chemin, étant reſolu non de l'attaquer ; mais de me deffendre. J'avouë que c'étoit un coup extraordinaire & qui pouvoit paſſer pour capital, qu'un Lieutenant miſt l'épée à la main contre ſon Meſtre de Camp à la teſte de toute l'armée. Mais me croyãt appuyé de l'authorité du Roy & du Colonel, & me voyant ſur le point d'être outragé & deshonoré pour jamais ſans avoir fait d'autre faute que de m'être acquité des ordres que le Roy m'avoit donnez, je ne penſay qu'à me ſauver de ce mauvais pas quand il auroit dû m'en coûter la teſte. Monſieur le Duc d'Angouléme étant accouru avec quelques autres grands Seigneurs, lorſque nous avions déja allongé deux ou trois coups nous ſeparerent ; & la choſe en demeura-là juſqu'à ce que l'on eut vû que la Flotte

Angloise avoit moüillé l'ancre & s'étoit mise à la rade, sans s'appréter en aucune sorte au combat. Alors Monsieur de Canaples qui se sentit extraordinairement picqué de l'affront qu'il croyoit avoir reçû à la vûë de toute l'armée, se resolut d'aller promptement trouver le Roy afin de le prevenir sur cette affaire. L'ayant vû monter à cheval, ie me doutay aussi-tost qu'il alloit se plaindre au Roy, & comme il y alloit de tout pour moy, ie mõtay aussi à l'instant sur le meilleur de mes chevaux, resolu de faire tout mon possible pour devancer Monsieur de Canaples. Mais comme il me connoissoit & qu'il s'étoit bien douté qu'étant un peu chaud, ie ne manquerois pas de le suivre, il prit un sentier détourné, & me ceda le grand chemin: ainsi il arriva le premier chez le Roy, & luy dit la chose à son avantage, l'assurant que j'avois voulu l'assassiner en tirant l'épée contre luy à la teste du Regiment, mais il ne dit pas que luy-même avoit voulu le premier m'ôter l'honneur & peut-être la vie en presence de tant d'illustres témoins. Il exagera mon crime autant qu'il put, & fit entendre

à ſa Majeſté que ſi la juſtice n'en étoit faite toute la diſcipline militaire alloit eſtre renverſée, qu'il n'y auroit plus de ſeureté pour les Officiers à l'égard des Soldats, ny pour les Meſtres de Camp & les Generaux à l'égard des moindres Officiers de l'armée. Le Roy répondit qu'il ne vouloit pas s'oppoſer à la Juſtice; qu'il allaſt voir M. d'Eſpernon, & qu'il en fiſt informer J'entray chez le Roy à l'inſtant que M. de Canaples en fut ſorty: mais je le trouvay entierement prevenu. Car lors que je voulus ouvrir la bouche pour luy parler de mon affaire, il me dit avec ſeverité, Canaples m'en a parlé; c'eſt une mauvaiſe affaire pour vous ſi elle eſt ainſi qu'il me l'a dit. Sire, luy repartis-je, V. M. en ſçait plus que perſonne. Si elle a pour agreable de s'en informer & de m'entendre elle verra que je n'ay rien fait que pour ſon ſervice & par ſon ordre. Je la ſupplie tres-humblement de ſe ſouvenir des ordres qu'elle m'a donnez. Ou bien allez voir M. d'Eſpernon, me dit le Roy. Dites luy que c'eſt moy qui vous envoye, & que je luy parleray. I'allay auſſitoſt chez

M. d'Eſpernon eſperant trouver quelque accez auprés de luy à cauſe de l'ordre dont j'ay parlé qu'il m'avoit donné pour M. de Canaples ; mais je le trouvay encore moins diſpoſé a m'entendre que le Roy. Il me dit d'abord : Monſieur de Pontis, M. de Canaples m'a parlé de vôtre affaire, on voit maintenant un étrange deſordre parmy tous les Officiers de l'armée. Il n'y a plus de ſoumiſſion ny de dépendance. Les Enſeignes veulent faire la Charge des Lieutenans ; les Lieutenans veulent faire celle des Capitaines. Les Capitaines veulent faire les Meſtres de Camp ; & les Meſtres de Camp les Colonels. I'empeſcheray bien ce deſordre. Ie m'étonne comment vous avez oſé venir icy. I'y viens, Monſieur, luy repartis je, avec la ſauve-garde du Roy qui m'a envoyé pour vous dire qu'il vous parlera de cette affaire, Vous avez bien fait, me repartit M. d'Eſpernon, de venir icy de la part du Roy ; car ſans cela je vous aurois fait arréter pour vous donner le loiſir de penſer à ce que vous pourrez dire pour la juſtification de vôtre crime. Alors voyant qu'il ne

me restoit plus de deffense que dans la soumission & l'humilité, ie le supliay de ne me point condamner sur le seul raport de ma partie, & sans avoir entendu mes raisons. Je le conjuray de considerer que les innocens se trouvent souvent accablez par l'autorité de leurs ennemis, qui veulent faire passer pour crime tout ce qui s'oppose à leur injustice, & pour criminels tous ceux qui se deffendent de leur oppression. J'espere, Monsieur, ajoutay-ie, que si vous avez la bonté de vouloir entendre de la bouche de personnes non passionnées la verité de l'affaire, vous excuserez mon malheur, & prendrez même ma défense me jugeant plus digne de vôtre compassion que de vôtre colere. Je vous supplie, Monsieur, de vous souvenir de la lettre que vous m'avez fait la faveur d'écrire pour moy à Monsieur de Canaples, dans laquelle vous le blâmiez de ce qu'il avoit eu la hardiesse de m'interdire, le Roy & vous étant presens dans l'armée, & luy commandiez de la part du Roy de me laisser dans la libre fonction de ma Charge. Ainsi lors qu'il m'a voulu deshonorer

contre l'ordre formel du Roy & le vôtre, Monſieur, j'ay cru que le Roy & vous-même me mettiez l'épée à la main pour vanger l'injure qu'on faiſoit à l'autorité du Roy, & pour me deffendre en même temps de l'affront qu'on me vouloit faire.

Ces raiſons étoient aſſez fortes pour fléchir l'eſprit de M. d'Eſpernon dont l'honneur & l'autorité étoient engagez dans ma cauſe. Mais comme il n'avoit pas le loiſir de les conſiderer, étant d'ailleurs prevenu ; & que les perſonnes âgées ont peine à quitter les premieres impreſſions, ie pris congé de luy ; & jugeant que ie n'étois pas trop en ſeureté, ie reſolus de me retirer chez M. le Maréchal de Schomberg qui m'a toûjours aimé, & protegé avec une bonté extraordinaire.

Ce fut alors que ie commençay à me repreſenter l'inconſtance de la fortune des hommes. Je ſoupirois dans le fonds du cœur de voir qu'aprés avoir ſervy ſi fidelement le monde durant tant d'années, le monde me recompenſoit ſi mal ; qu'aprés avoir expoſé mille fois ma vie pour le ſervice de mon Prince, j'étois ſur le point de la

Digitized by Google

perdre honteuſement par la rigueur de la juſtice, ou au moins de paſſer le reſte des iours que i'avois à vivre dans l'éloignement & l'oubly des hommes. J'enviſageois la miſere d'un homme fugitif & vagabon, qui craint tout, qui n'eſpere rien, qui regarde toutes les creatures comme étant bandées contre luy pour le rendre malheureux, & qui ne peut attendre que de la mort la fin de toutes ſes inquietudes & de ſes miſeres. Auſſi ne deſiray-je jamais de mourir que ce jour là; & je penſois à la mort comme au plus grand bonheur qui puſt m'arriver, craignant ſur tout l'épée de la Juſtice, & ne redoutant gueres moins de vivre mal-heureux hors de la Cour & de mon païs. Telles étoient les penſées toutes humaines qui m'agitoient, & les veuë baſſes qui occupoient tout mon eſprit. Je ne ſçavois pas encore que c'eſt un bonheur à un homme qui a longtemps vécu dans les armées & à la Cour, d'être obligé de s'en éloiner pour penſer à quelque choſe de plus ſerieux, & donner au moins le reſte de ſa vie à Dieu, lors que le monde ne veut plus de luy. Mais Dieu me preparoit ainſi de loin

peu à peu en me faiſant goûter les amertumes du Siecle à y renoncer un jour ; & toutes les differentes afflictions dont il m'éprouvoit étoient, ſans que j'y penſaſſe, comme autant de gages de ſa miſericorde ſur moy. Lors donc que j'étois ainſi attentif à me regarder uniquement moy-même dans toutes les ſuites fâcheuſes de cette extremité où je me trouvois réduit, Dieu me regarda & m'inſpira la penſée de luy demander ſon aſſiſtance. Je luy dis avec de profonds ſoupirs ; Seigneur vous connoiſſez ma miſere, & je connois vôtre miſericorde. Prenez ma deffenſe ; puiſque je n'ay nul deffenſeur. Ma priere fut courte ; mais le ſentiment avec laquelle je la fis fut tres vif, & partoit du fonds du cœur. Au reſte l'excés de ma douleur, de mon trouble, & de mon inquietude fut tel, que je changeay & devins preſque méconnoiſſable en tres-peu de jours, mes cheveux même ayant griſonné & blanchy dans ce peu de temps. Car il faut avoir éprouvé ce que c'eſt à un homme de cœur & d'honneur de ſe voir reduit à craindre l'épée du Bourreau pour juger de l'état où j'étois.

Digitized by Google

L'on commença auſſi-toſt aprés que ie me fus retiré chez M. le Mareſchal de Schomberg à examiner & à traiter mon affaire. L'on fit faire les informations accoutumées & battre le tambour par tous les carfours pour me ſignifier un adjournement perſonel. Mais comme j'aimois encore mieux paſſer pour criminel étant libre que de me rendre priſonnier & de m'expoſer aux violentes intrigues de mes ennemis, ie fus interdit & démis de toutes fonctions de ma Charge; & deffenſe fut faite à tous Soldats & Officiers du Regiment de me reconnoître pour Officier.

Les procedures étant achevées on les porta à M. le Duc d'Eſpernon comme Colonnel de l'Infanterie, & par conſequent le premier Juge. Monſieur d'Eſpernon en parla au Roy qui ayant toûjours eu beaucoup de bonté pour moy, & ayant deſſein de me ſauver la vie, voulut ſans s'oppoſer ouvertement à la Iuſtice tirer cette affaire en longueur, afin que le temps ayant un peu adoucy les eſprits il puſt plus facilement accorder ma grace, ſans eſtre blâmé par les principaux Officiers de

ſon armée dont l'autorité ſembloit être intereſſée dans la punition de ma faute. Le Roy fit donc réponſe à M. d Epernon qu'il falloit prendre les avis des Maréchaux de France, & des principaux Officiers de l'armée. Ainſi l'affaire fut ſurſiſe un ou deux jours. Mais ce qui ſervit extremement pour la juſtification de mon innocence fut la generoſité toute extraordinaire de M. le Maréchal de Crequy pere de M. de Canaples. Car auſſi-toſt qu'il eut été informé de nôtre different, il ſe declara pour moy contre ſon propre fils. Il blâma devant pluſieurs perſonnes l'action de M. de Canaples comme d'un homme qui avoit manqué à ſa parole, & loüa publiquement la mienne comme d'un homme de cœur qui s'étoit vangé d'une injure extraordinaire par une action extraordinaire : Et cette declaration de M. de Crequy qui renonçoit à la nature pour ſoutenir la juſtice fut d'un tres-grand poids pour ma cauſe, n'étant pas aiſé de s'imaginer qu'un pere puſt ſe déclarer contre ſon fils ſi la juſtice euſt pu ſe trouver de ſon côté. On ne laiſſa pas neanmoins d'examiner mon affaire dans le Conſeil.

Digitized by Google

Cependant Monſieur le Maréchal de Schomberg agiſſoit ſecretement auprés du Roy pour le ſupplier d'avoir compaſſion du pauvre Pontis, & de faire en ſorte que toutes choſes fuſſent adoucies. Le Roy n'y étoit que trop porté de luy-même, & il en parloit ſouvent à pluſieurs ; mais chacun répondoit avec beaucoup de retenuë, craignant d'une part de choquer Sa Majeſté qui ne paroiſſoit pas être contre moy, & redoutant d'autre part l'inimitié de Monſieur de Canaples qui étoit puiſſant. Il s'en trouva un neanmoins qui dit librement ſa penſée au Roy ſur ce ſujet : mais autant que le ſentiment de Monſieur de Crequy pere de ma partie fut genereux, autant l'avis de celuy-cy fut indigne & mépriſable. Il avoit été autrefois mon Capitaine ſous le regne de Henry le Grand lorſque je n'étois encore que Soldat aux Gardes. Le Roy voulant donc un jour luy faire l'honneur de s'ouvrir à luy ſur mon affaire luy dit: vous connoiſſez Pontis de plus longue main que pas un autre : il me ſemble qu'il eſt patient, quoy qu'il ſoit un peu chaud & Provençal. Il faut ſans doute

doute qu'on l'ait bien pouſſé, & qu'on luy ait mis le pied ſur la gorge; que vous en ſemble ? C'étoit ſans doute ſe declarer aſſez ouvertement pour moy, & engager cet Officier à parler avantageuſement d'un homme dont le Prince témoignoit luy-même deffendre la cauſe. Cependant contre l'attente de tout le monde, il eut aſſez de dureté pour répondre au Roy, que quand ce ſeroit ſon propre fils qui auroit commis cette action, il la condamneroit dans ſon fils comme criminelle. Le Roy qui s'étoit attendu à toute autre choſe & qui avoit crû qu'on duſt avoir plus de reſpect pour ſes ſentimens, témoigna être ſurpris d'vne réponce ſi malhonneſte, & il s'en alla à la feneſtre tout penſif. En effet c'étoit condamner bien ſeverement par ſa réponce un homme que Sa Majeſté avoit comme abſous par ſa demande. Et il eſt ſans doute que ſi ſa voix n'avoit été venduë contre moy il n'auroit jamais parlé de la ſorte en une telle rencontre. Auſſi lors que cette grande affaire fut entierement terminée, & que i'eus enfin obtenu ma grace il m'en fit diverſes fois de

grandes excuſes, qui ne ſervirent neanmoins qu'à le condamner encore davantage.

Tandis qu'on examinoit mon affaire dans le Conſeil, Monſieur du Hallier alors Capitaine des Gardes du Corps, qui depuis a été Maréchal de France & Gouverneur de Paris ſous le nom de l'Hôpital, & Monſieur d'Eſtiſſac Meſtre de Camp d'un Regiment d'Infanterie m'envoyoient quelqu'un tous les jours ou venoient eux mêmes me donner avis de tout ce qui s'étoit dit dans le Conſeil & dans les entretiens du Roy touchant mon affaire, témoignant par ce bon office l'amitié toute particuliere qu'ils me conſervoient dans le plus fort de mon malheur. Et je connus par ce moyen qui étoient les vrais ou les faux amis ou les annemis entierement declarez. Je ſçûs qu'il y avoit dans le Conſeil de Guerre quarante huit Juges contre moy, tant Princes, que Maréchaux de France, Ducs & Pairs, Colonels, Maréchaux de Camp & Meſtres de Camp: ce qui venoit de ce que ces grands Officiers étoient bien aiſe en favoriſant Monſieur de Canaples de relever l'autorité

de leurs Charges, & de se rendre plus redoutables que iamais aux Capitaines, Lieutenans & Enseignes. Ils étoient ainsi en quelque sortes Iuges & parties, & vouloient faire un exemple en ma personne, craignant que si cette hardiesse de mettre l'épée à la main contre son Mestre de Camp étoit autorisée en demeurant impunie, ils ne trouvassent à l'avenir plus de resistance que de soumission dans les Officiers subalternes, & ne se vissent souvent engagez à se battre plûtost comme de simples Gentilshommes, qu'à commander avec l'authorité du Roy à leurs inferieurs. I'avouë en effet que leur crainte eust été juste si les circonstances de mon action ne m'eussent mis entierement à couvert de ce reproche, & n'eussent fait connoître à tout le monde que s'il n'est iamais permis à un Officier subalterne de mettre l'épée à la main contre celuy qui le commande, il n'est pas davantage permis à un Mestre de Camp de manquer de parole à celuy qui luy est soumis, & de luy ôter, contre toute sorte de justice & contre l'ordre du Roy & du Colonnel general, le rang qui luy appartient par

ſa Charge. Mais en même temps qu'vn ſi grand nombre de perſonnes ſe declaroient pour ma mort, i'eus la conſolation d'en voir pluſieurs qui me ſoutinrent iuſqu'à la fin, & qui de ma cauſe en firent la leur.

Outre ceux que i'ay nommez M. le Comte de Soiſſons Prince du Sang, m'envoya dire de me retirer chez luy, m'aſſurant qu'il me protegeroit contre tous, & que tant qu'il auroit de la vie, il me conſerveroit la mienne : M. de Thoiras Gouverneur du Fort S. Martin en l'Iſle de Rhé m'envoya auſſi aſſurer de ſon ſervice, & me coniurer de me retirer dans l'Iſle de Rhé, où il me promettoit toute aſſeurance. Mais M. le Maréchal de Schomberg me conſeilla de ne pas ſortir de chez luy à cauſe de la bonne diſpoſition où le Roy témoignoit être ſur mon ſujet. Ainſi ie fis remercier ces Meſſieurs avec toute la civilité & toute la reconnoiſſance que ie me ſentois obligé d'avoir pour des offres ſi avantageuſes.

Enfin le Roy étant fort ſollicité par M. de Schomberg & par ſa propre inclination, me fit dire par le même M. de Schomberg que ie me pouvois re-

tirer dans ſon Cartier, lequel il me donnoit pour ma ſeureté. Mais comme en l'état où i'étois ie craignois tout & n'apprehendois rien davantage que de tomber entre les mains de la Iuſtice. Ie me contentois de demeurer pendant le iour dans le Cartier du Roy, & me retirois la nuit dans la même maiſon de M. le Maréchal.

Un iour lors que ie me promenois dans la baſſecourt du logis du Roy avec Meſſieurs de Montigni & de Marſillat, tous deux Capitaines au Gardes, ces deux Officiers me dirent qu'ils ne me conſeilloient pas de demeurer plus longtemps au Camp; puiſque i'étois toujours en danger tant que ie paſſois pour criminel, & que ſi ie venois une fois à être arrété c'étoit fait de moy. Monſieur de Marſillac même m'offrit cent piſtolles, & M. de Montigni cinquante, me priant de les recevoir pour l'amour d'eux. Ie leur répondis que i'en avois encore deux cens, & que leur bonne volonté m'étoit plus chere & plus precieuſe que l'or méme. Dans ce moment le Roy mettant la teſte à la feneſtre m'apperceut, & me fit ſigne avec le

doit de l'aller trouver. Mais comme les perſonnes malheureuſes rapportent tout à la crainte qui les poſſede, & que j'avois alors l'eſprit prevenu de l'épouvente que me venoient de donner ces deux Officiers, je pris ce ſigne du Roy à contre ſens, & croyant que c'étoit une menace qu'il me faiſoit, je devins tout troublé & tout hors de moy; je leur dis; N'avez-vous pas veu que le Roy m'a menacé? vous me l'aviez bien dit: ie ſuis mort; il faut que ie m'enfuye; vous ne me verrez plus jamais. Et à l'heure même ſans deliberer plus longtemps ny conſulter ma raiſon, aprés les auoir embraſſez tous deux ie ſors, ie cours, & ie fuis comme ſi tout euſt été perdu. Je cherche de tous côtez mon valet & mon cheval, & ne trouve ny l'un ny l'autre. Me voila comme au deſeſpoir. Je crois que Dieu m'a abandonné à la Iuſtice. Ie me repens d'être venu au Cartier du Roy. Et ne ſçachant à qui m'en prendre, je décharge toute ma colere ſur mon valet qui étoit abſent, & me promets de luy bien laver la teſte, & de ne luy pas épargner les coups de bâton. Mais comme il ſem-

bloit que toutes choſes conſpiraſſent à augmenter mon inquietude, lors que ie courois ainſi qu'un homme furieux parmy les Vivandiers, cherchant mon valet & ne le pouvant trouver, ie fus épouvanté plus que iamais ayant apperceu un homme qui couroit & qui crioit aprés moy. C'étoit un garçon de la Chambre du Roy nommé le Cadet que Sa Majeſté avoit envoyé afin de me raſſurer & de m'avertir de l'aller trouver. Mais n'étant point en état de raiſonner & n'écoutant que ma frayeur, je crus qu'il me pourſuivoit à mauvais deſſein, & je me mis à courir mieux que jamais. Enfin revenant un peu à moy, & commençant à me douter que je pouvois bien avoir pris une fauſſe alarme je m'arrétay : & cet homme s'étant approché me dit que le Roy l'avoit envoyé pour me commander de le venir trouver. Je luy demanday ce que l'on diſoit de moy : ſurquoy il me repartit, en me raillant; on dit que vous avez bien pris l'épouvente, & que vous m'avez bien fait courir. Mais que craignez-vous ? Le Roy veut ſeulement vous parler. J'ay eu aujourd'huy le plaiſir de voir fuir

M. de Pontis. Je reſolus donc d'aller ſur le champ trouver le Roy, & de retourner ſur mes pas, quoy que le trouble, l'agitation & le travail de mon eſprit & de mon corps euſſent été ſi exceſifs, que la ſueur dont j'avois été tout trempé avoit percé mon pourpoint juſqu'à paroître au dehors.

Je n'eus pas beſoin alors de beaucoup de temps pour me preparer à ce que j'avois à dire au Roy. Je n'en avois eu que trop durant ma retraite pour paſſer & repaſſer dans mon eſprit tout ce qui ſervoit à prouver mon innocence. Et ayant toujours eſperé que le Roy me donneroit la liberté de me juſtifier devant luy, j'avois médité & concerté un narré exact & adroit, où ne ſuivant que les ſens commun j'avois ramaſſé tout ce qu'un homme de guerre nourry depuis trente ans dans la Cour, & qui n'avoit que l'éloquence de la nature, pouvoit dire de plus plauſible pour rendre ſon action moins odieuſe, en la revétant de toutes les circonſtances qui faiſoient paroître la juſtice de ſa cauſe.

Lors que je fus arrivé dans la Cour du logis du Roy, M. de S. Simon qui avoit

avoit la teſte à la feneſtre me fit ſigne de monter par l'eſcallier de la garderobe ; & étant monté, il me dit que le Roy m'avoit envoyé querir pour apprendre de moy-même la verité de mon affaire. Il m'introduiſit enſuite dans la chambre où le Roy étoit couché, à cauſe d'un petit remede qu'il avoit pris. M'étant approché du lit du Roy, je me jettay à genoux, & fis paroître ſur mon viſage le regret que j'avois dans le cœur d'avoir irrité contre moy un Prince qui m'avoit toûjours témoigné tant de bonté, & comblé de tant de faveurs. Sa Majeſté me dit auſſitoſt qu'elle vouloit que je luy diſſe la verité de toutes choſes ſans rien déguiſer, & qu'elle m'avoit fait venir exprés pour cela.

Il n'y avoit alors dans la chambre que le Roy, Monſieur de S. Simon & moy. Ainſi ayant toute liberté de luy parler, je le fis de cette ſorte.

SIRE, je ne puis aſſez remercier Vôtre Majeſté de la grace & de l'honneur qu'elle me fait de vouloir bien que je luy rende compte de mes actions. Car j'ay toujours eſperé de ſa bonté & de ſa juſtice, que ſi elle dai-

gnoit m'écouter, elle me jugeroit plus malheureux que criminel. J'oſe luy dire que ſi ma conſcience me reprochoit d'avoir manqué à mon devoir, & contrevenu à ſes Ordres, je n'aurois jamais eu la hardieſſe de me preſenter devant elle, & que je me ſerois banny volontairement de ſa Cour & de ſon armée, pour aller chercher la mort hors de ſon Royaume, où je n'aurois pû vivre aprés avoir perdu mon honneur. Ainſi quoy qu'au Conſeil de guerre, ceux qui ſont amis de M. de Canaples, ou qui n'ont pas connu la verité de mon affaire, ſe ſoient declarez contre moy, j'eſpere que vôtre Majeſté étant juſte comme elle eſt, jugera ſur la verité des choſes que je luy diray: que c'eſt Monſieur de Canaples ſeul qui a contrevenu à ſes ordres, aux loix de la Guerre, & de ſon honneur, & qu'au lieu qu'il ſe plaint que je luy ay fait injure, c'eſt luy au contraire qui me l'a faite. Au reſte, Sire, vôtre Majeſté ſçait que je luy ay toûjours dit la verité; mais je luy proteſte de nouveau qu'en cette rencontre, je ne luy diray rien, non ſeulement qui ne ſoit vray, mais que tout vôtre Regiment des

Gardes ſçache auſſi bien que moy, & que M. de Canaples luy-même ne peut nier.

Vôtre Majeſté ſe ſouviendra, s'il luy plaiſt, que luy ayant apporté la nouvelle de l'arrivée de la flotte d'Angleterre, elle me commanda d'aller avertir les Officiers de venir prendre ſes ordres, & d'aller enſuite choiſir un lieu propre pour mettre l'armée en bataille. J'allay auſſi-toſt porter cet ordre aux Officiers, & je le dis à M. de Canaples comme aux autres. Il me pria d'aller moy-même mettre le Regiment en bataille, à cauſe que nôtre Major étoit malade. Je luy dis que j'allois premierement executer les ordres de V. M. & que je ne manquerois pas enſuite d'obeïr aux ſiens. Mais comme c'étoit mon iour de commander les Enfans perdus, ne l'ayant point encor fait depuis que ie ſuis entré dans le Regiment, ie le priay de s'en ſouvenir, luy témoignant la paſſion que j'avois de reconnoître par quelque ſervice conſiderable, la grace toute ſinguliere, que V. M. m'avoit faite de m'approcher de ſa Perſonne, & de me donner volontairement une Lieu-

tenance dans ſes Gardes. Il me promit de s'en ſouvenir, & je le quittay ſur cette aſſurance. Aprés avoir ſatisfait aux ordres de V. M. & à ſes ordres particuliers, je retournay pour luy rendre compte de tout, & en même temps pour luy demander l'effet de ſa promeſſe, en luy demandant s'il s'étoit ſouvenu de moy. Mais il fit d'abord ſemblant de ne pas comprendre ce que je voulois luy dire : & lors que je me fus fait entendre clairement, il me fit entendre auſſi clairement qu'il m'avoit oublié: je ſupplie V. M. de conſiderer s'il eſt poſſible à un homme d'honneur comme M. de Canaples, d'oublier en ſi peu de temps la parole qu'il me venoit de donner, & ſi ce n'étoit pas me dire nettement qu'il m'avoit oublié, parce qu'il avoit bien voulu m'oublier. J'avouë, Sire, car je ne veux rien déguiſer à V. M. que je fus touché ſenſiblement de cette injure, & que je me ſentis piqué juſqu'au vif, de voir que M. de Canaples ne m'avoit pas ſeulement traitté comme un homme de neant & comme un valet, m'ayant manqué de parole ; mais qu'il avoit encor uſurpé le pouvoir qu'il n'avoit

pas, de m'ôter le rang que V. M. m'avoit donné, & de changer par le seul dessein de me faire affront, l'ordre general étably dans son armée. J'ay cru, Sire, qu'il n'étoit pas permis à M. de Canaples de s'élever au dessus de V. M. en tranchant de Souverain, & en m'ôtant, de son autorité privée le droit que ma charge & mon rang me donnent, & que j'ay tâché de meriter par mes services. Cet affront, Sire, me toucha plus que n'auroient fait toutes les injures qu'il eust pû me dire dans la chaleur de la colere. Car je voyois que c'étoit de sang froid qu'il m'avoit si mal traitté, & qu'il avoit medité & deliberé de me faire cet affront; je demande pardon à V. M. si je luy dis que cela m'outroit & me desesperoit. J'avouë aussi que dans le premier mouvement de ma douleur, je ne pus pas m'empescher de luy dire quelques paroles un peu fortes pour luy representer mieux l'outrage qu'il me faisoit. Mais si je manquay en quelque chose au respect que je luy devois comme à mon Mestre de Camp, il avoit manqué le premier au respect qu'il doit à V. M. & à sa parole. Ainsi je crois

Digitized by Google

pouvoir dire que ſa faute étoit beaucoup plus grande & moins excuſable que la mienne ; parceque c'étoit, Sire, ſur vôtre autorité même qu'il entreprenoit ; & que quelque inferieur que ie luy ſois, il y a neanmoins plus de proportion entre un Meſtre de Camp comme luy, & un Lieutenant comme moy, qu'entre V. M. & M. de Canaples. De plus, Sire, c'étoit luy qui m'avoit offencé le premier, ſans que je l'euſſe merité, & aprés même qu'il m'avoit donné ſa parole ; de ſorte que ſi je luy ay dit quelque choſe de moins reſpectueux, c'eſt luy-même qui m'a reduit malgré moy à cette extremité. Vôtre Majeſté ſçait que je ſuis, graces à Dieu, aſſez patient. Mais il a, Sire, pouſſé à bout ma patience, & a voulu, à ce que je crois, éprouver s'il me reſtoit encore quelque honneur aprés qu'il ſembloit avoir voulu me l'ôter entierement par cet affront. Ainſi V. M. void aſſez, que M. de Canaples n'eſt pas ſeulement coupable de ſa faute, mais encore de la mienne, puiſqu'il ne peut pas ſe plaindre avec juſtice de ce que j'ay crié, lors que j'ay ſenty le mal qu'il m'avoit fait. Il ne s'eſt pas

contenté, Sire, de m'ôter le rang qui m'étoit dû, & de bleſſer en ce point vôtre autorité : il a paſſé encore plus avant. Car ſur ce que je luy témoignay avoir en cette rencontre, les ſentimens d'un homme d'honneur, & que je luy declaray aſſez nettement que je ne pourrois pas perdre ſi-toſt le ſouvenir d'un ſi grand affront, il ſe tint bleſſé de ce que je ſentois cette cruelle offence, & il s'irrita de telle ſorte contre moy, qu'oubliant l'ordre de la guerre qui deffend à tout Meſtre de Camp d'interdire un Officier, lors que V.M. ou M. d'Eſpernon ſont dans l'armée, il voulut uſurper ce pouvoir, en m'interdiſant ſur le champ l'exercice de ma Charge. Mais comme je ſçavois qu'il ne luy appartenoit pas, je me contentay de le luy faire connoître, & le laiſſay auſſi mécontent de moy que j'avois ſujet de l'eſtre de luy, pour venir me jetter aux pieds de V. M. & luy demander juſtice de l'affront qu'on m'avoit fait. Les grandes affaires qu'elle avoit pour lors ne luy permettant pas de m'entendre, elle me renvoya à M. d'Eſpernon, lequel aprés avoir entendu nôtre differend me fit

réponſe que j'allaſſe dire de ſa part à M. de Canaples que V.M. vouloit qu'il me laiſſaſt dans la fonction de ma Charge. Ie le priay de vouloir prendre la peine de le luy écrire luy-même, afin de ne me pas engager dans quelque nouvelle conteſtation avec luy: ce qu'il fit à l'inſtant ſur mes tablettes que je donnay à Monſieur de Saint Preüil, & qu'il me promit de luy porter à l'heure même. Sur cette aſſeurance je m'en allay prendre mon rang à la teſte de l'armée, me promettant que Monſieur de Canaples ne manqueroit pas d'obeïr à l'ordre de Monſieur d'Eſpernon, qui étoit celuy de vôtre Majeſté; mais je fus bien étonné de le voir s'oppoſer en tout à vos ordres pour me deshonorer & pour me perdre. Car lorſqu'il m'eut vû de loin à mon poſte, il vint auſſi-toſt à moy au galop, la canne à la main, & me menaçant de me mal traitter. Moy, Sire, qui me ſentois appuyé de vôtre authorité & de celle de Monſieur le Colonel, me voyant ſur le point d'être traitté comme un coquin, à la veuë de toute l'armée, je crus devoir l'avertir pour ſon honneur & pour le mien, lorſqu'il étoit

encore éloigné, de ne me pas approcher, & de ne me pas faire un affront que je ne m'étois pas preparé à souffrir, luy declarant que c'étoit vôtre Majesté qui m'avoit donné cette place, que Monsieur d'Espernon m'y avoit conservé, & qu'ainsi je ne pouvois pas la quitter sans un ordre exprés de vôtre Majesté ou de Monsieur le Colonel. Monsieur de Canaples jugeant alors par mes paroles que je n'étois pas disposé à souffrir des coups de canne, crût qu'il auroit meilleur marché de moy en sautant à bas de son cheval, & s'avançant l'épée à la main. Il est vray, Sire, que me voyant pressé de cette sorte, & comme forcé de deffendre ma vie, que j'avois sujet de croire qu'il vouloit m'ôter aussi bien que mon honneur, je fis de necessité vertu, & me disposay à conserver l'une & l'autre. Je n'ose declarer plus particulierement à vôtre Majesté ce que je fis alors & en quelle disposition je me trouvay. Je sçay le respect que je luy dois, & la confusion que me doit causer le souvenir de ma faute en luy parlant. Dites hardiment, repartit le Roy, ne craignez rien. Vous sçavez bien que

ie vous ay deffendu de me rien cacher, je veux tout ſçavoir. Jugeant donc par cette réponce du Roy & par le changement qui me parut ſur ſon viſage, qu'il prenoit plaiſir à m'écouter, reprenant mon diſcours d'un air plus libre & plus cavalier ; puis que vôtre Majeſté, luy dis je, veut que je luy parle avec une entiere liberté, j'avouë, Sire, que lorſque je vis que Monſieur de Canaples me faiſoit un honneur que je n'euſſe oſé eſperer de ſa generoſité, je le receus, étant ce me ſemble en une merveilleuſe diſpoſition de bien diſputer ma vie, qu'il m'étoit plus glorieux de conſerver pour vôtre ſervice, que de l'abandonner lâchement à la paſſion d'un homme qui me vouloit perdre. Ainſi lors qu'il s'avança l'épée à la main, avec une grande ardeur & de grandes menaces, je crus devoir reconnoître l'honneur qu'il me faiſoit en luy épargnant une partie du chemin, & me mettant en état de répondre à ſa civilité le mieux qu'il me ſeroit poſſible. Auſſi je crois pouvoir dire à V. M. puis qu'elle veut que je ne luy diſſimule rien, que ſi M. d'Angouleſme ne fuſt venu à l'inſtant nous ſe-

parer, Monsieur de Canaples auroit peut être reconnu qu'il luy étoit plus aisé de me menacer que de me tuer ; & de m'interdire sans authorité l'exercice de ma charge que de me chasser de mon poste à coups d'épée.

Le Roy qui s'étoit fort pleu à un narré si sincere & si naïf, & qui voyoit en effet que les circonstances de mon action rendoient ma cause tres-favorable, fut tellement touché de ces dernieres paroles qui étoient si franches, & que j'avois prononcées avec un air fort militaire, & d'un ton un peu provençal, qu'il me dit avec un visage serain & riant ; *Tu mis donc l'épée à la main ?* ouy, Sire, luy répondis-je, je l'avouë franchement, & je n'ose le dissimuler à vôtre Majesté : mais ç'a été Monsieur de Canaples qui m'y a contraint. Et je crois que V. M. n'auroit pas voulu que je me fusse laissé tuer comme un coquin aussi bien sans cœur que sans honneur. Et comment fis tu, ajoûta le Roy ? Sire, V. M. me pardonnera si je luy dis que je commençois à mesurer mon épée avec la sienne, & que je me deffendois. Mais ce n'étoit pas ce que le Roy deman-

doit : car comme il m'avoit vû un peu échauffé en luy faisant ce recit, il vouloit avoir le plaisir de me voir representer mon action avec quelque chose de cette ardeur qui m'étoit trop naturelle. Ainsi Monsieur le Duc de Saint Simon qui s'étoit retiré vers la fenestre de la chambre pour me laisser plus en liberté avec le Roy, ayant bien compris ce qu'il souhaittoit, me le fit entendre. Alors m'animant autant que la presence du Roy le pouvoit permettre, prenant mon manteau sur l'épaule gauche, & me mettant en posture, je fis avec le bras & la main ce que le respect m'empeschoit de faire avec mon épée. Le Roy qui vid la naïveté de mes gestes, & le feu qui me petilloit dans les yeux & sur le visage, ne pouvant plus se retenir, se couvrit un peu de son drap pour pouvoir rire plus à son aise, & sans être vû : ce qui me fit juger aussi-tost que ma cause étoit gagnée.

Lorsque toute cette petite farce fut achevée, le Roy me dit de me bien souvenir de toutes les particularitez que je venois de luy dire, & me deffendit expressement de témoigner à qui

que ce fuſt que j'étois venu le voir. Il me commanda de me trouver à la porte de ſa chambre, à l'heure qu'il en ſortiroit pour entrer dans le conſeil, de me jetter à ſes pieds, & de luy raconter enſuitte toute mon affaire, comme ſi je ne luy en avois point parlé. Je me retiray à l'heure même, & deſcendis par l'eſcallier de la garderobe le plus ſecrettement que je pus.

Ce fut alors que je reconnus que Dieu, bien loin de m'avoir abandonné comme je l'avois crû d'abord, m'avoit aſſiſté d'une maniere toute extraordinaire, & par deux effets viſibles de ſa providence; le premier en rendant le Roy ſi favorable à ma cauſe; & le ſecond, en ne permettant pas que je trouvaſſe mon cheval ny mon valet pour m'enfuir; puiſque je me fuſſe perdu par ma fuitte.

Je ne manquay pas de me trouver ſur les onze heures à la porte de la chambre du Roy, lequel étant ſorty avec grand monde, & entr'autres auec le Cardinal de Richelieu, & le Cardinal de la Vallette; je me jettay à ſes pieds, & commençay à luy parler de cette ſorte pour luy demander audiance.

Digitized by Google

Sire, je viens me jetter aux pieds de vôtre Majesté pour implorer sa misericorde. Je viens remettre ma vie entre ses mains, parce que je sçay qu'il m'est plus avantageux de la perdre par l'épée de sa justice, si j'ay merité de la perdre, que de la garder plus long-temps, étant fugitif & digne de sa colere. Mais je supplie tres-humblement vôtre bonté, Sire, de vouloir auparavant m'accorder la grace de m'entendre, afin que si mes paroles sont veritables, elles fassent connoître mon innocence; & que si elles ne le sont pas, je sois condamné par ma propre bouche.

Le Roy qui vouloit exprés me témoigner beaucoup de froideur, pour mieux cacher l'intelligence secrette qui étoit entre luy & moy, m'écouta avec une contenance fiere, la main sur le côté, étant au milieu des deux Cardinaux. Il me dit ensuite, avec un visage assez severe; levez-vous, afin que je vous entende mieux. Si vous avez quelque chose à dire pour vôtre justification, dittes-le selon la verité. Toute la Cour étoit presente à cette Audiance extraordinaire, & je plaiday ma cause durant un demy quart

Digitized by Google

d'heure, en la même maniere que je l'avois fait en particulier dans la chambre du Roy, mais beaucoup plus ſerieuſement, comme parlant en public en preſence des Cardinaux, des Princes, & des Seigneurs de la Cour.

Tandis que je haranguois de cette ſorte, le Roy dit tout bas au Cardinal de Richelieu, ainſi que je l'ay ſçeu depuis d'un Seigneur qui l'entendit; vous voyez que Canaples l'a pouſſé à bout: pour moy je ne le trouve pas ſi criminel. Et lorſque j'eus achevé de parler, il dit tout haut, il eſt vray qu'on n'a pas dû luy ôter le rang que ſa charge luy donnoit, puiſqu'il n'avoit fait que ce que je luy avois commandé.

On entra enſuite dans le Conſeil, & le Cardinal de Richelieu ayant ſçu du Roy qu'il deſiroit qu'on remiſt encore cette affaire à cauſe de la preſence de la Flotte ennemie, qui attendoit tous les jours un vent favorable pour l'attaque de la digue, ſon Eminence le declara à Meſſieurs du Conſeil. Ainſi l'affaire fut remiſe en un autre temps, c'eſt à-dire que le Roy s'en reſervoit le jugement: & au ſortir du Conſeil, ſa Majeſté ayant eu la bonté de me le

velle affaire auprés du Roy, ou qu'au moins je ne puſſe pas executer ſi fidellement ſes ordres, n'étant pas tout à fait maître du Vaiſſeau, je voulus l'en avertir : il fut bien aiſe de voir que je rejettois toute autre faveur pour ne rechercher que la ſienne, & ne m'attacher qu'à luy. Ainſi ayant deffendu à tous ces Seigneurs & à quelque autre que ce fuſt, d'entrer dans ma Galliotte, & leur ayant témoigné, pour leur adoucir cette deffence, qu'il vouloit qu'ils ſe tinſſent tous auprés de ſa perſonne, horſmis ceux qui avoient des Charges, je demeuray ſeul maître du Vaiſſeau. Je commençay donc à battre la mer de tous côtez pour tâcher de découvrir les deſſeins des ennemis, & je ſouhaittois paſſionnement de pouvoir rendre quelque ſervice conſiderable au Roy, afin de faire ma paix, & obtenir ma grace.

J'étois un jour en pleine Mer durant la nuit, lors que mon Pilote qui étoit parfaitement habile dans la ſcience de la Marine, me vint dire environ une heure avant le jour, qu'un petit vent frais s'élevoit ; que le temps auſſi bien que la marée étoient favorables aux ennemis, & qu'ainſi il ſe tenoit aſſuré

que s'ils avoient envie de tenter l'attaque, ils ne laisseroient point passer ce jour-là. En effet le Pilote ne se trompa pas, & l'évenement fit connoître qu'il parloit avec sagesse & experience : car au bout de quelque temps nous entendîmes un coup de canon du côté de la Flotte d'Angleterre, lequel le même Pilote asseura être le premier signal du combat ; & il ajoûta que si l'on en tiroit un second, il n'en falloit plus douter. Comme je me fiois beaucoup en luy, je fis lever à l'heure même tous mes gens, soldats & forçats, & leur commanday de se tenir prests, afin qu'au premier coup de sifflet on tirast à la rame à toutes forces. Le second coup de canon ne fut pas long-temps à être tiré : & à l'instant je fis ramer vers le rivage à force de bras, & vis que les ennemis commençoient déja à tendre les voiles pour se disposer à l'attaque de la digue. Ayant pris terre j'allay aussi-tost dire au Roy que les ennemis tendoient les voiles, & se preparoient pour s'approcher ; que le temps, le vent, & la marée leur étoient si favorables, qu'ils ne pouvoient pas perdre une si belle occasion.

Le Roy à cette nouvelle donna les ordres par tout, & alla en ſuitte avec une partie de ſa Nobleſſe, à ſa batterie qui étoit au chef de Baye, m'ordonnant de demeurer à couvert ſous cette batterie.

Il ne ſe paſſa rien de remarquable ny d'éclattant dans ce combat que les coups de canon, dont l'on tira une prodigieuſe quantité de part & d'autre. L'on n'entendoit que tonnerres, & l'on ne voyoit qu'éclairs au milieu d'vne fumée noire & épaiſſe qui couvroit toute la mer. C'étoit auſſi un beau ſpectacle, de voir les caraques, ces vaiſſeaux monſtrueux qui reſſembloient à de grandes maiſons flottantes ſur l'eau, & qui s'avançant les uns aprés les autres, en tres-bel ordre, vers nôtre digue, y faiſoient tout d'un coup, en preſentant le flanc, une décharge de cinquante ou ſoixante volées de canon à la fois.

Mais ſi les Anglois attaquerent vertement, on leur répondit auſſi vertement. La batterie où étoit le Roy fit des merveilles. Il tira luy même pluſieurs coups, prenant un ſingulier plaiſir à tout ce qui regardoit la guer-

re, & il ne fut jamais plus liberal ny de plomb contre ſes ennemis, ny d'or envers ſes ſoldats & ſes canonniers, qu'il encourageoit en leur jettant les piſtolles, & leur montrant le premier l'exemple. Durant ce combat je me tins toûjours à couvert ſous le canon de ſa batteries ſelon l'ordre qu'il m'avoit donné, me hazardant neanmoins quelquefois à ſuivre un vaiſſeau, quand il retournoit de la charge; mais étant contraint de m'en revenir bien vîte, de peur d'être ſurpris par quelque autre. Il n'y eut qu'un boulet de canon qui donna dans ma Galliotte, dont elle fut fort bleſſée, & deux Forçats furent tuez.

Enfin les ennemis voyant le Ciel déclaré pour nous, & tous leurs efforts rendus inutiles, furent contraints de faire une retraite auſſi honteuſe à l'Angleterre, & funeſte à la Rochelle, que glorieuſe aux armes du Roy. Je recommençay à battre la mer comme auparavant: & je fus aſſez heureux en courant ainſi pour reconnoître la poſture des ennemis, pour faire une rencontre favorable qui me ſervit avantageuſement à me remettre dans les

bonnes graces du Roy, & à obtenir ma grace. Ayant apperçu une belle prouë flottante ſur l'eau, qui étoit toute dorée & portoit les Armes d'Angleterre qui ſont un muſle de Lion, je m'approchay de plus prés, & vis que c'étoit une capture conſiderable, & un preſent digne du Roy. Je la fis charger avec grande peine dans ma Galliotte, & m'en retournay fort glorieux vers le rivage, & aprés l'avoir fait décharger à terre, j'allay droit au Quartier du Roy. Je rencontray en y allant Monſieur de Baſſompierre, qui me dit que M. de Canaples l'avoit prié de demander ma grace au Roy de ſa part, à cauſe que Monſieur de Crequy ſon pere blâmoit fort, comme j'ay dit, ſon action, & que de plus il connut qu'elle étoit la diſpoſition du Roy ſur mon ſujet; ce qui le portoit à aller comme de luy-même au devant, & à ſe faire un merite d'une choſe dont il eſperoit par ce moyen avoir plus d'honneur. Je luy dis l'heureuſe rencontre que j'avois faite; & il me donna toutes ſortes de bonnes eſperances, m'exhortant à me bien ſervir de cet avantage pour faire ma cour. Je luy declaray mon deſſein, qui étoit

de faire entendre au Roy que le coup qui avoit emporté cette proüe étoit venu du côté de sa batterie, comme il étoit vray en effet, & de luy persuader insensiblement que c'étoit luy-même qui avoit tiré le coup. Il approuva fort ma pensée, & me témoigna qu'il croyoit que c'étoit la vraye maniere de travailler pour mes propres interests en procurant la gloire du Roy. Je continuay donc mon chemin, & entrant chez le Roy je me composay le mieux que je pus, sans faire paroître la moindre gayeté; mais au contraire toute la modestie & la contenance d'un homme qui avoit sujet d'apprehender les suittes d'une aussi méchante affaire que la mienne. Je luy dis qu'il y avoit un des grands Vaisseaux Anglois fort blessé, & que j'avois trouvé une grande piece de la proüe, que j'avois crû devoir apporter pour la faire voir à Sa Majesté s'il elle le desiroit. Je ne voulus pas m'avancer de luy dire d'abord autre chose, me doutant bien qu'il se porteroit de luy même à s'attribuer la gloire de ce coup. Il me dit aussi tost qu'il vouloit l'aller voir; dans le chemin il me de-

manda en quel endroit je l'avois trouvée ; je luy répondis fort ſimplement, & ſans m'avancer en rien, que je l'avois trouvée en tel endroit ſur la droite, qui étoit le lieu expoſé à ſa batterie. Le Roy qui deſiroit paſſionnément que l'on cruſt que c'étoit luy qui avoit abbatu cette prouë, mais qui n'avoit pas encore oſé s'en vanter ſans fondement, fut ravy de ma réponce, & dit à l'inſtant : c'eſt moy même qui ay tiré ce coup en un tel temps ; j'ay vû le Vaiſſeau qui s'eſt ſauvé à l'inſtant que le coup a été tiré ; je me doutois bien qu'il étoit bleſſé. Lors qu'il m'eut donné cette ouverture, je commençay à appuyer ſon ſentiment, & à en apporter diverſes preuves, qui furent un tres-grand ſujet de joye pour ce Prince qui ſe picquoit de tirer fort juſte, & qui veritablement excelloit dans toutes les choſes de la Guerre, n'y ayant peut-être aucun autre dans tout ſon Royaume, qui ſçût diſpoſer auſſi habilement que luy une armée, quelque nombreuſe qu'elle fuſt. Il prit donc tres-grand plaiſir à faire voir cette prouë, & à dire à tous ceux qui ſurvenoient que j'étois témoin qu'elle avoit

fauté aprés un coup qu'il avoit tiré, ce qui ne me donnoit pas moins de joye qu'à luy, de me voir ainsi le juge & l'arbitre de ce coup; me promettant bien qu'aprés avoir jugé si favorablement pour ce Prince, il ne jugeroit pas moins favorablement pour moy.

Monsieur le Maréchal de Bassompierre ne voulant pas laisser passer une conjoncture qui m'étoit si favorable, & voyant le Roy en si belle humeur, donna ouverture à sa Majesté de faire à sa priere, & en sa consideration, ce qu'elle auroit bien voulu faire d'elle-même, mais qu'elle n'osoit de peur de paroître agir plûtost par faveur que par Justice. Ie supplie & conjure vôtre Majesté, luy dit-il, de m'accorder une tres-humble supplication que j'ay à luy faire. Le Roy qui voyoit peut-être où il en vouloit venir, fit un peu le difficile, & luy dit qu'il luy declarast auparavant ce que c'étoit; qu'il ne pouvoit pas engager sa parole sans sçavoir à quoy il l'engageoit: Sire, luy repartit Monsieur de Bassompierre, je puis assurer vôtre Majesté, que la cause est bonne, & qu'elle n'aura pas sujet de se repentir de m'avoir

voir accordé la grace que je luy demande. Mais dittes moy encore ce que c'eſt, repartit le Roy ; ſi la cauſe eſt bonne, pourquoy craignez-vous de me la declarer ? Eſt-ce quelque choſe qui vous regarde, ou quelqu'un de vos parens. Sire, luy dit-il, cette faveur ne regarde ny moy, ny mes parens, mais quelque autre qui en a plus de beſoin. Ho, vous êtes trop fin pour moy, repliqua le Roy ; je ne ſuis pas devin pour connoître vos penſées. Enfin Monſieur de Baſſompierre luy declara nettement, & luy dit que c'étoit ma grace qu'il prenoit la liberté de luy demander, & de la part même de Monſieur de Canaples qui étoit au deſeſpoir d'avoir donné lieu à ce malheur qui m'étoit arrivé. Alors le Roy faiſant fort le ſurpris & l'étonné, demeura penſif quelque temps ſans parler, comme s'il eut eu peine à luy accorder ce qu'il demandoit ; & neanmoins dans le moment que Monſieur de Baſſompierre luy parloit ainſi, il me pinça tant ſoit peu l'épaule ſur laquelle il s'appuyoit, comme pour marquer ſon ſecret conſentement. Monſieur de Baſſompierre luy reſera deux ou trois fois la même

demande avec assez d'empressement. Et comme le Roy ne pensoit qu'à sauver les apparences, il fit semblant de se rendre enfin aux importunitez de celuy qui le pressoit avec tant d'instance, & il me dit, remerciez Bassompierre. Moy qui cependant tenois les yeux baissez avec un visage triste, & qui ne disois pas une parole, aussitost que j'eus entendu le commandement du Roy, j'allay remercier M. de Bassompierre, & revins ensuitte accoller la cuisse du Roy en luy disant; C'est à vôtre Majesté, Sire, que je dois tout. Je tiens d'elle & ma fortune & ma vie; j'espere la donner quelque jour pour vôtre service, & signer de mon propre saug la reconnoissance que je dois à vôtre bonté. Le Roy aprés avoir parlé quelque peu à l'oreille de Monsieur de Bassompierre, me dit d'aller avec luy, & de faire ce qu'il m'ordonneroit. Il me mena donc d'abord chez Monsieur de Canaples, qui en ayant été averty par un Gentilhomme qu'il luy avoit enuoyé devant, sortit jusqu'au degré pour recevoir Monsieur de Bassompierre. Lorsque nous fûmes entrez dans la chambre, M. de

Digitized by Google

Baſſompierre dit à Monſieur de Canaples ; Voicy Monſieur de Pontis que je vous amene ſelon que le Roy me l'a commandé. Je veux être le mediateur d'une parfaite reconciliation entre vous deux. Il faut que vous oubliez tout le paſſé, autrement je me declare l'ennemy de l'un & de l'autre. Monſieur de Canaples qui avoit luy-même deſiré que cette affaire fuſt étouffée, pour les raiſons que j'ay dittes, s'en vint auſſi-toſt membraſſer, & me voulant prevenir par civilité, il me dit gayement ; Monſieur, je vous prie, que nous ne nous ſouvenions plus de tout le paſſé, car il ne nous eſt pas avantageux d'avoir pour ennemy Monſieur de Baſſompierre. Nous avons tous deux été un peu opiniâtres. Il y a eu de ma promptitude & de la vôtre. La chaleur nous a emportez. Nous ſommes tous deux excuſables en ce que nous ſommes tous deux coupables, & j'eſpere que ce mal produira un grand bien, puiſque nous nous en aimerons avec plus d'ardeur. Me tenant obligé au dernier point de ce compliment ſi genereux, je luy répondis avec cordialité & liberté, que je me tenois trop heu-

reux dans mon malheur de ce qu'il me procuroit l'honneur de ſon amitié : que j'eſperois luy témoigner toute ma vie combien je me ſentois obligé de ſa generoſité ; qu'il connoiſſoit l'air & l'humeur de mon païs, & que je pouvois l'aſſurer que ſi j'étois quelquefois un peu brutal dans les occaſions, je n'en avois que plus de chaleur pour mes amis. Je ne vous fait point d'excuſes, Monſieur, parce que vous avez eu la bonté de me prevenir en m'excuſant le premier, & il vaut mieux ne nous plus ſouvenir d'une choſe que nous voudrions n'être jamais arrivée. Nous nous embraſſâmes de nouveau, & M. de Baſſompierre m'ayant embraſſé, nous fit encore tous deux embraſſer une troiſiéme fois pour confirmer davantage nôtre amitié, laquelle fut toûjours depuis ſi ſincere, que Monſieur de Canaples ne pût s'empeſcher de témoigner de la froideur à ceux qui l'avoient ſollicité de pourſuivre cette affaire contre moy. Car il aſſeura diverſes fois qu'il ne l'avoit pas tant fait de luy-même, qu'en ſuivant le mauvais conſeil de pluſieurs faux amis.

Monſieur de Baſſompierrre me mena

enſuite chez Monſieur le Maréchal de Crequy qui avoit fait paroître des ſentimens ſi genereux ſur mon ſujet. Comme je ne pouvois jamais reconnoître les témoignages tout particuliers de ſon amitié, je luy dis aprés les premiers complimens, que j'avois un déplaiſir tres ſenſible de ne pouvoir luy faire connoître par des effets & par des actions le reſſentiment que j'en avois au fonds de mon cœur : que j'attendois avec impatience qu'il ſe preſentaſt quelque occaſion de l'aſſurer par mes ſervices, combien je m'étois ſenti obligé de la bonté avec laquelle il m'avoit deffendu, lorſque preſque tous les autres m'abandonnoient ; & que cette grande generoſité avoit été une des principales raiſons qui m'euſt fait connoiſtre aſſurément que je n'étois pas ſi coupable ; puiſque je ſçavois qu'il étoit un pere trop bon & trop juſte pour ſe declarer ſans une grande raiſon contre Monſieur ſon fils, en faveur d'un étranger comme moy qui ne pouvois luy être conſiderable que par la juſtice de ma cauſe. Monſieur de Crequy me répondit avec la derniere civilité, que je luy faiſois tort de tant

relever ce qu'il avoit fait, comme ſi pour être pere il euſt dû ſe dépoüiller de tous les ſentimens de l'humanité & de la juſtice, à l'égard de ceux qui pouvoient avoir quelque differend avec ſes enfans ; & qu'ayant ſimplement agy ſelon ſon devoir, il meritoit d'autant moins d'être loüé, qu'il auroit dû être blâmé s'il y euſt manqué : puis ſe tournant vers M. de Baſſompierre, il ajoûta : N'eſt-il pas juſte de rendre à chacun ce qui luy eſt deu ? Pourquoy ſera-t'il permis à mon fils de faire un affront à un Gentilhomme, & à un homme d'honneur ? ne faiſons point tant les ſuffiſans. Mon fils pour être Meſtre de Camp du Regiment des Gardes, n'eſt pas en droit de faire violence à M. de Pontis qui n'eſt que Lieutenant : peut-être que la charge fait honneur à mon fils, au lieu que les autres font peut-être honneur à leur Charge. Enfin je n'ay autre Choſe à dire, ſinon qu'au cas que M. de Pontis euſt été condamné, j'aurois moy-même mené mon fils en croupe derriere moy pour l'obliger à luy faire raiſon de l'affront qu'il luy avoit fait ſouffrir.

J'allay rendre enſuite mes civilitez

à Monſieur le Duc d'Eſpernon & à quelques autres Seigneurs qui m'avoient ſervy dans mon affaire. Mais je commis un peché irremiſſible ayant oublié en cette occaſion d'aller rendre mes hommages à M. le Cardinal de Richelieu. Car comme il étoit merveilleuſement jaloux de la gloire des moindres offices qu'il rendoit à ceux qui recherchoient ſa faveur, il ſe ſentit tres-picqué de ce qu'aprés qu'il m'avoit luy-même fait rechercher par le principal de ſes Miniſtres, j'avois manqué en cette rencontre, à le venir remercier de la parole qu'il avoit dite de la part du Roy dans le Conſeil, pour remettre le jugement de mon affaire. Auſſi je connus qu'il ne s'en étoit pas caché : car l'Abé de Mande quelques jours aprés s'étant informé de moy, ſi j'avois été remercier Monſieur le Cardinal : ſur ce que je luy répondis aſſez ſimplement que le peu d'accés que j'avois auprés de ſon Eminence m'avoit empêché de le faire, il me repartit que j'avois grand tort, & que M. le Cardinal s'en reſſentiroit. Je connus trop tard ma faute, & voulant neanmoins la reparer, je priay

Digitized by Google

M. de Comminges Guitaut de me ſervir d'introducteur. Mais le Cardinal qui n'aimoit pas les ſeconds hommages, & qui ne vouloit que les premiers encens, me recent fort froidement, & me fit connoître par le ſerieux de ſon viſage que mes civilitez ne luy plaiſoient pas. Auſſi le même Abbé de Mande s'étant bien voulu charger quelque temps aprés de luy faire mes excuſes, ſon Eminence ne pût luy cacher le ſujet de ſon indignation, & dit ces paroles qui me furent depuis rapportées. Il eſt vray, dit-il en parlant de moy, qu'il eſt venu me remercier, mais ç'a été aprés tous les autres. Je n'ay eu que les reſtes de ſes complimens. Il ne m'a donné que la derniere place dans ſon ſouvenir, quoy que j'aye eu la premiere dans la defence de ſa cauſe; & il n'eſt pas tant venu de luy-même, que ç'a été M. de Comminges qui l'a amené. Ainſi cette mauvaiſe rencontre jointe au refus que j'avois fait quelques mois auparavant d'entrer au ſervice de M. le Cardinal, lors que j'en fus ſollicité par le Pere Joſeph, fut la principale cauſe de cette haine irreconciliable qu'il m'a tou-

jours portée depuis. Je fus rétably ensuite dans ma Charge comme auparavant, & toutes les informations qu'on avoit faites contre moy furent lacerées.

Le trouble exceſſif, la crainte & l'inquietude continuelle que m'avoit cauſé cette miſerable affaire, me fit tomber dans une tres-grande maladie & une fiévre tres-violente. Le mal étoit demeuré comme ſuſpendu, juſqu'à ce que mon affaire ayant été entierement terminée, & la joye ſuccedant à un excés de triſteſſe, la nature ſe trouva comme accablée par le changement de ces deux états ſi differens. Je me vis donc peu de temps aprés avoir échappé la mort du côté de la Juſtice, en un peril tout nouveau, tant du côté de ma maladie, que de la part des Medecins, qui furent preſque cauſe de ma mort ſans y penſer, ainſi que je le diray. Durant cette grande maladie je fus un peu inquieté par le ſouvenir de ma vie paſſée, & particulierement de quelques occaſions, où j'avois fait aſſommer pluſieurs ennemis, plutoſt par une ambition ou une paſſion particuliere, que pour les intereſts de l'Etat. Je m'imaginois voir tous ces

Digitized by Google

hommes comme preſentant requeſte à Dieu contre moy, & luy demandant juſtice de leur mort. Cette penſée aſſeurément me troubla, & je fis même quelque reſolution de reparer cette faute. Mais je connus quand je fus guery, qu'il y a peu de ces reſolutions qu'on fait à la mort, qui partent du fonds du cœur, ne m'étant plus ſouvenu alors de ce que j'avois promis étant malade. Lors donc que je commençois à me porter un peu mieux, les Medecins du Roy M. Bouvart & M. Privas m'ayant ordonné une medecine pour me purger, un miſerable que je ne veux point nommer, voulut ſe ſervir de cette occaſion pour ſe défaire de moy, & avoir ma Charge. Il corrompit l'Apoticaire qui luy vendit ma vie à tel prix dont il leur plût convenir : & au lieu de la medecine qu'avoient ordonnée les Medecins du Roy, il me prepara un poiſon qui puſt avoir tout le mauvais effet qu'ils demandoient. Mais je ne ſçaurois jamais aſſez reconnoître la grace que Dieu me fit de prendre luy-même le ſoin de ma vie, & de me ſauver par un coup viſible de ſa Providence. Car la

Digitized by Google

nuit de devant le jour auquel je devois prendre cette medecine meurtriere, j'eus une tres-grande crise, & je suay de telle sorte depuis dix heures du soir jusqu'à une heure aprés minuit, que je me trouvay le matin parfaitement soulagé. Comme j'ay toûjours été ennemy des remedes, je dis à mon valet de chambre de mettre dans un armoire la Medecine que l'on m'avoit preparée, voulant laisser achever à la nature ce qu'elle avoit si bien commencé. Les Medecins m'étant venu voir pour être témoins de l'operation de leur remede, je leur dis : hé bien Messieurs, vous voyez une espece de miracle : n'est-ce pas là un effet prodigieux & une preuve de la vertu de vos remedes ? Eux croyant que je parlois serieusement, se mirent à faire l'éloge de leur ordonnance, & témoignerent n'être pas si surpris que moy, faisant mine de s'être bien attendus à voir quelque chose de grand, d'un remede si bien composé. Ils ajoûterent que puis que la premiere medecine avoit si bien operé, il falloit que j'en prisse encore une seconde, afin de purger tout ce qui pouvoit être resté ; &

ils s'en retournerent ainſi tres-glorieux, remplis qu'ils étoient de la grande opinion de leur ſcience. Je ne crus pas neanmoins devoir cacher à M. Privas, mon amy particulier, la verité de la choſe, & je luy dis lors que les autres furent partis, que j'avois eu la nuit une grande criſe qui m'avoit exempté de prendre la medecine, m'étant trouvé tout d'un coup beaucoup mieux aprés la ſueur. Voulant luy faire connoître en même temps que je n'avois point pris la medecine, je commanday à mon valet de l'apporter. Mais il ne l'eut pas plutoſt veuë qu'il s'écria : Ah, Monſieur, qu'a-t-on voulu faire ? On a eu deſſein de ſe deffaire de vous, car voila de franc poiſon. Dieu vous a bien aſſiſté, puiſque vous étiez perdu. Sur cela il crie, & il tempeſte, afin de ſauver ſon honneur : il envoye chez le grand Prevoſt. On va chez l'Apoticaire ; mais on trouva qu'il avoit pris la fuite ; ce qui me fit juger auſſi-toſt que c'étoit un crime concerté, & non un malheur ny une mépriſe. J'eus ſoupçon de la main qui avoit voulu attenter ſur ma vie & ſur ma Charge. Mais c'étoit aſſez pour

Digitized by Google

moy d'en être échappé. Je ne voulus point en faire informer, & je fus même bien aise de ce que l'Apoticaire ne fut point pris, de peur que l'auteur du crime ne vinst à être découvert.

Je ne dois pas oublier icy la generosité de Monsieur du Buisson, ce Gentilhomme qui ayant autrefois été mon soldat avoit eu depuis une querelle avec moy, dont j'avois ensuite obtenu la grace, & à qui j'avois enfin procuré une Lieutenance pour dernier gage de mon amitié. Car ayant sceu, quoy que fort tard, cette malheureuse affaire dont j'ay parlé, & qui fut la principale cause de ma maladie, il vint exprés d'Italie au camp où j'étois devant la Rochelle, quelques mois aprés que j'eus été rétably dans ma Charge, pour m'assurer que sa personne & tout ce qui étoit en son pouvoir, étoient en ma disposition & à mon service. Il voulut par cette reconnoissance extraordinaire disputer en quelque façon avec moy de l'amitié, & me faire connoître qu'il n'y avoit point d'infortune qui fust capable de refroidir son affection, ny de distance de lieux qui pust arrêter l'ardeur qu'il

avoit pour le ſalut d'vne perſonne à qui il ſe ſentoit obligé de ſa vie & de ſa fortune.

Je ſerois trop long, & me rendrois ennuyeux, ſi je voulois m'arréter à tous les divers accidens qui m'arriverent durant ce Siege de la Rochelle: J'joûteray ſeulement icy qu'un jour relevant de garde, & étant obligé de paſſer par un petit vallon tout découvert, & commandé par une éminence où étoient pointées quatre ou cinq pieces de canon des ennemis, comme j'étois à cheval à la teſte de 400. hommes, & marchois aſſez legerement en m'entretenant avec un Caporal nommé de la Croix, je m'aviſay ſans autre deſſein de mettre ma jambe ſur le cou de mon cheval, comme l'on fait quelquefois pour ſe délaſſer, quoy que ce ne fuſt pas bien le temps de le faire, mais plutoſt de doubler le pas. Dans ce moment il vint un boulet de canon de haut en bas donner juſtement dans l'étrié d'où j'avois retiré ma jambe, qui en fut briſé. La violence du coup fit abbatre mon cheval, qui ſe releva neanmoins à l'heure même; & comme à l'inſtant je voulus remettre mon

Digitized by Google

pied dans l'étrié, je ne le trouvay plus, reconnoiſſant alors la providence de Dieu qui m'avoit ainſi ſauvé la jambe, & peut être la vie, & le beniſſant de tout mon cœur de cette grace. On en voulut faire une galanterie au Roy, à qui on dit que le pauvre Pontis avoit perdu une jambe d'un coup de canon: mais le Roy n'en fit que rire, ayant ſçû que j'avois ſeulement perdu l'étrié.

Les Anglois ayant inveſty la mer de telle ſorte qu'on ne pouvoit faire paſſer des vivres dans l'Iſle de Rhé, le Roy reſolut d'y faire couler vingt eſquifs fort legers & fort plats, chargez de vivres & de toutes proviſions de bouche, & me donna ordre d'accompagner M. d'Eſplandes qui les conduiſoit, afin que je retournaſſe luy faire rapport de ce qui ſe ſeroit paſſé. Toutes choſes étant preparées, & ayant un vent tres favorable, nous nous embarquâmes la nuit, & abordâmes en peu de temps fort heureuſement à l'Iſle, à travers les feux & les boulets de canon qu'on faiſoit voler contre nous, & malgré cinq grands Vaiſſeaux Anglois qui voulurent nous approcher, mais qui ne purent faute d'eau. Les boulets tombant

Digitized by Google

ſur le gravier du rivage, élevoient & envoyoient dans nos eſquifs des monceaux de pierres, & tuoient beaucoup de nos gens. Souvent auſſi un boulet emportoit de deſſus l'épaule d'un Soldat le ſac de farine ou d'autres vivres qu'il tranſportoit hors de l'eſquif. Nous étant aſſis Monſieur d'Eſplandes & moy, pour nous repoſer, un boulet de canon vint percer ſous moy une valiſe ſur laquelle j'étois aſſis, & emporta une partie des hardes qui étoient dedans, ſans que je reçuſſe d'autre mal, ſinon que je fus jetté par l'effort du coup, à plus de quinze pas du lieu où j'étois. Comme Monſieur d'Eſplandes m'eut encore importuné pour me faire aſſeoir en un autre endroit ſur une pierre de taille auprés de luy, devinant en quelque ſorte que cette place ne m'étoit pas favorable, & qu'il m'étoit plus avantageux d'être debout, je me levay, & au même inſtant, ce qui paroîtroit preſque incroyable, un boulet de canon l'emporta & la mit en pieces. Il y avoit peu de plaiſir à ſe familiariſer de ſi prés avec les coups; je penſay donc à m'en retourner pour faire mon rapport au Roy, & me mettant ſur un fort

petit

petit eſquif avec un ſeul battelier, je repaſſay ce bras de mer à travers plus de 400. volées de canon qu'on tira ſur ce paſſage. Ce qui le rendoit encore plus difficile, étoit que dans l'eſpace d'un quart de lieuë il y avoit ſur la mer de longues chaînes de poutres de bois attachées par le bout les unes aux autres avec de gros anneaux de fer, de ſorte qu'à chacune de ces chaînes il falloit attendre quelque grand flot pour faire paſſer l'eſquif avec le flot au deſſus des poutres. Le Roy qui ne m'attendoit preſque plus, croyant que tout étoit pery à cauſe du grand feu que l'on avoit fait toute la nuit, fut bien étonné de me revoir, & d'apprendre l'heureux ſuccez de nôtre paſſage.

Le temps arriva enfin que cette ville qui étoit toute l'eſperance & tout l'appuy du party des Heretiques, devoit tomber entre les mains de ſon Prince legitime. L'extremité où elle ſe trouva reduite par la famine fut telle, qu'un tres grand nombre de perſonnes mouroient de faim; & je diray icy ſur cela ce que j'appris enſuitte de la propre bouche de mon hôte étant entré dans la Rochelle: car voulant me faire con-

noître qu'elle avoit été l'extremité de leur misere, il me ptoteſta que pendant huit jours, il s'étoit fait tirer de ſon ſang, & l'avoit fait fricaſſer, pour en nourrir ſon pauvre enfant, s'ôtant ainſi peu à peu la vie à ſoy même, pour conſerver celle de ſon fils. L'éloquence du Miniſtre Salbert ſervit beaucoup pour faire reſoudre les Rochelois à ſouffrir de ſi grandes extremitez; l'enteſtement de leur nouvelle Religion les rendoit comme inſenſibles à tout: & l'obſtination jointe à la grande authorité, & à la conduite heroïque de Guiton Maire de la Ville, qui ſe rendit ſi fameux durant ce Siege, ſembloit leur donner de nouvelles forces, & leur inſpirer à toute heure un nouveau courage. Il ſuffit de dire, pour donner quelque idée de ſa fermeté, qu'un de ſes amis luy montrant une perſonne de leur connoiſſance qui ſe mouroit de langueur & de faim, il luy répondit froidement: vous étonnez-vous de cela? Il faut bien que vous & moy en venions là. Et comme un autre luy diſoit que tout le monde mouroit de faim, il repartit avec la même froideur: pourvû qu'il en reſte un pour fermer les portes, c'eſt

assez. Mais il parut trop visiblement que le Ciel se déclaroit en faveur des armes du Roy. Les Rochelois le reconnurent eux-mêmes, & furent obligez d'avoüer qu'il y avoit quelque chose d'étonnant, de voir que le temps fust si beau en une saison comme celle de l'Autonne, où l'orage & la mer avoient accoûtumé de faire trembler toute la Rochelle, & de s'étendre jusques dans les ruës. Ce qui augmentoit encore l'étonnement de tout le monde, & pouvoit passer pour un effet miraculeux de l'assistance de Dieu dans cette grande extrepriſe, fut que la peste étant alors furieuse aux deux tiers du Royaume, ce canton en demeura entierement exempt, au milieu des necessitez épouvantables d'une Ville reduite en un si pitoyable état, & de l'infection qui a accoûtumé d'accompagner les grandes armées, principalement aprés un si long Siege. Les Rochelois voyant donc qu'il ne leur restoit aucune esperance du côté de l'Angleterre dont la Flotte avoit fait inutilement divers efforts pour les secourir, ils commencerent à traitter de la capitulation de la Ville: & l'un des articles

fut que le Maire Guiton ſeroit conſervé dans tous les honneurs & dans tous les privileges de ſa dignité. Dix députez vinrent avec la ratification des articles le 29. Octobre 1628. ſe jetter aux pieds du Roy dans ſa chambre, où il étoit accompagné de M. le Comte de Soiſſons, de Meſſieurs les Cardinaux de Richelieu & de la Vallette, de Meſſieurs de Chevreuſe & de Baſſompierre, de Schombert, Deffiat & autres : & là ils implorerent de nouveau la clemence de Sa Majeſté, le ſieur de la Gouſſe Avocat du Roy au Preſidial portant la parole. En même temps les Bourgeois ſe mirent ſur les remparts & contreſcarpes à crier, vive le Roy. Quatre cent hommes furent nommez par Sa Majeſté pour aller ſe rendre maîtres de la Ville, preparer ſon logement, faire nettoyer les ruës & les maiſons, & mettre ordre à toutes choſes pour ſon entrée. Elle choiſit quatre Capitaines & quatre Lieutenans, dont j'étois un, pour les commander ſous M. le Duc d'Angouleſme, à qui elle nous ordonna d'obeïr: mais elle nous fit de tres-expreſſes deffenſes, de cauſer le moindre deſor-

Digitized by Google

dre dans la Ville, menaçant de faire une punition exemplaire s'il entendoit quelques plaintes. Entre autres choſes le Roy nous recommanda de ne point ſouffrir que les ſoldats vendiſſent le pain à ces pauvres affamez, qui en manquoient depuis tant de temps, & de leur permettre ſeulement de recevoir quelques preſens en cas qu'ils leur en offriſſent d'eux mêmes. Nous entrâmes donc dans la Rochelle avec cet ordre du Roy ; nous nous rendîmes maîtres des portes, & plaçâmes en divers lieux des corps de garde. Nous trouvâmes cette Ville en un état qui faiſoit horreur & compaſſion à tous ceux qui y entrerent. Les ruës & les maiſons étoient infectées des corps morts qui y étoient en grand nombre, ſans être enſevelis ny enterrez. Car ſur la fin de ce Siege les Rochelois reſſemblans plûtoſt à des ſquelettes qu'à des hommes vivans, étoient devenus ſi languiſſans & ſi foibles, qu'ils n'avoient pas le courage de creuſer des foſſes, ny de porter les corps morts hors des maiſons. Le grand preſent qu'on pouvoit faire à ceux qui reſtoient, étoit de leur donner

Digitized by Google

m'emporte icy mon arme qu'il m'a fait vendre malgré moy. Etonné que je fus d'un compliment si brutal, je me retournay aussi-tost vers luy, & luy dis : comment mon amy, vous ay-je fait tort en vous payant de vôtre arquebuze l'argent dont vous êtes convenu ; je vous avois cru jusqu'icy honneste homme, mais vous m'avez détrompé. L'autre me paya sur le champ d'un dementy, & la patience m'échappant, sans avoir égard à la deffence du Roy, je luy déchargeay un soufflet sur sa jouë toute décharnée, & luy dis qu'il devoit penser à qui il parloit, & ne pas ainsi dementir un homme d'honneur. Alors étant tout furieux d'avoir reçû ce souffiet, il commença à crier & à tempester. Il dit tout haut qu'il vouloit s'en plaindre au Roy, qu'on luy faisoit violence, & qu'on l'outrageoit contre la parole que sa Majesté leur avoit donnée. Je vis aussi tost jusqu'ou iroit cette affaire, si je ne l'étouffois d'abord, me tenant bien assuré de porter ma teste sur l'échaffaut si le Roy en entendoit parler. Je fis donc tout mon possible & par moy même & par mes amis, & par les pa-

rens de cet homme pour tâcher de l'appaiſer, je luy preſentay encore dix-huit quarts d'écus, qu'il me refuſa, voulant ſe vanger à quelque prix que ce fuſt ; mais enfin je le comblay par tant de prieres & d'importunitez de la part de ſes meilleurs amis, qu'il s'adoucit, & je luy donnay pour ſa peine de s'être mis ſi fort en colere, environ une douzaine de pains par deſſus ceux qu'il avoit déja reçus. Comme il vint enſuitte me faire ſes excuſes, & qu'il me dit que l'extréme neceſſité où ils étoient, l'avoit fait emporter de la ſorte, je luy fis une remontrance charitable qu'il reçut fort bien, & luy fis entendre doucement, qu'un des grands points de la vie étoit de connoître ceux à qui on parloit, & de ne pas offencer les gens d'honneur par un démenty, comme il avoit fait. Je luy offris en même temps mon ſervice & autant de pain pour luy ou pour ſes amis qu'ils en auroient de beſoin. Ainſi tout ce differend ſe termina à nous rendre bons amis.

Le Roy ayant fait ſon entrée dans la Rochelle, Monſieur le Duc d'Angoulême voulut aller voir ce fameux

Guiton

Guiton qui avoit tenu teſte ſi long-temps au plus grand Roy du monde. Quelques Officiers, du nombre deſquels j'étois, l'y accompagnerent. Il étoit petit de corps : mais grand d'eſprit & de cœur. Et je peux dire que je fus ravy de voir dans cet homme toutes les marques d'un grand courage. Il étoit magnifiquement meublé chez luy, & avoit grand nombre d'Enſeignes qu'il montroit l'une aprés l'autre, en marquant les Princes ſur qui il les avoit priſes, & les Mers qu'il avoit couruës. Il y avoit quantité d'armes chez luy ; & entr'autres j'y apperceus une fort belle pertuiſanne qu'il avoit priſe à un Capitaine dans un combat. Je ne me fus pas plûtoſt échappé de luy dire qu'elle étoit fort belle, que comme il étoit extrémement genereux, il me la donna ſur le champ, & me força de la prendre avec une centaine de picques, dont il me fit auſſi preſent. Il fit une tres-belle réponſe à Monſieur le Cardinal de Richelieu, lorſqu'il alla luy rendre ſes civilitez. Car ſon Eminence luy parlant du Roy de France & de celuy d'Angleterre, il luy dit qu'il valoit mieux ſe rendre à un Roy qui avoit

Digitized by Google

ſçû prendre la Rochelle, qu'à un qui n'avoit pas ſçû la ſecourir. Mais il fut enſuite bien mécontent de ce Cardinal. Car n'ayant rendu la Ville au Roy, qu'aprés la parole qu'on luy avoit donnée de luy conſerver les marques de ſa dignité ; & l'un de ſes privileges étant, que lors qu'il marchoit dans la Rochelle il étoit toûjours accompagné de douze hallebardiers portant ſes livrées, ſon Eminence luy envoya dire un jour, que le Roy étant dans la Ville, il étoit contre les regles qu'il gardaſt ces marques d'une dignité qu'il n'avoit plus, puiſque le Roy étoit alors ſeul Maire & maître de la Rochelle. Cet ordre nouveau picqua étrangement Guiton qui ſe vit ainſi trompé & décheu de ſes honneurs, contre l'aſſeurance qu'il en avoit euë : & il me dit que s'il avoit cru qu'on euſt dû luy manquer ainſi de parole, le Roy n'auroit pas trouvé un ſeul homme en entrant dans la Rochelle, parce qu'il auroit ſoûtenu juſqu'à la fin. Peut-être même que le Roy auroit été obligé de lever le Siege, à cauſe de l'hyver, & des tempeſtes qui s'éleverent auſſitoſt aprés la reduction de la Ville. Car

Digitized by Google

le beau temps finit le jour même de la reduction : & le 7. de Novembre enſuivant la Mer fut ſi furieuſe durant la nuit, qu'elle rompit quarantes toiſes de la digue, du côté de Marillac. Le Vaiſſeau du Chevalier de la Fayette pouſſé d'un coup de vent dans le port, rompit trois ou quatre machines, ſans s'endommager. Cinq ou ſix Vaiſſeaux Anglois échoüerent à la côte d'Angoulin. Ainſi on peut dire que ſi Guiton ſe fuſt enteſté de ſoûtenir ſeulement encore un mois, comme il l'auroit pu, nous étions en grand danger de perdre en un jour tout le fruit de tant de travaux & d'un ſi long Siege. Car le mauvais temps joint à la rupture de la digue auroit procuré infailliblement du ſecours aux aſſiegez : & il n'y eut qu'un coup viſible de la main de Dieu qui les obligea de ſe rendre dans ce moment ſi favorable aux armes du Roy.

Pendant que les Rochelois ſoûtenoient avec un courage ſi obſtiné le Siege fameux dont j'ay parlé, ceux de leur party, ſous la conduite de Monſieur le Duc de Rohan, firent une grande entrepriſe ſur la Ville de Montpellier, & voulurent pour ce ſujet inte-

Digitized by Google

reſſer dans leur deſſein un de mes intimes amis nommé le Baron de Meſlay ſecond Capitaine du Regiment de Normandie. Cet evenement eſt aſſez conſiderable pour être rapporté en ce lieu, avant que je continuë la ſuitte de ces Memoires ; & il eſt bon de faire voir le ſujet que je crus avoir de renoncer à l'amitié d'une perſonne avec qui j'avois été tres-uny juſques alors. Le Baron de Meſlay, dont je parle, avoit épouſé une femme huguenotte; & lors qu'il étoit un jour à une maiſon de ſa femme, le Baron de Bretigny luy propoſa de favoriſer une entrepriſe de M. le Duc de Rohan, qui vouloit ſe rendre maître de la Ville & Citadelle de Montpellier. On luy promit de l'en faire Gouverneur, & Lieutenant general en l'armée de M. de Rohan, ou de luy donner deux cent mille écus, que ledit Seigneur de Rohan s'engageoit de luy payer. Le Baron de Meſlay étoit trop fidelle à ſon devoir pour conſentir à une action ſi lâche ; mais pour éviter un mal il s'engagea dans un autre, & reſolut de trahir pour le ſervice du Roy celuy-là même qui pretendoit l'obliger à trahir le Roy.

Digitized by Google

Il répondit donc au Baron de Bretigny, que l'affaire étoit d'assez grande consequence pour y penser ; qu'il s'en retournoit à Montpellier où sa Compagnie étoit en garnison, & que delà il luy manderoit de ses nouvelles par un fort brave soldat nommé Cadet, qu'il avoit nourry laquais, & en qui il avoit une entiere confiance. Il ne perdit donc point de temps, & donna avis de l'affaire à M. des Fossez Gouverneur de Montpellier. Ils concertent tous deux ensemble un même dessein, qui fut de trahir ceux qui vouloient les engager à trahir le service de leur Prince. M. de Meslay envoye aussitost Cadet, vers le Baron de Bretigny pour noüer l'affaire ; & l'on en parle à M. le Duc de Rohan, lequel dit qu'il ne vouloit point tenter l'entrepriſe, si les murailles n'étoient ouvertes du côté de la Citadelle. M. des Fossez les fait ouvrir peu à peu en trois endroits sous divers pretextes ; & en suite Monsieur de Rohan voulant s'assurer de toutes choses, envoye un Ingenieur en habit de soldat au Baron de Meslay, qui le mit en sa Compagnie pour luy faire tout voir sans soupçon. Le Gouver-

neur cependant faiſoit faire avec aſſez de negligence la garde de la Citadelle, & le travail des lignes de communication par où M. le Duc de Rohan devoit donner avec quatre cens hommes, & aprés avoir eſcaladé la muraille & le foſſé qui n'étoient pas hauts, ſe rendre maître de l'eſplanade qui étoit entre la Citadelle & la Ville. Toutes choſes étant diſpoſées, le Baron de Meſlay fit avertir qu'il étoit temps d'executer l'entrepriſe. M. le Duc de Rohan, voulant ôter tout ſoupçon de l'aſſemblée de ſes Troupes, feignit de vouloir aſſieger le Château de Courconne à trois lieuës de Montpellier, où il ſe rendit avec ſept mille hommes de pied & trois cens chevaux. Le ſoir pris pour l'execution étant venu, le Baron de Meſlay & Guitaut Capitaine du Regiment de Normandie, à qui M. le Gouverneur avoit confié le ſecret de l'affaire, entrerent en garde dans la Citadelle. L'Ingenieur déguiſé en ſoldat dont j'ay parlé, vit toutes choſes de ſes propres yeux, en ſorte qu'il ne pouvoit avoir le moindre ſoupçon du mauvais tour qu'on vouloit leur joüer.

Digitized by Google

M. de Meſlay ouvrit enſuite toutes les portes, ponts-levis, poternes, &c. de la porte des champs ; & l'Ingenieur ſortit avec Cadet pour aller trouver Monſieur de Rohan & l'amener. On convint avant qu'il partiſt, que lors que le Duc ſeroit proche avec ſon armée, il envoyeroit deux Officiers pour ſçavoir s'il ne ſeroit point arrivé de changement. A l'inſtant le Gouverneur averty par M. de Meſlay de la ſortie de l'Ingenieur, aſſembla tous les Capitaines, fit prendre les armes à tous les ſoldats des deux Regimens de Picardie & de Normandie, qui pouvoient faire 2800. hommes. Il en diſpoſa 800. aux principales places & avenuës de la Ville, avec ordre de tuer tous les Bourgeois qui ſortiroient de leurs maiſons, ou qui ſe voudroient jetter par deſſus les murailles, à cauſe que quatre mille habitans huguenots devoient prendre les armes. Il mit 1200. hommes aux trois ouvertures de la muraille de la Ville, qui répondoit ſur l'eſplanade qui va à la Citadelle ; y fit faire en diligence, à force d'ouvriers, de tres-grands retranchemens, avec de bonnes

Digitized by Google

barricades derriere, & des ouvertures pour donner passage aux 1200. hommes, qui avoient ordre de sortir sur les ennemis qui devoient entrer dans l'esplanade par les lignes de communication ; il plaça 800. hommes dans la Citadelle, dont cinq cens devoient aussi sortir en même temps sur les ennemis dans l'esplanade, & trois cens qui étoient choisis, devoient demeurer avec luy dans la Citadelle. Il fit de plus pointer sur cette esplanade vingt canons chargez de balles de mousquet, & mit quelque nombre de bons soldats avec hallebardes derriere la derniere porte en dedans de la Citadelle. Au dessus du pont-levis, fait en trebuchet, il mit Beine l'ingenieur de la place tenant une hache, avec ordre exprés de ne pas couper la corde du pont, que lors que M. de Goussonville luy crieroit, harle la main. Tout fut ainsi disposé avec vne diligence incroyable; & le Baron de Meslay dit au Gouverneur, que si les deux hommes que l'on devoit envoyer, vouloient l'emmener avec eux pour aller trouver M. de Rohan, il étoit tres-resolu d'y aller, plûtost que de leur donner soupçon, quoy

qu'il se tinst asſuré qu'ils luy donneroient cent coups de poignard aprés sa mort, se voyant joüez comme ils le furent ; mais qu'il ne se soucioit pas de mourir, pourveu qu'il rendist service au Roy, en se vangeant de ceux qui l'avoient jugé capable de manquer à son devoir. Tout étant dans un profond silence, enfin deux hommes de commandement vinrent à la porte des Champs trouver le Baron de Meslay selon que l'on étoit convenu. Il leur dit que toutes choses alloient à souhait, & que s'ils vouloient, ils les feroit entrer dans la place, surquoy ils luy répondirent, que le connoissant pour brave homme, ils se fioient entierement à luy ; que M. de Rohan étoit proche ; qu'il donnoit ses ordres, & arriveroit dans un demi-quart d'heure. Le Baron leur repartit qu'il alloit donc rentrer, & qu'il se tiendroit derriere la porte en dedans de la Citadelle, pour la leur ouvrir. Ainsi ils s'en retournerent ; & aussitost aprés toutes les troupes ennemies s'approcherent. M. de Rohan en venant changea le premier dessein qu'il avoit eu de donner par les lignes de communication,

eſperant que s'il entroit d'abord dans la Citadelle, il ſeroit trois heures aprés maître de la Ville. Il avoit ſept mille hommes de pied, & trois cens chevaux; & le lendemain il luy vint encore trois mille hommes du Vivarets. L'ordre étoit que deux cens hommes choiſis, entre leſquels étoit grand nombre de Gentilshommes & d'Officiers, devoient donner les premiers; que mille hommes les ſoûtiendroient, & le reſte ſelon le beſoin qu'on en auroit. Le Baron de Bretigny auteur de l'entrepriſe, qui marchoit le premier de tous, frappa à la premiere porte de la Citadelle aſſez doucement, & demanda en s'addreſſant au Baron de Meſlay, couſin êtes-vous là? Un Sergent répondit: Monſieur, il eſt allé faire un tour au corps-de-garde; mais il m'a laiſſé icy pour vous dire qu'il revient dans le moment vous recevoir. Cependant ſerrez-vous, & mettez-vous en bataille. Alors le Baron de Bretigny dit & fit dire de main en main à ſes gens: Serre, ſerre. Cinquante & un de ces deux cens premiers s'étant donc avancez avec luy, Beine qui eut peur de voir entrer tout ce

monde, coupa la corde avec la hache, ſans attendre l'ordre : auſſi-toſt le pont fit la baſculle ; & une partie ſe trouvant entre la porte de la Citadelle & le pont, le reſte tomba dans le foſſé. Ceux de la Citadelle jetterent à l'heure même quantité de feux d'artifice, & dans le foſſé, & tout à l'entour, pour y voir plus clair, & tirerent ſur le gros qui étoit dehors, dont il y en eut pluſieurs de tuez ou de bleſſez. Quant à ceux qui ſe trouverent entre la porte & le pont, il y en eut 39. de tuez & 12. de faits priſonniers, dont la pluſpart étoient fort bleſſez. Cadet qui les conduiſoit s'étant nommé, & les nôtres luy ayant jetté une corde pour le retirer, ceux qui étoient prés de luy le retirerent, en diſant qu'ils ne ſouffriroient jamais qu'il ſe ſauvaſt, ſi le Gouverneur, ou quelque autre en ſon nom ne leur promettoit la vie. Et en effet lors qu'ils virent qu'on vouloit le tirer ſans leur rien promettre, ils le percerent de plus de vingt coups, dont neanmoins il ne mourut pas. Monſieur de Rohan ſe retira au deſeſpoir, & faiſant jetter les pains de munition qu'il avoit fait apporter, il fit charger

dans les charettes les morts & les bleſſez qu'il put recouvrer. J'avouë que cette action m'ayant été rapportée au Siege de la Rochelle où nous étions, je conçus une extrême indignation d'un procedé ſi indigne de l'honneur & du cœur d'un Gentilhomme. L'attachement inviolable que j'avois aux intereſts & au ſervice du Roy ne put point me faire approuver dans mon amy ce que j'euſſe condamné en moy-même. La trahiſon qu'on luy vouloit inſpirer ne devoit pas l'engager dans une autre trahiſon, & c'étoit trop mal entendre les regles de la fidelité & de l'honneur, de pretendre ſe faire un merite auprés de ſon Roy, en trahiſſant ceux qui vouloient le porter à le trahir. La trahiſon ne change point de nature pour changer d'objet, & c'eſt toûjours être infidelle que de manquer à ſa parole & à ſa foy, quand ce ſeroit pour les intereſts du plus grand Prince du monde. Le Baron de Meſlay étoit loüable de rejetter les offres les plus avantageuſes du Duc de Rohan pour s'attacher à ſon devoir : mais c'étoit bleſſer ce même devoir de ſurprendre par de belles promeſſes le Duc de

Rohan, & de luy donner une parole qu'il ne vouloit ny ne pouvoit legitimement luy garder. La voye royalle luy étoit ouverte. Le Duc de Rohan luy même l'euſt eſtimé, & jugé digne de ſa charge, s'il euſt refuſé ouvertement de le ſervir contre ſon Roy. Mais il s'attiroit le blâme de ſes plus intimes amis en quittant la voye de l'honneur pour uſer de ces détours : & pour moy j'avouë que je ne pus plus regarder comme mon amy un homme qui avoit été capable d'une ſi lâche trahiſon.

Aprés que le Roy eut demeuré quelque temps dans la Rochelle, pour donner ordre à toutes choſes, & ôter toute occaſion à cette Ville de ſe revolter de nouveau, il s'en retourna triomphant à Paris. Il me commanda peu de temps aprés d'aller en Dauphiné, en Savoye, & en Piemont, pour reconnoître tous les paſſages d'Italie, & me fit donner 400. piſtolles pour mon voyage. Je partis avec cet ordre, & ayant viſité le Dauphiné, la Provence & le Piemont, & reconnu avec tout le ſoin poſſible tous les chemins par où l'on pourroit faire paſſer des Troupes au delà des Monts, je dreſſay

Digitized by Google

un memoire exact de toutes choſes, & m'en revins à Paris au bout de deux ou trois mois. Le Roy ayant mon memoire envoya querir Monſieur d'Ecures qui faiſoit les Cartes, & étoit Maréchal des logis de ſes armées. Il luy donna ordre d'examiner ce memoire que je luy avois preſenté, & de le confronter ſur ſes cartes, & ayant connu par le rapport que luy fit Monſieur d'Ecures, que mon memoire étoit dans la derniere exactitude quant aux lieux, dont il pouvoit ſeulement répondre, & non des paſſages qu'il ne connoiſſoit pas comme moy qui étois du païs: Sa Majeſté eut la bonté de me témoigner qu'elle étoit ſatisfaite de mon ſervice, & qu'elle s'en ſouviendroit. Elle donna ordre auſſi-toſt à toutes choſes pour ſon voyage de Piemont, où elle vouloit aller en perſonne avec toute ſon armée. Il m'arriva dans Paris vers ce même temps une rencontre tres-fâcheuſe, de laquelle Dieu permit que j'échappaſſe avec beaucoup de bon-heur. Revenant un jour fort tard du Louvre à cheval, & allant porter l'ordre que je venois de prendre de Sa Majeſté, à mon Capitaine Monſieur

de Saint Preüil qui joüoit en une maiſon par delà l'Hôtel de Bellegarde : lorſque j'eus paſſé cet hôtel, étant devant la Chapelle de l'Hôtel de Soiſſons, mon laquais marchant avec un flambeau vingt pas devant moy, un homme me porta au coin d'une ruë un coup d'épée de toute ſa force, & capable de me percer de part en part & de me crever ſur le champ. Mais Dieu conduiſit la main & l'épée de cet homme ſi heureuſement pour moy, qu'au lieu de me donner dans le ventre, elle donna dans l'arçon ſous le pommeau de la ſelle, & ſe rompit. Le coup fut ſi violent que la pointe de l'épée y demeura enfoncée de la longueur d'un demy pied. Surpris de ce coup que j'entendis plûtoſt que je ne le vis, je ſautay preſtement à bas de mon cheval, & mettant l'épée à la main, je renverſay cet homme per terre, le maltraitay, & peu s'en fallut que je ne le tuaſſe dans le premier mouvement de ma colere. Il m'avoüa qu'il s'étoit mépris, qu'il étoit valet de chambre de Monſieur de Bellegarde, & qu'il m'avoit cru être un Gentilhomme de qui il avoit reçû des coups de bâton. Cette

ſorte de mépriſe me déplut fort, neanmoins ayant quelque pitié de luy, je retournay ſur mes pas, & entray dans l'Hôtel de Bellegarde. Monſieur étant déja couché, je me contentay de remettre ſon homme de chambre entre les mains de l'Ecuyer. Le lendemain je crus être obligé de luy venir faire mes plaintes; & bien qu'il aimaſt ce valet, il dit auſſitoſt pour me donner quelque ſatisfaction, qu'il le falloit faire pendre, & que c'étoit un coquin. Mais comme ce n'étoit point ce que je pretendois, & que je voulois principalement l'avertir de ce deſordre, afin qu'il en empeſchaſt les ſuites, je luy dis, puiſque ç'avoit été un malheur, & que cet homme n'avoit eu aucune mauvaiſe volonté contre moy, & que d'ailleurs je n'avois point été bleſſé: je le ſuppliois de luy pardonner & de l'avertir ſeulement d'être plus ſage à l'avenir. Il inſiſta neanmoins ſur ce qu'il avoit déja dit qu'il le feroit pendre; mais quand je fus de retour chez moy, il me l'envoya avec ſon Ecuyer, pour me dire qu'il le remettoit entierement entre mes mains, pour en faire ce qu'il me plairoit

roit. Je répondis que puiſque Monſieur de Bellegarde le remettoit entre mes mains, je luy pardonnois de bon cœur. Le Roy neanmoins ayant ſceu la choſe, dit qu'il le falloit faire pendre : mais il ſe contenta de l'avoir dit ſans qu'il le fiſt faire.

Le Roy ſe mit en chemin au mois de Février 1629. nôtre armée étant déja partie pour le voyage de delà les monts. Je demeuray encore quelques jours à Paris pour raſſembler quelques ſoldats qui étoient reſtez, & allay enſuite avec ce que j'avois pû ramaſſer juſqu'au nombre de 200. retrouver le Roy par delà Fontainebleau, ſelon l'ordre qu'il m'avoit donné. Lors que je fus arrivé auprés de Sa Majeſté, je diſtribuay chaque ſoldat dans ſa Compagnie, & pris enſuite mon rang à la teſte de la mienne, pour marcher vers Lyon avec l'armée. Ma Compagnie étoit alors compoſée de 250. hommes tous gens bien faits & fort bien vétus. Il y avoit environ quatre vingts jeunes Gentils-hommes, qui étoient pour la pluſpart de tres-bonne maiſon, & avoient bel équipage. Comme j'étois fort connu de tous

les gens de la Cour & de tous les principaux Officiers de l'armée, & que je paſſois pour un homme qui ſçavoit quelque choſe dans le meſtier, & ſur tout qui étoit tres attaché à la diſcipline, & qui prenoit un tres-grand ſoin de ſes ſoldats ; un grand nombre de perſonnes de qualité me faiſoient l'honneur de me confier leurs fils, pour leur apprendre ce que l'experience & le travail de beaucoup d'années m'avoit appris à moy-même. Auſſi je peux dire ſans vanité, que j'étois aimé, craint, & obey d'une façon toute extraordinaire par mes ſoldats. Mais j'uſois d'une addreſſe particuliere pour gagner l'affection des Cadets : car je leur donnois tour à tour le commandement ſur toute la Compagnie; afin qu'en apprenant le métier de ſoldats, ils appriſſent en même temps celuy d'Officiers & de Capitaines. Le Roy fort content de voir cette Compagnie en un ſi bel ordre, me témoigna ſa ſatisfaction en m'accordant un privilege que les autres n'avoient pas. Car comme je vis que ma Compagnie étoit ſi grande & remplie de jeunes Gentilshommes de grande

Digitized by Google

qualité, je crus devoir luy témoigner que me trouvant seul, comme j'étois alors, sans mon Capitaine qui étoit absent, & ayant dans ma Compagnie tant de Noblesse que Messieurs leurs parens m'avoient fort recommandé, je me sentois accablé sous la Charge; & que si Sa Majesté ne m'accordoit quelque privilege en faveur de tous ces Cadets, afin de pouvoir les traiter plus favorablement que le reste des soldats, comme ils n'étoient point accoutumez à la fatigue, ils seroient bientost mécontens de moy, en feroient des plaintes à leurs parens, que j'aurois ensuite pour ennemis, & se débanderoient de l'armée. Le Roy me répondit avec beaucoup de bonté, vous me faites plaisir de me dire cela; & je suis bien aise que vous m'ayez demandé ce que je vous accorde avec joye. Ainsi j'eus toûjours double logement pour ma Compagnie, & je pouvois par ce moyen faire quelque distinction entre les Cadets & les Soldats ordinaires. J'avois aussi un tres-grand soin d'empescher le desordre dans les logemens, ne pouvant souffrir que les Soldats fissent aucun tort

aux pauvres gens dans les Villages. C'eſt pourquoy lorſque j'en ſortois, je mettois toûjours en bataille ma Compagnie hors le Village, & faiſois publier que ſi quelque Païſan avoit à faire quelque plainte, il la vinſt faire ſans rien craindre. Ainſi avant que de déloger, je faiſois rendre ce qu'on avoit pris, & ne ſortois point du Village, que je n'euſſe un certificat du Seigneur & du Curé, voulant toûjours avoir dans ma poche ma juſtification, & craignant d'être accuſé auprés du Roy qui m'étoit plus ſevere qu'à tous les autres, à cauſe qu'il vouloit ſe ſervir de moy pour reformer la diſcipline dans ſes Gardes. Mais j'avois encore une autre raiſon qui m'obligeoit d'être ſi exact en ce point, ſçavoir que comme j'avois ce grand nombre de Gentilshommes dans ma Compagnie, qui devoient un jour commander, je ne voulois pas les accoûtumer à piller, depeur que lors qu'ils ſeroient Officiers, ils ne permiſſent à leurs Soldats ce qu'on leur auroit permis à eux-mêmes. Outre que je ne pouvois pas ſouffrir ces baſſeſſes dans de jeunes gens de qualité, qui devoient avoir un cœur plus noble

& plus genereux que tous les autres. Lorſque nôtre armée fut arrivée à quelques lieuës au decà de Lyon, comme il fallut luy faire paſſer la Riviere ſur des bateaux, & que je jugeay qu'il pourroit bien y avoir un grand deſordre dans ce paſſage, je dis à Monſieur de Vientais Capitaine aux Gardes, qu'il falloit tâcher de paſſer les premiers, ſi nous voulions le faire plus ſurement & avec moins d'embarras. Ainſi dés le grand matin nous embarquâmes nos Compagnies, & paſſâmes ſans aucune confuſion & ſans perte d'aucune choſe. Il parut bien que nôtre crainte n'avoit pas été ſans fondement, car il y eut tant de deſordre dans le paſſage de l'armée, que beaucoup de bagage fut perdu. Le Roy ſejournant quelque temps à Lyon, l'armée ſe rafraichit aux environs, & je m'en allay avec ma Compagnie & deux autres à un village qui eſt à une lieuë par delà Lyon. Mais il ſe trouva que ce Village qui nous avoit été marqué pour le logement de nos Compagnies, appartenoit à un de mes parens Capitaine dans un nouveau Regiment, qui étoit pour lors en Dauphiné. Sa femme étonnée de ce grand

Digitized by Google

nombre de Soldats, vint me prier & me conjurer de faire tout mon poſſible auprés du Roy, afin d'exempter ſa terre de ce logement. Ce n'étoit pas vne choſe trop facile, l'armée étant diſperſée de tous côtez, & j'eus grande peine à m'y reſoudre, luy diſant que les ordres avoient déja été donnez, & que ce ſeroit cauſer du deſordre dans l'armée. Neanmoins il me fallut rendre aux prieres d'vne femme & d'une couſine; & je retournay à Lyon pour tâcher d'obtenir du Roy ce que cette Dame ſouhaittoit. Je luy dis donc d'abord, que je ſuppliois tres-humblement Sa Majeſté de ſe ſouvenir qu'elle étoit à l'entrée de mon païs, & que je venois importuner ſa bonté de m'accorder une grace, qui étoit de faire changer nôtre logement, à cauſe que le Village qui nous avoit éte deſtiné, appartenoit à un de mes parens. Ils me preſſent, Sire, ajoûtay-je; de faire voir en cette rencontre le credit qu'ils s'imaginent que j'ay auprés de vôtre Majeſté. Le Roy ſe tournant vers les Seigneurs qui l'accompagnoient; il eſt vray, leur dit-il en riant, que nous approchons de ſes terres: il eſt bien juſte d'avoir

quelque consideration pour luy. Il donna ordre en même temps à Monsieur d'Ecures de changer ce logement, & aussi-tost que j'eus reçû le nouvel ordre, je m'en retournay au Village, d'où je fis déloger le même jour les trois Compagnies, qui ne perdirent pas neanmoins à quitter ce logement en allant en un meilleur. Mais il arriva par une étrange rencontre, que dans le temps même que je rendois ce bon office à mon parent en déchargeant son Village des gens de Guerre, qui y étoient déja entrez, luy de son côté ayant levé une recruë de 30. ou 40. Soldats alla loger à Pontis. J'avois dans la maison Seigneuriale un fermier qui étoit un brave Soldat, & qui avoit de la generosité & de la sagesse. Ce Capitaine étant donc entré au Château, & ayant dit à ce Fermier qu'il venoit loger dans la maison; ce Fermier le reçût fort civilement comme une personne qui m'appartenoit, & luy dit que tout étoit à luy. Il le traitta en effet fort bien, fit accommoder & penser ses chevaux, & donna du pain & du vin à ses Soldats. Mais comme ce Capitaine luy eut declaré qu'il vouloit

ſejourner là deux ou trois jours, & qu'il falloit que les Païſans logeaſſent & nourriſſent à leurs dépens ſes Soldats; ce fermier un peu ſurpris, luy répondit qu'il le recevoit comme parent de ſon maître, & non pas comme Capitaine, & qu'il n'étoit pas raiſonnable de vexer les pauvres ſujets de ſon Seigneur. L'Officier commença à faire le méchant, & dit qu'il avoit ſon ordre pour y loger. Le fermier qui n'étoit pas étourdy, jugeant qu'il valloit mieux ceder, dépeſcha en même temps ſecrettement un homme vers moy, & me manda ce qui ſe paſſoit. Il eſt vray que je fus irrité au dernier point de la lâche conduite, & du méchant naturel de cet homme. Je répondis à mon fermier par une lettre ſangſante contre luy, témoignant que je renonçois à ſa parenté & à ſon amitié, que je ne le pouvois plus conſiderer que comme un homme ſans honneur, & qu'au reſte ſi ſes coffres & ſon bagage étoient encore dans le Château, il ne les luy rendiſt point qu'il n'euſt payé toute ſa dépenſe & celle de ſes Soldats. Cependant ce Capitaine aprés avoir demeuré 2. ou 3. jours

à

à Pontis, se disposa à partir, & pria mon Fermier de luy envoyer ses coffres en un lieu qu'il luy marqua, le Fermier le luy promit n'ayant point encore reçu aucun ordre de moy. Ainsi il partit avec sa Compagnie bien content d'avoir traité son parent & son amy comme un homme qui luy auroit été le plus étranger. Mon fermier ayant depuis reçu la lettre que je luy écrivois, & connu ma volonté, fit bonne resolution de l'executer comme un serviteur fidelle, & comme un brave Soldat. Quelque temps aprés, le Capitaine ennuyé de ce qu'on ne luy rapportoit point ses coffres, les envoya redemander; mais celuy qui vint de sa part fut bien étonné d'entendre pour réponse, que lorsque Monsieur le Capitaine auroit envoyé de l'argent pour payer sa dépense & celle de sa Compagnie, on luy renvoyeroit ses coffres. Il n'eut pas plûtost appris cette réponse, qu'il vint luy-même tout en colere redemander son bagage. Mais le Fermier luy répondit civilement que lorsqu'il luy auroit plû de donner l'argent de toute sa dépense & de celle de ses Soldats, on luy rendroit aussi-

toſt ſes coffres. Comment, dit-il, la dépence de mes Soldats ? Ne leur étoit elle pas deuë ? Monſieur, luy répondit le Fermier, j'ay ordre de ne vous point rendre vos coffres ſans cela. Mon maître me l'a deffendu, je ſçay qu'il veut être obeï, & qu'il ne ſeroit pas ſeur pour moy d'y manquer ; voilà ſa lettre ; prenez s'il vous plaiſt la peine de la lire vous-même. Il leut cette lettre ſi ſanglante que j'avois écrite contre luy, & parce qu'il vid qu'elle étoit comme un miroir qui luy repreſentoit ſon ingratitude & ſa lâcheté, il ne pût ſe regarder qu'il n'eût horreur de luy-même, & ne ſçachant ſur qui décharger ſa colere, il ſe répandit en injures & en paroles outrageantes ; enfin il partit tout furieux voyant bien qu'il n'étoit pas le plus fort, parce que dans ce Village il n'y avoit gueres moins de cent bons Soldats accoutumez au feu, & chauds à ſe battre, ainſi que des Prouençaux, qui étoient tous bien reſolus de deffendre les intereſts de leur Seigneur.

Mais il arriva enſuitte un étrange bouleverſement dans l'eſprit de ce Capitaine. Sa femme à qui je venois de

rendre ce bon office dont j'ay parlé, en déchargeant ſon Village du logement des gens de Guerre, luy écrivit en ce même temps une lettre par laquelle elle luy mandoit le ſervice conſiderable qu'ils avoient reçu de moy, & le conjuroit qu'en quelque lieu qu'il me rencontraſt, il me fiſt connoître le reſſentiment qu'ils auroient toute leur vie de cette generoſité que je leur avois témoignée, & de cette épreuve qu'ils avoient faite de mon amitié, & de mon credit auprés du Roy. Il eſt difficile de ſe repreſenter de quel étourdiſſement cet homme fut frappé par cette lettre. Il ſe vit accablé de civilitez par un amy, en même temps qu'il l'accabloit luy-même d'injures & de mauvais traitemens. Le voila donc combattu de deux paſſions toutes contraires. La colere d'une part, le trouble & l'inquiette : d'autre part, la honte, & la civilité d'un amy luy fait violence. Il ne ſçait d'abord quel party prendre. Mais enfin la honte l'emporte au deſſus de la colere ; il ſe reconnoît coupable, il ſent la playe qu'il a faite dans nôtre amitié, & il penſe à la guerir. Il retourne tout remply de confuſion

chez le Fermier, il fait mille excuſes, il luy preſente de l'argent pour luy & pour ſes Soldats, & il reçoit auſſi-toſt ſes coffres. Il employe enſuitte tous ſes amis, & entr'autres Monſieur de Bonne qui étoit un Seigneur de Dauphiné, afin de pouvoir ſe reconcilier avec moy. Mais je ne pus jamais me reſoudre de reconnoître pour mon amy, un homme qui avoit témoigné ſi peu d'honneur & de generoſité pour ſes amis: & tout ce que je pus accorder aux importunitez de ceux qui s'employerent pour luy en cette rencontre, fut une entrevuë, dans laquelle je luy dis pour compliment, qu'ayant l'honneur de le connoître, je ne m'éſtimois pas moins heureux d'être connu de luy pour ce que j'étois. Il me fit quantité d'excuſes: mais je ne voulu jamais le recevoir depuis, jugeant qu'un homme qui avoit été capable d'une telle lâcheté, ne pourroit gueres changer de naturel, ny ſe rendre digne d'être aimé.

Le Roy aprés avoir fait quelque ſejour à Lyon paſſa à Grenoble, & de Grenoble à Embrun. Et comme il y devoit demeurer quelques jours, je luy demanday congé pour aller devant juſ-

Digitized by Google

qu'à Pontis, qui n'en étoit pas éloigné avec 15. ou 20. Officiers du Regiment des Gardes. Nous y demeurâmes quatre ou cinq jours, pendant leſquels je les regalay ſi bien que nous y mangeâmes le revenu de deux années. Nous ne penſions qu'à nous divertir, lors que nous eûmes tous enſemble un grand combat à ſoûtenir. Nous entendîmes tout d'un coup en nous promenant un grand vent comme un tourbillon, & ayant auſſi-toſt regardé, nous apperçûmes une aigle d'une prodigieuſe grandeur, qui avoit fondu ſur une troupe de poulets d'Inde. Nous courûmes à l'inſtant juſqu'au nombre de douze ou treize que nous étions, l'épée à la main pour combattre ce Roy des airs. Mais ce furieux oyſeau au lieu de s'épouvanter vint luy-même à la charge contre nous, ne pouvant pas s'élever à cauſe que le païs étoit bas, & qu'il n'avoit pas aſſez d'air étant fort peſant, outre qu'il ſe trouva ſurpris avant qu'il puſt prendre ſon avantage pour s'envoler. C'eſt une choſe incroyable que la fureur avec laquelle il ſe lançoit contre nous. Sa force étoit ſi grande que d'un ſeul coup

d'aile, il étourdit & renverſa l'un de nous autres par terre, & qu'il penſa tuër ſur le champ un des plus gros mâtins du païs, en le ſerrant avec une de ſes pattes, lorſqu'il voulut s'approcher de luy pour le colleter. Enfin il ne fut pas en nôtre pouvoir à tous de luy rien faire avec nos épées; & nous ne pûmes jamais le dompter qu'aprés avoir envoyé querir un fuſil dont nous luy tirâmes deux ou trois coups pour l'abatre. Nous portâmes avec nous cet Aigle à Embrun pour le faire voir au Roy, à qui Monſieur de Comminges qui étoit de la partie, fit le recit de nôtre combat: & comme Sa Majeſté témoigna qu'elle auroit bien deſiré de s'y être rencontrée, le même Monſieur de Comminges luy repartit fort agreablement, que ſa Perſonne auroit été moins en ſeureté en combattant contre cet aigle, que ſi elle eut combattu contre celuy de l'Empire.

J'avois donné ordre à toute la Soldateſque du Village de Pontis de faire tirer toute l'artillerie, qui ſe reduiſoit à quelques mouſquets & à pluſieurs boittes que j'avois fait preparer pour ſaluër le Roy, quand il paſſeroit au

Digitized by Google

pied de la montagne ſur laquelle le Village eſt ſitué. Ainſi lorſqu'on ne s'attendoit à rien moins, on entendit tout d'un coup un grand bruit : & le Roy s'étant arrêté exprés ſur le Pont de la Durance qui paſſe dans la vallée, prit plaiſir à entendre ce bruit avec lequel je tâchois de faire l'honneur de ma maiſon, & dit en riant, il nous fournira du canon dans le beſoin ; enſuite le Curé de la Paroiſſe avec la Croix, & tous les Parroiſſiens, vinrent ſaluër le Roy. Le Curé harangua Sa Majeſté en ſon langage provençal. Le Roy voulut luy répondre auſſi en ce même langage ; mais il eut bien de la peine à ſe faire entendre ; ce qui donna lieu à tout le monde de ſe divertir. Aprés que ce Prince eut regardé & conſideré avec beaucoup de bonté tous ces pauvres gens qui ſe jetterent à genoux devant luy, il les fit relever & les renvoya. Je crus devoir me ſervir de cette occaſion favorable pour ſupplier tres-humblement Sa Majeſté de vouloir vuider un grand differend qu'avoit ce Village, qui étant ſitué ſur les confins de Dauphiné & de Provence, étoit tous les jours aux mains avec les Ser-

Digitized by Google

gens de l'une & de l'autre Province qui y pretendoient toutes deux également. Je repreſentay au Roy la tyrannie qu'on exerçoit tous les ans contre ſes pauvres Sujets, en voulant leur faire payer deux fois la Taille, & le priay de vouloir par ſon autorité faire ceſſer ces injuſtes pourſuites. Le Roy en parla à ſon Conſeil, & le choix me fut donné de l'une des deux Provinces que je voudrois. Monſieur de Crequi Gouverneur de Dauphiné l'ayant ſçû, me preſſa fort de choiſir cette Province, me promettant ſa protection & ſon ſervice en toutes occaſions ; je luy répondis qu'il me faiſoit trop d'honneur, mais que je le ſuppliois de trouver bon que je procuraſſe l'avantage de ce pauvre peuple, qui trouvoit plus ſes commoditez à être de la Provence: & qu'au reſte, je ſçavois qu'il étoit trop genereux & avoit trop de bonté pour moy, pour ne me pas continuer l'honneur de ſa protection, quand je ſerois d'un autre Gouvernement, puiſque de quelque Province que je fuſſe j'appartiendrois toûjours au Roy, qu'il faiſoit gloire de ſervir. Je choiſis donc avec l'agréement de Sa Ma-

Digitized by Google

jesté la Provence, de laquelle selon le jugement même de M. d'Escures, le village de Pontis étoit plutoſt que du Dauphiné. J'obtins un Arreſt du Conſeil ſur ce ſujet. Mais le Roy accorda de plus un beau privilege à la maiſon Seigneuriale de Pontis, qui fut qu'au lieu que toutes les affaires & les differens du Village devroient ſe juger par la Juſtice de Provence, celles qui regarderoient la maiſon du Seigneur, ſe renvoyeroient toutes au Conſeil du Roy. Ce qui s'eſt depuis toûjours obſervé, tant à l'égard des affaires de la Parroiſſe, ſur qui la Juſtice du Dauphiné n'oſa plus rien entreprendre, qu'à l'égard de celles du Seigneur, qui n'a jamais reconnu d'autre Juge que le Conſeil.

Le Roy étant arrivé à Briançon où il y a une Montagne qu'on ne deſcend que ſur des ramaſſes, qui eſt une eſpece de chaiſe, derriere laquelle eſt celuy qui l'a conduit, & qui la fait rouler avec une prodigieuſe viteſſe par ces chemins eſcarpez, Sa Majeſté me dit que comme j'étois le guide, il falloit que je ramaſſaſſe le premier. La fille du Conſeil du païs ſe preſenta pour me

Digitized by Google

conduire. Le Roy d'abord eut peine de voir qu'une fille entrepriſt une choſe qu'il croyoit ſi perilleuſe : mais quand on l'eut aſſuré que cette fille entendoit fort bien le métier, il dit en riant, Hé bien nous ſerons au moins ſages à ſes dépens. Je me mis donc ſur la ramaſſe, ſous la conduite de cette fille, & deſcendis comme un trait cette montagne ſur les neiges. Etant remonté enſuite à pied la même montagne, pour venir dire au Roy qu'il n'y avoit nul peril, il ſe mit ſur une de ces ramaſſes conduite par le Conſul pere de la fille qui m'avoit conduit, & deſcendit avec autant de viteſſe & de bonheur que j'avois fait. Il recompenſa cet homme d'un privilege, & de quelques piſtolles qu'il luy donna. Tous ceux qui accompagnoient le Roy deſcendirent de la même ſorte. Quant à l'armée on luy avoit fait prendre un chemin plus long pour paſſer plus aiſément. Lors que le Roy ſe fut avancé avec toute ſon armée juſqu'à une lieuë de la ville de Suze, il commanda à Monſieur de Comminges Capitaine aux Gardes de s'en aller le lendemain avec ſes Maréchaux des

Logis à Suze pour preparer ſon logement, & celuy de toute la Cour. Il me donna ordre en même temps d'accompagner M. de Comminges, afin que ſi le Comte de Verruë qui gardoit le pas de Suze nous donnoit paſſage, je retournaſſe luy en faire le rapport, & qu'en cas qu'il le refuſaſt, nous obſervaſſions la maniere & les endroits par où l'on pourroit l'attaquer. Nous partiſmes donc le lendemain douze ou quinze de compagnie. Etant arrivez à deux cens pas du détroit, on fit ſonner de la trompette. Et auſſitoſt le Comte de Verruë envoya un Officier avec dix ou douze ſoldats, pour ſçavoir qui c'étoit & ce qu'on vouloit. Monſieur de Comminges demanda à cet Officier qui étoit celuy qui commandoit, parce que le Roy l'avoit envoyé pour luy parler. Celuy-cy nous dit de demeurer au lieu où nous étions, nous promettant de revenir auſſitoſt nous faire réponſe. Aprés qu'il eut fait ſon rapport au Comte de Verruë qui gardoit, comme j'ay dit, ce détroit avec environ deux mille hommes ; il revint à l'heure même nous dire que le Comte venoit luy-même nous par-

Digitized by Google

ler, & qu'il n'étoit pas neceſſaire que nous avançaſſions davantage ; ce qu'il diſoit afin de nous empêcher de reconnoître le détroit. Le Comte de Verruë s'avança enſuite avec deux cens Mouſquetaires, & aprés qu'il nous eut ſalué fort civilement, M. de Comminges luy dit ; Monſieur, le Roy mon maître m'a commandé d'aller aujourd'huy à Suze pour luy preparer ſon logis, parce qu'il veut demain y aller loger. Monſieur le Comte de Verruë luy répondit avec beaucoup de civilité : Monſieur, ſon Alteſſe tiendroit à grand honneur de loger Sa Majeſté. Mais puiſqu'elle vient ſi bien accompagnée, vous trouverez bon, s'il vous plaiſt, que j'en avertiſſe auparavant ſon Alteſſe. Quoy donc, Monſieur, luy repartit M. de Comminges, eſt-ce que vous ne voulez pas nous laiſſer paſſer ? Monſieur, luy repliqua le Comte de Verruë, vous trouverez bon, comme je vous ay dit, que j'en donne avis auparavant à ſon Alteſſe. Monſieur de Comminges luy répondit : Je m'en vais donc, Monſieur, en faire mon rapport au Roy. Vous pouvez faire ce qu'il vous plaira, luy re-

partit le Comte. Là-dessus nous prîmes congé de luy, & allâmes retrouver Sa Majesté, qui témoigna n'être point choquée de la réponse du Comte de Verruë, & dit au contraire qu'il avoit répondu en homme d'esprit, & comme un grand Capitaine. De son côté aussi elle se disposa à faire l'action d'un grand Roy, en donnant à l'heure même tous les ordres pour attaquer le pas de Suze. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette occasion celebre, dont on a depuis tant parlé, fut que les ennemis nous attendant de pied ferme à ce détroit qu'il nous eust été impossible de forcer, furent bien surpris de voir le Comte de Saux, qui aprés avoit fait nettoyer les neiges avec des paisles, & grimpé sur ces hautes montagnes, vint fondre tout d'un coup sur eux & les investir par derriere. Ils lâcherent pied aussitost, & quitterent toutes leurs fortifications, de sorte qu'ils ne donnerent pas le loisir à nos troupes de leur faire sentir la pesanteur du bras du Roy de France. Il y eut neanmoins beaucoup des nôtres de tuez ensuite par le Canon de Suze, qui foüettoit & nettoyoit d'une

étrange ſorte tout le chemin. Le Maréchal de Schombert y fut bleſſé, mais ſa bleſſure ne le rendit que plus glorieux, & plus hardy contre les ennemis. Suze ſe rendit auſſitoſt à Sa Majeſté ; & aprés que la paix fut faite, le Roy y fut viſité par ſon Alteſſe. Sa Majeſté ayant voulu luy rendre la viſite, fit ce qu'elle pût pour tâcher de la ſurprendre : mais elle ne put. Car le Duc en ayant été averti, deſcendit en bas au devant du Roy, qui luy dit ; j'avois envie de vous ſurprendre, & d'aller juſques dans vôtre chambre ; à quoy ſon Alteſſe repartit agreablement, qu'un grand Roy comme il étoit ne pouvoit pas facilement ſe cacher. Et comme le Roy & le Duc paſſoient avec grand monde ſur une galerie qui n'étoit pas des plus fortes, te Roy ayant dit à M. de Savoye qu'ils ſe hâtaſſent de peur que la galerie ne tombaſt ſous eux, le Duc luy fit encore cette réponſe agreable ; qu'on voyoit bien que tout trembloit ſous un ſi grand Roy. Sa Majeſté luy fit voir toute ſon armée, & luy donna le plaiſir de conſiderer l'éclat de la Nobleſſe Françoiſe, aprés leur avoir fait ſentir

quelques jours auparavant la force & la grandeur de leur courage.

Lors que nôtre armée étoit en Piedmont auparavant la paix, elle pilla par droit de guerre un Harras de M. le Duc de Savoye. Ayant eu pour ma part trois parfaitement beaux courſiers de Naples, Monſieur le Comte de Soiſſons m'envoya prier de les luy vendre, afin de les rendre au Duc. Je luy fis dire qu'ayant donné trente piſtolles pour avoir un de ces chevaux, je luy donnerois le cheval pour le même prix s'il le jugeoit à propos ; mais que pour les deux autres qui ne m'avoient rien coûté je les luy rendrois de bon cœur ſans en rien prendre. Monſieur de Soiſſons fut un peu ſurpris de ma réponſe, & m'envoya une bourſe pleine de piſtolles, me faiſant dire qu'il ne vouloit point les chevaux ſans les payer: mais comme pour être pauvre je n'en avois pas moins de cœur, je luy renvoyay ſa bourſe avec les chevaux, ſans avoir jamais voulu prendre plus que les trente piſtolles que m'avoit coûté celuy dont j'ay parlé.

Le Roy étant à Valence aprés avoir repaſſé les Monts, apprit que pluſieurs

Villes s'étoient revoltées par l'induction des Religionnaires, & il alla mettre le Siege devant Privas, qui étoit une des plus fortes. Je perdis durant ce Siege un de mes bons amis, qui étoit Capitaine aux Gardes, & qui fut tué malheureusement par une de nos entinelles, allant fort tard reconnoître quelques travaux. Ce qu'il y eut encore de plus déplorable fut que le meilleur de ses amis, qui étoit un Officier de l'armée, fut cause de sa mort sans y penser. Car lors qu'il se trainoit en montant sur une colline, cet Officier le prenant pour quelqu'un des ennemis, commanda à la sentinelle de tirer sur luy, ce qu'elle fit à l'heure même, luy déchargeant un grand coup de mousquet dont il fut tué. Il s'en fallut peu que je ne fusse compagnon de son malheur, m'étant offert d'aller avec luy. Mais il voulut aller seul, & y demeura aussi tout seul. Qui ne reconnoîtra & n'admirera dans ces rencontres la Providence de celuy qui regle & qui ordonne, comme il luy plaist, tant d'evenemens differens; qui separe deux amis pour ôter la vie à l'un & pour sauver l'autre; qui permet qu'un

qu'un homme qui voudroit avoir donné de ſon ſang pour un autre, ſoit cauſe luy-même innocemment de ſa mort! Mais j'avois alors les yeux trop appeſantis vers la terre pour m'élever juſqu'à ce principe, & ce premier mobile de tant de reſſorts cachez & d'effets viſibles; & je ſuivois comme les autres le torrent du ſiecle, pleurant la perte d'une perſonne que j'aimois, & ne paſſant point plus avant. Je ne diray rien davantage de ce Siege ny des autres Villes qui ſe rendirent au Roy, n'ayant pas deſſein de faire une hiſtoire dont l'entrepriſe paſſeroit les bornes de mon eſprit, mais ſeulement, comme j'ay dit, de remarquer ſelon les differentes rencontres, quelques circonſtances dont je me puis ſouvenir, & qui ſont utiles pour faire connoître la conduite de Dieu dans tout le cours de nôtre vie, ou qui peuvent même donner quelque connoiſſance d'un métier que j'ay exercé avec application durant tant d'années.

Le Roy étant retourné à Paris, il m'arriva quelque temps aprés une aſſez grande fortune ſelon le monde, ſur tout pour une perſonne comme moy

à qui la pauvreté ſembloit être tombée en partage. Un jour que le Roy étoit à S. Germain, & qu'il deſcendoit l'eſcalier fort legerement pour s'en aller à la chaſſe, je me rencontray ſur le même eſcalier ; & Sa Majeſté ayant appuyé ſon bras ſur le mien pour deſcendre plus viſte & plus ſeurement, je voulus attraper, pour le dire ainſi, en courant une Aubeine conſiderable d'une Lingere de la Reyne, Eſpagnole de nation, nommée Rachel de Viage, qui ne s'étoit point fait naturaliſer, & étoit extrêmement malade. Je me contentay d'expoſer pour lors la choſe en deux mots, & de ſupplier le Roy d'avoir la bonté de ſe ſouvenir du pauvre Pontis, ainſi qu'il m'avoit fait la grace de me le promettre. Sa Majeſté m'aſſeura qu'elle ſe ſouviendroit de moy. Et en effet quelques jours aprés, luy ayant dit que cette Lingere étoit à l'extremité, & ne pouvoit pas paſſer la nuit, elle me promit l'Aubeine. Comme je ſçavois que je ne manquerois pas de competiteurs, je ſuppliay inſtamment le Roy de m'aſſurer de ſa protection, luy repreſentant qu'il y auroit bien des perſonnes qui s'effor-

ceroient de m'enlever ce don de ſa liberalité, comme étant plus digne d'eux que de moy. Le Roy me dit : Allez, ne vous mettez pas en peine ; je vous promets de vous ſoûtenir : En effet Sa Majeſté fit bien voir enſuite qu'elle m'avoit pris en ſa protection, me préferant à pluſieurs Seigneurs qui témoignerent eſtre aſſez affamez de cette Aubeine, qui étoit tres-conſiderable, & une digne recompenſe de mes ſervices. Car la Lingere étant morte la même nuit, le lendemain dés le matin pluſieurs grands Seigneurs, comme le Duc d'Elbeuf, le Marquis de Ramboüillet grand Maiſtre de la Garderobe, & quelques autres ayant importuné le Roy pour avoir cette Aubeine: Sa Majeſté ſe ſouvint de la parole qu'il m'avoit donnée, & répondit à tous ces Meſſieurs qu'il n'en étoit plus le maiſtre, & qu'il l'avoit déja accordée à quelqu'un. Le Roy s'en ouvrit neanmoins enſuite à Monſieur le Duc d'Elbeuf, qui avoit beaucoup de bonté pour moy ; & qui ayant ſçu que Sa Majeſté m'avoit donné cette Aubeine, luy témoigna en avoir toute la joie poſſible, & n'étre fâché que d'une ſeule

choſe qui étoit de ne l'avoir pas ſçu plutoſt, & de s'être veu en danger de devenir ennemy de celuy qu'elle honoroit de ſon amitié. Il luy proteſta même que s'il euſt connu qu'elle avoit penſé à me gratifier de ce don Royal, il ſe ſeroit joint avec moy pour l'en conjurer. Mais tous les autres n'étoient pas dans les mêmes ſentimens que Monſieur le Duc d'Elbeuf, & principalement Monſieur le Marquis de Ramboüillet, qui étant un des plus ardens, & ſçachant que le Roy m'avoit promis cette Aubeine, dit à l'Huiſſier de la Chambre de me refuſer la porte le jour ſuivant. En effet comme je voulus prevenir les mauvais offices que je ſçavois bien qu'on s'efforçoit de me rendre en cette affaire, & que je vins me preſenter de grand matin à la porte de la chambre, afin d'avoir le premier l'oreille du Roy, l'Huiſſier me dit aſſez rudement, que j'attendiſſe que le Roy fuſt levé. Je jugeay bien d'où cela pouvoit venir, & connus ſans peine qu'on ne me fermoit la porte de la chambre du Roy, que pour me fermer en même temps la ſource de ſes liberalitez. Je crus neant-

moins qu'un Prince s'étant declaré, comme il avoit fait, fermeroit la bouche à ſes ſujets, & que nul ne ſeroit aſſez hardy, ny aſſez puiſſant pour demander de nouveau, ou pour obtenir une grace que Sa Majeſté m'avoit volontairement accordée. J'attendis donc que le grand monde arrivaſt, & entray avec quelques Seigneurs dans la chambre. Je dis au Roy en le ſaluant, que je le ſuppliois d'avoir la bonté de ſe ſouvenir de moy. Sa Majeſté me répondit, Je m'en ſuis ſouvenu, je vous donne ce que je vous ay promis, & qu'on s'eſt efforcé inutilement de vous ôter. Allez tout preſentement trouver la Vrilliere, & luy dites de ma part, qu'il vous dreſſe le brevet de la donation de cette Aubeine. Je ſuppliay Sa Majeſté de vouloir y envoyer quelqu'un de ſa part, luy repreſentant que M. de la Vrilliere pourroit bien faire quelque difficulté. Je vois bien, me dit le Roy, que vous étes accoutumé à prendre vos ſeuretez : Allez devant, & j'y envoyeray quelqu'un. Je m'y en allay ſur le champ ; & il m'arriva ce que j'avois préveu, qui eſt que M. de la Vrilliere

me dit qu'il falloit qu'il parlaſt luy-même au Roy de cette affaire, qu'il alloit au Louvre, & qu'il luy en parleroit. Je voulus y être en perſonne, & montant en carroſſe avec luy nous nous en allâmes chez le Roy. J'y trouvay Meſſieurs de S. Leger & de S. Genés, qui ne pouvant ſouffrir qu'un pauvre comme j'étois receut tant d'argent du Roy, prirent la liberté de luy demander s'il ſçavoit combien valoit cette Aubeine. Le Roy leur dit; je crois qu'elle peut valoir cinquante mille francs. Comment, Sire, luy dirent-ils, elle en vaut plus de deux cens mille. Quand vôtre Majeſté auroit donné à Monſieur de Pontis cinquante ou ſoixante mille francs, ne ſe trouveroit-il pas bien recompenſé. Cette réponſe trop hardie, choqua fort le Roy, qui trouvant mauvais que ces gens-cy vouluſſent ainſi controller ſes actions, leur répondit fierement: Les Roys ſe reglent dans ces choſes par leur volonté: quand cette Aubeine vaudroit cent mille écus, je la donne à Pontis: vous croyez qu'à cauſe qu'il eſt pauvre je ne dois luy donner que peu: & moy je

Digitized by Google

veux luy donner beaucoup à cauſe qu'il eſt beaucoup pauvre. Cette parole ſortie de la bouche du Roy fit taire tout le monde & me cauſa une joye que je ne peux pas exprimer, de voir que Sa Majeſté me ſoûtenoit hautement contre la puiſſance des Grands, qui oſoient ainſi s'oppoſer à la bonne volonté qu'il avoit pour moy.

Le Brevet m'ayant été expedié promptement, Monſieur Teſtu Chevalier du Guet, grand homme en matiere de chicane, s'en vint me trouver pour me faire ce beau compliment : Monſieur, me dit-il, comme vous n'entendez pas les affaires, ſi vous voulez me donner la moitié de cette Aubeine, je m'en vais vous rendre ſeur poſſeſſeur de tout le reſte ſans que vous ayez aucun procés. Comme je le connoiſſois, je le remerciay fort civilement de ce bon office qu'il vouloit me rendre, ou pour mieux dire, qu'il vouloit ſe rendre à luy-même, luy diſant que la charge n'étoit pas ſi peſante que je ne vouluſſe & ne puſſe bien la porter moy ſeul. J'envoyay enſuite des ſoldats de ma Compagnie dans les maiſons de campagne qui

appartenoient à cette Lingere dont j'étois établi heritier, & me picquant de generosité, je fis porter au Roy toutes les toilles de Hollande & Baptiste qui étoient dans sa boutique de Paris, & entr'autres un tres-grand lit de point coupé que le Roy donna à la Reine, & qui étoit estimé dix mille écus : Sa Majesté ayant aussi distribué & fait present de toutes les toiles aux Filles de la Reine. Mais ce fut une grande folie à moy de redonner ainsi par present une bonne partie de ce que le Roy m'avoit donné. Car il m'arriva qu'aprés m'être deffait de ces riches toilles & de ce lit magnifique, & avoir pris possession des terres & des autres biens de cette Lingere, l'un de ses parens presenta requeste au Parlement en consequence d'une vieille lettre, par laquelle il pretendoit faire voir que cette Espagnole avoit été naturalisée. Je me trouvay bien étourdy de cette nouvelle. Je resolus d'envoyer en Espagne un homme exprés qui pust s'informer plus particulierement de la verité. Mais ce grand voyage ne me valut autre chose que la perte de cinq cens écus que cet homme dépensa.

Enfin

Enfin aprés que l'affaire eut été pourſuivie au Parlement, le Procés ayant duré fort long-temps, Arreſt fut rendu contre moy, portant que tous les fonds de terre ſeroient au parent; & que les meubles, Beſtiaux & autres choſes, me demeureroient. Ainſi aprés que j'eus donné ce qu'il y avoit de plus beau dans les meubles, je fus encor dépoſſedé des terres; & ce qui devoit me valloir plus de deux cens mil livres, ne m'en vallut pax dix mille, tous frais rabatus. Le Roy ne pouvant s'empeſcher d'en rire avec moy, me dit aprés que cet Arreſt fut rendu; il faut avoüer que tu es malheureux, tu ne ſeras jamais riche. Je luy répondis aſſez naïvement qu'il ne tiendroit qu'à Sa Majeſté, & que ſi le Parlement avoit pû m'ôter cette Aubeine, il ne pouvoit pas me priver de ſes bonnes graces, ny empeſcher de nouveaux effets de ſa liberalité. Ho, me dit le Roy, tu n'as pu garder ce que je t'avois donné. Sire, luy repartis-je, vôtre bonté m'avoit donné cette Aubeine, vôtre Juſtice me l'a ôtée: à qui m'en dois-je plaindre, ſinon à vôtre Majeſté? Et n'eſt elle pas encore toute puiſſante

pour m'accorder quelque autre grace? Le Roy ſe contenta d'en rire, & je demeuray pauvre comme auparavant. Car il eſt vray que Dieu qui ſçavoit que les grands biens auroient pu me perdre en m'attachant encore davantage au monde, éloigna toûjours de moy les grandes fortunes qui ſembloient ne pouvoir preſque m'échapper dans le poſte où je me trouvois: & par un effet de ſon infinie miſericorde ſur moy que je ne connoiſſois pas alors, il permettoit dans toutes les differentes rencontres de ma vie, que je fuſſe toûjours traverſé dans mes deſſeins, en même temps que j'en voyois tant d'autres s'élever & s'enrichir. Plus je me rendois aſſidu à ma charge, & fidelle en toutes choſes à mon devoir, moins j'avançois ma fortune. Le Roy que je ſervois avec une ardeur incroyable, faiſoit ſans doute paroître une affection toute particuliere pour moy, ainſi qu'on l'a pu déja remarquer en divers endroits de ces memoires. Mais Dieu ſe ſervoit, ſans qu'il y penſaſt non plus que moy, de cette même affection qu'il me portoit, pour l'empeſcher de m'agrandir, & de m'élever juſqu'aux char-

ges qu'il ſembloit que j'aurois pu pretendre par mes ſervices. Car en me tenant ainſi toûjours attaché prés de ſa Perſonne, il me tenoit dans un état rabaiſſé & rampant, où j'avois à peine du bien pour ſubſiſter, & où il m'étoit même impoſſible de luy rendre tous les ſervices dont j'aurois crû ſans vanité être capable. Si bien que je ne puis aſſez admirer cet ordre de la conduite de Dieu, qui s'étend juſques aux moindres perſonnes comme je ſuis, & qui en même temps que le monde les regarde comme malheureux, & comme indignes de la fortune du ſiecle, procure par ces mêmes moyens, ſans qu'ils s'en apperçoivent eux-mêmes, la plus grande & la plus ſolide fortune à laquelle ils puiſſent jamais aſpirer, qui eſt celle de pouvoir devenir les amis & les ſerviteurs de Dieu.

Il m'arriva vers ce temps lorſque j'étois en garde au Louvre, une rencontre aſſez plaiſante en elle-même, quoy que fâcheuſe pour les conſequences, & à cauſe de la qualité de la perſonne à qui j'eus à faire. Le Roy m'avoit ordonné de coucher toûjours au Corps-de-Garde contre la coûtume

de tous les autres Officiers, voulant me rendre extraordinairement ſujet à ma charge, & dautant plus attaché auprés de ſa perſonne, qu'il me connoiſſoit fidelle & affectionné à ſon ſervice. M. le Duc d'Orleans qui logeoit alors dans le Louvre, revenant une nuit fort tard à pied, reſolut de ſurprendre le Corps-de-Garde, par une eſpece de divertiſſement, qui penſa nous coûter bien cher à tous, auſſi bien qu'à luy-même. Comme il étoit toûjours bien accompagné, quelques-uns de ſa ſuite s'étant approchez de huit ou dix pas de la ſentinelle, comme en paſſant leur chemin, ſe jetterent tout d'un coup ſi adroitement & ſi preſtement ſur luy, qu'ils l'envelopperent avec un manteau, & luy mirent un mouchoir dans la bouche pour l'empeſcher de crier. Ils vinrent enſuitte tous enſemble au Corps-de-Garde, & commencerent à crier, tuë, tuë. J'étois alors ſur la paillaſſe, & la pluſpart des Soldats du Corps-de-Garde étoient endormis. Mais nous fûmes bien-toſt reveillez, & quelque ſurpris que je fuſſe, me voyant ainſi preſſé; je ſors la porte l'épée à la main, criant, à moy, à moy;

j'appelle les piquiers & les mousquetaires, & commence à pousser assez vertement nos assaillans, sur le dos desquels on déchargeoit de grands coups de piques qu'on ne leur épargnoit pas. Comme ils se virent receus si gayement, ils se mirent à crier, le Duc d'Orleans; & le Prince crioit luy même, Gaston, Gaston. Mais plus ils crioient, plus je frappois sans rien écouter, jusqu'à ce qu'enfin nous les enfermâmes tous dans le Corps-de-Garde, où l'on étoit sur le point de leur faire un tres-méchant party, lors qu'ayant reconnu Monsieur le Duc d'Orleans, je m'écriay: Ah, Monseigneur, qu'avez-vous fait? vous avez joüé à vous perdre, & à nous perdre tous avec vous. Je le fis entrer aussitost dans ma chambre, & fis cesser tout ce tumulte, les soldats étant extraordinairement échauffez & irritez de s'être ainsi laissé surprendre. Il n'y eut personne de tué, parce que cela fut fait fort prestement, & que les soldats à peine eurent-ils le loisir de se reconnoître, & se mettre en état. Je vins ensuite retrouver M. le Duc d'Orleans, & luy dis que j'étois au

deſeſpoir de ce qui venoit d'arriver; mais qu'il devoit nous pardonner, puiſque nous n'avions pû faire autrement, ne ſçachant pas qui c'étoit, & que nous étions perdus ſi nous nous fuſſions laiſſé forcer. Monſieur le Duc d'Orleans me répondit, Va, va, ce n'étoit que pour rire; pourveu que tu n'en diſe mot, ce ne ſera pas nous qui voudrions nous en vanter. Je ne pus point neanmoins prendre cette affaire en riant, & j'apprehendois merveilleuſement quelque diſgrace de cette rencontre. Monſieur le Duc d'Orleans me proteſta, qu'il me pardonnoit de bon cœur, & me donna toute aſſurance en me faiſant bon viſage. Jamais Prince n'eut ſi belle peur, ſon jeu luy ayant ſi mal reüſſi, & ſe voyant par ſa faute pouſſé ſi vigoureuſement, & ſur le point d'être aſſommé par ceux qui euſſent deu le garder. Ce fut un tres-grand bon-heur pour nous & pour luy qu'il s'en retira la vie ſauve, puiſque nous étions perdus ſans reſource, quoy qu'en faiſant nôtre charge. Tels jeux ne devroient jamais ſe tenter, & ſont indignes, je ne dis pas d'un grand Prince, mais du moindre Gentilhom-

Digitized by Google

me. Je le conduiſis enſuite juſques vers ſon appartement, où il ſe fit auſſitoſt ſeigner. Je fis une ſevere reprimande à la ſentinelle, qui étoit un brave cadet, & qui fut plus malheureux que coupable en cette rencontre, quoy que ſelon les Loix ordinaires de la guerre il meritoit punition. Le matin je me trouvay au lever du Roy, n'oſant luy cacher cette affaire qu'il auroit appriſe d'ailleurs. Il me mena dans ſon cabinet, où je luy dis comment la choſe s'étoit paſſée. Aprés qu'il m'eut demandé ſi ſon frere n'étoit point bleſſé, & qu'il eut ſçeu qu'il n'avoit aucun mal, il n'en fit que rire, & me dit: je vois bien qu'ils ont été battus comme il faut, mais il n'importe : ils le meritoient. Craignant neanmoins toûjours que M. le Duc d'Orleans n'eût quelque reſſentiment de cet affront, je pris la liberté de ſupplier tres-humblement le Roy de vouloir bien faire ma paix auprés de luy ; ce qu'il me promit. Il luy envoya un Valet de chambre le matin pour s'informer de ſa ſanté ſans parler de rien. Monſieur le Duc d'Orleans, qui n'avoit garde de ſe vanter de ce qui luy étoit arrivé, luy

étoit arrivé, luy fit réponſe qu'il ſe portoit bien, mais qu'il s'étoit fait ſeigner pour quelque legere indiſpoſition : Et étant luy-même venu au bout de quelque temps voir le Roy, Sa Majeſté le mena dans ſon cabinet, où aprés luy avoir témoigné qu'il avoit déja appris cette nouvelle, & luy avoit parlé fortement ſur cette temerité avec laquelle il joüoit ainſi à ſe faire miſerablement aſſommer, il m'appella, & dit à Monſieur le Duc d'Orleans, voilà Pontis qui eſt au deſeſpoir de ce qui luy eſt arrivé à vôtre égard. Ce Prince luy répondis auſſitoſt, qu'il ne me ſçavoit point mauvais gré de ce que j'avois fait, & qu'au contraire il me ſervitoit dans les occaſions. Et en effet il en eut ſi peu de reſſentiment, que quelque temps depuis, ayant deſiré de donner une enſeigne à un de mes ſoldats, ſon Alteſſe Royale me la fit avoir.

Pour revenir à la ſuite de l'hiſtoire, le Savoyard voyant le Roy éloigné & retourné à Paris, crut qu'il y alloit de ſon honneur de rompre le Traité qu'il avoit fait avec luy, à cauſe qu'il l'avoit fait plûtoſt par neceſſité que de

Digitized by Google

bonne volonté. Dans ce deſſein, il rechercha l'alliance de l'Eſpagnol & de l'Empereur, qui envoya inveſtir le Duc de Mantoüe dans ſa Ville Capitale, par le grand Colalte avec une puiſſante armée. Le Roy juſtement irrité de la mauvaiſe foy du Duc de Savoye, envoya le Cardinal de Richelieu au commencement de l'année 1630. pour repaſſer les Monts, & ſecourir le Duc de Mantoüe ſon allié, en vangeant cette mauvaiſe foy du Savoyard. Ce fut une choſe de grand éclat que la marche du Cardinal de Richelieu, lorſque pour aller à Pigneroles, il paſſa par la plaine de Montolins. Car durant toute une journée, il fit marcher l'armée en bataille, tous les Officiers à pied, & luy au milieu de l'armée dans ſon Caroſſe, ſe divertiſſant avec le petit *** enfant fort joly, qui étoit preſque toûjours avec ſon Eminence, & ne la quittoit, qu'afin d'aller faire l'épion dans toute l'armée. Quoy qu'il fuſt fort petit, il s'acquitoit habilement de ce miniſtere, & ſe montroit en cela grand diſciple d'un ſi grand maître. Car ſans faire ſemblant de rien, il s'en alloit folâtrer & ſe divertir avec les uns & les

autres : & tout ce qu'il entendoit, il le rapportoit au Cardinal. Il fourboit ainſi tout le monde, dautant plus ſeurement, qu'il le faiſoit plus innocemment en apparence, couvrant ſa malice ſous le voile de la ſimplicité ordinaire de cet âge. Comme j'étois dans l'armée & obſervé plus que beaucoup d'autres, à cauſe du refus que j'avois fait d'entrer au ſervice de ſon Eminence, je pus bien être auſſi fourbé par cet enfant, quoy que je me tinſe aſſez ſur mes gardes, pour ne rien dire qui puſt être rapporté. Mais qui ſe ſeroit défié d'un enfant, & qui auroit cru que ſon jeu euſt été, de joüer & de fourber tous les Officiers de l'armée ? Quand nous fûmes arrivez en un Village proche la petite Riviere d'Oria, ſon Eminence y fut viſitée par ſon Alteſſe de Savoye, à laquelle on rendit par ſon ordre les mêmes honneurs qu'à Sa Majeſté. Aprés cette premiere entrevûë qui ſe fit pour parler d'accommodement, le Cardinal s'apprêta à paſſer à gué la Riviere avec toute la Cavaletie, ayant envoyé l'infanterie prendre un detour pour la paſſer ſur un Pont. Ce que je trouvay de remarquable en cette ren-

contre, fut de voir un Evêque & un Cardinal revétu d'une cuiraſſe de couleur d'eau, & d'un habit de couleur de feüille morte, ſur lequel il y avoit une petite broderie d'or. Il avoit une belle plume autour de ſon chapeau ; deux Pages marchoient devant luy à cheval, dont l'un portoit ſes gantelets, & l'autre ſon habillement de teſte ; deux autres Pages marchoient à ſes deux côtez, & tenoient chacun par la bride un coureur de grand prix : derriere luy étoit le Capitaine de ſes Gardes. Il paſſa en cet équipage la Riviere d'Oria ayant l'épée au côté & deux piſtolets à l'arçon de ſa ſelle. Et lorſqu'il fut paſſé à l'autre bord, il fit cent fois voltiger ſon cheval devant l'armée, ſe vantant tout haut de ſçavoir quelque choſe dans cet exercice.

De là nous allâmes coucher à Rivoles, où ſon Eminence fut viſitée de nouveau par ſon Alteſſe de Savoye, à qui on rendit en entrant les mêmes honneurs que l'autre fois. Mais lors que le Cardinal & le Duc ſe furent entretenus, & que ce dernier eut refuſé de conſentir à quelques propoſitions qu'on luy faiſoit, on nous envoya aver-

Digitized by Google

tir de ne luy faire non plus d'honneur en ſortant, qu'à un ſimple particulier. C'eſt pourquoy ayant mis auſſi-toſt nos armes bas, nous promenant & nous entretenant les uns avec les autres, nous ne fîmes pas ſemblant de le voir paſſer.

De Rivoles, le Cardinal étant reſolu d'aller mettre le Siege devant Pigneroles, uſa d'une ruſe de Guerre aſſez ordinaire, pour tromper le Duc de Savoye; faiſant mine de vouloir aller aſſieger Thurin, afin que ſon Alteſſe étant empeſchée à s'y fortifier le mieux qu'elle pourroit, ne penſaſt point à Pigneroles. Son Eminence ayant donc fait avancer l'avangarde & l'artillerie juſqu'à une lieuë de Thurin, fit defiler tout d'un coup l'arriere garde vers Pigneroles: & ayant ainſi de l'arriere garde de ſon armée fait l'avangarde, il vint ſurprendre ſi bien cette Ville, qu'elle ſe trouva inveſtie ſans qu'on eût pû y jetter aucun ſecours, ce qui l'obligea de ſe rendre en trespeu de jours. Le pauvre Monſieur de Comminges Capitaine aux Gardes, un de mes meilleurs amis perdit la vie durant ce Siege par ſa pure faute. Car

Digitized by Google

comme j'avois été reconnoître deux ou trois fois un travail avancé pour voir si l'on ne pourroit point le pousser encore plus avant, & se faire un logement plus prés de la Ville, il voulut aussi l'aller reconnoître, & en demanda permission à Monsieur le Maréchal de Crequy, qui luy dit d'abord, qu'il ne luy conseilloit pas de s'aller faire tuer sans necessité, puisque j'avois vû tout ce qui étoit à voir. Il ne se rendit pas pour cela, & pressa tant Monsieur le Maréchal, qu'il obtint de luy la permission de s'aller faire casser la teste ; ne considerant pas que Dieu punit assez souvent la temerité & l'ostentation de ceux qui recherchent le peril. Il me pria de luy montrer le chemin, ce que je ne pus luy refuser : & il s'avança plus que moy. En revenant il arriva je ne sçay comment, que je demeuray derriere : & comme il marchoit devant assez doucement en un lieu fort découvert, je luy dis de doubler le pas & de ne faire point tant le brave, parce que je voyois un homme qui le couchoit en joüe. Luy craignant sans doute de paroître avoir quelque crainte, alla son pas ordinaire bravant

Digitized by Google

la mort qui le menaçoit ; & dans ce moment il reçût un coup de mousquet au travers du corps, dont il fut jetté par terre. Il ne mourut pourtant pas sur le champ ; car ayant été emporté au Camp, il vécut encore quelques jours. Et ce fut alors qu'il reconnut, quoy que trop tard, qu'il auoit tort de n'avoir pas suivy le Conseil de Monsieur le Maréchal de Crequy & le mien. J'eus une sensible douleur de le voir en cet état : mais on ne peut empescher le malheur d'un homme qui court volontairement à sa mort: & jamais je ne vis d'effet plus visible du juste jugement de Dieu dans la punition des presomptueux & des temeraires. Car, quoy qu'il fust mon bon amy & fort brave, je ne pus point ne pas condamner une conduite si peu sage. Il est juste & il est même necessaire de ne pas craindre la mort lorsqu'il s'agit d'être fidelle à son devoir : mais c'est la derniere folie d'entreprendre de la braver à contre-temps. J'avouë que j'ay toûjours mépriſé cette ridicule bravoure, & que je n'ay jamais pu faire gloire de m'exposer à un coup de mousquet sans neceſſité. Il n'y a rien de

plus ſot que d'être tué de la ſorte ; c'eſt s'attirer le mépris & le blâme de tout le monde pour s'acquerir une fauſſe gloire de bravoure. Je ne ſçaurois trop parler contre cette vaine idée de courage qui emporte une infinité de jeuneſſe, & il eſt bon qu'ils apprennent par l'exemple de ceux qui les ont precedé, que jamais ces ſortes de morts ne ſont en honneur ny devant le monde, ny devant Dieu. Pignerolles s'étant rendu, je fus un de ceux qui reçurent ordre de faire travailler aux fortifications de la Ville, & je fis bâtir un grand baſtion qui porta depuis mon nom.

Pendant que les armes du Roy étoient ſi heureuſes en Piedmont ſous la conduite du Cardinal, Sa Majeſté prit le chemin de Lyon avec toute la Cour, environ au mois de May 1630. Et comme le Duc de Savoye continuoit dans ſon opiniâtreté, le Roy alla devant Chambery, qui ſe rendit preſque auſſitoſt. Mais cela n'empêcha pas que Monſieur de Canaples n'y reçeût une mouſquetade, dont il mourut quelque temps aprés. La Ville s'étant renduë il y fut mené. Je ne peux point

Digitized by Google

exprimer l'amitié & la tendreſſe q
me témoigna dans ſa maladie. Jam
on ne vit d'exemple d'une plus parf
reconciliation. Il ſouhaittoit que
fuſſe preſque toûjours auprés de
lit ; & me parlant quelquefois du
ferend que nous avions eu enſem
au Siege de la Rochelle , il me diſ
avec une bonté extraordinaire , en
rité mon pauvre Monſieur de Por
je ne vous connoiſſois point ; & il é
neceſſaire en quelque ſorte , que n
nous broüillaſſions pour nous c
noître , & pour devenir bons an
Je ne pouvois preſque me dérol
d'auprés de luy pour vacquer aux
cupations de ma Charge : & à mo
qu'on ne luy diſt que le Roy m'a
envoyé querir , ou que quelqu'un
nos Generaux m'avoit mandé , i
plaignoit , comme ſi j'euſſe voulu
bandonner en un état où il témoig
avoir une ſi grande confiance en m
Je faiſois de mon côté tout ce qui n
toit poſſible pour répondre à un
parfaite cordialité. Je le conſolois
tout mon mieux ; je l'encourageoi
luy donnois bonne eſperance : &
ſe dire que ſi Dieu n'avoit diſpoſé
l

luy, j'aurois pu presque esperer de retrouver en sa personne un autre Monsieur Zamet pour l'amitié tant il me fit paroître d'affection & d'ouverture de cœur. Mais son heure étoit venuë, comme la nôtre viendra un jour ; & je dois luy rendre ce témoignage ayant voulu le voir expirer, qu'il mourut avec de grands sentimens de Dieu. Plusieurs places se rendirent comme Chambery, & plierent sous les armes du Roy. Mais il m'arriva un grand accident au Siege du Fort de Montmeillan, que le Maréchal de Châtillon avoit eu ordre d'assieger, ou plutoſt d'y continuer le Siege commencé par le sieur de Vignoles. Les nôtres ayant un jour dressé une batterie contre deux flancs bas, & les incommodant fort, les ennemis en dresserent une contre la nôtre, de cinq ou six des plus grosses pieces de leur artillerie, qui joüa si rudement, que tous les affuts de nôtre canon furent brisez, & les Canonniers ou tuez, ou mis en fuite. Je tenois un Corps-de-garde à cinquante pas delà ; & craignant que les ennemis enflez d'un si bon succez ne voulussent faire quelque sortie, Munition-

promptement à la ſentinelle, & luy recommanday fort de ſe tenir ſur ſes gardes, de peur de quelque ſurpriſe que je craignois plus que toute autre choſe : je me retiray enſuite à mon poſte. En même temps que j'y arrivois, il vint un boulet de canon donner le long d'une muraille, contre laquelle les ſoldats du Corps-de-garde avoient poſé & arrangé leurs mouſquets tous droits, & les coupant tous par le milieu, il les fit tirer tous en même temps. Ce grand bruit, & un accident ſi extraordinaire m'ayant ſurpris, me fit faire pluſieurs pas en arriere, comme il arrive dans un premier étonnement. Mais Dieu permit que ce premier boulet de canon m'ayant ainſi étonné par un ſi ſoudain & ſi furieux fracas, me ſauva la vie. Car dans l'inſtant, il vint un ou deux autres boulets de canon qui donnerent dans le haut de la muraille, & la renverſerent au lieu même d'où le premier m'avoit fait ſortir. Dieu neanmoins voulut me faire ſentir que c'étoit luy qui m'avoit ſauvé de ce peril, en permettant que je fuſſe atteint par une aſſez groſſe pierre tombant ſur l'épaule, me

briſa mon hauſſecou, & me meurtrit l'épaule.

Au mois de Septembre de la même année 1630. le Roy tomba fort malade à Lyon. Et pendant cette maladie on rendit de tres mauvais offices au Cardinal de Richelieu, auprés de Sa Majeſté. Ce Cardinal en étant bien averty, crut que ſa preſence à la Cour étoit neceſſaire pour diſſiper ce grand orage qui ſe formoit contre luy, par l'intrigue de ſes ennemis qui étoient puiſſants. Il partit donc de l'armée, dont il laiſſa la conduite à Meſſieurs les Maréchaux de la Force, de Schombert, & de Marillac, donnant neanmoins tout le ſecret des affaires à Monſieur de Schombert, qui étoit fort uny avec luy, & il s'en vint promptement à Lyon. Le Roy s'étant enſuite guery s'en retourna à Paris, où le Cardinal l'accompagna pour ne pas hazarder ſa fortune par ſon abſence. Cependant que nôtre armée étoit en quartier de rafraichiſſement, je fus établi par Meſſieurs les Generaux & Intendans de Juſtice pour faire raccommoder tous les Moulins qui étoient ſur la Riviere de la Mante; & le Munition-

naire étant tombé malade en ce même temps, l'on me donna encore la commission de faire faire tout le pain de l'armée. Allant un jour reconnoître le long de la Riviere les Moulins qui avoient besoin d'être reparez, je vis de loin une Chapelle, dont je m'approchay, non par devotion, mais par curiosité. Comme j'en trouvay les portes murées, je voulus sçavoir ce qu'il y avoit dedans, & fis monter un Soldat, qui ayant cassé une vitre, y apperceut quantité de sacs de Bled entassez les uns sur les autres. Aprés une découverte si heureuse & si salutaire à nôtre armée, qui n'avoit pas beaucoup de pain, j'allay trouver nos Generaux & leur promis de faire amener une fort grande provision de Bled s'ils vouloient me fournir un grand nombre de charettes avec bonne escorte. Le jour suivant on me donna toutes les charettes de l'artillerie, & environ cent cinquante de l'armée, avec autant de Soldats que j'en demanday. Nous chargeâmes donc & emmenâmes ce Bled, à la reserve de quelque cinquante sacs que nous ne pûmes emporter, à cause de l'alarme qui se répandit dans tout

Païs, & de quelques troupes qui vinrent pour charger nôtre convoy, & qui donnant sur la queuë du bagage, nous eussent fort incommodez, à cause du grand embarras, si nous n'eussions pensé à la retraite de bonne heure. Je reçus par l'ordre de Messieurs les Generaux un quart d'écu de chaque sac pour ma recompense : mais dans la commission que j'avois de faire faire des farines pour toute l'armée, j'aurois pu encore profiter d'une tres grande somme d'argent, si je n'avois renoncé de bon cœur à tout autre gain que celuy qui me paroissoit legitime, & selon les regles de l'honneur. Nôtre armée se rafraischissoit ainsi dans la Comté de Mante, lorsque le Roy, pressé par Monsieur de Thoiras, de luy donner du secours, envoya un ordre à Messieurs les Generaux de faire marcher l'armée pour aller secourir Cazal. Cette resolution prise & publiée, Monsieur de Schombert me dit qu'il falloit faire faire du pain biscuit pour toute l'armée, pour onze jours de marche: ce que je fis. Et par dessus la provision, je fis present à M. de Schombert de deux mille pains avec de l'anis ; à M.

de la Force de huit cens ; autant à M le Maréchal de Marillac : & aux Ma réchaux de Camp, Intendans de Juſtice, & Threſoriers de l'armée, à proportion.

Toute l'armée avec tout ſon équipage s'étant renduë dans la plaine de Raconis, elle y fut rangée en bataille & diviſée en trois corps, avant garde corps de bataille, & arriere garde. Cette marche fut continuée juſqu'à quatorze ou quinze lieuës de Cazal, où l'on eut avis que le Duc de Savoye s'étoit ligué avec l'Eſpagnol pour nous donner ſur la queuë. C'eſt ce qui fit cauſe que l'on changea l'ordre de la marche. On diſpoſa nôtre armée en trois colomnes ; l'avant garde faiſoit la colomne droite, le corps de bataille faiſoit la colomne du milieu, & l'arriere gardé faiſoit la colomne gauche. Entre la colomne droite & la colomne du milieu, marchoit tout le canon & ſon attirail. Entre la colomne du milieu & la calomne gauche, marchoit l'équipage de Meſſieurs les Generaux & de toute l'armée : de ſorte que tout étoit enfermé. La Cavalerie étoit ſur les aîles, à la teſte, & à la queuë pa

eſcadrons & en forme de bataille. En cet ordre on continua les marches durant toutes les plaines, étant toûjours en état de combatre, ſoit l'armée de Savoye qui donnoit à la queuë, ſoit celle d'Eſpagne, qui étoit en teſte. Mais les Eſpagnols ne voulurent point ſortir de leurs retranchemens, s'opiniâtrant à prendre la Citadelle de Cazal qu'ils tenoient déja fort preſſée. Lors que nous fûmes arrivez au Bourg d'Oximeane à quatre petites lieuës de Cazal, nous y ſéjournâmes trois jours, attendant toûjours des nouvelles de Monſieur de Thoiras, vers qui l'on avoit envoyé ſix hommes pour l'avertir de l'approche de nôtre armée, & l'aſſurer du ſecours, & pour convenir en même temps de l'heure que l'on feroit avancer les trouppes pour attaquer les retranchemens. Il ne revint qu'un ſeul homme des ſix, que l'on avoit envoyez. Toutes les meſures étant priſes, les ordres furent donnez pour faire marcher les troupes droit à Cazal. A une lieuë de la Ville on fit faire alte pour attendre le ſignal de la Citadelle qui devoit être une groſſe fumée à laquelle on connoîtroit que tout

le monde étoit preſt dans la Citadelle & ſous les armes. Au moment que le ſignal eut paru, toutes les trouppes s'avancerent, étant diſpoſées en trois corps. Monſieur de la Force commandoit l'aile droite, Monſieur de Marillac l'aile gauche; & Monſieur de Schombert le corps de bataille, parce que c'étoit ſon jour de commander l'armé. Avant que de nous approcher des tranchées, il nous harangua de cette ſorte. Compagnons, voicy la plus importante & la plus glorieuſe occaſion que nous ayons vuë de nôtre temps: j'en eſpere une bonne iſſuë, voyant le courage & l'ardeur de tant de braves Soldats, à qui le plus grand Roy de la terre à confié l'honneur de ſes Armes, & l'étonnement des ennemis qui branlent déja & qui tremblent avant le combat. Si vous avez été juſqu'icy des braves, il faut être aujourd'huy des Heros. Le peril & la mort ſont pour ceux qui les craignent & qui les fuyent. C'eſt être à demi victorieux, de les affronter ſans rien craindre. Nous avons une armée en teſte, & une autre en queuë. Ceux qui fuïront ſeront tuez honteuſement comme des

lâches:

lâches : & ceux-là ſeuls qui ſeront tuez en tuant les ennemis, mourront d'une mort glorieuſe. Je pardonne dés à preſent à celuy qui me percera de ſon épée s'il me voit faire une action lâche : mais je ne pardonneray pas à celuy qui tournera la teſte pour fuir : Allons donc ſans rien craindre, & je promets à tous ceux qui ſe ſeront ſignalez pour le ſervice de leur Prince, de faire valoir leurs belles actions auprés de Sa Majeſté, & de leur procurer l'honneur & la recompenſe duë à leurs ſervices.

Ce peu de paroles jointes à l'ardeur de celuy qui les prononçoit, & au courage de ceux qui les écoutoient, fit marcher toute l'armée comme ſi elle euſt été déja aſſurée de la victoire. Les Enfans perdus, & ceux qui les devoient ſoûtenir, s'avancerent. Lors qu'on fut à demy portée du canon, on fit la priere ſelon la coûtume, & en gardant un profond ſilence, on attendit le coup de canon qui devoit être le ſignal pour charger les ennemis. A l'inſtant qu'il fut entendu, nos troupes s'avancerent avec une reſolution & une ardeur incroyable, quoy que nous nous miraſſions dans l'embouchure du

canon, qui étant pointé le long des retranchemens, ne pouvoit manquer de produire un terrible carnage. Le Maréchal de Marillac, comme étant le plus avancé, avoit déja commencé l'attaque, & nous allions tous enſemble cueillir dans un même champ de bataille divers fruits de vie ou de mort ſelon la bonne ou mauvaiſe fortune d'un chacun; lorſque tout d'un coup au grand mécontentement de tout l'armée, on vid paroître Monſieur le Mazarin à cheval ſortant du camp des ennemis, tenant à la main & faiſant voltiger une feüille de papier blanc pour marque de paix & d'accord, & criant à haute voix, alte, alte, arreſte arreſte. Le dépit qu'eurent les Soldats de ſe voir ainſi arreſtez dans le plus fort de leur ardeur, en porta quelques-uns juſqu'à cet excez, que de faire une décharge contre luy de pluſieurs coups de mouſquet. Nos Generaux eurent grande peine à les arreſter. Mais enfin Monſieur le Mazarin ayant eu la liberté de s'approcher & de conferer avec Meſſieurs les Maréchaux de France il leur declara que les Generaux d'Eſpagne l'envoyoient vers eux pour le

preſenter le papier, afin qu'ils y dreſſaſſent eux-mêmes les Articles de Paix qu'ils voudroient. M. de Schombert répondit, que cette affaire meritoit bien que les Generaux de part & d'autre s'abouchaſſent, & que tant qu'elle ne ſe traiteroit que par entremiſe & par écrit, il reſteroit toûjours quelques ſujets d'éclairciſſement qui ſeroient autant de ſemences de nouveaux troubles. Là deſſus Monſieur le Mazarin s'en retourna au camp des ennemis, pour convenir avec eux du lieu où ils pourroient s'aſſembler. L'on choiſit celuy qui étoit entre les deux armées, comme le meilleur & le plus ſeur. Tous les Generaux de part & d'autre s'y rendirent, & dreſſerent tous enſemble les Articles du traité, ſelon qu'ils en convinrent entr'eux : c'eſt à ſçavoir, qu'on mettroit la Ville de Cazal entre les mains du Duc de Mantoüe, que l'on en feroit ſortir les Soldats François, & qu'on mettroit en leur place des Montferrins ſujets du Duc de Mantoüe : que l'armée du Roy ſe retireroit du Montferrat, ſans partir toutefois du poſte où elle étoit avant qu'elle euſt fait embarquer ſur le Pau

tout le canon & l'équipage des enne
mis, & qu'on mettroit pour Gouver
neur dans la Citadelle un Officie
Montferrin que l'on nomma. Les Ar
ticles étant ſignez par les Generaux
ils ſe ſeparerent aprés de grands com
pliments de part & d'autre : & nôtr
armée ſe retira à un quart de lieuë d
là, afin d'ôter tout ombrage aux enne
mis, & y campa la nuit ſous les arme
de peur de quelque ſurpriſe. Les enne
mis camperent auſſi la même nuit dan
leurs retranchemens, & décamperer
le jour ſuivant dés le grand matin, afi
de paſſer la Riviere le même jour, ſui
vant l'accord. Il tomba cette nuit un
ſi grande abondance de pluye, que tou
tes les armes des ſoldats en furent gâ
tées, & eux tous percez. C'eſt pour
quoy dés le matin ils ſe diſperſerent
pluſpart de côté & d'autre dans les Vil
lages voiſins pour ſe ſeicher, laiſſai
leurs armes dans le camp aſſez en de
ordre. Cependant Monſieur le M
réchal de Thoiras ſortit de la Citade
le, & vint au camp ſaluër Meſſieurs l
Maréchaux. Monſieur de Schombe
qui n'étoit pas en fort bonne intell
gence avec luy, luy dit d'abord ; l

bien, Monſieur, voilà pour la ſeconde fois, voulant dire qu'il l'avoit déja ſecouru & delivré en un autre Siege dans l'Iſle de Ré, lors qu'il y fut aſſiegé dans S. Martin par Bouquinquan General des Anglois. Monſieur de Thoiras luy répondit civilement, quoy que froidement, ouy Monſieur; j'en ay l'obligation aux armes du Roy, & à vous auſſi Monſieur. Enſuite Monſieur de Schombert luy donna à dîner & aux deux autres Maréchaux. Pendant qu'ils étoient à table avec grand monde dans la ſalle, où j'étois auſſi preſent & témoin de tout ce qui ſe paſſoit; voicy Meſſieurs les Generaux d'Eſpagne, Picolomini & Colalte, qui aprés avoir traverſé nôtre Camp, entrerent tout d'un coup dans la ſalle. Monſieur le Maréchal de Schombert fort ſurpris auſſi bien que tous les autres, leur dit; vrayment je ſuis bien fâché, Meſſieurs, de n'en avoir pas été averty, puiſque j'aurois monté à cheval pour aller au devant de vous. Surquoy Picolomini, qui ne manquoit non plus d'eſprit que de courage, luy répondit, nous l'avons fait exprés, Monſieur, & nous avons voulu vous ſurprendre au moins dans

la paix, ne l'ayant pu faire comme ennemis; mais il faut que je vous avoüe, ajoûta-t-il, que j'ay été moy-même un peu surpris en passant par vôtre Camp. Car au lieu que je puis dire que je n'ay jamais vû d'armée, quoy que j'en aye commandé plusieurs & en differens païs, qui fût plus belle & en meilleur ordre, & qui eût plus d'ardeur pour se bien battre que la vôtre, lors qu'elle étoit hier rangée en bataille & preste à forcer nos retranchemens; je n'ay trouvé aujourd'huy personne dans vôtre Camp, & n'ay vû que les armes de vos Soldats en confusion & en desordre de tous côtez. Monsieur de Schombert me faisant alors un signe de l'œil pour aller faire promptement rassembler tous les Soldats sous leurs Drappeaux, répondit à Picolomini avec beaucoup de presence d'esprit; cela ne doit nullement vous surprendre, Monsieur, luy dit-il; car moy qui suis Allemand de nation, lorsque je vins m'établir en France, & que j'entray au service du Roy, je fus à la verité d'abord aussi étonné que vous de voir cette humeur dans les François. Mais lorsque j'eus commandé quel-

que temps, & que je me fus accoutumé à l'air du païs, je reconnus que les Soldats François étoient les plus courageux & les plus ardens lorſqu'il s'agit de combattre, & les plus portez à ſe donner du bon temps lorſqu'ils n'ont plus d'ennemy. Ce qu'il y a de commode en eux, c'eſt que s'ils mettent promptement les armes bas, ils les reprennent auſſi promptement; & afin que vous ſoyez vous mêmes témoin de la verité de ce que je dis, je veux tout preſentement vous faire voir qu'elle eſt l'humeur de nos François. Je feray battre le tambour par tous les Quartiers, & je vous promets qu'avant que nous ayons traverſé le Camp, vous verrez toute l'armée en ordre. En même temps tous les Officiers qui étoient dans la même ſale, ſortirent en foule, & étant montez à cheval coururent de tous côtez pour raſſembler tous les Soldats. Cependant M. le Maréchal de Schombert employoit toute l'addreſſe de ſon eſprit pour entretenir & arreſter inſenſiblement Meſſieurs les Generaux d'Eſpagne; il leur fit enſuite prendre un petit détour, & les amuſa durant quelque temps, ſans qu'ils puſſent ſe

douter de rien. Enfin ſon adreſſe & la diligence des Officiers fut ſi grande, que Picolomini & Colalte trouverent en repaſſant toute l'armée en un tres bel ordre. Les Officiers la picque à la main, & les Soldats avec leurs armes faiſoient tous bonne mine : ce qui ſurprit & étonna de telle ſorte ces deux Generaux d'Eſpagne, qu'ils avoient peine à ſe perſuader que ce fût par ce chemin qu'ils avoient paſſé, croyant au moins qu'il y eût quelques enchantemens qui charmaſt leurs yeux, & leur fiſt voir ce qu'ils n'avoient jamais vû ny en Eſpagne, ny dans le reſte de l'Europe. Picolomini voyant ce bel ordre, & remarquant ſur le viſage de tous le courage qui les animoit, ne pût s'empeſcher d'en témoigner de l'admiration ; & il dit agreablement à M. de Schombert, qu'il ne pouvoit y avoir que de l'honneur à être vaincu par tant de braves Soldats conduits par tant de grands Capitaines. Ils prirent enſuite congé les uns des autres, & s'en retournerent à leur armée.

Mais les ſuites ne répondirent pas à tant de civilitez : & la mauvaiſe conduite de nos Generaux penſa être cauſe

de la perte de l'armée. On viola le traité de paix en quelques-uns de ſes principaux Articles, & au lieu que l'on étoit convenu que les nôtres meneroient juſques ſur l'eau tout le bagage des ennemis, tout leur canon & ſon attirail ; les François par une mauvaiſe foy, que tout le monde a condamnée, volerent une partie des cordages, des brides, des licous, & du reſte du bagage de l'armée d'Eſpagne. Au lieu que nous étions obligez, comme j'ay dit, de faire ſortir de la Citadelle les Soldats François, & de metre en garniſon à leur place des Soldats du Montferrat, on fit faire en grande diligence quantité d'habits à la Monferrine, & on employa un ſi grand nombre de tailleurs pour ce ſujet, qu'en un jour & une nuit, il y eut prés de huit cens de ces habits de faits, dont on habilla autant de Soldats François, que l'on fit entrer dans Cazal en guiſe de Monferrins, aprés leur avoir appris deux ou trois mots du langage du païs. Ainſi par le moyen de leurs habits à manches pendantes, & de ces mots ſeignor-ſi, ſeignor-là, ils ſe rendirent maîtres de la Citadelle ; & ce qui couvrit encore

davantage cette ruſe, fut que l'on meſla avec ces Soldats François, quelques Soldats Monferrins qu'ils avoient gagnez, de ſorte qu'une partie mit à couvert le tout. On paſſa encore plus loin, & on trompa les ennemis dans le principal Article, qui étoit celuy du Gouverneur, qui avoit été établi, comme j'ay dit, du conſentement des deux partis. Car comme on eut reſolu de le tirer de ce poſte, ſous pretexte qu'il étoit Eſpagnol de cœur & d'affection, on le joüa & on le fourba de la maniere que je vais le rapporter. Deux jours aprés que les ennemis furent paſſez au dela du Pau, avec leur bagage & leur canon, nôtre armée ſe diviſa en deux corps : huit mille hommes d'Infanterie & quelques eſcadrons de Cavalerie paſſerent auſſi la Riviere ſans canon pour s'en aller à Libourne ; le reſte de l'Infanterie, & ce qui reſtoit de Cavalerie avec le Canon, marcha pour une plus grande ſeureté, tout le long de la Riviere ſans la paſſer, ſe doutant bien que les ennemis pourroient faire quelque deſſein ſur nôtre armée, qui étoit du même côté que la leur, & ne voulant pas l'embarraſſer

de tout l'attirail du canon qui n'eſt pas commode pour la retraitte. Cependant Monſieur le Maréchal de Marillac ayant reſolu de ſurprendre le nouveau Gouverneur de la Citadelle, s'aviſa lorſque nôtre armée fut paſſée, & qu'il ne reſtoit plus que les Generaux avec quelques troupes à paſſer, d'inviter ce Gouverneur à venir ſouper chez luy. Quand il fut ſorty de la Citadelle, l'on avertit tous les Soldats déguiſez en Monferrins, qui y étoient en garniſon, de changer le mot de Guerre, & de luy refuſer la porte quand il retourneroit de ſouper, comme ſi on ne le connoiſſoit point, & qu'il ne diſt pas le mot. Ce Gouverneur ayant donc ſoupé chez Monſieur de Marillac qui luy fit mille amitiez, prit congé de luy fort content, pour s'en retourner à ſa Citadelle. Mais il fut bien étonné du compliment que luy fit la ſentinelle lors qu'il s'approcha pour entrer. Car auſſi-toſt qu'elle l'entend, elle l'arreſte, & demande qui il eſt. Il répond, le Gouverneur. Le mot, replique la Sentinelle. Le Gouverneur ayant dit le mot qu'il avoit luy-même donné avant que de partir, la Sentinelle luy crie, arreſte, demeu-

re-là, traître de François qui te veux saisir de la Citadelle : si tu avances je te tuë. Voilà le pauvre Gouverneur en un étrange étourdissement. Il se voit traité de traistre & de François; mais il reconnoit aussitost que c'est un François qui le trahit. Il crie, il tempeste contre la France ; il nous appelle des perfides, des méchans, des fourbes, &c. mais plus il crie qu'on le trahit, plus la Sentinelle crie qu'il est un traistre, & qu'il ne s'approche pas. Il revient trouver nos Generaux, qui l'ayant joüé si civilement, luy répondirent avec la même civilité, qu'ils n'étoient pas garands de la mauvaise conduite des Montferrins ; Que c'étoit au Duc de Mantouë qu'il se devoit plaindre, puisque c'étoit entre ses mains que le Roy avoit remis la place. Mais le Gouverneur qui penetra le sens caché de ces paroles n'y fut pas trompé, & il écrivit aussitost aprés aux Generaux d'Espagne, qui n'étoient qu'a deux ou trois lieuës de là, de quelle sorte les François l'avoient exclus de la Citadelle.

Cependant nos Generaux ayant passé la riviere, pour aller trouver leur

armée qui les attendoit à une lieuë de là dans un Village où elle s'étoit arrêtée, firent grande diligence, & s'avancerent avec toutes leurs Troupes juſqu'à Libourne. D'autre part les ennemis ayant appris la trahiſon qu'on avoit faite au Gouverneur de la Citadelle, & étant d'ailleurs déja irritez de ce qu'on avoit pillé une partie de leur bagage, ſe reſolurent de venir fondre ſur nous, lors que nous étions plus foibles par la diviſion de nos Troupes, & ſe mirent en chemin dans ce deſſein. Mais M. le Mazarin qui faiſoit l'office de mediateur de la paix, voyant le peril où nous allions être expoſez, joüa un tour d'Italien aux Eſpagnols; & étant monté à cheval, vint à toute bride en nôtre camp à Libourne en pleine nuit. J'étois en garde cette même nuit du côté qu'il arriva: & la Sentinelle l'ayant arrêté & oüy le nom de Mazarin, il m'appella. Je m'avançay à l'heure même, & vis M. le Mazarin, qui me dit d'abord; Ah Monſieur, vous êtes perdus! les ennemis ſont à une petite lieuë d'icy, & ils viennent fondre ſur vous: faites viſte ſonner l'alarme par tout le camp.

Digitized by Google

Je luy répondis assez froidement, nous ne faisons point sonner l'alarme, Monsieur, sans l'ordre du General; sa tente n'est pas loin d'icy; & je vais vous y mener, si vous le trouvez bon. Je ne laissay pas d'envoyer avertir par tous les Quartiers qu'on se tint prests; & cependant je menay Monsieur le Mazarin à la tente de M.le Mareschal de Schombert. Le compliment qu'il luy fit en se jettant à son cou fut celuy-cy : Ah, Monsieur, faut-il que j'embrasse presentement une personne que je dois voir morte dans une heure. Comment, Monsieur, luy dit M. de Schombert, il semble que vous nous vouliez faire peur ? Monsieur le Mazarin luy répondit, je ne veux pas vous faire peur, Monsieur; mais je veux vous sauver la vie, les ennemis vont fondre sur vous, & ne sont qu'à une petite lieuë d'icy; ils étoient pourtant à deux lieuës; mais il vouloit nous donner l'alarme plus chaude pour nous presser davantage. Monsieur de Schombert luy répondit avec le froid d'un grand General, pourveu que nous les voyions venir, ils ne nous feront pas de peur; mais il est juste de pren-

Digitized by Google

dre ſes ſeuretez. Il fit ſonner en même temps l'alarme par tout le camp ; & nous courûmes tout autant d'Officiers que nous étions, pour mettre ordre à tout, de ſorte que nôtre armée fut bientoſt preſte à ſe mettre en marche. On aſſembla cependant le Conſeil de guerre pour deliberer ſur ce qu'on avoit à faire : & on jugea que nôtre armée étant trop foible pour ſoûtenir l'effort d'une ſi puiſſante, il falloit penſer à la retraite ; l'on étoit pourtant bien faſché de ſe voir dans la neceſſité de fuir devant l'Eſpagnol, mais enfin l'on creut que la retraite étoit toujours honorable, lors que la reſiſtance étoit ſi manifeſtement perilleuſe. Monſieur de Schombert eut la conduite de l'avantgarde, & les deux autres Mareſchaux celle de l'arriere-garde. Toute nôtre armée fut miſe en bataille, & elle marcha en cet ordre durant toute cette retraite, à cauſe qu'on avoit deux lieuës de plaine campagne à traverſer. Monſieur de Maliſſy Capitaine aux Gardes commandoit les enfans perdus, & ſous luy un Lieutenant, & moy commandions ceux d'entre les enfans perdus qui étoient

les plus avancez vers les ennemis. J'eus une assez grande querelle avec cet autre Lieutenant, voulant commander tout seul comme son ancien, & luy voulant commander avec moy en qualité de Lieutenant ; & disant de plus que si je venois à être tué, il n'y auroit plus personne qui commandast, ce qui causeroit beaucoup de desordre & de carnage parmy ces premieres troupes. Nôtre opiniâtreté à nous maintenir chacun dans nôtre poste alla si loin, qu'il s'en fallut peu que nous n'en vinsions aux mains, tant l'ambition est aveugle & violente dans les occasions même les plus perilleuses. Les Generaux étant accourus pour appaiser ce differend, ordonnerent que je commanderois le Lieutenant, mais que le Lieutenant commanderoit aussi sous moy; ce qui étoit plus dans l'ordre, & remedioit à toutes choses. Lorsque nous fûmes assez avancez dans cette plaine, j'apperçûs de loin quatre Cavaliers qui couroient à toute bride vers nous; j'envoyay avertir en même temps les Generaux, qui vinrent aux Enfans perdus, afin d'y attendre ces Cavaliers, qui s'étant approchez ensuite avec un Trom-

Trompete, dirent à Meſſieurs les Maréchaux de France, que les Generaux d'Eſpagne les envoyoient pour leur dire, qu'ils ſe trouvoient fort offencez & outragez par le violement qu'ils avoient fait de tous les Articles de l'accord ; & qu'ils venoient avec toute l'armée d'Eſpagne pour leur en demander raiſon. Nos Generaux leur répondirent que puiſqu'ils croyoient avoir reçû une injure, & qu'ils vouloient s'en vanger, ils étoient auſſi de leur côté tous preſts de leur donner ſatisfaction les armes à la main, & de leur rendre raiſon dans un combat: qu'au reſte ils étoient ſi éloignez d'avoir rompu leur accord, que même ils l'executoient alors, en ſe retirant du Montferrat ſuivant l'un des Articles du traité : que leur marche n'étoit point une retraitte de fuyards & de perfides, mais une marche de braves Soldats, qui portoient ailleurs leurs armes victorieuſes : que les Eſpagnols étoient eux-mêmes des traîtres & des gens de mauvaiſe foy, puiſque n'ayant oſé quelques jours auparavant ſoûtenir l'aſſaut de toute l'armée Françoiſe, ils venoient l'attaquer par derriere, lors

qu'elle étoit diviſée : qu'ils ſe trahiſſoient en cela, & faiſoient trop connoître leur lâcheté, puiſqu'il étoit plus que viſible qu'ils n'avoient fait auparavant la paix qu'à cauſe qu'ils s'étoient ſenty les plus foibles, & ne la rompoient preſentement qu'à cauſe qu'ils ſe croyoient les plus forts, par la diviſion de nos troupes : que neanmoins leur petit nombre ne laiſſeroit pas de leur faire ſentir, que peu de François valloient beaucoup d'Eſpagnols ; & que ce n'étoit pas par le grand nombre des ſoldats, mais par le courage qu'on devenoit victorieux. Ils amuſerent ainſi fort long-temps ces quatre Cavaliers, par de ſemblables rodomontades, plus propres à l'Eſpagnol qu'au François, qui aime ordinairement plus à ſe vanter des choſes qu'il a faites, que de celles qu'il doit faire. Cependant nos troupes marchoient toûjours, & s'avançoient le plus qu'elles pouvoient, nonobſtant ces belles paroles de leurs Generaux qui pouvoient bien amuſer ces Cavaliers, mais non retarder la marche de nôtre armée qui ſe ſentoit la plus foible. Enfin ſe trouvant laſſez & en-

nuyez de l'éloquence de nos Generaux, ils prirent congé d'eux, & s'en retournerent auſſi viſte qu'ils étoient venus. En même temps on fit auſſi doubler le pas à nôtre armée : & déja l'avantgarde étant arrivée en un valon juſqu'à une riviere nommée la Doria-Balta, ſur laquelle étoit un pont, elle ſe hâta de paſſer pour faire place à l'arriere-garde lors qu'elle ſeroit arrivée. D'autre côté l'arriere-garde étant encore aſſez loin, commença à découvrir peu à peu en montant ſur une colline, juſqu'à trente cinq & quarante eſcadrons de cavallerie en tres bel ordre, & marchant grand train. Nous nous vîmes approcher enſuite de plus en plus des ennemis, qui s'attendoient bien de nous tailler tous en pieces, & nous regardoient déja comme des victimes dévoüées à leur fureur, comme en effet il euſt été impoſſible de reſiſter à tant de troupes avec ſi peu de monde que nous étions. Mais ils furent tout à fait trompez dans leur attente, & nous eûmes le loiſir de mettre entr'eux & nous la riviere dont j'ay parlé : ce qui arriva d'une aſſez plaiſante maniere, & par une petite

ruſe de guerre dont je m'aviſay, & que ces grands Generaux d'Eſpagne ne purent point découvrir. Car lors que nôtre arriere-garde fut arrivée au chemin par lequel il falloit deſcendre dans le vallon, & à l'entrée duquel il y avoit une vieille mazure : comme nous nous vîmes aſſurez de nôtre perte, & principalement nous autres qui tenions la queuë & touchions preſque aux ennemis, je fis ſauter tout d'un coup dans cette mazure un nombre de quelques vaillans ſoldats avec un Sergent, & leur donnay ordre que lors que les ennemis ſeroient à quarante ou cinquante pas, ils fiſſent une décharge de leurs mouſquets, en tirant les uns aprés les autres ; ce que j'eſperois pouvoir bien arrêter & détourner ceux qui nous pourſuivoient, dans la penſée qu'ils auroient peut-eſtre que le peril ſeroit plus grand qu'il n'étoit. Cette ruſe nous reüſſit parfaitement. Car les ennemis s'étant approchez, & nos Mouſquetaires ayant tiré pluſieurs coups les uns aprés les autres, on fit faire alte auſſitoſt à toute cette cavalerie : & dans la crainte qu'eurent les ennemis qu'il n'y euſt dans

cette mazure beaucoup de monde qui les arrêtaſt dans leur marche, ne voulant point donner le loiſir à nôtre armée de défiler, ils negligerent d'attaquer ce corps-de garde pretendu, & firent à l'heure même demy tour à gauche pour venir fondre ſur nous par un autre endroit. Mais ce détour les amuſa plus qu'ils ne penſoient, & fut cauſe du ſalut de toute nôtre arriere-garde, qui eut le temps de paſſer la riviere les uns ſur le pont, & quelques autres auprés d'un moulin, où ils n'avoient de l'eau qu'à la ceinture. Les Mouſquetaires que j'avois fait entrer dans la mazure voyant l'armée ennemie détourné, s'en revinrent gagner l'arrire-garde, & étant tous paſſez, il ne reſtoit plus qu'un goujat qui avoit pris un mouton dont il étoit un peu embarraſſé. M. de Schombert le fit auſſi paſſer comme tous les autres, & me diſant par galanterie qu'il n'y auroit pas juſqu'au mouton qui ne paſſaſt, il m'embraſſa avec beaucoup d'affection, à cauſe de ce ſervice que j'avois rendu à l'armée. Nous paſſames enſuite tous deux les derniers, & le pont fut auſſitoſt rompu aprés nous.

Les ennemis parurent à l'inſtant que nous fûmes paſſez, & ſe montrerent à l'autre bord de la riviere. Mais trouvant cette barriere entr'eux & nous, ils en vinrent aux injures & aux outrages, ne pouvant en venir aux mains. Ils ne laiſſerent pas neanmoins de faire une furieuſe décharge, qui cauſa un tres grand bruit dans ce vallon, mais peu d'effet, n'y ayant eu que vingt-cinq ou trente des nôtres de tuez ou de bleſſez, pour ſervir ſeulement de témoignage à cette illuſtre & glorieuſe retraite. Nôtre armée marcha enſuite vers Foüis, ayant laiſſé une bonne garde ſur la riviere pour empêcher le paſſage aux ennemis qui le tenterent la même nuit, mais qui furent ſi vigoureuſement repouſſez, tant par la garde que nos Generaux y avoient poſée, que par un ſecours qu'on y envoya de nôtre armée, qui étoit encore aſſez proche, qu'ils furent contraints de renoncer à leur deſſein, & de retourner honteuſement d'où ils étoient venus en ſi grande hâte. Les nôtres revinrent auſſi joindre le corps de l'armée, qui alla ſe raffraîchir à Foüis & aux environs.

Digitized by Google

Ce fut dans le Château de ce Bourg, qui appartient à trois Comtes du païs, que Monſieur le Mareſchal de Marillac fut arrêté quelques jours aprés par un revers de fortune, ou pour parler plus chreſtiennement, par un jugement de Dieu, qui devroit faire trembler tous ceux qui regardent leur fortune comme la mieux affermie. Il y a dans ce Chaſteau trois ou quatre beaux Pavillons, dans chacun deſquels chaque Mareſchal de France eut ſon logement.

Fin du premier Volume.

BIBLIOTECA NAZ. ROM. VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google